

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14035 – 4,50 F

MARDI 13 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La proclamation de l'indépendance par le Parlement de Vilnius

M. Gorbatchev affirme que la sécession de la Lituanie « affecte les intérêts vitaux de l'Etat soviétique »

Ouvrant, lundi matin 12 mars à Moscou, la session extraordinaire du Congrès des députés du peuple, M. Mikhaïl Gorbatchev a qualifié d'« inquiétantes » les nouvelles en provenance de la République de Lituanie – dont le Parlement a proclamé, dimanche soir, l'indépendance. « Les décisions qui ont été prises, a-t-il ajouté, affectent les intérêts vitaux et l'avenir de la République, de son peuple et de l'ensemble de l'Etat » [soviétique]. Les trois Républiques baltes – Lituanie, Lettonie, Estonie – n'étaient représentées au Congrès que par des délégations symboliques, la plupart de leurs élus étant absents.

Le Congrès des députés est officiellement réuni pour adopter une réforme de la Constitution, prévoyant, notamment, l'instauration d'un véritable régime présidentiel.

MOSCOU

de notre correspondant

Tandis qu'à Vilnius la Lituanie proclamait son indépendance, le comité central examinait à Moscou les mesures visant à briser le monopole et la prééminence politiques du Parti communiste soviétique. Dimanche 11 mars 1990, jour même du cinquième anniversaire de l'accession de M. Gorbatchev au pouvoir, les frontières de l'URSS commençaient ainsi à se défaire tandis que s'écroulait le pilier sur lequel elle repose.

Fin d'un empire ou fin d'un système ? Renaissance d'une Russie débarrassée des fardeaux idéologique et colonial ou reflux historique, au contraire, de cette Russie qui n'avait quasiment pas cessé de s'étendre depuis trois siècles ? C'est l'avenir qui le dira, mais ce qui aurait dû être, devant tant d'enjeux, une journée de fièvre et de folie fut un moment de grand calme. Les Lituaniens, les Baltes, tous les Soviétiques, l'Europe – et la stabilité internationale – jouent là très gros. Mais il n'y eut pas plus d'explosion de joie à Vilnius que d'explosion de colère à Moscou.

Peut-être était-ce le calme avant la tempête, mais peut-être était-ce plutôt le sentiment de l'inéluctabilité, de la profonde normalité finalement, d'événements qui n'auront pris personne par surprise.

BERNARD GUETTA

Lire la suite et nos informations page 4

Grande première médicale



Décolonisation ou répression ?

UN empire, quel qu'il soit, peut-il éternellement faire l'économie de la décolonisation ? Poser la question, c'est en même temps y répondre, et cette réponse, bien sûr, ne peut qu'être négative. La question et la réponse valent tout aussi bien aujourd'hui pour l'Union soviétique qu'elles étaient pertinentes hier pour l'empire ottoman, l'empire britannique ou l'empire français. Et la liste n'est pas exhaustive.

La proclamation de l'indépendance de la Lituanie par le Parlement unanime (moins six abstentions) de cette ex (?) République soviétique prouve bien que l'heure de vérité a sonné. Ce ne sont pas les salves d'avertissements qui ont manqué, de l'Azerbaïdjan à la Géorgie sans oublier l'Ukraine occidentale, les deux autres Républiques baltes et les affrontements interethniques qui éclatent régulièrement en Asie centrale, mais c'est la première fois que M. Gorbatchev se trouve confronté à un acte de sécession parfaitement légal, encore que la Constitution soviétique soit totalement silencieuse sur les modalités du divorce.

DIRE que M Gorbatchev souhaitait au fond du coeur une telle évolution serait pour le moins exagéré. Le numéro un soviétique a au contraire tout fait pour l'éviter, y compris un bien tardif voyage à Vilnius, en janvier dernier, au cours duquel il n'est guère parvenu à masquer son irritation et a laissé planer la possibilité de représailles économiques. Grâce à des fuites faciles à organiser, il a fait connaître depuis le montant des indemnités que l'URSS pourrait exiger pour rendre sa liberté à la Lituanie : plus de 30 milliards de dollars, car les rançons doivent être payées en devises paraît-il, soit l'équivalent de deux fois le PNB lituanien. Menaces annexes : fin des livraisons de matières premières à prix réduits, désorganisation des fournitures d'énergie, du système postal et téléphonique, qui dépendent de Moscou tout comme les liaisons aériennes et maritimes.

SES menaces n'ayant pas réussi à impressionner les Lituaniens, M Gorbatchev n'a plus aujourd'hui le choix qu'entre deux solutions : persévérer sur la même voie et gagner du temps grâce à d'interminables négociations et à une loi – qui reste à faire voter – posant des conditions léonines à toute sécession. Mais ce serait prendre le risque d'exaspérer non seulement les Lituaniens mais aussi tous les autres peuples asservis qui réclament aujourd'hui justice, ce qui reviendrait à terme à avoir recours à la répression.

L'autre solution consisterait à faire, comme en Europe centrale, la part du feu pour sauver ce qui peut l'être encore, à imaginer une sorte de Commonwealth soviétique alliant indépendance politique et rapports économiques. Est-ce possible ? M. Gorbatchev y est-il prêt ? En a-t-il la volonté et les moyens politiques alors que grandit en Russie le nationalisme slave et que la plupart des 25 millions de « pieds-noirs » russes installés à la périphérie se sentent de plus en plus menacés ?

La mort de Philippe Soupault

Poète et romancier, mais aussi journaliste, il avait été avec Breton et Aragon l'un des fondateurs du surréalisme

Le poète Philippe Soupault, qui était le dernier survivant du premier groupe surréaliste, est mort, lundi 12 mars, dans son appartement parisien. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

En mars 1919 paraissait, sous la triple direction d'Aragon, de Breton et de Soupault, la revue *Littérature*, où allaient être publiés les premiers textes dada et surréalistes. Dans le trio, qu'unissait une passion commune pour Rimbaud et Lautréamont, Soupault apportait, selon Breton (dans ses *Entretiens*) des dispositions naturelles très enviables : il paraissait en particulier en être quitte avec la « vieillerie poétique » que Rimbaud, de son propre aveu, n'avait jamais réussi à éliminer... N'importe où - au café, le temps de demander « Garçon, de quoi écrire », – il pouvait répondre à la demande d'un poème.

Qui était Philippe Soupault, le plus mal connu des « trois mousquetaires » fondateurs du surréalisme ? Né à Chaville le 2 août 1897, il était issu d'une famille de la grande bourgeoisie. Son père, qu'il perdit à l'âge de sept ans, était un médecin connu. Son oncle était un des frères Renault dont il devait faire plus tard un portrait féroce dans son roman *le Grand Homme*. Refusant d'être notaire, Soupault chercha toute sa vie à s'éloigner de ce milieu où il avait le sentiment d'être un « mouton noir ». Pourtant les *nursery rhymes* chantées par sa gouvernante anglaise ou les premiers voyages de l'adolescent en Angleterre et en Allemagne déterminèrent sa vocation de voyageur et de poète.

C'est dans un hôpital militaire que Soupault, alors canonnier-conducteur au 33e d'artillerie à Angers, écrivit son premier poème, *Départ*, qu'il envoya à Apollinaire. « *Je ne sais pas pourquoi une phrase tourna dans ma tête* », raconte-t-il dans *Histoire d'un lac*. « *Elle faisait un bruit d'insecte. Elle insistait. Quelle sale mouche ! Cela dura deux jours. Je pris un crayon et je l'écrivis. Alors quelque chose que je ne reconnus pas éclata* ». Un premier recueil, *Aquarium*, parut en 1917. Ce fut le début d'une activité poétique qui devait se poursuivre pendant plus d'un demi-siècle, parallèlement à beaucoup d'autres. Car Philippe Soupault fut également romancier, éditeur, essayiste, journaliste, homme de radio.

Bien qu'il se soit toute sa vie considéré comme surréaliste, sa participation au groupe proprement dit ne dura que quelques années. Elle commença magnifiquement par la rédaction en commun, avec André Breton, au moyen de l'écriture automatique, du premier livre surréaliste, *les Champs magnétiques* (1920).

MONIQUE PETILLON

Lire la suite page 14

Le tireur du Pacific Club

Mobilisation à Saint-Florentin (Yonne) après l'agression commise contre de jeunes Marocains

Majid Labdaoui, un adolescent français d'origine marocaine, âgé de dix-sept ans, est mort dimanche à Roanne (Loire), écrasé par un automobiliste qui a foncé sur un groupe de jeunes immigrés. Deux jours auparavant, le cuisinier d'un restaurant situé dans une cité HLM de Saint-Florentin (Yonne) avait tiré sur deux adolescents marocains. L'un d'eux était lundi matin en état de mort cérébrale. Ces affaires interviennent après la mort, le 6 mars, de Saad Saoudi, mortellement blessé par un policier au cours d'un transfèrement judiciaire.

SAINT-FLORENTIN

de notre envoyée spéciale

La petite allée bordée de pins est intacte, mais les salles du Pacific Club sont dévastées. Les murs de contreplaqué sont brisés, les portes défoncées, les vitres en miettes. « *S'il n'y avait pas eu des logements au-dessus, il y aurait eu le feu* », dit-on dans la cité. Il ne reste plus grand-chose de la salle de musculation où les immigrés des HLM étaient interdits de séjour : les appareils ont été renversés sur le sol et la salle est désormais ouverte à tous vents. La planche à voile arc-en-ciel peinte sur la façade est recouverte de slogans. « *Jacky-Tête de mort*, proclament les bombages. *On vengera nos potes Saïd et Miloud.* »

Les jeunes de la cité de la Trécey sont réunis de l'autre côté de la rue, au pied d'un immeuble réhabilité. Une douzaine de cercles de craie ont été dessinés sur le mur par les gendarmes, lors des premières constatations : douze impacts de balles situés à hauteur d'homme, à un mètre cinquante du sol. « *Il a tiré pour tuer !* lance un adolescent. *Il y avait des traces partout. Sur les murs, sur les voitures, sur les panneaux de la station-service.* »

ANNE CHEMIN

Lire la suite page 14

Wagner par Béjart

Enfant déjà, Maurice Béjart jouait Wagner au piano. Plus tard, il s'en est beaucoup servi. Aujourd'hui il lui lance un défi en s'attaquant au *Ring*, dont il fait un spectacle comme il les aime, dansé, parlé et même chanté.

Spectacle créé à l'Opéra de Berlin-Ouest où il a remporté un vrai triomphe, et qui vient à Paris, au palais Garnier à partir du 13 mars.

Lire page 15 - section B l'article de SYLVIE DE NUSSAC

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Afrique : le retour du peuple

- Est : le retard de la France
- La Chine, l'Inde et l'acier
- La chronique de Paul Fabra : les faux-semblants de la zone franc

pages 25 à 28 - section C

M 0147 - 313 0- 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Identité

La question nationale et la politique française

par Alain Touraine

LA confusion qui règne sur la scène politique, où les luttes à l'intérieur des grands partis semblent plus vives que les débats entre eux, ne cache-t-elle pas une transformation de la vie politique, le remplacement du clivage politique traditionnel par un autre ou, au moins, leur superposition ? L'ancien clivage était de nature sociale : les petits salariés votaient pour la gauche, les indépendants et les employeurs pour la droite. La corrélation était loin d'être parfaite, mais nul ne doutait qu'il existât un lien entre partis politiques et groupes d'intérêts ou même classes sociales. La nouveauté n'est pas tant l'affaiblissement de cette corrélation, au moment où le Parti socialiste recrute dans presque toutes les catégories sociales ou, au moins, à tous les niveaux de l'immense population des salariés, que l'apparition d'une nouvelle ligne de partage qui ne concerne plus la gestion de la société mais l'avenir de la nation. *La question nationale remplace la question sociale* au centre de la vie politique.

Le débat sur le foulard islamique a surpris : des gens de gauche, très proches les uns des autres sur la question sociale, se sont brusquement opposés les uns aux autres ; ce qui les séparait était leur conception de la nation. Max Gallo publie un livre qui commence par Marx mais s'achève sur un hymne à la nation que Karl lira avec surprise. R. Debray n'aime pas ceux qu'il appelle les démocrates parce qu'il croit que les problèmes de la société sont plus importants que ceux de la nation et leur préfère les républicains, héritiers de l'esprit jacobin. De l'autre côté, il n'est plus possible de considérer le Front national comme une verrue sur le corps politique français. Ses thèmes, centrés sur une conception de la nation, entraînent beaucoup d'électeurs de la droite et, quand on les écoute au niveau local, de ceux de la gauche. Est-il excessif de dire à l'inverse que ce qui caractérise les Verts, c'est l'absence dans leur vocabulaire du thème national ? Parler de la nature, de la planète ou de la vie locale est aussi, et peut-être d'abord, une manière de critiquer tous les discours centrés sur la nation.

En quoi consiste le débat sur la question nationale ? Les uns, surtout au Front national, au RPR, au Parti communiste et dans certaines tendances minoritaires du PS, s'inquiètent de l'avenir de la nation et de son identité, menacés pour les uns par des immigrés pauvres, pour les autres par des partenaires riches. L'internationalisation de l'économie et de la culture, qui a progressé à pas de géant et qui s'est accompagnée d'un recul spectaculaire de l'influence culturelle de la France et de sa langue, angoisse plus fortement que tout autre pays la France, qui s'est donné une vocation universelle et qui tient à garder sa personnalité et même son exceptionnalité dans un monde « atlantique » dominé par la culture de masse américaine. La France, pays d'Etat et d'aristocratie, d'Eglise et d'intellectuels, résiste sur la droite et sur la gauche, par le haut et par le bas, à la pénétration d'un monde marchand auquel elle ne s'est jamais vraiment adaptée. Il serait absurde de caricaturer cette résistance et cette défense inquiète d'une identité menacée par des changements accélérés et mal maîtrisés. Plus absurde encore de croire que cette défense de l'identité nationale n'est le fait que d'extrémistes racistes et fascistes. Il serait plus sage de reconnaître qu'elle a le soutien d'une partie importante des Français.

La droite ne peut certes l'emporter qu'en combinant cet appel à l'identité avec un programme libéral au double sens du mot, mais c'est le thème national qui est le plus fort et le plus rassembleur. Inversement, ne disons surtout pas que l'autre moitié du pays se moque de l'identité nationale. Elle se méfie plutôt de cette obsession de l'identité, car ceux qui marchent vers l'avenir la tête tournée vers le passé risquent de tomber dans le premier trou. Ils souhaitent que leur pays lutte plus activement pour maîtriser les technologies et les marchés nouveaux et accueillent plus vite les idées, les hommes, les goûts, qui surgissent de partout dans un monde en mouvement. Tel est leur maître mot : ils se veulent volontiers le parti du mouvement contre le parti de l'ordre. On les trouve chez les libéraux, et je crois qu'ils représentent la majorité des électeurs du Parti socialiste, bien qu'à l'intérieur de celui-ci, comme des partis de droite, les tensions soient vives entre les défenseurs de l'identité et les partisans de l'adaptation. C'est le thème de l'ouverture, du mouvement et de la lutte contre l'exclusion et non plus l'idée socialiste qui peut seule définir la gauche aujourd'hui.

Déplacement de frontière

Pourquoi la question nationale est-elle aujourd'hui plus importante que la question sociale ? Parce que notre avenir économique et politique dépend plus de notre capacité de répondre à des défis internationaux qu'à une transformation interne de notre société qu'aucun programme ne peut éloigner beaucoup de son axe de libéralisme mêlé de social-démocratie ou inversement. La Communauté européenne, la réunification allemande, les rapports Est-Ouest, l'intégration des immigrés, les déséquilibres croissants entre le Nord et le Sud, ne sont-ils pas des problèmes vécus avec plus de passion que la réforme de la grille des fonctionnaires, les plans d'aménagement régionaux ou même l'avenir des systèmes de retraite, tous problèmes d'importance capitale mais dont nous sentons confusément qu'ils ne seront traités qu'avec la plus grande prudence. Pour la première fois depuis longtemps, depuis la fin de la guerre d'Algérie, la politique extérieure est plus passionnante que la politique intérieure. De là l'ascendant pris par la question nationale sur la question sociale.

Républicain puis démocrate

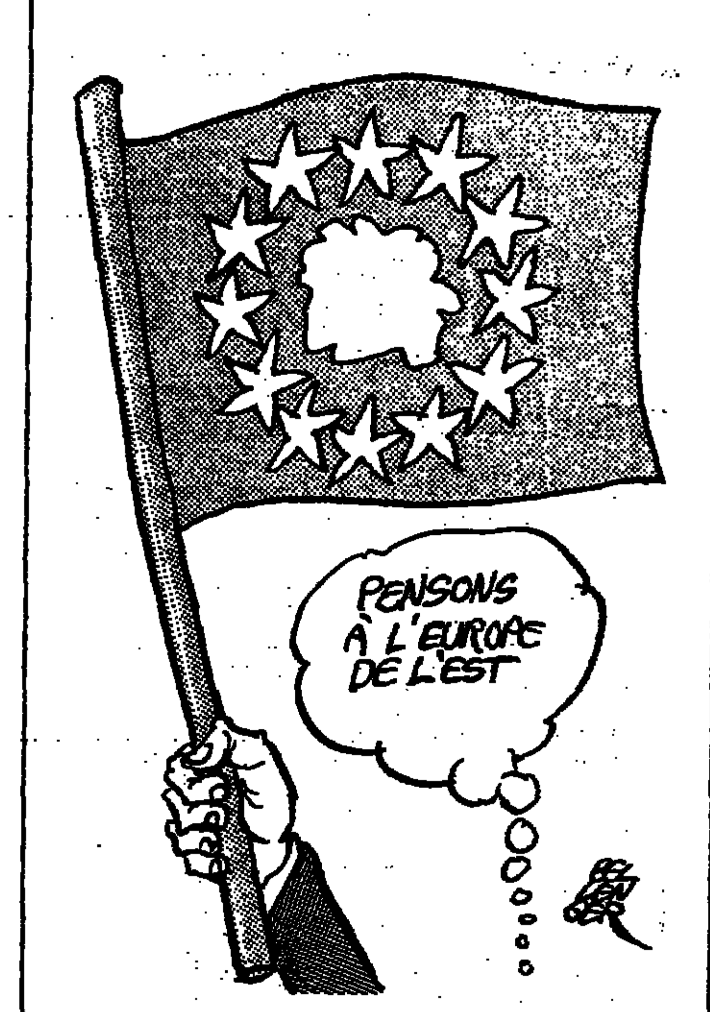
La confusion actuelle tient à ce que ce nouveau clivage n'a pas remplacé l'ancien, de nature sociale : droite et gauche ne disparaissent pas, sont simplement scindées en deux. Mais la tendance est bien au remplacement – au moins partiel – du clivage social par le clivage national. Ce qui devrait logiquement entraîner un déplacement de la frontière entre les deux coalitions politiques dont notre système constitutionnel et électoral impose la formation. Ce qu'on nomme la droite peut s'unir et se fortifier plus facilement autour du thème national qu'autour de la défense de l'économie libérale, qui concerne surtout les non-salariés dont la proportion dans la population active, déjà très minoritaire, ne cesse de diminuer. N'est-ce pas là le sens qu'il faut donner au succès, plus fort que prévu, de l'offensive de Ch. Pasqua et de Ph. Séguin contre les libéraux à la A. Juppé et à la E. Balladur et contre J. Chirac, accusé d'avoir donné l'avantage, dans sa double personnalité, au radical sur le gaulliste ? De l'autre côté, tandis que l'extrême nationalisme du Parti communiste est entraîné dans la chute de dirigeants qui se sont si longtemps identifiés au régime dont les pays de l'Est se débarrassent, le Parti socialiste évolue, lentement mais nettement, vers les idées des « démocrates », vers le parti de l'ouverture et de l'adaptation. Il a conduit la décentralisation, a réduit la tutelle de l'Etat sur la radio et la télévision et, prenant en cela la suite de l'action solitaire et courageuse de R. Barre, il a, de J. Delors à P. Bérégovoy et de L. Fabius à M. Rocard, imposé comme première priorité à la France de se rendre compétitive en 1993.

Il semble donc logique qu'un jour ou l'autre les socialistes et les libéraux, qui appartiennent également au parti du mouvement, se rassemblent, tandis que se formera un grand parti de droite organisé autour de la défense de l'identité nationale et enfin capable d'absorber la plus grande partie de l'électorat du Front national. Ce qui amènera un certain nombre de députés libéraux, de droite et du centre, à quitter ce nouveau parti pour appuyer une gauche qui aura clairement réussi son passage des idées socialistes à une politique « démocrate ». L'art de la politique est de conduire des transformations aussi profondes et des reclassements aussi difficiles, car la politique est plus faite de souvenirs que de projets.

Cette mutation de la gauche ne s'observe pas qu'en France. En Espagne, F. Gonzalez a imposé la même priorité donnée à l'ouverture du pays vers son environnement européen, au prix d'un conflit ouvert, mais qu'il a gagné, avec les syndicats. Ce qu'on nomme la crise suédoise est, de même, le remplacement d'une politique social-démocrate par la priorité reconnue à la compétitivité de l'économie nationale dans un monde dangereux. L'ascendant exceptionnel qu'exerce F. Mitterrand sur la vie politiqueb française lui permet de conduire avec une remarquable maîtrise la transformation de la gauche d'une force qui voulait changer de société à une volonté d'ouverture politique et économique et de refus de toutes les formes d'exclusion. Elu d'abord comme « républicain », il fut réélu comme « démocrate ». Ainsi la politique française s'éloigne-t-elle de l'ancien modèle qui domina l'Europe et se rapproche-t-elle, comme celle de bien d'autres pays, du modèle américain, qui fut presque toujours dominé par la question nationale, tant l'opposition des républicains et des démocrates fut celle des yankees et des immigrés ou des Noirs.

Ce qui crée une distance croissante entre choix sociaux et préférences politiques à laquelle nous sommes tous sensibles aujourd'hui, mais qui ne fera que s'accroître avant que ne mûrissent les problèmes sociaux encore diffus dans l'opinion publique et que la politique soit renvoyée, par un nouveau mouvement du pendule, de la question nationale vers une nouvelle question sociale.

TRAIT LIBRE



Visionnaire

De Gaulle et l'Allemagne

On fait souvent référence au général de Gaulle et, en cette année anniversaire de sa naissance et de sa mort, on va le citer, abondamment. Je suis cependant surpris qu'à l'occasion du problème posé par l'unification de l'Allemagne le débat sur la frontière Oder-Neisse et les projets de désarmement en Europe on n'ait pas rappelé les termes de sa conférence de presse du 25 mars 1959. Une fois de plus de Gaulle se montrait lumineux et visionnaire :

« La réunification des deux fractions en une seule Allemagne qui serait entièrement libre, *disait le général*, nous paraît être le destin normal du peuple allemand, pourvu que celui-ci ne remette pas en cause ses actuelles frontières, à l'ouest, à l'est, au nord et au sud et qu'il tende à s'intégrer un jour dans une organisation contractuelle de toute l'Europe pour la coopération, la liberté et la paix. Mais, en attendant que cet idéal puisse être atteint, nous croyons que les deux parties séparées du peuple allemand devraient pouvoir multiplier entre elles les liens et les relations dans tous les domaines pratiques. Les transports, les postes, l'activité économique, les lettres, les sciences, les arts, les allées et venues des personnes, etc., feraient l'objet d'arrangements qui rapprocheraient les Allemands à l'intérieur et au profit de ce que j'appellerai la « chose allemande » qui leur est, après tout, commune, en dépit des différences des régimes et des conditions.

» Pour ce qui est de faire de l'Allemagne un territoire neutralisé, ce « dégagement » ou « désengagement » ne nous dit, en lui-même, rien qui vaille. Car, si le désarmement ne s'étendait pas à une zone qui approcherait l'Oural d'aussi près qu'elle approcherait l'Atlantique, comment la France serait-elle couverte ? Quoi donc, en cas de conflit, s'opposerait à ce que l'éventuel agresseur franchisse, d'un bond ou d'un vol, le glacis germanique non défendu ? Quelle bande étroite resterait entre la Meuse et l'Océan pour déployer et faire agir les moyens des Occidentaux ! Assurément, nous sommes partisans du contrôle et de la limitation de toutes les armes de guerre. Mais pour que ces dispositions apparemment humanitaires ne risquent pas de mener à notre disparition, il faut qu'elles s'appliquent à une aire assez profonde et assez large pour que la France en soit couverte et non point, au contraire, exposée. »

ALAIN LEVY
Castres

AU COURRIER DU Monde

Que faire de l'Afrique noire?

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article du *Monde* du 28 février « Que faire de l'Afrique noire ? »

Bravo au *Monde* pour accepter de faire paraître cet article qui « met les pieds dans le plat ».

Il suffit d'avoir vécu et travaillé quelques années en Afrique noire francophone pour se rendre compte de la véracité de ce que dit M. Chesnault. C'est un véritable gaspillage de nos deniers publics qui pourraient certainement être utilisés pour le quart-monde qui commence à notre porte à tous. Que retire-t-on de cette présence en Afrique noire ?

– Des voix à l'ONU, du moins à une certaine période où la France avait quelques problèmes ;

– Le développement ou le maintien de la francophonie. Mais notre langue mérite-t-elle un tel coût et une telle hypocrisie ? Les Allemands et les Japonais, pour ne parler que d'eux, ont des marchés importants dans ces pays sans pour cela utiliser leur langue nationale.

Notre commerce avec ces pays est en chute libre et les sociétés françaises s'en retirent peu à peu... après en avoir profité au maximum.

Les rapports de nos ambassadeurs sont-ils conformes à la réalité ? Rien de moins sûr ! Car on ne veut surtout pas se mettre à dos les roitelets africains. Et d'autre part les places sont bonnes en Afrique noire. J'en sais quelque chose pour l'avoir vécu durant dix ans.

M. Chesnault aurait pu dire beaucoup d'autres choses concernant l'Afrique :

– Que la France paye les fonctionnaires de certains pays régulièrement ou lorsque les finances sont à sec ;

– Que les anciens militaires ayant servi sous les drapeaux français touchent des pensions pratiquement *ad vitam aeternam* car les bénéficiaires ne décèdent jamais et les fausses pièces d'état civil sont monnaie courante ;

– Que le souhait de tout lycéen est d'obtenir une bourse du gouvernement français pour faire en France des études durant le maximum d'années, en espérant ne pas avoir à retourner dans son pays d'origine.

MARCEL CHAPELAND
Mâcon

Interruption volontaire de vieillesse

A partir d'un certain âge, il ne faudrait plus utiliser le terme de suicide mais celui d'interruption volontaire de vieillesse (IVV) comme on a remplacé le terme avortement par celui d'interruption volontaire de grossesse (IVG). Pourquoi une femme serait-elle légalement autorisée à entrer en clinique pour une IVG – qui est l'interruption d'une vie – et refuser à une personne âgée qui juge avoir terminé sa tâche en ce monde la même possibilité ? Le veuvage entraînant une solitude dramatique – même dans les résidences de luxe – tout être humain vieillissant devrait être reconnu libre de son destin et assisté en conséquence.

A quand les cliniques de la mort douce ? On admet les drogues qui apaisent la douleur, non celles qui coupent court à la dégradation du vieil âge. Les progrès de la médecine et de la pharmacie conduisent à une nouvelle éthique de la fin de vie. Certes, il faut à tout prix éviter les décès prématurés mais aussi les morts tardives. Quand inscrira-t-on dans la Déclaration des droits de l'homme celui de mettre un terme à son existence quand celle-ci est accomplie ?

P. GANDOLFO
Docteur en pharmacie, soixante-quatorze ans, maire, père et grand-père, Paris.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

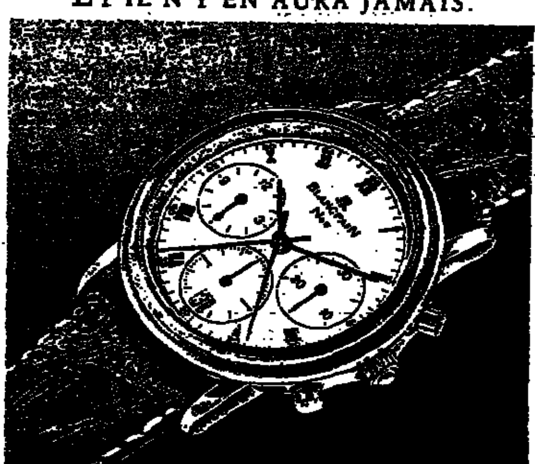
Administrateur général : Bernard Wouts

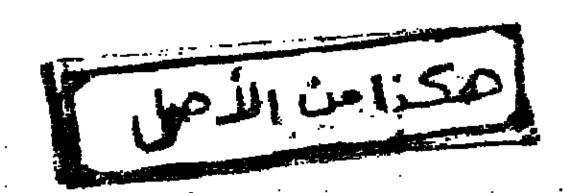
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR





ÉTRANGER

HAITI : une vingtaine de morts aprés la démission du général Avril

Vive tension et incertitude à Port-au-Prince

Quatre ans après la fuite de Jean-Claude Duvalier, la démission, samedi 10 mars, du général Prosper Avril ouvre un nouveau chapitre d'une très chahoteuse transition vers la démocratie. La population hésite entre la joie de s'être débarrassée d'un général qui avait fait l'unanimité contre lui, l'espoir d'avoir un gouvernement civil dès mardi, et la crainte de nouveaux soubresauts sanglants.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Une très vive tension continue de régner à Port-au-Prince, où vingt personnes au moins ont été tuées et plus d'une centaine blessées au cours du week-end par des militaires et des civils armés. Tard dans la nuit de dimanche à lundi, les coups de feu résonnaient dans *plusieurs quartiers de la capitale*, tandis que M. Max Bourjolly, le numéro deux du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), annonçait que les duvaliéristes s'apprêtaient à commettre des attentats contre des personnalités de l'opposition – dont le prêtre engagé, Jean-Bertrand Aristide – et des stations de radio.

De bonne source, on apprenait que les principaux barons duvaliéristes *s'étaient longuement réunis* avec des proches du général Avril dans le but de faire dérailler le processus de transition démocratique. Le général Hérard Abraham, commandant en chef de l'armée, qui a accepté d'assurer l'intérim du pouvoir jusqu'à mardi, parviendra-t-il à rétablir *« la paix et l'ordre »*, comme il s'y est engagé dans une brève déclaration lue samedi à la télévision nationale après l'annonce de la démission du général Avril ? Lors d'une conférence de presse dimanche, l'« Assemblée de concertation » qui regroupe douze des principaux partis de l'opposition, a déclaré qu'elle avait engagé des négociations avec le général *Abraham, considéré comme un* officier *« honnête et patriote »*. La passation des pouvoirs à un gouvernement civil et la sécurité de la population constituaient les principaux points à l'ordre du jour.

L'Assemblée de concertation a demandé à la population de rester mobilisée et a maintenu son mot d'ordre de grève générale à partir de lundi. Une grève qui, selon le père Adrien, un responsable du *mouvement, durera tant que le* général Avril n'aura pas quitté Haïti *« car il continue de représenter un danger pour le processus de démocratisation »*. Le général Avril s'est retranché samedi dans l'une de ses propriétés au-dessus de Port-au-Prince, sous la protection d'une centaine d'hommes armés. Un autre dirigeant de l'Assemblée a appelé le peuple à constituer des brigades de vigilance dans les quartiers.

Le choix du président du gouvernement civil de transition a donné lieu à de longues tractations qui ont abouti dimanche soir. Un blocage était survenu car le président de la Cour de cassation, Mᵉ Gilbert Austin, *un ancien ministre du* général Avril, qui avait rédigé les décrets imposant l'état de siège en janvier dernier, était récusé par l'opposition. Le vice-président de la Cour, Me Gabriel Volcy, choisi par l'Assemblée de concertation n'a pas voulu accepter le poste de président provisoire, *revenant* constitutionnellement à Mᵉ Austin, tant que celui-ci n'aurait pas démissionné. Finalement, les douze représentants de l'opposition ont proposé la présidence à la seule femme de la Cour de cassation, Mᵉ Erta Trouillot, qui a accepté. A moins d'un nouveau coup de théâtre, c'est cette jeune femme qui devrait assurer la magistrature suprême jusqu'à l'installation d'un président élu, au plus tard en février 1991.

« Déchoukeurs »

Le futur président provisoire sera entouré d'un Conseil d'Etat composé de onze membres choisis par les divers secteurs de la société haïtienne, des églises jusqu'à l'armée, en passant par les syndicats et les journalistes, et de sept repré*sentants départementaux*. Ce Conseil d'Etat, dont les membres ont été choisis, devra *« encadrer l'exécutif dont la tâche principale est d'expédier les affaires courantes et de veiller à la réalisation d'élections libres et démocratiques dans les meilleurs délais possibles »*.

Après une semaine de manifestations à travers le pays, parfois marquées par de violents affrontements avec l'armée, la population *a salué* avec joie la démission du général Avril. Samedi après-midi, sur l'avenue de Delmas, qui relie Port-au-Prince à la banlieue résidentielle de Pétionville, régnait *une ambiance de carnaval sur fond* de barricades. Des scènes d'allégresse rappelant le départ de Jean-Claude Duvalier. Par milliers, des jeunes et des badauds dansent et chantent en agitant des branchages. La circulation est impossible sur la large avenue, comme sur la plupart des artères de Port-au-Prince, tant les barrages de pneus enflammés, de pierres et de carcasses d'automobiles sont nombreux. A quelques kilomètres de là, dans le secteur de Canapé Vert, un groupe de *« déchoukeurs »* fête à sa manière la victoire du soulèvement populaire. Les déchoukeurs, ce sont les jeunes, issus des quartiers les plus pauvres, qui mettent à sac les maisons des proches des régimes duvaliéristes.

Samedi après-midi, à Martissant, une banlieue à la sortie sud de la capitale, un *« attaché »* – c'est le nom des indicateurs – a sauvagement tué sept jeunes avant d'être emmené en lieu sûr par une patrouille de la police. Un peu plus tard, des militaires de la garde présidentielle ont mitraillé au hasard les passants, rue des Casernes, dans le centre-ville. Bilan : au moins cinq morts et plusieurs blessés. Ces scènes de terreur ont incité la grande majorité des habitants de Port-au-Prince à ne pas quitter leur domicile ces derniers jours. Toutes les activités sont paralysées et dans *un communiqué publié samedi*, les associations patronales, industrielles et commerciales ont appelé leurs membres à suivre le mot d'ordre de grève.

JEAN-MICHEL CAROIT

Un court intérim ?

Les deux généraux qui viennent de se succéder au pouvoir ont en commun d'avoir appartenu à la même promotion de l'académie militaire de Port-au-Prince dont ils sont tous deux sortis en 1961 avec le grade de sous-lieutenant.

Le général Prosper Avril, qui a démissionné samedi 10 mars, *était président du gouvernement* militaire haïtien depuis le coup d'Etat du 17 septembre 1988. Né le 12 décembre 1937 dans une famille pauvre, il effectue toute sa carrière militaire à la garde présidentielle et participe en 1963-1964 à la répression du mouvement de guérilla contre la dictature *Duvalier, « Jeune Haïti »*.

A la fin des années 60, le président François Duvalier (« Papa Doc »), *qui l'appelait « l'intelligent Avril »*, le nomme chef des gardes du corps de son fils Jean-Claude. Ce dernier, devenu « président à vie », à la mort du père en 1971, le charge des achats d'armement et de matériel militaire. Tombé en disgrâce en 1984, le colonel Avril revient sur le devant de la scène peu de temps avant la chute de « Baby Doc » dont il organise la fuite en France, en février 1986. Figure-clef de la junte qui succède à *Jean-Claude Duvalier*, il est nommé responsable de la garde présidentielle par le nouveau président, le général Henri Namphy. Il est promu général en juin 1988, lorsque le général Namphy reprend le pouvoir moins de cinq mois après l'élection controversée d'un civil, M. Leslie Manigat.

Le général Hérard Abraham, nouveau président militaire chargé d'une transition de quelques jours, est un officier de carrière *moins rompu aux intrigues de* palais que son prédécesseur. Il est considéré comme un des éléments modérés de l'armée haïtienne au sein de laquelle il jouit d'un respect certain. Né le 28 juillet 1940, issu d'une modeste famille de commerçants, il devient directeur de l'académie militaire, en 1983.

A la chute de Jean-Claude Duvalier, il est successivement secrétaire d'Etat à l'intérieur et à la défense nationale, puis ministre de l'information avant de devenir chef de la diplomatie, en janvier 1987. Il quitte cette fonction, en février 1988, lors de l'accession au pouvoir de M. Manigat, pour la reprendre au départ de ce dernier, en juin de la même année. Il *deviendra commandant par intérim* de l'armée, avec le grade de major-général, le 17 septembre 1988, lors du coup d'état fomenté par la base de l'armée qui renverse le général Namphy et porte au pouvoir le général Avril. – *(AFP.)*

COLOMBIE : en marge des élections législatives et municipales

Les libéraux au pouvoir choisissent M. Gaviria pour briguer la succession du président Barco

Les électeurs colombiens étaient appelés à élire, dimanche 11 mars, leurs représentants au Sénat et à la Chambre des députés ainsi que les conseillers municipaux et de département. Ce scrutin constituait aussi une sorte de « primaire » pour le parti libéral, au pouvoir, qui devait choisir entre six personnalités son candidat à l'élection présidentielle du 27 mai. Tous les sondages donnent les libéraux largement gagnants face à l'opposition des conservateurs.

La victoire du jeune économiste Cesar Gaviria, quarante-trois ans, ancien ministre des finances et de l'intérieur du président Virgilio Barco, dans ces « primaires » du parti libéral, a laissé au second plan tous les autres résultats, encore partiels, des élections législatives et municipales qui se sont déroulées dimanche en Colombie.

Avec 58 % des suffrages libéraux exprimés, M. Gaviria distance largement les cinq autres prétendants. Il possédait un atout majeur, celui d'avoir succédé au leader charismatique du parti, Luis Carlos Galan, assassiné le 18 août dernier *par la mafia des trafiquants de* cocaïne, et il fait figure aujourd'hui de grand favori face à son adversaire social-conservateur Rodrigo Lloreda désigné, lui, depuis plus de deux mois.

La mairie de Bogota semble acquise à M. Juan Martin Caicedo Ferrer, candidat d'un parti libéral qui devrait aussi conserver un net avantage au Sénat et à la Chambre des députés sur son traditionnel rival conservateur. Ces deux principales formations du pays devraient obtenir une fois encore plus de 90 % des sièges à pourvoir dans les deux chambres.

La coalition des partis de gauche, l'Union patriotique, et l'ancien mouvement de guérilla M-19, récemment converti en formation politique, se partageront les suffrages restants. Dans la capitale, le chef du M-19, M. Carlos Pizarro, aurait toutefois obtenu près de 8 % des voix. Alors que le gouvernement craignait divers troubles et incidents, cette journée électorale s'est passée dans une ambiance de carnaval mais dans le calme. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

CHILI : le départ du général Pinochet

Passation de pouvoirs mouvementée à Santiago

La passation de pouvoirs entre le général Pinochet et M. Patricio Aylwin a été marquée, dimanche 11 mars, par de nombreuses manifestations qui se sont terminées à Santiago-du-Chili par de violents affrontements avec les forces de l'ordre.

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

Le général Pinochet a raté sa sortie. A peine était-il arrivé devant le siège du Congrès, à Valparaiso, que les huées commencèrent à fuser de la foule massée sur les trottoirs. *« Assassin »*, lançaient des militants démocrates-chrétiens et des partis de gauche, ravis de pouvoir exprimer en toute liberté leur hostilité à celui qui n'était plus que pour quelques minutes le chef de l'Etat. Au plus fort du tumulte, quelques tomates tombèrent sur la voiture présidentielle.

Le visage blême, le général fit son entrée dans le salon officiel, où l'attendaient les parlementaires des deux chambres, ainsi que les invités nationaux et étrangers venus assister à l'historique passation des pouvoirs. L'accueil n'y fut guère chaleureux. Quelques députés avaient épinglé au revers de leur veston la photographie de victimes de la dictature. Et aux partisans du général qui scandaient son nom, certains invités répondirent par des cris hostiles.

Le président du Sénat, le démocrate-chrétien Gabriel Valdès, élu quelques heures plus tôt, ramena le calme. *Les règles du protocole voulaient* donc que le général Pinochet prît place au côté de cet homme qu'il fit emprisonner en 1983. M. Valdès avait appelé avec succès ses concitoyens à protester contre le régime. Les *« protestas »* marquèrent la fin du régime militaire.

Après lecture du résultat de l'élection présidentielle, M. Patricio Aylwin pénétra à son tour dans la salle, sous un tonnerre d'applau*dissements. Sobre et rapide*, la transmission des pouvoirs se conclut par une poignée de mains entre l'ancien chef de l'Etat et son successeur. Puis les nouveaux *ministres prêtèrent serment*. Deux d'entre eux, les socialistes German Correa et Ricardo Lagos, partagent avec le président de la Chambre haute le privilège d'avoir été embastillés pour leurs convictions politiques.

Il était 13 heures 30 : le régime militaire avait vécu. Le général Pinochet n'est plus que commandant en chef de l'armée de terre puisque la Constitution le lui permet et qu'il le désire. C'est à ce titre qu'il présentera son salut au président de la République, une heure plus tard, en compagnie des chefs des autres armes.

« Il est tombé »

Cette folle journée avait commencé, le matin, par l'élection du bureau des deux Chambres. L'accord conclu il y a quelques jours entre la majorité présidentielle et l'une des deux formations de droite présente au Congrès, l'Union démocratique indépendante (UDI), fonctionna à merveille. Tandis que les sénateurs élisaient M. Valdès, les députés se donnaient un président socialiste, M. José Antonio Viera-Gallo. A titre de compensation pour son vote, décisif, en faveur de M. Valdès, l'UDI obtiendra prochainement de ses alliés d'un jour la présidence de plusieurs commissions parlementaires.

L'ancien chef de l'Etat voulait exiler le pouvoir législatif à distance de l'exécutif. A cette fin, il lui fit bâtir le nouveau siège ultramoderne de Valparaiso, à 100kilomètres au nord-ouest de la capitale. Mais, le Chili souffrant d'une centralisation excessive, cet éloignement est jugé aujourd'hui avec moins de sévérité : le Congrès s'est très probablement installé à Valparaiso pour y rester.

M. Aylwin, lui, ne s'y attarda *pas. Tout à sa hâte de prendre pos*session du palais présidentiel de la Moneda, il rentra au plus vite à Santiago. Des centaines de milliers de personnes, réunies sur l'interminable avenue de l'Alameda, lui réservèrent un accueil triomphal. *« Il* [Pinochet] *est tombé »*, criaient, ivres de joie, les partisans du nouveau gouvernement.

Une fois maître des lieux, « Don Patricio », comme l'appellent affectueusement ses compatriotes, s'adressa à la foule d'un balcon du *palais, développant* un thème *qui* lui tient particulièrement à cœur : *«Le pays se réconcilie dans la liberté retrouvée*, s'exclama-t-il. *Nous voulons un Chili pour tous les Chiliens. »* Quelques minutes plus tard, une délégation du parti socialiste, à laquelle se joignit le secrétaire général du PC, M. Volodia Teitelboim, déposa une gerbe d'œillets rouges, en souvenir de Salvador Allende, près de la porte principale de la Moneda. Le chef du gouvernement de l'Unité populaire y trouva la mort le 11 septembre 1973, jour où les forces armées s'emparèrent du pouvoir. Très tôt le matin, les socialistes avaient rendu un premier hommage à leur ancien leader en se rendant sur sa tombe, à Vina-del Mar.

Le président Aylwin reçut ensuite les délégations de tous les partis politiques. Mais au même moment, la fête tournait, une fois de plus, à l'émeute. Des groupes de jeunes gens trop enthousiastes et souvent pris de boisson, forcèrent les barrages de police. Les carabiniers faisant preuve, de leur côté, d'une violence apparemment injustifiée, le centre-ville se transforma bientôt en un champ de bataille. Les jets de pierres des manifestants répondaient aux tirs de gaz lacrymogènes et aux canons à eau des forces de l'ordre qui ne restèrent maîtres du terrain que tard dans la soirée.

M. Aylwin termina la journée à l'opéra en compagnie des délégations étrangères. A l'exception des présidents brésilien, argentin et uruguayen, les chefs d'État latino-américains boudèrent la cérémonie *officielle pour ne pas avoir à saluer* le général Pinochet, et n'arrivèrent à Santiago qu'après la passation des pouvoirs.

GILLES BAUDIN

Le nouveau gouvernement

Le cabinet du nouveau président, M. Patricio Aylwin, qui a prêté serment dimanche 11 mars à Valparaiso, comprend dix démocrates-chrétiens, six socialistes, deux radicaux, un social-démocrate, un membre de l'Alliance du centre et un indépendant :

Affaires étrangères : M. Enrique Silva Cimma (radical) ; *Agriculture* : M. Juan Agustin Figueroa (radical) ; *Intérieur* : M. Enrique Krauss (démocrate-chrétien) ; *Justice* : M. Francisco Cumplido (démocrate-chrétien) ; *Défense* : M. Patricio Rojas (démocrate-chrétien) ; *Finances* : M. Alejandro Foxley (démocrate-chrétien) ; *Travail* : M. René Cortazar (démocrate-chrétien) ; *Santé* : M. Jorge Jimenez (démocrate-chrétien) ; *Mines* : M. Juan Hamilton (démocrate-chrétien) ; *Planification nationale* : M. Sergio Molina (démocrate-chrétien) ; *Secrétariat de la présidence* : M. Edgardo Boeninger (démocrate-chrétien) ; *Secrétariat général du gouvernement* : M. Enrique Correa (socialiste) ; *Economie* : M. Carlos Ominami (socialiste) ; *Education* : M. Ricardo Lagos (socialiste) ; *Transports* : M. German Correa (socialiste) ; *Biens nationaux* : M. Luis Alvarado (socialiste) ; *Energie* : M. Jaime Toha (socialiste) ; *Travaux publics* : M. Carlos Hurtado (Alliance du centre) ; *Développement de la production* : M. René Abeliuk (social-démocrate) ; *Logement* : M. Alberto Etchegaray (indépendant).

□ **NICARAGUA : le Parlement a voté une loi d'amnistie.** – L'Assemblée nationale nicaraguayenne, toujours dominée par les sandinistes, a adopté, samedi 10 mars, une loi accordant l'amnistie aux fonctionnaires qui se seraient rendus coupables de délits politiques, de corruption ou de détournement de fonds pendant les dix ans du régime sandiniste. Cela, semble-t-il, pour prévenir une éventuelle « chasse aux sorcières » de la part du prochain gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

La proclamation de l'indépendance en Lituanie

Les réactions de M. Gorbatchev

Suite de la première page

A l'heure, dimanche soir, où le Soviet suprême de la République soviétique de Lituanie n'était pas encore devenu le Conseil suprême de la République de Lituanie, le grand journal télévisé diffusé dans toute l'URSS, « Vremia », donnait ainsi tranquillement l'ordre du jour des débats de Vilnius.

Cela venait après les nouvelles du comité central. C'était traité comme une information d'importance moyenne, mais il n'était pas laissé le moindre doute sur ce qui se passait. On entendait que le projet de texte soumis aux députés lituaniens stipulait – c'est ce qui a été adopté – que *« le territoire de la Lituanie constitue une entité indivisible, sur laquelle ne s'applique la Constitution d'aucun autre Etat »*. On apprenait que c'était M. Lands Berguis, président du puissant Front populaire, le Sajudis, sorti grand vainqueur des élections du 4 mars, qui avait été élu président du Parlement, et donc de la République.

Quatre-vingt-onze voix s'étaient portées sur son nom, contre seulement trente-huit pour M. Brazauskas, secrétaire général du Parti communiste lituanien, et président sortant qui avait pourtant, en décembre dernier, rompu avec le Parti soviétique et proclamé son soutien à l'indépendance. Pour la première fois dans l'histoire de l'URSS, le plus haut dignitaire d'une des quinze Républiques constituantes n'était pas un communiste. Tout était dit. Il n'y avait plus qu'à attendre la suite des débats et des votes, que la télévision lituanienne retransmettait en direct. Mais tout était, en fait, dit depuis dix-huit mois, et M. Gorbatchev savait parfaitement ce qu'il allait faire ce lundi.

Il allait faire ce à quoi il prépare publiquement l'URSS et les Lituaniens depuis son voyage de la mi-janvier à Vilnius. Il va dire que la Constitution prévoit effectivement le droit des Républiques à se retirer de l'URSS, que la décision du Parlement litanien n'est, de ce point de vue, pas contestable, mais que, aucune loi ne fixant jusqu'à aujourd'hui les modalités d'une sécession, il faut, pour qu'elle devienne réalité, avoir au préalable comblé cette lacune de la législation.

Autrement dit, constitutionnellement valide, la déclaration d'indépendance lituanienne ne peut être appliquée en dehors du cadre des lois à venir et en dehors, aussi, de la conclusion d'accords bilatéraux sur les conditions économiques et financières de la séparation. C'est de cette manière que M. Gorbatchev veut gagner du temps, afin de ne pas être placé devant une décision unilatérale et, surtout, de parvenir à la définition de relations économiques privilégiées qui deviendraient l'une des formes de cette *« différenciation des liens fédéraux »* dans laquelle il voit l'avenir de l'URSS.

Gagner du temps

Capital pour les Lituaniens, le fait qu'il ne s'agirait plus, en l'occurrence, de liens fédéraux mais de rapports entre Etats indépendants n'est à ses yeux qu'un problème secondaire, car son ambition n'est pas de maintenir l'URSS actuelle mais d'empêcher que son inévitable évolution n'accroisse encore ses problèmes. Toutes les Républiques n'auront pas demain les mêmes rapports avec ce que sera devenue la fédération. Certaines (les trois Républiques baltes en tout cas) n'en feront plus partie du tout, mais ce qui est capital pour M. Gorbatchev est que la crise économique de l'ensemble soviétique n'en sorte pas plus inextricable encore et que ne s'ouvre pas un processus de désagrégation pur et simple.

Il faut – il faudrait... – que la loi, la Constitution et les engagements bilatéraux prévalent pour que l'URSS puisse se transformer en un Commonwealth à géométrie variable. C'est en ce sens que la conclusion d'un divorce à l'amiable avec la Lituanie serait fondamentale pour l'URSS, M. Gorbatchev et sa politique, et c'est la raison pour laquelle celui-ci est prêt aussi à une épreuve de force.

Profitant de la réunion du Congrès, l'instance plénière du Parlement fédéral, qui était convoqué, lundi, en séance extraordinaire pour introduire dans la Constitution le régime présidentiel et en retirer le rôle dirigeant du parti, M. Gorbatchev devait donc faire proposer un texte suspendant – sans la remettre en question – la décision lituanienne.

La bataille s'annonçait d'autant plus rude qu'elle recoupe toutes celles qui étaient déjà prévues sur la définition exacte du futur régime présidentiel et le mode d'élection du président qui, cette fois-ci encore, devrait être désigné par les 2 250 députés du Congrès. Accessoirement, la présentation de cette motion par M. Gorbatchev risque de mettre dans l'embarras plusieurs députés russes radicaux, pris entre leur sympathie pour la cause balte et l'appui populaire que devrait rencontrer, en Russie, l'attitude de M. Gorbatchev.

Car si le départ des pays baltes est généralement accepté et même considéré comme acquis par l'opinion russe, l'idée qu'ils pourraient simplement claquer la porte passe difficilement. Toute la semaine dernière, on a lu dans la presse centrale que *« si »* la Lituanie décidait de partir elle devrait des compensations financières à l'URSS. Les Lituaniens se sont indignés que l'occupant puisse vouloir réclamer des réparations à l'occupé, mais cela a semblé normal en Russie.

Si M. Gorbatchev ne change pas ses plans et fait bien présenter par la commission *ad hoc* qu'il a fait constituer lundi matin la motion qu'il a en tête, elle devrait donc être adoptée. Et là, il y a deux cas de figure possibles.

Dans le premier, les Lituaniens protestent mais ne font pas de pas supplémentaires. Ils s'estiment déjà dehors, l'Union les considère comme étant encore dedans, et s'instaure une ambiguïté profitable à tous, puisque la Lituanie a l'indépendance et M. Gorbatchev le temps qu'il demande pour la négociation.

Dans le second cas, Vilnius enfonce le clou, prend de nouvelles mesures unilatérales, et là, Moscou – c'est prévu – rétorque en mettant en place un blocus économique de la République. Dépourvue de devises, fraîchement observée par les chancelleries occidentales, peu populaire dans la Pologne mitoyenne, où on la trouve un peu trop radicale et totalement dépendante de l'URSS pour son approvisionnement en pétrole et en matières premières, la Lituanie accuse alors le coup.

Dangereux pour elle, l'engrenage le serait cependant aussi pour M. Gorbatchev, car d'autres Républiques, dans ces conditions, pourraient vite se solidariser avec la Lituanie. On danse au bord d'une crise majeure, mais il a fallu attendre, dimanche soir, que la faucille, le marteau et l'étoile rouge tombent du fronton de leur Parlement pour que les Lituaniens commencent à descendre dans la rue – et en petit nombre seulement.

C'est à la télévision, en famille, qu'on a entendu voter le changement de nom de la République, le rétablissement de ses couleurs – vert, jaune, rouge, avec un chevalier sur monture blanche, – et enfin la restauration de la *« souveraineté perdue en 1940 par l'intervention d'une force étrangère »*. Adopté par 124 voix sur 133, ce texte se contente en fait de nier la parenthèse soviétique, comme hors du droit international, en déclarant que *« l'acte d'indépendance du 16 février 1918 et la résolution instaurant l'Etat de la Lituanie indépendante (...) conservent leur pleine vigueur »*. *« La Constitution d'aucun autre Etat ne s'appliquant sur son territoire »*, la Lituanie a réactivé sa propre Constitution de 1938, dont l'application a été aussi suspendue par l'adoption d'une *« loi fondamentale provisoire »* qui restera en vigueur le temps que soient adoptés les amendements nécessaires. Parallèlement, le KGB, la milice et toutes les autres institutions de la République passent immédiatement sous l'autorité de Mme Kasimira Prunskenie, membre du Sajudis et nouveau premier ministre lituanien.

On ferait difficilement plus net et il est pourtant dit que le parlement de la nouvelle République *« se propose de mettre en œuvre la pleine souveraineté de l'Etat »* – ce qui implique que ce n'est pas automatique – et l'ouverture de pourparlers avec l'URSS a été explicitement prévue à propos des établissements à caractère militaire et des infrastructures communes (chemins de fer, gazoduc, etc.)

Si haut que soit placée la barre, l'affrontement n'est ainsi pas certain mais seulement possible. S'il était évité, alors l'indépendance lituanienne ne serait plus qu'une conséquence logique et prévisible de la démocratisation de l'URSS – et au premier chef de l'instauration d'élections libres grâce auxquelles le Sajudis a conquis sa majorité parlementaire.

La transformation du parti

La liberté des hommes implique celle des peuples et M. Gorbatchev tirait dimanche, devant le plénum du comité central une autre conséquence logique de l'instauration en URSS de vraies élections en redéfinissant *« la place, les fonctions et les moyens* (d'action politique) *du parti communiste »*. *« La lutte pour la direction politique dans le cadre des procédures démocratiques et des campagnes électorales*, a-t-il notamment dit, *constituera désormais l'une des fonctions les plus importantes »* du PCUS dont le *« rôle d'avant-garde »* devra, de *« déclaration formelle »*, *« devenir réalité »*.

Traduction : l'influence du parti et son éventuelle majorité parlementaire ne dépendront plus désormais que de son prestige et de ses capacités électorales puisque le parlement va le priver de son *« rôle dirigeant »* et instaurer des *« possibilités égales »* pour toutes les forces politiques. En Lituanie, cela a déjà signifié l'indépendance. En Russie ou ailleurs cela peut signifier très vite la constitution de gouvernements non communistes ou communistes contestataires.

Désormais imminent, ce changement est radical et si M. Gorbatchev s'oppose à l'abandon du qualificatif de « communiste », il officialise, ce faisant, un débat montant et qualifie le PCUS de *« parti de choix socialiste »*. Prêt au dialogue avec toutes les forces de *« paix et de progrès social »*, ce parti, a encore explique M. Gorbatchev, doit s'imposer de *« profondes transformations de sa vie interne »* en garantissant *« l'autonomie »* de ses organisations de base, le *« pluralisme d'opinions »* et le *« respect, lié à la nécessaire discipline, des intérêts de la minorité »*.

Autrement dit, tendances reconnues il y aura. C'est bel et bien l'adieu au Léninisme post-révolutionnaire et dans la foulée, le tout puissant bureau politique sera remplacé par un *« présidium du Comité central »* suffisamment large pour ne faire d'ombre ni au président de l'URSS ni même au futur *« président du Parti »*.

Dimanche soir, le Comité central a suspendu ses délibérations pour la durée de la session extraordinaire du parlement qui pourrait se prolonger, compte tenu de l'affaire Lituanienne, jusqu'à mercredi ou même jeudi. Déjà le parlement est infiniment plus important que le Comité central et ce sera encore plus vrai quand les députés auront modifié la constitution et qu'auront été adoptés les nouveaux statuts du Parti lors de son congrès convoqué pour le 2 juillet prochain.

Elus par la base, 4 700 délégués y prendront part – soit un pour 4 000 membres du Parti.

BERNARD GUETTA

M. Landsberguis musicologue et président

M. Vytautas Landsberguis, cinquante-huit ans, qui vient d'être élu dimanche à la tête du Soviet suprême de Lituanie, était déjà le président du mouvement indépendantiste Sajudis depuis sa création en 1988. Il remplace au poste de président du Soviet suprême le premier secrétaire du PC lituanien, M. Algirdas Brazauskas, lui-même « indépendantiste », qui avait mené les dernières conversations avec

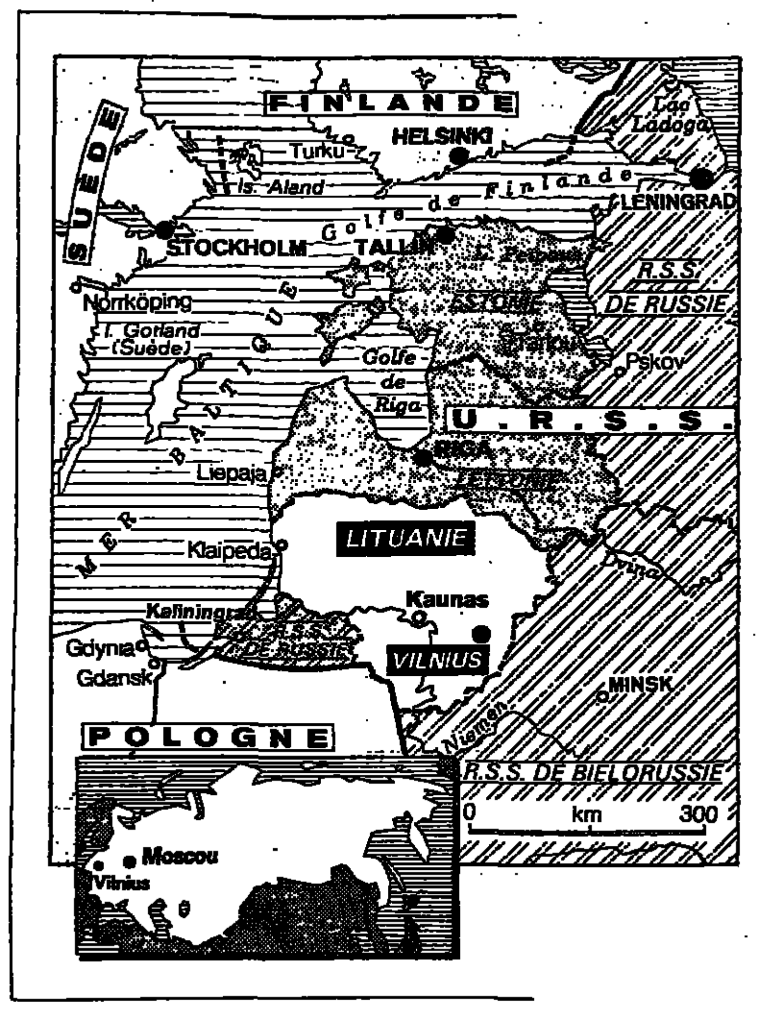


M. Gorbatchev (*le Monde* du 9 mars) et sur lequel il l'a emporté par 91 voix contre 38.

Bien que M. Landsberguis ne se soit jamais caractérisé comme un homme de médias, limitant ses apparitions publiques et évitant les caméras, il est aujourd'hui considéré comme la première autorité intellectuelle de la république, où sa popularité est immense. Il n'est pas rare que les habitants de Vilnius l'arrêtent dans la rue pour le saluer et l'interroger.

Petites lunettes rondes et barbichette brune, ce professeur de musicologie au conservatoire de Vilnius a imprimé sa marque de légaliste convaincu au Sajudis, dont il a été élu président quinze jours après la création du mouvement en octobre 1988. Dissimulant son humour sous une apparente froideur, il est souvent consulté par les dirigeants des mouvements indépendantistes des deux autres républiques baltes, la Lettonie et l'Estonie.

Député soviétique, M. Landsberguis n'est pas membre du Parti communiste. Son activité à la tête du Sajudis n'étant pas considérée comme officielle, il a exercé son métier de musicologue jusqu'à son élection dimanche à la tête du Soviet suprême.



Avec 65 200 km², la Lituanie est la plus grande des trois Républiques baltes. Sa population est de 3,7 millions d'habitants, dont 80 % de Lituaniens, 8,9 % de Russes, 7,3 % de Polonais, 1,7 % de Biélorusses. La capitale, Vilnius, compte 579 000 habitants. Environ 2,5 millions de Lituaniens sont catholiques. Depuis janvier 1989, le lituanien est la langue officielle.

A partir du treizième siècle, les Slaves, les Germains et les Suédois se disputent en permanence les pays Baltes ; à la fin du dix-huitième, ils passent sous contrôle de la Russie. Celle-ci, le 24 décembre 1918, reconnaît l'indépendance de la Lituanie, qui l'avait proclamée le 16 février de la même année. Après des occupations successives à la faveur de la guerre civile en Russie, des mouvements séparatistes fortement soutenus par Berlin contraignent Moscou à reconnaître à nouveau l'indépendance des pays baltes en 1920. L'année suivante, les grandes puissances les reconnaissent et ils sont admis à la SDN.

Le protocole secret complétant le pacte germano-soviétique du 23 août 1939 place la Lettonie et l'Estonie dans la « zone d'influence » de l'URSS, et la Lituanie dans celle de l'Allemagne. Le 28 septembre 1939, un protocole rectificatif attribue à la Russie la Lituanie, sans le territoire de Memel, récupéré par le Reich cinq mois plus tôt, et une mince bande de territoire au sud-ouest. En octobre 1939, à la faveur du déclenchement de la guerre, Staline impose aux trois pays baltes des traités de non-agression prévoyant la cession des bases navales et terrestres. Le 14 juin 1940, il envoie aux trois gouvernements des ultimatums exigeant leur démission et l'entrée des troupes soviétiques. Celle-ci a lieu le lendemain. De nouveaux gouvernements sont installés, des élections sous contrôle mettent en place des diètes qui demandent leur incorporation dans l'Union soviétique.

En 1941, l'ensemble des pays baltes est occupé par les Allemands. Le reflux des armées du Reich, en 1944, entraîne le retour dans le giron soviétique. Les pays occidentaux n'ont jamais formellement reconnu leur annexion.

Tout en invitant Moscou à respecter « la volonté des citoyens »

Washington reste prudent

WASHINGTON

de notre correspondant

Garder le silence devenait impossible : après avoir maintenu pendant plusieurs mois un profil aussi bas que possible sur la question de l'indépendance lituanienne, les Etats-Unis, pressés par l'événement, sont sortis de leur réserve. Quelques heures après le vote du Parlement lituanien, la Maison Blanche a publié, dimanche 12 mars, un communiqué appelant Moscou à *« respecter la volonté des citoyens de Lituanie »* et à engager – avec les autorités de Vilnius – *« des négociations immédiates et constructives »*.

« Nous espérons que toutes les parties continueront à éviter tout recours, ou toute incitation à la violence », ajoute la déclaration américaine. Les Etats-Unis souhaitent aussi que le gouvernement de Lituanie *« tienne compte des droits des minorités »*, indique encore le communiqué, dans une allusion aux populations russe et polonaise présentes dans le pays. La déclaration, – qui ne fait aucune référence aux menaces de nature économique formulées par Moscou – constitue en fait le minimum de ce que Washington pouvait décemment faire à l'égard d'un pays dont les Etats-Unis n'ont jamais reconnu l'annexion par l'URSS et d'où sont originaires un nombre non négligeable de citoyens américains. Elle est tout de même de nature à rassurer les « Lituano-Américains » et les Lituaniens qui s'inquiétaient de l'attitude de Washington, souvent jugée pusillanime. M. Vytautas Landsbergis, qui vient d'être élu président de la Lituanie, se désolant des *« hésitations »* de la Maison Blanche, avait récemment invité M. Bush à *« surmonter sa crainte d'offenser M. Gorbatchev »*.

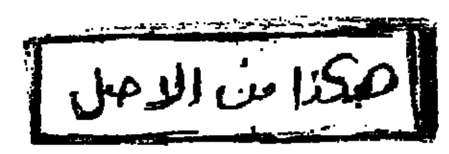
C'est bien là en effet que se situait le problème : l'administration Bush ne souhaite désormais rien faire qui puisse ajouter aux difficultés du numéro un soviétique. Après avoir fait preuve d'une très grande indulgence à propos de la manière dont le Kremlin a réprimé les velléités d'indépendance de l'Azerbaïdjan, Washington avait adopté le même profil bas dans le cas de la Lituanie, pourtant très différent. Au point que cette année, et pour la première fois, la Maison Blanche s'était abstenue de formuler son appel traditionnel à l'indépendance de la Lituanie, comme elle le faisait régulièrement à l'occasion de la fête « nationale ».

Les intéressés ayant pris eux-mêmes les choses en main, maintenir une telle attitude n'avait plus de sens. Mais l'intention de Washington reste de toute évidence d'éviter d'embarrasser M. Gorbatchev en exprimant une trop voyante satisfaction pour une nouvelle victoire de la démocratie. C'était vrai quand ces victoires étaient remportées à Varsovie, Budapest ou Berlin-Est. Ce l'est d'autant plus dès lors qu'elles gagnent les confins de l'empire soviétique lui-même.

JAN KRAUZE

□ **IRLANDE DU NORD : assassinat d'un catholique.** – Un catholique d'une trentaine d'années a été tué, dimanche 11 mars, par deux hommes masqués dans les quartiers ouest de Belfast. L'assassinat n'a pas été revendiqué mais un porte-parole de la police a jugé qu'il portait *« les signes manifestes d'un attentat inspiré par le sectarisme »* et a semblé ainsi en rejeter la responsabilité sur les forces paramilitaires protestantes. Depuis le début de l'année, la violence politique a fait onze morts en Irlande du Nord. – *(Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : décès de Michael Stewart, ancien secrétaire au Foreign Office.** – Lord Stewart of Fulham, ancien secrétaire (travailliste) au Foreign Office, est décédé samedi 10 mars à l'hôpital de Charing-Cross à Londres. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Après avoir occupé, sous le nom de Michael Stewart, diverses fonctions ministérielles dans les gouvernements travaillistes de l'après-guerre, il était devenu secrétaire au Foreign Office en 1965, dans le cabinet de M. Harold Wilson. Il en était resté membre jusqu'à la défaite électorale du Labour en 1970 et était entré à la Chambre des lords en 1979. – *(AFP.)*



EUROPE

La campagne électorale en RDA

M. Lothar de Maizière, chef de la CDU de l'Est, préfère les salles des fêtes de village aux grands meetings avec M. Kohl

Lors de sa tournée électorale, dimanche 11 mars, dans le nord de la RDA, M. Lothar de Maizière, leader de la CDU est-allemande, n'a pas caché ses désaccords avec le chancelier Helmut Kohl sur le processus de réunification de l'Allemagne. Il a notamment déclaré « ne pas comprendre » la discussion actuelle sur les frontières avec la Pologne.

BINZ (île de Rügen)

de notre envoyé spécial

Difficile de mettre vraiment un visage sur Lothar de Maizière. Au sein de l'Alliance constituée pour les besoins de l'élection du 18 mars par les trois partis conservateurs de la RDA, ce descendant de huguenots n'a jamais cédé à la facilité de l'heure. Cela lui a souvent valu de passer pour un rabat-joie, notamment lors des négociations avec le chancelier Kohl sur la création d'un front conservateur. Nommé presque par hasard en novembre dernier à la tête d'un Parti chrétien-démocrate de l'Est très déconsidéré par quarante ans de collaboration avec les communistes, M. de Maizière souhaite bien sortir dimanche prochain des élections comme l'un des hommes de la situation.

Présent lors des grands meetings de l'Alliance aux côtés du chancelier Kohl, M. de Maizière a préféré pour le reste de sa campagne électorale aller à la rencontre des gens dans les églises et les entreprises. S'il s'est peu à peu habitué lui aussi à manier quelques formules chocs contre les *« socialistes »*, ce n'est pas vraiment son style. M. de Maizière n'est jamais autant à l'aise que comme ce dimanche 10 mars dans une arrière-salle de café à Bergen, (île de Rügen) à l'extrême nord de la RDA, face à une poignée de responsables locaux de l'Alliance. Là, il peut dire ce qu'il pense, sans trop prendre garde.

Pour sa venue à Rügen, Lothar de Maizière avait réservé la grande salle des fêtes de la Maison thermale de Binz, une grosse bourgade de sept à huit mille habitants, qui espère bien redevenir le centre touristique attractif qu'elle était avant la guerre . Pour le moment, on nage seulement dans l'espoir. Une vingtaine de personnes ont déposé des demandes pour ouvrir un commerce ou un petit hôtel, en prévision de la prochaine saison touristique, mais rien n'a encore vraiment bougé et les demandes attendent dans les tiroirs.

Depuis le mois de janvier, les problèmes de la petite ville font l'objet des discussions de la table ronde locale qui réunit les représentants des nouveaux et des anciens partis. Mais l'administration et les organismes dont dépend la vie de Binz restent pour le moment encore entre les mains du Parti communiste, rebaptisé Parti du socialisme démocratique (PDS), qui reste bien implanté et dispose de loin de la meilleure infrastructure pour la campagne. Les militants locaux des partis de droite se plaignent de ne pouvoir rivaliser à chances égales, de voir leurs affiches recouvertes aussitôt que posées, et accusent les stations de radio et de télévision locales de pratiquer à nouveau une politique d'information à sens unique.

Le PC est toujours bien là...

La surenchère entre les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates de RFA à propos de l'unification a fini par provoquer la crainte des conséquences sociales, que les ex-communistes ont su exploiter. Pris à contrepied, les dirigeants conservateurs dénoncent une campagne destinée à terroriser les gens. Ils sont néanmoins sur la défensive.

Cinq cents personnes ont envahi la salle des fêtes de Binz pour venir écouter M. de Maizière et l'ancien ministre des finances du Sénat de Berlin-Ouest, M. Pieroth, chantre du libéralisme économique. Au premier rang, figure le descendant d'une des grandes familles locales, Franz Zu Putbus, dont la famille avait fui l'avancée des Russes en 1945 en abandonnant tout et qui est là pour donner de l'aide.

Les biens des anciens propriétaires

Dans toutes les campagnes de RDA, la rumeur veut que les anciens propriétaires reviennent aujourd'hui pour voir ce que sont devenus leurs biens. Les exploitants actuels redoutent de perdre à leur tour leurs droits. S'élevant contre ces bruits, le candidat local de la CDU à la députation, un pasteur, prend à témoin Franz Zu Putbus qui, affirme-t-il, *« reconnaît la réforme agraire et dont la présence est là pour montrer qu'il ne faut pas s'inquiéter »*.

M. de Maizière continue à défendre l'unification des deux Allemagne, le plus rapidement possible : *« Nous n'avons pas la force ni le temps de nous en sortir seuls »*, affirme-t-il. Mais il estime que la CDU est bien consciente des problèmes sociaux à régler, qu'il y a en RDA des acquis qu'il vaut la peine de garder. *« Nous ferons en sorte que personne ne tombe sous les roues du train »*, dit-il en réponse à Willy Brandt. *« Chacun devra pouvoir dire que l'unification lui a apporté à lui et à sa famille une amélioration. C'est notre objectif »*, conclut-il sous les applaudissements.

A Bergen, devant les notables locaux de l'Alliance, Lothar de Maizière est encore plus net : *« L'unification*, dit-il, *ne se fera pas sans négociations. Personne ne peut donner de limite de temps, moi je ne m'y risque pas. »* Il souhaite *« très vite »* l'union monétaire et économique, afin de créer la base pour les investissements, mais prévoit ensuite de longues discussions sur l'harmonisation des deux systèmes. Il souligne que le rythme de l'unification dépendra des pourparlers à venir avec les quatre puissances victorieuses de la guerre et des négociations de Vienne sur le désarmement.

La campagne prudente du leader de la CDU ne lui a pas fait que des amis à l'Ouest où, dans un premier temps, on se méfiait de lui, en raison du passé de ce parti. Mais elle lui a permis de retrouver une base, notamment dans les régions de forte tradition chrétienne, catholique ou protestante. Des trois partis de l'Alliance, la CDU, malgré son passé, a le vent en poupe. L'avocat qui se déclare ouvert à toutes les coalitions gouvernementales, sauf avec les ex-communistes, est aujourd'hui un partenaire possible des sociaux-démocrates dans une grande coalition. Le chancelier Kohl devra compter avec lui. A Bergen, M. de Maizière n'a pas caché ses désaccords avec le chef du gouvernement de Bonn. Il a ainsi clairement indiqué qu'il *« ne comprenait pas »* la discussion en cours sur les frontières de la Pologne.

HENRI DE BRESSON

Un sondage auprès des Allemands de l'Ouest

L'unité, oui, mais pas à n'importe quel prix

Les Allemands de l'Ouest sont favorables à la réunification mais, d'une part, ils ne veulent pas trop lui sacrifier, d'autre part, cela ne correspond pas chez eux à un accès de nationalisme. C'est du moins ce qui ressort d'un sondage réalisé pour l'hebdomadaire *die Zeit* par l'institut Allensbach début février.

69 % se disent pour la réunification (11 % contre), la proportion des réponses favorables augmentant nettement avec l'âge des personnes interrogées : elle est de 57 % chez les 16-29 ans et de 80 % chez les plus de 60 ans. Elle varie aussi en fonction des sympathies politiques : 79 % chez les sympathisants de la CDU-CSU, 69 % chez ceux du FDP, 63 % chez ceux du SPD, 48 % chez les Verts et 66 % chez les Républicains.

Ce désir d'unité ne paraît cependant pas s'accompagner d'un renforcement du sentiment national. 44 % des personnes interrogées cette fois-ci citent certes parmi les effets de la réunification le fait que les Allemands *« pourront de nouveau se vivre comme une nation »*, mais ils ne s'en félicitent pas vraiment. 12 % seulement citent parmi ces effets le fait de *« pouvoir de nouveau être fier d'être allemand »*.

Lorsqu'on leur demande comment ils évaluent leur propre disposition à faire pour elle des sacrifices, 24 % seulement déclarent qu'elle est grande, 51 % qu'elle ne l'est pas. A la question *« si la réunification signifiait que le mark va perdre 10 % de sa valeur, seriez-vous d'accord ? »*, 25 % répondent par l'affirmative et 50 % ne se prononcent pas. Si on évoque *une baisse de 20 % de la valeur* du mark, il n'est plus que 9 % des personnes interrogées pour répondre par oui.

Il y a encore des communistes en Allemagne de l'Est...

Sans illusion mais avec détermination, les communistes de RDA se battent sous la bannière du Parti du socialisme démocratique (PDS) dirigé par le jeune avocat Gregor Gysi (quarante-deux ans), et dont le président d'honneur est le premier ministre, M. Hans Modrow. A une semaine des élections, les deux hommes sillonnent le *pays et tentent, difficilement,* dans leurs meetings de mobiliser un électorat plutôt inquiet sur son avenir.

ERFURT

de notre envoyé spécial

Ils étaient plus de quinze mille vendredi 9 mars à être venu écouter Gregor Gysi à Erfurt, dans cette Thuringe maintenant devenue le lieu d'affrontements politiques des nouveaux « grands » de la politique est-allemande : le SPD à gauche et l'Alliance pour l'Allemagne (chrétiens-démocrates) à droite.

On est, bien sûr, loin des foules qui ont accueilli ces derniers jours le chancelier Kohl ou M. Willy Brandt, mais on découvre dans cette halle de Thuringe un échantillon de cette population de la RDA qui essaie de résister aux vents dominants et qui se prépare à passer *« de l'arrogance du pouvoir à l'humilité de la démocratie »*, comme on *peut le lire dans les journaux* électoraux du parti.

Le PDS, si l'on en juge par l'allure de la foule rassemblée à Erfurt, c'est un peu une famille que ses chefs auraient abandonnée, et qui cherche cependant la chaleur de la communauté. Le discours stalinien a été rejeté, les hiérarques au costume gris muraille ont laissé la place aux retraités mal fagotés et aux adolescents aux chaussures de gymnastique bon marché. Cette campagne *électorale est l'occasion* pour tous ceux qui se sont fait confisquer pour d'excellentes raisons la maîtrise de la rue par les révolutionnaires de novembre de se retrouver dans une ambiance un peu chaleureuse avec quelques drapeaux nationaux, et de venir aussi faire une cure de bonne humeur après une dépression consécutive à un choc majeur.

Humour et petits gestes...

Car on rit beaucoup dans les meetings du PDS, même si ce rire peut prendre parfois des aspects grinçants. Gregor Gysi, le petit homme aux lunettes cerclées, ne manque pas de cet humour berlinois qui s'exerce au détriment de l'esprit de sérieux et de la lourdeur de ses compatriotes. Le style qu'il donne à la campagne de son parti essaie d'atteindre deux objectifs : marquer la rupture avec l'ancien modèle archéo-stalinien du SED et préparer le PDS à la « fonction d'opposition » qu'il sera le seul à assumer après les élections du 18 mars.

A Erfurt, on a multiplié les *« petits gestes »* : Gysi prononce son discours assis dans un fauteuil, les enfants chahutent sur l'estrade pendant qu'il parle, les autocollants que l'on distribue se veulent humoristiques : *« Take it Gysi »*, ou bien encore : *« Don't worry, take Gysi ! »*. La rhétorique du président du PDS relève parfois plus d'un numéro de cabaret à la Woody Allen, dont l'intellectuel juif berlinois qu'il est présente quelques traits, que de la tradition déclamatoire de la scène politique allemande. Petites phrases précédant une pointe acérée, jeux de mots systématiques auxquels le public réagit au fil des discours. Sans le lourd passé du SED qui pèse encore sur le PDS, on pourrait presque estimer que la jeune démocratie est-allemande a trouvé en Gregor Gysi un jeune homme brillant qui peut aller loin...

Mais son objectif est plus modeste : rassembler autour de lui, et de Hans Modrow dont le nom fut passionnément ovationné, les inquiets de la réunification, ceux qui pensent avoir quelque chose à perdre dans les bouleversements qui s'annoncent. Gregor Gysi évoque tour à tour les femmes, menacées de perdre les crèches pour les enfants ; les paysans, tourmentés du retour annoncé des grands propriétaires fonciers ; et les retraités promis au sort de parias de la société de consommation. Autre ambition de Gregor Gysi : empêcher la présence à la Chambre du peuple nouvellement élue d'une majorité des deux tiers qui pourrait rendre possible une réunification immédiate de l'Allemagne, comme le souhaite le chancelier Kohl.

A combien s'élèvera en termes de pourcentages l'addition de ces fidèles et de ces inquiets ? Gregor Gysi ne croit pas lui-même aux sondages qui le créditent de 12 % à 17 % des suffrages : *« Les instituts de sondage ouest-allemands n'ont pas les bases scientifiques nécessaires pour appréhender la sociologie de la RDA »*, indique-t-il. Mais les calculs vont bon train dans les cafés du commerce d'une RDA reconvertie à l'économie de marché : les 650 000 membres restants du Parti (ils étaient 1 700 000 avant le tournant) constituent déjà 7 % de l'électorat et *« ce sont des purs et durs »*, ajoute-t-il. Il semble également que l'agitation éléphantesque du chancelier Helmut Kohl sur la scène est-allemande effraie ceux qui ne voient pas de profit immédiat dans cet Anschluss au pas de charge qu'il préconise.

« Il faut une opposition forte pour les faibles », proclament les affiches du PDS. Le dilemme de ceux qui ne veulent pas être les dindons de la farce réunificatrice sans pour autant cautionner des communistes déconsidérés, sera, à n'en pas douter, dur à résoudre dans l'isoloir le 18 mars.

LUC ROSENZWEIG

ASIE

AFGHANISTAN : « avec l'aide des Moudjahidines »

Le général Tanaï veut continuer la lutte contre Kaboul

Le gouvernement afghan a protesté auprès des Nations unies contre le rôle qu'a joué, selon lui, le Pakistan dans la tentative de putsch du général Tanaï la semaine dernière.

Dimanche, le président Najibullah a annoncé que l'URSS lui avait proposé son aide pour réprimer le soulèvement. Cependant, M. Yunus Khales, chef de la faction Khales du mouvement de résistance Hezb-i-Islami, a affirmé samedi à Peshawar que le coup avait été un *« plan soviétique »* afin d'imposer à Kaboul un autre gouvernement communiste *« avec l'aide des musulmans »*.

M. Najibullah a fait contacter l'ex-roi Zaher Shah, qui vit en exil à Rome, pour lui demander de l'aider à trouver une solution politique au conflit. Le général Tanaï a, de son côté, juré de continuer la lutte *« avec l'aide des moudjahidins »*.

Enfin, Kaboul a annoncé que l'ancien ambassadeurt afghan à Moscou, le général Gulabzoï, était en *« résidence surveillée »*, que les pertes civiles avaient été plus lourdes que prévus (95 morts et 200 blessés), que les unités rebelles étaient rentrées dans le rang et que la base aérienne de Begram avait été réouverte, mais reste cependant inutilisable. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

MONGOLIE

Démission des dirigeants du PC

Le bureau politique et le secrétariat du comité central du Parti populaire révolutionnaire mongol (PPRM, communiste) ont démissionné collectivement lundi 12 mars, a annoncé le correspondant à Oulan-Bator de l'agence est-allemande ADN. Le secrétaire-général du parti, M. Jambyn Batmonh, a proposé une réforme de la Constitution abolissant le rôle dirigeant du PPRM.

Dans son rapport au plénum, retransmis à la radio et à la télévision, il a suggéré que le Parlement (le Grand Khoural) modifie, lors de sa session du 21 mars, l'article 82 de la Constitution garantissant le rôle dirigeant du PPRM : cet article indique que le PPRM est *« l'avant-garde et la force dirigeante de toutes les organisations de masse des travailleurs »*.

M. Batmonh, qui est également président de la République, a ajouté que le parti allait proposer au Parlement que les élections prévues en 1991 aient lieu dès cette année. Il a offert à l'opposition de coopérer, en particulier pour la rédaction de la future Constitution, et proposé la convocation d'un congrès extraordinaire du parti pour le 10 avril. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAEL : le désaccord sur le dialogue avec les Palestiniens

L'union nationale agonise lentement

L'agonie est lente, et le gouvernement Likoud-travaillistes est, chaque jour, un peu plus vacillant. Le désaccord sur le dialogue avec les Palestiniens en est la dernière preuve. Mais, comme aucun des deux grands partis n'ose sceller la rupture et solliciter le jugement des électeurs, la formule de l'« union nationale » pourrait encore subsister quelque temps – ne serait-ce que dans le cadre d'un gouvernement de transition.

JERUSALEM

de notre correspondant

Une chose est sûre : il n'y a pas de majorité au sein du gouvernement pour répondre positivement aux propositions américaines visant à organiser un dialogue entre une délégation palestinienne et des représentants israéliens. Il ne s'agit que de discuter du cadre d'une éventuelle négociation sur la Cisjordanie et Gaza : un tel dialogue ne servirait, en effet, qu'à préparer le projet israélien d'élections dans les territoires occupés, élections qui permettraient de désigner les vrais négociateurs palestiniens.

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, et les travaillistes demandent au premier ministre, M. Shamir, d'accepter que ladite délégation inclue un Palestinien domicilié à Jérusalem et un autre représentant la diaspora.

Eludée la semaine dernière, la question a de nouveau été posée, dimanche 11 mars, au cabinet restreint. Le ministre de la défense, le travailliste Itzhak Rabin, a suggéré un compromis : si c'est la participation des habitants de Jérusalem aux élections qui gêne le Likoud, a-t-il dit, laissons la Knesset en décider par un vote et, entre-temps, répondons « oui » à la formule Baker, qui n'engage à rien sur ce point précis.

M. Shamir n'a même pas voulu en discuter, demandant un report du débat. Il a accusé les Etats-Unis de vouloir forcer Israël à discuter avec l'OLP et de remettre en cause la réunification de Jérusalem. Après trois heures, les travaillistes ont levé la séance, interprétant la diatribe de M. Shamir comme un rejet du « plan Baker ». Celui-ci n'a pas démenti cette interprétation mais n'a rien osé avouer expressément : il s'agit de se renvoyer la responsabilité d'une rupture qui ne manquerait pas d'entraîner des tiraillements avec Washington.

Des religieux très courtisés

M. Shimon Pérès, chef du Parti travailliste et ministre des finances, se disait *« au bout du rouleau »* : *« Je crois que c'est fini. (...) Nous avions demandé une décision, il n'y en a pas eu, et nous considérons que c'est une manière de décider ; on ne peut pas continuer à reporter le débat indéfiniment. »* Le comité central travailliste, seul habilité à décider d'une rupture de l'union, devait se réunir dans la soirée de lundi.

Si le comité prend une telle décision, les amis de M. Pérès devront trouver un moyen de faire tomber le gouvernement et d'en former un autre, dit de *« coalition restreinte »* avec les partis religieux – sauf à partir en laissant le Likoud tranquillement accroché aux commandes. D'où l'importance d'une série de motions de censure qui doivent être présentées jeudi à la Knesset.

M. Shamir négocie lui aussi avec les religieux, une fois de plus en position charnière. Personne dans les grands partis n'est très tenté par des élections dont on soupçonne qu'elles ne dégageraient pas plus de majorité que celles de 1988.

De nombreux commentateurs jugeaient le spectacle pathétique et l'auraient volontiers qualifié de « farce de Pourim » – la fête juive que l'on célèbre ces jours-ci, – s'il ne se déroulait sur fond de violences renouvelées dans les territoires et à Jérusalem : en quarante-huit heures, quatre Palestiniens ont été tués dans des affrontements avec l'armée, cependant que deux autres, assassinés à coups de hache, étaient victimes de règlements de compte entre Palestiniens.

ALAIN FRACHON

Après l'accusation d'espionnage au profit d'Israël

Londres s'efforce de sauver un journaliste de l'« Observer » condamné à mort à Bagdad

Le gouvernement de Londres s'est engagé, dimanche 11 mars, dans une vaste offensive diplomatique pour tenter d'obtenir auprès du président irakien Saddam Hussein la grâce d'un journaliste britannique, M. Farzad Bazoft, condamné à mort pour espionnage à Bagdad

Mme Thatcher – qui s'est déclarée *« horrifiée »* par la sévérité du verdict –, le Foreign Office, le Conseil de la presse britannique et Amnesty International ont lancé des appels à la clémence en faveur du journaliste et de sa *« complice »*, une infirmière britannique, Mme Daphné Parish, condamnée à quinze ans de prison. Selon la loi irakienne, les deux sentences sont sans appel.

Le gouvernement britannique consacrera tous ses efforts *« dans les toutes prochaines heures »* à convaincre le président Hussein de commuer la condamnation à mort de Farzad Bazoft pour des motifs humanitaires, a indiqué un ministre adjoint au Foreign Office, M. William Waldegrave. Londres craint en effet que la pendaison du journaliste soit imminente. Si la sentence était appliquée, a averti le ministre, *« elle entraînerait inévitablement une dégradation profonde des relations entre les deux pays »*.

M. Bazoft, trente et un ans, pigiste de l'hebdomadaire dominical *Observer* depuis 1986, avait été arrêté le 15 septembre dernier à Bagdad alors qu'il enquêtait sur une explosion accidentelle dans une usine de munitions au sud de la capitale irakienne. Le journaliste, d'origine iranienne mais voyageant avec un mais voyageant avec un passeport britannique, aurait « enrôlé » Mme Parish, quarante-cinq ans, infirmière dans un hôpital de Bagdad, pour l'aider à se rendre en voiture sur le site du complexe militaire. Un mois après son arrestation, M. Bazoft avait passé des *« aveux »* à la télévision irakienne, confessant qu'il travaillait pour *« les services de renseignement israéliens »*.

Dans un éditorial, M. Trelford, rédacteur en chef de l'*Observer*, a qualifié les accusations d'espionnage de *« grotesques »*, appelé les médias du monde entier à boycotter l'Irak, au nom de la liberté d'informer et demandé au gouvernement britannique de *« faire tout son possible pour rectifier cette injustice »*, notamment en rappelant immédiatement son ambassadeur à Bagdad. – *(AFP.)*

□ **IRAN : M. Mohtachemi s'oppose à la libération des otages du Liban.** – L'ancien ministre de l'intérieur, M. Ali Akbar Mohtachemi, actuellement député de Téhéran, s'est opposé dans un éditorial publié samedi 10 mars par le quotidien *Kayhan*, à la libération des otages occidentaux du Liban, affirmant qu'elle reviendrait à *« couper les chaînes qui entravent des loups sanguinaires »*. – *(AFP, Reuter.)*

Dans « le Monde diplomatique » du mois de mars

Vieux racisme et nouveaux tourments

Ce n'est pas seulement en Afrique du Sud que sévit le racisme, écrit Claude Julien dans *le Monde diplomatique* de mars. Dans les sociétés les plus démocratiques, il se cache sous divers masques et reste une arme contre ceux qui luttent pour l'égalité. Aussi, les Noirs d'Afrique du Sud devront-ils mener un long combat, qui ne finira point avec la disparition de l'apartheid. Antoine Bouillon expose alors le rapport de forces entre l'ANC et le pouvoir blanc à Pretoria, dans la perspective des négociations prochaines.

L'unité allemande, les difficultés qu'elle soulève pour les Européens, est un autre grand thème de ce numéro. En particulier, Alain Gresh expose les conséquences de la politique de M. Kohl sur la politique extérieure soviétique, au moment où M. Gorbatchev doit affronter chez lui tous les mécontentements. Autre souci majeur pour les Occidentaux : la puissance industrielle du Japon, dont Frédéric Clairmonte montre qu'elle s'est construite à l'abri du protectionnisme. A ce propos, Bernard Cassen expose les divisions que suscitent au sein de la CEE les importations d'automobiles nippones.

La drogue est avant tout un problème économique et social : mais Michaël Klare redoute que les Etats-Unis ne trouvent dans la lutte contre les stupéfiants un nouveau but de guerre, à l'heure du désarmement entre l'Est et l'Ouest. Lire aussi, dans ce numéro, la suite de la série d'articles sur « Les citoyens à la conquête des pouvoirs » (ce mois-ci : le *chantier de la démocratie locale*) ; une réflexion d'Ignacio Ramonet sur la manière dont la télévision est tombée dans le piège du faux charnier de Timisoara, et une étude de René Lenoir, directeur de l'ENA, qui pose le problème de l'évolution de la pensée dans un monde dominé par les progrès de la science : *« Si les démocraties n'apprennent pas à vivre avec la science de ce temps, elles peuvent en mourir »*, écrit-il.

Egalement au sommaire : un dossier de quatre pages sur les Eglises et la construction de la démocratie en Europe de l'Est, des articles sur les difficultés du pluralisme politique en Algérie, sur le conflit du Cachemire et les faiblesses du régime de Mme Bhutto au Pakistan, sur le règne de la terreur au Sri-Lanka, etc.

La Ligue arabe décide de transférer son siège au Caire

TUNIS

de notre correspondant

Les ministres arabes des affaires étrangères, réunis samedi 10 et dimanche 11 mars à Tunis, ont décidé du principe du transfert au Caire du siège de la Ligue arabe, mais ce n'est qu'en septembre que l'annonce en sera officiellement proclamée. Alors pourra commencer le transfert effectif qui prendra au moins un an. Tunis ne sera pas pour autant désertée par les instances arabes, un « centre » de la Ligue, un peu à l'image de celui qui existe à Genève pour les Nations unies, devant y être créé.

La Tunisie se serait fort bien accommodée du maintien chez elle de l'organisation. Puisque ce n'était pas possible, elle tenait au moins à ce que ce transfert ne prenne pas l'allure d'un déménagement complet et précipité. La Tunisie avait été sollicitée en 1979 par l'ensemble du monde arabe pour accueillir la Ligue *« provisoirement »*.

L'Egypte obtient donc gain de cause, mais sa victoire est quelque peu amère. Elle voulait tout tout de suite et son forcing a irrité plus qu'il ne l'a servie. L'appui insistant qu'elle avait reçu des pays du Golfe derrière lesquels nombre de délégués ont cru déceler la main de Washington, n'est pas étranger aux réserves qui se sont exprimées.

Le compromis adopté plonge dans l'embarras les Palestiniens irrités depuis quelque temps déjà par l'attitude de M. Moubarak dans sa médiation pour l'ouverture d'un dialogue avec Israël. L'implantation de la Ligue au Caire devrait logiquement entraîner aussi celle, à plus ou moins longue échéance, des dirigeants de l'OLP. Mais ceux-ci sont convaincus - et le disent en privé - qu'ils ne jouiront plus sur les bords du Nil de la liberté de circulation ni de l'indépendance absolue qui est la leur depuis l'été 1982 en Tunisie.

MICHEL DEURÉ

DIPLOMATIE

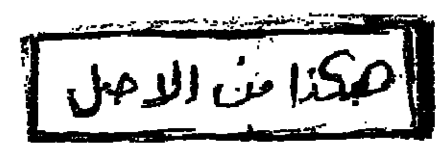
M. Chevènement : « Le missile Hadès peut être utile à l'Europe entière »

« Le Hadès peut être utile à l'Europe tout entière », explique le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, dans un entretien paru lundi 12 mars dans l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*. Evoquant le programme Hadès, un missile sol-sol mobile à tête nucléaire qui porte à moins de 500 kilomètres, M. Chevènement estime que ce système d'armes français n'est pas une arme de bataille ; *« C'est une arme d'ultime avertissement qui crédibilise la dissuasion stratégique (...). Nos armes ne visent personne. Le souci que manifestent fréquemment les Allemands à propos de quelques dizaines de vecteurs français, alors qu'il y a mille huit cents vecteurs soviétiques reconnus par les Soviétiques eux-mêmes, m'étonne toujours.*

On a l'impression que nos quelques missiles vous menaceraient plus que les missiles soviétiques. »

Concernant la présence de cinquante mille militaires français en RFA (non compris la garnison de Berlin), M. Chevènement déclare : *« La présence de nos soldats en RFA ne se justifie que comme une contribution de la France à la sécurité de l'Allemagne. Et, peut-être, cela peut-il s'inscrire demain dans le cadre d'une identité européenne de défense. Si vous nous le demandiez, nous retirerions nos soldats (...). « Nous respecterons en tout état de cause la souveraineté de l'Allemagne (...). L'Allemagne a besoin pour garantir sa sécurité à long terme de l'engagement des puissances nucléaires occidentales : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France. »*

□ **CAMBODGE : nouvelle réunion des « cinq grands » à Paris.** – Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies sont réunis à Paris lundi 12 et mardi 13 mars pour tenter de trouver une solution permettant de débloquer la crise du Cambodge après l'échec de la récente réunion régionale de Djakarta. Deux réunions à ce niveau ont déjà eu lieu, en janvier à Paris et en février à New-York.



A TRAVERS LE MONDE

CUBA

Chasse aux dissidents

Deux dirigeants d'un groupe dissident cubain, le Parti des droits de l'homme (PDH, illégal), Mme Tania Diaz Castro et M. Samuel Martinez Lara, ont été arrêtés, samedi 10 mars, à La Havane. Ces deux opposants avaient déjà effectué plusieurs séjours en prison. Mme Diaz Castro, journaliste et écrivain, était en instance d'émigration vers les Etats-Unis ; M. Martinez Lara, secrétaire exécutif du PDH, avait été libéré par anticipation, le 26 février dernier, après avoir été condamné à un an de prison en avril 1989.

De sources dissidentes, un troisième contestataire, créateur du mouvement écologiste et pacifiste le Sentier vert, M. Orlando Polo, a été interpellé vendredi et conduit à la villa Marista, le quartier général de la police politique. Enfin, trois autres militants du PDH auraient également été interpellés durant le week-end. Ces arrestations font suite à deux manifestations importantes de partisans du régime Castro qui ont eu lieu, lundi et jeudi, devant le domicile de deux autres dirigeants de la dissidence cubaine, MM. Sebastien et Gustavo Arcos.

ITALIE

Mutations au Parti communiste

Deux tiers de « oui », un tiers de « non ». Au quatrième jour de son dix-neuvième congrès extraordinaire, samedi 10 mars, à Bologne, le Parti communiste italien a approuvé la proposition présentée par son secrétaire général, M. Achille Occhetto, d'ouvrir une *« phase constituante »* visant à transformer le vieux « parti des travailleurs » en une « formation politique nouvelle » ancrée à gauche et regroupant si possible la plus grande part des forces progressistes. Le lendemain, M. Occhetto a été reconfirmé à la tête du parti avec 213 voix sur 307, dont 71 abstentions.

Le vote final a été précédé d'un geste spectaculaire de l'un des chefs de file historiques de la gauche du PCI, par ailleurs leader du « non » au projet de transformation réformiste du parti, M. Pietro Ingrao. Apparemment touché par le discours de clôture de M. Occhetto, M. Ingrao s'est approché publiquement du secrétaire général et lui a donné l'accolade. L'émotion a été trop forte pour M. Achille Occhetto. Peu après ce geste inattendu, il a fondu en larmes à la tribune.

Cette scène illustre le caractère historique de ce congrès communiste, dernier du nom en Italie. La transformation a en fait déjà commencé puisque les tendances, pour ne pas dire les factions, sont désormais reconnues à l'intérieur de l'organisation. Le comité central passe ainsi de 307 à 357 membres, et les autres organes dirigeants du parti sont également élargis pour faire de la place aux adversaires du projet « occhettien ». En clair, la « phase constituante » est ouverte, mais la bataille ne fait que commencer. – *(Corresp.)*

LIBAN

Nouveaux accrochages entre forces chrétiennes

De nouveaux affrontements entre les forces chrétiennes rivales ont fait cinq morts, samedi 10 et dimanche 11 mars, à Beyrouth-Est, le secteur chrétien de la capitale. Les troupes du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL) ont notamment échangé des tirs de mitrailleuses et de roquettes anti-chars RPG dans le quartier de Sin-el-Fil.

Dans les rangs de l'armée du général Aoun, on assure que les combats de samedi ont éclaté après que les FL eurent tué un civil et blessé quatre autres personnes, dont deux soldats. Mais, de source proche des FL, on accuse les militaires d'avoir déclenché l'affrontement, en abattant une femme et en blessant trois personnes sur leur territoire.

Vendredi, deux miliciens et un soldat avaient été tués lors d'accrochages qui avaient duré une demi-heure. Les principaux affrontements entre les deux forces chrétiennes avaient pris fin le 2 mars, après que plus de 800 personnes eurent été tuées et 2 650 autres blessées en cinq *semaines*.

De son côté, l'administration du président Elias Hraoui a rejeté, samedi, les avances du général Aoun pour un dialogue et fait état d'une initiative française *« pour mettre un terme à sa rébellion »*. On indique, en outre, de source proche du cabinet de M. Selim Hoss, que le gouvernement n'écarte pas la possibilité d'une entente avec les Forces libanaises pour étendre son autorité sur le « pays chrétien ». – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

ETHIOPIE

La chute de la « Trinité » marxiste

L'Ethiopie a adopté, la semaine dernière, de spectaculaires réformes politiques et économiques, et la capitale Addis-Abeba présente un visage différent. Mais cette ouverture survient au moment où les rebelles se font de plus en plus audacieux au nord du pays.

NAIROBI

de notre correspondante

La brise d'est, qui s'est mise timidement à souffler sur Addis-Abeba vient de faire trois nouvelles victimes : les gigantesques portraits de Marx, Engels et Lénine, qui surplombaient la place de la Révolution depuis près de quinze ans ont été enlevés sans avertissement ni cérémonie, dans la nuit du 9 au 10 mars. La disparition des trois barbus – collectivement surnommés *« la Trinité »* par certains Ethiopiens facétieux – n'est pas le seul aspect de ce lifting politique spectaculaire et inédit.

Certains panneaux, ornés des slogans socialistes chers au régime, ont également été modifiés : ainsi la *« Longue vie à l'internationalisme prolétarien »* a perdu son *« prolétarien »*, au grand dam des passants qui se frottaient les yeux. La place de la Révolution, où ont lieu les grands rassemblements et les défilés nationaux, n'est cependant pas sortie complètement nue de cette opération de nettoyage. L'immense portrait du président Menguistu Haïlé Mariam et l'enseigne du parti et de l'Ethiopie sont restés intacts.

Ces changements de façade – au sens littéral – font suite aux réformes politiques et économiques, très spectaculaires elles aussi, adoptées la semaine dernière par le comité central de l'ex-Parti des travailleurs éthiopiens, fraîchement rebaptisé Parti de l'unité démocratique éthiopienne.

Baisse de l'aide militaire

Dans le domaine économique, le *« secteur privé »* –jusque-là honni – se voit soudain doté d'un rôle vedette et *« sans limitations »*, tandis qu'en politique on annonce que la *« voie est ouverte »* aux groupes d'opposition (*nos éditions du 7 mars*). Ces professions de foi sans précédent ont pourtant peu de chances de séduire les principaux opposants au régime : les maquisards de l'Erythrée et du Tigré. Le multipartisme à la mode éthiopienne ne leur offre, en effet, que des possibilités limitées : ils peuvent *« participer »*, oui, mais à l'intérieur du parti uniquement.

L'ouverture, symbolique mais indéniable, dont font preuve aujourd'hui les dirigeants d'Addis Abeba survient à un moment critique. Outre la crise d'identité idéologique qui semble l'agiter, le pouvoir doit faire face aux offensives de plus en plus audacieuses des rebelles nordistes. La prolongation de la guerre civile constitue une menace d'autant plus sérieuse que l'aide militaire étrangère marque désormais le pas.

De bonne source, à Addis-Abeba, on indique que l'Allemagne de l'Est aurait suspendu ses livraisons d'armes depuis décembre et que l'Union soviétique aurait, d'ores et déjà, réduit de deux tiers le nombre de ses conseillers militaires. Malgré les supposés *« coups de pouce »* donnés par Israël (qui dément avoir envoyé deux cents conseillers militaires et nie toute fourniture d'armes à Addis-Abeba) et *la contribution hypothétique de* la Corée du Nord, l'armée éthiopienne ne se montre guère performante sur le terrain.

Tandis que les combats continuent autour du port de Massawa, en Erythrée, entravant les efforts déployés pour acheminer l'aide alimentaire aux populations menacées de famine, les affrontements font rage dans les provinces du Tigré, du Wollo et du Gondar. Dans cette dernière province, les rebelles tigréens affirmaient, jeudi dernier, avoir mis hors de combat *« dix-sept mille soldats de l'armée gouvernementale »* lors d'une attaque sur la ville de Debra-Tabor.

CATHERINE SIMON

ALGÉRIE

Légalisation du parti de M. Ben Bella

Le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de l'ancien président Ahmed Ben Bella, qui vit *en exil en Suisse, a été agréé* par les autorités algériennes, a-t-on appris dimanche 11 mars de source officielle à Alger.

La légalisation du MDA, lequel avait déposé son dossier d'agrément le 21 janvier, s'est effectuée en l'absence de son leader, susceptible de poursuites judiciaires pour des actes illégaux qui auraient été commis en Algérie en son nom ou au nom du MDA, selon le procureur général d'Alger.

Le retour en Algérie de M. Ben Bella avait été discuté dernièrement au comité central du FLN où plusieurs membres influents de la *« vieille garde boumédiéniste »*, s'étaient prononcés en sa faveur. M. Ben Bella avait reçu l'appui de plusieurs partis et de personnalités militant pour les droits de l'homme qui avaient estimé que son retour d'exil ne devait faire l'objet d'aucun préalable politique ou judiciaire.

M. Ben Bella pourrait, une fois en Algérie, conclure une alliance avec le Front islamique du salut (FIS) qui revendique plus de deux millions de sympathisants. – *(AFP.)*

Côte-d'Ivoire : le grand délabrement

Fraude, corruption, détournements de fonds... Seule une moralisation de la vie économique, sociale et politique pourrait sortir le pays de l'impasse

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

« Houphouët est parti en Europe chercher son argent : il va bientôt revenir et faire cadeau de tous ses milliards au pays. » Voilà une des multiples rumeurs qui couraient la semaine dernière à Abidjan, ville où « Radio-Trottoir » – ici, on dit « Radio-Treichville », du nom d'un quartier populaire de la capitale – diffuse vingt-quatre heures sur vingt-quatre les nouvelles les plus invraisemblables.

Après les manifestations du vendredi 2 mars, au cours desquelles plus d'un millier de jeunes gens conspuèrent le nom du chef de l'Etat et brisèrent quelques vitrines, la rumeur s'était encore gonflée. Pour les uns, le « vieux » – en Afrique, l'appellation est loin d'être péjorative – était parti en Afrique du Sud. Pour les autres, il s'était exilé en France ou même « aux Etats-Unis avec tous ses ministres ». Il aura fallu la conférence de presse du président de la République, le lundi 5 mars, et sa diffusion intégrale à la télévision pour que ce bruit cesse, remplacé immédiatement par d'autres rumeurs, aussi incongrues.

Les manifestants ont créé un appel d'air

Cette aptitude à recueillir, à propager et à amplifier les informations de « Radio-Treichville » n'est certes pas nouvelle à Abidjan, sinon Abidjan ne serait plus Abidjan, et l'Afrique ne serait plus l'Afrique. Mais le niveau atteint ces derniers temps montre à quel point les Ivoiriens ont perdu toute confiance dans l'information officielle, qui, par le biais de journalistes aux ordres, se contente de diffuser sans même l'expliquer la bonne parole gouvernementale.

Cette perte de confiance ne concerne pas seulement l'information. Dans ce pays de semi-liberté (ou de semi-dictature) qu'est la Côte-d'Ivoire, où les gens n'ont pas vraiment peur de dire ce qu'ils pensent au journaliste de passage, une phrase revient le plus souvent et dans toutes les bouches : « Nous sommes fatigués ; nous ne LES croyons plus ». Du syndicat unique, l'Union générale des travailleurs de Côte-d'Ivoire (UGTI), à l'Union des femmes ivoiriennes, en passant par l'entraineur des Eléphants, l'équipe de football qui fournit une piètre prestation en Coupe d'Afrique de football à Alger, tous les dirigeants se trouvent contestés.

Comme si les fusibles, un à un, sautaient. Le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), le parti unique au pouvoir, a montré, lors des dernières semaines de troubles, son incapacité à servir de relais entre l'opinion publique et les dirigeants du pays. Or voilà que le président de la République lui-même est contesté.

Certes, la grande majorité des Ivoiriens ont encore un profond respect pour la personne et l'histoire de celui qui a conduit si longtemps le pays et ont été sans doute choqués par les slogans *« Houphouët pourri ! »*, *« Houphouët démission ! »* criés par les jeunes manifestants du 2 mars. Mais ces derniers, si iconoclastes fussent-ils, ont ce jour-là osé tuer le père et, ce faisant, créé un appel d'air qui ne disparaîtra pas de sitôt. Les Ivoiriens ont peut-être apprécié l'humour du vieux lors de sa conférence de presse du 5 mars ; sans doute ont-ils été émus par son obstination à plaider le dossier des *matières premières du tiers-monde* ; les plus anciens d'entre eux ont vraisemblablement écrasé une larme lorsque Félix Houphouët-Boigny évoqua ses premiers combats contre la colonisation. Mais qui, vraiment, a été convaincu ?

« Le mieux serait, bien entendu, que le président de la République passe la main, transmette le relais dans les conditions les plus honorables pour lui », résumait un Ivoirien. *« Non pas tant,* ajoutait-t-il, *parce que ses capacités intellectuelles sont diminuées, mais parce que ce geste créerait les conditions d'une nécessaire nouvelle donne. »*

Se pose alors le problème de la succession. Le journaliste – il faut toujours un kamikaze – qui, le 5 mars, a posé la question à Félix Houphouët-Boigny en a, comme des centaines de confrères avant lui, été pour ses frais. *« La Côte-d'Ivoire,* a répondu le chef de l'Etat, *aura le meilleur remplaçant d'Houphouët, parce que Dieu m'aidera à vous le donner. »* Cette incertitude oblige les quelques prétendants à la succession à une prudence de Sioux pour éviter tout faux pas et contribue encore à la paralysie du régime, en empêchant ceux-ci de prendre la moindre initiative pouvant les démarquer de *la voie officielle. Elle justifie le* scepticisme de l'opinion publique. *« Tous dans le même sac ! »*, résumait à sa manière un lycéen.

Des solutions immédiates

L' « opposition » profite, bien entendu, de cette homogénéité, apparente au moins, du pouvoir pour demander un changement profond des hommes et des structures : une opposition multiforme, insaisissable, peu organisée – et pour cause ! Laurent Gbagbo, universitaire de quarante-cinq ans, qui se définit en riant comme *« mitterrandien »*, a profité des remous médiatiques autour des événements des dernières semaines pour se placer un peu comme l'opposant *« officiel »*. Pragmatique (et *sans doute utopiste) lorsqu'il se dit* prêt à *« gouverner pendant six mois avec le parti au pouvoir, au sein d'une coalition »*, il fait de l'instauration du multipartisme et de la lutte contre la fraude et la corruption la pierre angulaire du programme de son parti, le Front populaire ivoirien (FPI).

Si celui-ci ne représente pas, pour le moment du moins, une réelle solution de rechange, il est néanmoins en train de focaliser sur son nom une partie non négligeable de l'opposition diffuse qui se manifeste. *« Le régime ne sait pas trop quoi faire, et les gens qui descendent dans la rue ne savent pas très bien, eux non plus, ce qu'il faut faire »*, reconnaît lucidement Laurent Gbagbo.

La situation économique du pays nécessite pourtant des solutions immédiates. Ainsi, les banques sont exsangues, et beaucoup se demandent, à tort – estiment cependant les experts – si l'Etat pourra payer tous ses fonctionnaires à la fin de ce mois. Si la dette publique extérieure est considérable (un cinquième du PIB), les impayés de l'Etat à l'intérieur du pays sont aussi impressionnants. La chute des cours du cacao a été la raison essentielle, mais pas la seule, de cette débâcle. Conséquence : aucun investissement digne de ce nom n'a été réalisé dans le pays depuis plusieurs années.

L'équation est simple : pour sortir de l'impasse, la Côte-d'Ivoire a besoin d'argent, de beaucoup d'argent. Les organismes internationaux acceptent de lui prêter 1 300 milliards de francs français, à la condition que le pays passe par une cure d'austérité drastique, ou *« programme d'ajustement structurel »* dans le jargon technocratique. D'où l'annonce, qui a provoqué les premières manifestations, d'une réduction importante des salaires des fonctionnaires et d'une augmentation de la *« contribution de solidarité »* payée par les salariés du secteur privé.

Les Ivoiriens sont maintenant dans l'attente de l'annonce des mesures exactes qui vont les toucher. Le gouvernement s'est, pour le moment, contenté – et la ficelle, ici, a paru un peu grosse – de faire connaître les limitations de prix des produits de première nécessité qui vont accompagner la réduction des revenus. *« La confiture avant la chicotte »*, ironisait un ouvrier. Ce programme d'austérité sera vraisemblablement maintenu, les troubles n'ayant pas ébranlé la volonté du chef de l'Etat, qui estime que c'est la seule politique possible. *« Il aurait pu,* note un diplomate, *refuser cette cure, laisser filer son économie, par exemple en demandant une dévaluation du franc CFA* (1) *ou même une sortie de la zone franc et se dire : après moi le déluge. Il aurait été peut-être plus populaire, mais son pays était fichu. »*

S'il s'en tient à cette politique, le président souhaite pourtant obtenir des bailleurs de fonds internationaux un répit pour que la pilule ne soit pas trop difficile à avaler par sa population. *« Peut-être pourrait-on administrer le traitement en deux phases »*, suggère un haut fonctionnaire ; et il est clair que de nombreux coups de téléphone ont dû être échangés ces derniers temps entre différentes capitales – jouant bien entendu un rôle central – *pour que le bourreau accorde « encore une seconde »* au président Houphouët-Boigny, qui aimerait bien que les gouvernements occidentaux n'oublient pas trop vite qu'il a été un de leurs plus fidèles soutiens pendant des dizaines d'années.

Prébendes

Même *« saucissonnées »* et assaisonnées le plus agréablement possible, les mesures d'austérité pourraient provoquer de nouvelles flambées de violence. Celles-ci ne viendront pas seulement des étudiants ou des collégiens – qui sont toujours en vacances forcées depuis la fermeture de tous les établissements scolaires et universitaires – mais d'une classe ouvrière nombreuse (45 % des habitants du pays vivent dans les villes) qui a de plus en plus de mal à joindre les deux bouts et qui supporte de moins en moins le luxe effréné dans lequel évoluent les privilégiés du régime. Quant à la classe moyenne, composée notamment de petits fonctionnaires, elle accepte, elle aussi, de plus en plus mal sa condition précaire ; sans parler des milliers de jeunes désœuvrés des quartiers populaires d'Abidjan ou de Bouaké, qui n'attendent qu'une étincelle pour non pas descendre dans la rue – c'est là qu'ils vivent – mais pour l'enflammer.

« Si l'explosion se produit, elle viendra de là, de cette coexistence dans la même ville de deux extrêmes, les trop riches et les trop pauvres », estime un médecin qui ajoute : *« La Côte-d'Ivoire importe chaque année pour 30 milliards CFA de produits médicaux : or les hôpitaux n'ont plus aucun médicament »*. Quel Ivoirien a-t-il cru le président de la République quand il a déclaré et répété qu'il n'y avait pas de milliardaire en Côte-d'Ivoire, alors que des dizaines et des dizaines de sociétés ont, dans leur conseil d'administration, un ministre ou sa femme qui se contentent « d'être là » et de toucher de substantielles prébendes : lorsque des marchés de plusieurs centaines de millions CFA sont surfacturés, parfois du simple au double, pour permettre d'arroser qui de droit ; lorsque les enfants de privilégiés peuvent dépenser une fortune dans une soirée...

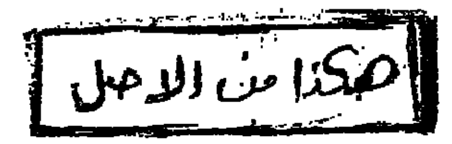
La fraude et la corruption touchent tout le monde. Ainsi, un agent de la circulation peut gagner près de 500 000 F CFA par mois en taxant, sans aucune raison, les automobilistes qui ont le malheur de passer devant lui. *« Seule une amorce de moralisation de la vie économique, sociale et politique pourra sortir le pays de la spirale dans laquelle il est en train de se perdre »*, estime un diplomate, qui ajoute : *« Lorsque plus personne ne joue le jeu, la surenchère est telle qu'à la longue tout le monde sera perdant. »* Un beau gâchis.

Car, jugée à l'aune africaine, la Côte-d'Ivoire reste, malgré la crise, un des pays encore les plus solides du continent : réseau routier impeccable, aéroports dans toutes les grandes agglomérations, télécommunications efficaces, main-d'œuvre bien formée, richesses agricoles, population qui n'a connu aucune guerre civile... La comparaison avec de nombreux autres pays, notamment quelques-uns de ses voisins anglophones, reste ainsi très favorable. Est-ce une raison ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

(1) 1 franc CFA = 2 centimes.





POLITIQUE

La conférence nationale des motions et la préparation du congrès du Parti socialiste à Rennes

Ni les votes ni les alliances n'ont permis de départager M. Jospin et M. Fabius

La conférence nationale des motions, préparatoire au congrès du Parti socialiste, convoqué à Rennes du jeudi 15 au dimanche 18 mars, s'est terminée, dimanche 11 mars, par le maintien du *statu quo*. MM. Poperen et Chévènement, dont les courants se retrouvent en position de faire pencher la balance en faveur du trio Jospin-Mauroy-Mermaz ou de M. Fabius, n'ont pas encore ouvertement répondu aux avances des uns et des autres.

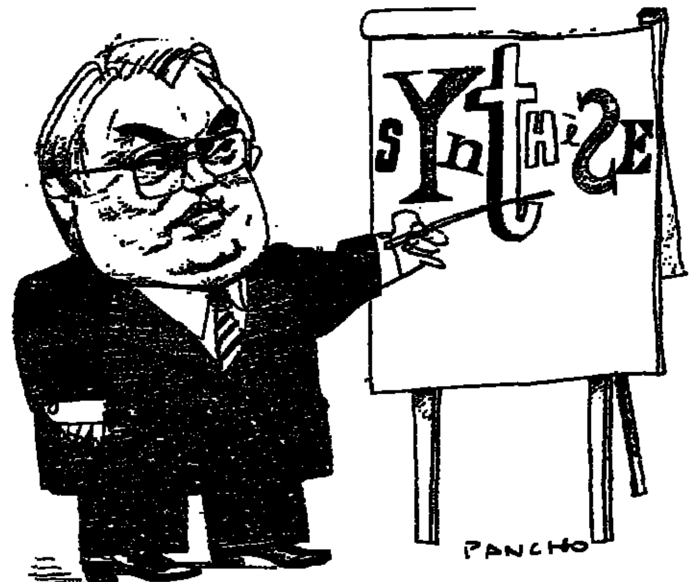
Lundi matin, toutefois, les négociations semblaient très avancées entre les jospino-mauroyistes – qui, sur un total de 7 194 mandats, revendiquent une avance de 9 mandats par rapport à la motion fabiusienne – et M. Chevènement. Le ministre de la défense réclame notamment une politique de *« croissance sociale »*, une *« solide ligne de résistance »* pour la défense des valeurs républicaines menacées par l'extrême droite et une réaction contre la *« dérive libérale de la construction européenne »*. Une fusion des deux courants ne paraissait pas exclue.

L'éventualité du choix d'un « troisième homme » pour départager les amis de M. Mauroy et ceux de M. Fabius dans leur rivalité pour la fonction de premier secrétaire du parti, qu'occupe le maire de Lille, demeure en toute hypothèse. M. Poperen s'est implicitement porté candidat à ce poste, que M. Mermaz n'a pas renoncé à briguer au nom de l'unité des mitterrandistes.

Qui n'avance pas recule : ce proverbe faisait, dimanche soir 11 mars, les délices des fabiusiens. Puisque les chefs de file de la motion 1 (Mauroy-Mermaz-Jospin) sortaient de la Maison de la chimie comme ils y étaient entrés, c'est-à-dire seuls, la journée avait été bonne pour ceux de la motion 5 (Fabius). Les amis du président de l'Assemblée nationale jugeaient même particulièrement positif pour eux le propos que leur avait tenu M. Jean Poperen, venu les assurer qu'il ne participerait pas à un *« front anti-ceci ou anti-cela »*. Cela prouvait, d'abord, que « les autres » avaient bien en tête la formation d'un tel front et, ensuite, qu'ils ne parvenaient pas à le mettre en place.

M. Fabius a donc gagné du temps, ne serait-ce que parce que MM. Mauroy et Jospin en ont perdu. Les fabiusiens se réjouissaient, en outre, des échos qui leur revenaient de la déclaration faite, le matin, par M. Louis Mermaz devant les délégués de la motion 1. Certes, disaient-ils, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale avait apporté son soutien à M. Mauroy, mais il ne pouvait faire autrement dès lors qu'il est signataire de cette motion-là. En revanche, M. Mermaz avait lourdement insisté sur sa volonté de rassemblement des mitterrandistes, en citant les passages de la motion qui affirmaient cette volonté, en rappelant à MM. Mauroy et Jospin les engagements qu'ils avaient pris dans ce sens et en refusant tout *« renversement d'alliance rampant »* au bénéfice de M. Michel Rocard.

Appuyé par ses amis, délégués d'une cinquantaine de fédérations, qu'il avait réunis samedi soir dans une salle de l'Assemblée nationale, M. Mermaz, en fait, n'a pas renoncé à jouer sa propre partie au congrès de Rennes. Ayant rejoint MM. Mauroy et Jopsin il y a deux mois après avoir renoncé à sa tentative de rassemblement des mitterrandistes « historiques », il ne peut considérer aujourd'hui que la reconduction de l'actuel premier secrétaire à son poste serait en elle-même une trahison du mitterrandisme. Elle le deviendrait à ses yeux si elle n'était rendue possible que par un accord, ouvert ou tacite, avec les rocardiens. L'esprit de famille reprendrait alors ses droits et M. Mermaz ferait valoir ses titres à l'incarner.



Pouvant tous deux prétendre au rôle de « troisième homme », MM. Poperen et Mermaz ont, l'un et l'autre, donné des gages de chaque côté. La liberté d'action du ministre des relations avec le Parlement est néanmoins supérieure à celle du président du groupe socialiste de l'Assemblée, pour la simple raison que M. Poperen n'a pris, lui, aucun engagement vis-à-vis de M. Mauroy. Il peut donc parler avec tout le monde, s'adresser aux délégués fabiusiens, former un « comité de liaison » avec M. Jean-Pierre Chevènement et envisager la rédaction d'un texte commun avec les dirigeants de la motion 1. Ce n'est pas tout : M. Poperen est, aussi l'un des interlocuteurs privilégiés de M. Rocard.

En dépit des efforts de MM. André Laignel et Claude Allègre, qui avaient passé leur semaine à discuter avec les représentants de MM. Poperen comme avec ceux de M. Chevènement, il était prévisible que le ministre des relations avec le Parlement tiendrait à garder les mains libres pour le congrès et n'apporterait pas avant Rennes à MM. Mauroy et Jospin l'appoint que ceux-ci espéraient. Expert dans l'art de tirer le meilleur parti possible d'une situation minoritaire – et d'attirer l'attention des médias, – M. Poperen, avec un jeu qui désespérerait un autre que lui, ne vise rien moins que le grand chelem. Ses atouts se résument à un argument : il est peut-être le seul qui puisse éviter à tous les autres de perdre la face. M. Mauroy, quand même, y perdrait son poste, mais à ce détail près, la satisfaction serait *générale*.

Chacun pourrait se prévaloir, dans cette hypothèse, d'avoir fait de M. Poperen le premier secrétaire du parti : M. Jospin, qui s'est réconcilié avec celui qui fut son numéro deux à la tête du PS ; M. Fabius, qui n'écartait pas il y a quelques mois l'éventualité d'une alliance avec le maire de Meyzieu ; M. Chevènement, qui lui propose *depuis une semaine de constituer* un pôle « de gauche » au sein du PS ; M. Rocard, qui, faute de pouvoir passer un accord officiel avec MM. Mauroy et Jospin, craint plus que tout la reconstitution d'un axe mitterrandiste sous la houlette de M. Fabius ou de M. Mermaz.

Le premier ministre peut-il, en effet, prendre le risque de s'opposer à M. François Mitterrand en permettant la réélection de M. Mauroy contre M. Fabius ? Il semble que M. Rocard ait rêvé, un temps, de devenir l'homme fort du PS, non pas à la manière de M. Jacques Chirac prenant d'assaut en 1974 l'UDR, mais, de façon plus habile et moins voyante, en apportant à MM. Mauroy et Jospin de quoi former une majorité pour diriger le parti. L'idée *était que M. Fabius serait bien* obligé de suivre, faute de pouvoir se situer dans une quasi-opposition au gouvernement nommé par le président de la République. Or le président de l'Assemblée nationale paraît disposé au contraire, dans cette hypothèse, à se considérer comme exclu et à installer au sein du parti une minorité, forte de près d'un tiers des sièges au comité directeur, de nombreux parlementaires et de quelques solides fédérations.

M. Poperen est-il l'homme qui éviterait au premier ministre un conflit funeste avec le chef de l'Etat ? Il le laisse entendre. En tout cas, le ministre des relations avec le Parlement considère avec dédain la place de supplétifs qu'aussi bien MM. Mauroy et Jospin, d'un côté, M. Fabius, de l'autre, paraissent réserver à lui-même et à ses amis en échange de leur appui. Ceux des poperénistes qui, inquiets de la faiblesse de leur courant après le passage du cyclone Fabius, penchaient pour un accord rapide avec l'actuel premier secrétaire ont été convaincus de la nécessité d'y réfléchir à deux fois.

M. Chevènement et ses amis, qui, eux, n'ont pas la possibilité de faire la même tentative que M. Poperen, sont allés plus loin dans les pourparlers avec MM. Mauroy, Jospin et Mermaz. L'entrevue que le ministre de la défense et ses lieutenants ont eue, dimanche soir, avec les dirigeants de la motion 1 a permis d'envisager jusqu'à une fusion des deux courants, semblable à celle qu'avaient opérée MM. Mauroy et Jospin il y a trois ans au congrès de Lille. Socialisme et République entend, certes, maintenir le contact avec M. Fabius, que M. Chevènement devait rencontrer lundi, mais les relations avec le président de l'Assemblée nationale sont pour le moins tendues. La perspective d'un rassemblement avec la motion 1 n'a, en fait, pour adversaires au sein du courant de M. Chevènement que ceux qui, comme MM. Michel Charzat et Georges Sarre, souhaitent préserver son identité, fût-ce en formant une petite minorité ne participant pas à la direction du parti.

MM. Mauroy et Jospin sont donc un peu plus avancés qu'il n'y paraît, mais M. Fabius conserve *l'avantage que lui donne son score* dans le vote des militants. Il peut espérer arriver à Rennes, le 15 mars, sans que son adversaire puisse se vanter d'avoir fait un pas décisif vers une synthèse. C'est alors que la partie s'engagera vraiment. Le président de l'Assemblée nationale peut s'attendre à de mauvaises surprises.

PATRICK JARREAU

Les jeux de l'amour et de la calculette

Une chaise vous manque et tout est bancal. En montant à la tribune pour ouvrir la séance plénière de la conférence nationale des motions réunie à huis clos, dimanche matin 11 mars à la Maison de la chimie, à Paris, M. Pierre Mauroy voit tout de suite qu'il lui sera impossible de rassembler ses ouailles : il manque deux chaises pour permettre à chacun des sept courants en lice d'être représenté sur l'estrade. Il y a des jours, comme ça, où certains détails traduisent le poids de la fatalité... On règle vite ce petit problème d'intendance, mais *M. Mauroy constate alors que la* table choisie pour la circonstance est un peu trop courte. Les délégués concurrents devront, paradoxalement, se serrer les coudes. M. Mauroy essaie de détendre l'atmosphère en prenant la chose avec le sourire : *« Nous voici rassemblés*, dit-il, *et même serrés... »* Peine perdue.

Les fabiusiens n'ont pas le coeur à *plaisanter. Leur émissaire à la* tribune, M. André Billardon, député de Saone-et-Loire, fait grise mine quand le secrétaire national en charge des fédérations, M. Daniel Vaillant, député jospino-mauroyiste de Paris, présente les résultats des votes fédéraux tels qu'ils viennent d'être établis par la commission de vérification des mandats. La motion 1 présentée par le trio Jospin-Mauroy-Mermaz arrive en tête du scrutin au niveau national, avec... neuf mandats d'avance sur la motion 5, celle de M. Laurent Fabius : 2 086 mandats (29 %) contre 2 077 (28,87 %). Un long murmure fabiusien parcourt la salle. Certes, M. Vaillant souligne que, bien entendu, ces résultats ne doivent pas être considérés comme définitifs tant que la commission de vérification des mandats *du congrès, qui se réunira* jeudi prochain à Rennes, ne se sera pas prononcée sur les contentieux déclarés. Certes, M. Henri Emmanuelli, le numéro deux du parti, prend soin de répéter que les statuts sont respectés et que ces chiffres ne permettent donc pas de procéder immédiatement à la répartition des 131 sièges du comité directeur. Il reste que les fabiusiens ont la certitude de se faire rouler par la direction du parti et M. Billardon prend la parole pour dire que ses amis se donnent, eux, dix-sept mandats d'avance : *« Ces chiffres ne sont une surprise pour personne*, affirme-t-il ironiquement, *mais les signataires de notre motion considèrent que ce sont ceux calculés par les signataires de la motion 1. Les résultats réels donnent en vérité 2 089 mandats à la motion 5 et 2 072 mandats à la motion 1... »* Cette fois, dans la salle, le long murmure monte des rangs jospino-mauroyiste. Et M. Mauroy interrompt M. Billardon : *« Je rappelle*, lance-t-il, le rouge au front, *qu'il n'y a qu'un seul parti ! »* Les *applaudissements fusent*, plus forts que les huées fabiusiennes.

M. Billardon n'entend pas se laisser museler : *« Le congrès ne se fait pas à l'applaudimètre »*, rétorque-t-il. De la salle, une voix anonyme lui réplique : *« Vous avez perdu ! »* Mais le porte-parole de la motion 5 ne se démonte pas : *« De toi ou de moi quel est celui qui a perdu ? Ce sont les militants qui jugeront. Notre congrès mérite mieux que la situation créée par les chiffres donnés par la motion 1. Il faut que le congrès respecte le vote des militants. Or, la motion 5, sur 131 000 votes, a recueilli 41 000 suffrages contre 35 000 à la motion 1, soit 6 000 voix d'avance. C'est de cela qu'il faudra bien tenir compte si nous voulons que notre congrès soit fraternel... »* A ce mot, la salle s'esclaffe.

Les fabiusiens continuent de contester les résultats communiqués. C'est M. Gérard Delfau, le sénateur de l'Hérault, qui monte à la tribune pour réclamer, lui aussi, *« un peu de sang-froid et un peu plus de fraternité »* : *« Dans mon département*, rappelle-t-il, *une incertitude subsiste encore sur 207 mandats et les représentants de toutes les motions l'ont admis. Alors, pourquoi annoncer de tels chiffres tant que la commission de vérification du congrès n'a pas tranché ? »* M. Mauroy tente de désamorcer le débat : *« Est-ce que c'est le lieu de poursuivre cette discussion ? Nous en débattrons à Rennes... »* Assis au premier rang de l'assistance, à côté de M. Michel Rocard, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, qui soutient *M. Fabius, lève les bras au ciel* pendant que le sénateur représentant les Français établis hors de France, M. Guy Penne, prend à son tour la parole pour appuyer l'argumentation de M. Delfau. *« C'est le congrès de la calculette*, note, désabusé, l'ancien conseiller diplomatique de M. François Mitterrand, *mais il est un peu léger et imprudent d'annoncer des pourcentages globaux alors que certains résultats locaux sont litigieux, comme c'est aussi le cas dans le Vaucluse où je conteste beaucoup l'attitude du premier secrétaire fédéral. »*

M. Guy Allouche, sénateur du Nord, vient, heureusement, à la rescousse de M. Mauroy : *« Oui, les camarades se trompent de lieu de débat. Soyons sereins : ce n'est pas cinq ou six mandats de plus ou de moins d'un côté ou de l'autre qui changeront les choses... »* Chez les fabiusiens, qui n'en peuvent plus, les sifflets redoublent et M. Mauroy, avec l'aide du délégué rocardien M. Gérard Lindeperg, siffle la fin de la récréation : *« Allons ! Allons ! Allons ! Allons ! Allons ! Le plus sage est que nous nous séparions... »* Ainsi s'achève l'acte I de ce dimanche socialiste qui sera celui des jeux de l'amour et de la calculette...

Rassemblement à tous les étages

La loi de la calculette impose en effet aux rivaux fabiusiens et jospino-mauroyistes de *trouver* des alliés pour pouvoir gouverner le parti. Et comme les uns et les autres se disputent depuis des mois l'héritage mitterrandiste, il ne saurait être question – en tout cas, pas au grand jour, car en coulisses les tractations vont tous azimuts – de commencer à courtiser d'abord les rocardiens, dotés de 1 743 mandats (24,23 %) selon les comptes de l'état-major. M. Mauroy s'est ostensiblement affiché en compagnie de M. Rocard, devant les caméras et les photographes, avant l'ouverture de la conférence, mais il ne faut pas aller plus vite que la musique. Priorité à la course aux « petites » motions. Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, dont la motion 7 a obtenu 616 mandats (8,56 %), et son compère chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, dont la motion 2 a recueilli 513 mandats (7,13 %), suscitent toutes les convoitises.

Mais à chacun sa façon de faire la cour.

Réunis au rez-de-chaussée, les fabiusiens, qui ont peur de se faire court-circuiter, annoncent vite la couleur : faisant comme s'ils étaient les seuls prétendants *sérieux, « sponsorisés » par l'Elysée*, ils se posent en réconciliateurs magnanimes de la famille mitterrandiste : *« Notre motion remporte un grand succès, il nous appartient de chercher à rassembler et nous voulons d'abord rassembler les mitterrandistes avant la synthèse générale*, déclare d'une voix tonitruante le maire du Pré-Saint-Gervais, M. Marcel Debarge, en prenant de vitesse les jospino-mauroyistes à l'approche des journaux télévisés de la mi-journée. *Nous proposons que le rassemblement s'opère entre tous les mitterrandistes sans exclusive. Pour nous le mitterrandisme n'est pas mort. Fidèles à la démarche de François Mitterrand, nous proposons à la fois de rassembler à gauche et de tenir bon. »*

Pour MM. Jospin, Mauroy et leurs amis, l'objectif est le même mais les travaux d'approche sont plus pudiques. Il s'agit bien de rassembler le parti mais sans passer l'éponge sur les pratiques reprochées aux fabiusiens qui sont accusés d'avoir *« triché »* et jugés indécents. *« Les militants ont vu que ce n'est pas un parti à l'américaine que voudrait Fabius mais un parti à la napolitaine, »* affirme, dans les couloirs, un délégué rocardien qui se prétend neutre. La consigne de la motion 1 est la suivante : d'accord pour rechercher une synthèse générale mais en deux temps. Il faut au préalable reconstituer un noyau de rassemblement à gauche avec les signataires des motions Chevènement et Poperen, puis se tourner simulténament vers les fabiusiens et les rocardiens. Va donc pour les amours sélectives ! M. Mauroy descend gravement du premier étage, comme un ténor d'opéra, et préconise *« un pôle de rassemblement avec les amis de Jean-Pierre Chevènement et ceux de Jean Poperen pour mieux préparer une synthèse générale ». « Je considère*, ajoute le premier secrétaire du PS, *que je suis le mieux placé pour réaliser cette synthèse. »* Devant les caméras, cinq minutes après l'intervention de M. Debarge, c'est le porte-parole officiel du parti, M. Jean-Jack Queyranne, qui enfonce le clou jospino-mauroyiste en égratignant les fabiusiens : *« Il est vrai que les votes n'ont pas toujours été conformes à l'esprit de démocratie mais il y a une volonté commune de parvenir à la synthèse et c'est la motion 1 qui a le plus la capacité de rassembler. »* Les rocardiens s'amusent du manège pendant que les délégués des deux motions courtisées, réunis séparément au deuxième étage, attendent des propositions concrètes. Fin de l'acte II, celui des sérénades.

Contrats de mariage

Mais, c'est bien connu, plus les prétendants se bousculent au portillon, plus les fiancées jouent les coquettes. MM. Fabius et Joxe, les premiers, M. Jospin ensuite, ont beau se déplacer en personne jusqu'au boudoir de M. Chevènement et de ses amis, ils ne parviennent pas à les emballer. M. Poperen se montre extrêmement courtois avec les fabiusiens – auxquels il va rendre visite et qui l'applaudissent beaucoup – et très aimable avec MM. Mauroy et Jospin, qui tentent de le séduire en petit comité, mais le ministre chargé des relations avec le Parlement fait monter les enchères. Les fabiusiens comprennent que l'ancien numéro deux se verrait bien numéro un. Le député de Seine-Saint-Denis qui leur sert volontiers de porte-voix, M. Claude Bartolone, s'en réjouit en brocardant les jospino-mauroyistes : *« Ils rêvaient d'un front anti-Fabius et voilà Poperen qui veut la place de Mauroy !... »* A l'heure du déjeuner, chacun s'isole un moment pour affûter ses arguments mais les assauts renouvelés de l'après-midi ne suffiront pas à entamer la résistance des deux « petites ». M. Poperen est bien décidé à faire durer le plaisir. M. Jospin s'en aperçoit au cours d'un tête-à-tête. Non seulement le chef de file de la motion 2 prend son temps, refusant une réunion tripartite de représentants des motions 1, 2 et 7, mais il prend *l'initiative* en *annonçant* la constitution d'un « comité de liaison » avec M. Chevènement, en se posant comme meilleur rassembleur que tous les autres et en tenant un discours qui vise un juste milieu entre les griefs réciproques de ceux qui lui lancent des œillades. Lui, il appelle au rassemblement *« en ramenant dans le combat de la gauche toutes les forces du monde du travail aujourd'hui éparses et souvent désorientées »*. Il parie *« sur l'union avec ceux qui, dans la majorité présidentielle, veulent s'organiser dans une large convergence progressiste et avec ceux – le PCF – qui, actuellement, paraissent n'avoir d'autre perspective que de combattre le PS. »* Il pense que la meilleure façon de régler la question de savoir si le PS peut être *« un mouvement de masse sans être mouvement de clientèle »* passe, dans le fonctionnement du parti, par un *« impératif minimum »* : l'institution du vote secret, l'application de la règle *« un vote, une voix »*, l'unification du tarif des cotisations.

M. Chevènement, dont le courant est divisé entre ceux qui, comme lui, ne seraient pas mécontents d'apparaître comme la principale minorité du parti, et ceux qui préféreraient s'agréger à un pôle de gauche, se montre, finalement, plus popereniste encore que M. Poperen, en réclamant la fusion des deux motions. Il est le dernier à s'exprimer et propose le rassemblement... sur son propre projet politique parce que, à ses yeux, il n'y a rien de plus important, dans la France d'aujourd'hui, que de répondre à *« trois défis : la croissance des inégalités ; la montée du racisme et de l'abstentionnisme de gauche dans l'électorat : le rang et le rôle de la France dans une donne internationale modifiée... »* Avec, en point d'orgue, une sortie théâtrale : *« Nous, messieurs et mesdames, nous nous honorons de faire de la politique ! »*

Dénouement de l'intrigue sous huitaine.

ALAIN ROLLAT

POLITIQUE

Les divergences sur l'organisation de l'opposition

« Le peuple des élus locaux sait ce qu'il veut »

affirme M. Michel Noir à la convention pour la « Force unie » dans le Rhône

En rassemblant près de quatre cents élus du Rhône, samedi 10 mars, dans les salons d'un grand hôtel de Lyon, la première réunion, organisée à l'échelle d'un département, pour *« la constitution d'une coordination pour une Force unie »*, a incontestablement marqué un succès personnel pour M. Michel Noir. Le maire de Lyon espère désormais que cette initiative incitera d'autres élus, dans d'autres départements, à s'engager dans la même démarche.

LYON

de notre bureau régional

Tout au long de la semaine qui avait suivi l'appel, lancé à Paris par MM. François Léotard et Michel Noir, pour la constitution d'une « Force unie » de l'opposition, tous avaient, plus ou moins, décidé de bouder. Ils furent finalement *tous présents*. Le premier, M. Michel Mercier, président (divers droite) du conseil général du Rhône, qui avait indiqué que cette réunion de la « Force unie » ne saurait avoir lieu à l'hôtel du département (*le Monde* du 7 mars), arriva même avec quelques minutes de retard, samedi 10 mars, à l'hôtel Métropole, à Lyon, comme pour mieux faire remarquer son entrée. *« En concertation avec tous les élus de l'opposition, je suis prêt à organiser la convention des élus locaux du Rhône »*, affirma M. Mercier, en précisant que le groupe majoritaire du conseil général du département s'était réuni la veille au soir.

A sa suite, le président par intérim de la fédération du CDS du Rhône, qui avait marqué, plus fermement encore, son opposition à la tenue d'une telle réunion, déclara que sa présence était *« un gage de bonne volonté »*, tout en relevant que, sur le plan national, *« Pierre Méhaignerie ne pensait pas tout à fait la même chose »*. Le nouveau responsable départemental du Parti radical, auquel M. Yves Galland, président national du mouvement, de passage à Lyon, avait rappelé quelques heure plus tôt qu'il ne souhaitait pas que *« les radicaux s'engagent dans la Force unie »*, vint dire, de la même façon, à la tribune, son *« très grand plaisir d'être présent »*.

Le secrétaire fédéral du RPR, M. Jean Besson, député du Rhône, qui avait précisé, de son côté, que son accord pour participer à la réunion ne valait pas adhésion à la « Force unie », comme cela avait pu apparaître dans la liste de soutien publiée le jour même de l'appel de MM. Noir et Léotard à Paris, reconnut qu'on pouvait *« permettre l'accélération du processus d'union »*, dès lors que la démarche était *« similaire à celle des états-majors »*. Enfin, l'ancien rival de M. Michel Noir pour la mairie de Lyon, membre du bureau politique du Parti républicain, Me André Soulier, résuma, en ces termes, cette suite d'apparents retournements de situation : *« Pourquoi ne nous rencontrerions-nous pas, alors que la question allemande est au centre de l'avenir de l'Europe? »*.

Fort de tels soutiens publics, parfois inattendus, M. Michel Noir a pu rappeler *« le devoir d'exemplarité »* de son département vis-à-vis de l'union de l'opposition (1). Il a notamment insisté sur la présence de nombreux élus de petites communes rurales, étrangers aux querelles d'appareils, et a précisé que beaucoup de conseillers d'arrondissement de la ville de Lyon avaient tenu, à leur demande, à être associés à la réunion. *« Le peuple des élus locaux sait ce qu'il veut*, a-t-il constaté. *Nous sommes rassemblés sur le plan des idées, mais divisés sur le plan des structures. Il nous faut désormais trouver la maison commune, qui nous est nécessaire »*.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) L'union de l'opposition a été concrétisée dans le Rhône dès 1981 par la formation d'une Union départementale pour la démocratie et les libertés (UDDL). Ce qui n'a pas empêché les candidatures de M. Michel Noir, aux élections municipales de 1983 et 1989, face à M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit), soutenu par l'UDF, et, aux élections législatives de 1986, face à la liste conduite par M. Raymond Barre.

M. Pasqua critique la démarche des néo-rénovateurs

NICE

de notre correspondant régional

Alors que M. Jacques Chirac en avait accepté la finalité, la démarche des promoteurs de la coordination de la Force unie a été jugée *« inutile »* et *« vouée à l'échec »* par M. Charles Pasqua, qui présidait, samedi 10 mars, à Nice, une réunion des militants de la fédération RPR des Alpes-Maritimes. Au cours de son intervention, le sénateur des Hauts-de-Seine a d'abord critiqué les néo-rénovateurs de l'opposition « *qui*, a-t-il déclaré, *veulent donner des leçons sur l'union. Comme par hasard*, a-t-il ajouté en faisant allusion, sans le nommer, à M. Michel Noir, *celui qui nous délivre ce message a été élu dans le cadre de la division. Quand on veut donner des leçons aux autres, il faut commencer par se regarder dans la glace »*.

Devant les journalistes, M. Pasqua a estimé, par ailleurs, que *« cette opération n'apparaît pas de nature à permettre à l'opposition de surmonter ses divisions mais [qu']elle est, au contraire, susceptible de les aggraver. Elle est donc inutile et, je crois, vouée à l'échec. Bien que ceux qui l'ont lancée s'en défendent, il s'agissait, initialement, d'obtenir la disparition des partis et la création d'une organisation nouvelle. Ils se sont rendu compte que c'était utopique »*. Devant les militants RPR des Alpes-Maritimes, M. Pasqua a d'autre part insisté sur la mise en place effective, dans les meilleurs délais, du système de primaires pour la désignation d'un candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle.

D'autre part, M. Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice, a publiquement évoqué, devant M. Pasqua, certaines rumeurs selon lesquelles le sénateur des Hauts-de-Seine serait éventuellement prêt à s'installer dans son fauteuil. *« Je lui dis tout de suite*, a-t-il déclaré sur un ton faussement indigné, *qu'il n'a pas l'âge de me succéder à la mairie de Nice. Il n'a rien à faire à Nice et je l'informe que la place n'est pas libre. Mais je suis tout à fait rassuré sur ses intentions. Nous sommes de véritables, de sincères et d'éternels amis. »* M. Pasqua a répondu : *« On se connaît bien et on s'estime. Il sait très bien, quels qu'aient été les moments difficiles qu'il a pu avoir (...), que nous n'avons cessé d'avoir confiance l'un en l'autre et que cela continuera »*.

G. P.

« L'union n'exclut personne »

déclare M. Giscard d'Estaing

Clôturant, dimanche 11 mars, à Versailles, la convention extraordinaire des adhérents directs de l'UDF, qu'il a lui-même définis comme la « crème » de cette confédération, et en présence de ses principaux responsables, MM. Charles Millon, Yves Galland, André Santini, Hervé de Charette, Charles Millon et François Bayrou, M. Valéry Giscard d'Estaing a longuement parlé de l'union de l'opposition. Sans jamais évoquer explicitement l'initiative de la Force unie lancée par MM. François Léotard et Michel Noir, l'ancien président de la République a fermement demandé aux dirigeants du PR d'approuver au plus vite le projet de réforme de l'UDF.

« La rénovation de l'UDF, a-t-il expliqué, *prépare l'union de l'opposition tout entière. Celle-ci devrait être achevée. Cette réforme a été demandée avec insistance par le PR et le CDS. Cinq des six formations de la confédération ont donné leur accord. Une seule n'a pas fait connaître sa réponse. Je la souhaite prochaine et positive. »* Cet avertissement lancé à la famille UDF, M. Giscard d'Estaing est revenu dans le détail sur sa propre définition de l'union de l'opposition.

« Cette union, a-t-il d'abord relevé, *n'exclut personne. Nous n'avons pas à désigner à l'avance ceux qui ont le droit d'en faire partie ou d'en être exclus. L'union n'est au service d'aucun groupe de pression ni d'aucun intérêt personnel. Les ambitions personnelles sont naturelles en démocratie, mais l'union n'est pas faite pour les servir, mais pour préparer à tous les niveaux les conditions du changement politique en France. (...) L'échec ne sera pas pardonné. C'est l'union de toute l'opposition que nous devons faire ensemble. Il ne faut perdre personne en route. Le RPR et l'UDF n'ont pas le monopole de l'union, mais l'union ne peut se faire sans eux. Tout ce qui encourage et stimule le RPR et l'UDF dans la voie de l'union est positif, tout ce qui disperserait les forces est négatif. »*

L'ancien chef de l'Etat a donné son propre calendrier. En avril, désignation de porte-parole communs *« pour assurer le marquage des responsables gouvernementaux »*. Mise en place d'un comité d'experts dans le but de *« définir la meilleure procédure pour présenter un candidat commun à l'élection présidentielle »*, une procédure que personnellement M. Giscard d'Estaing souhaite *« démocratique, très largement représentative et décentralisée »*. Poursuite des états-généraux de l'opposition : *« L'opposition*, prétend-il, *manque de réflexions politiques sur les grands objectifs. On ne peut pas se contenter de dire aux autres : poussez-vous que je prenne votre place ! »* Réunion mensuelle du comité de coordination de l'opposition.

Pour M. Giscard d'Estaing, l'opposition devra en définitive choisir entre une confédération, une fédération, une fusion : *« Personnellement, ma préférence va vers une grande formation commune mais j'accepte l'idée que les étapes successives puissent être considérées comme définitives par les uns ou transitoires par les autres. »* En tout état de cause, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est dit optimiste pour l'opposition . *« Celle-ci*, a-t-il conclu, *a devant elle de très belles perspectives. La longue période pendant laquelle la France a été gouvernée d'une certaine manière va s'achever. »*

M. Le Pen pourrait se désister en faveur de l'ancien président de la République

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 11 mars, M. Jean-Marie Le Pen a estimé que M. Valéry Giscard d'Estaing *« ne se livre pas aux mêmes agressions verbales sytématiques et à la même persécution que la plupart de ses amis politiques à l'égard du Front national »*. Le président du parti d'extrême droite a rappelé qu'il s'était prononcé pour M. Giscard d'Estaing lors de l'élection du président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale en 1987. Dans l'hypothèse d'une éventuelle candidature de l'ancien chef de l'Etat à l'élection présidentielle, M. Le Pen a précisé que *« si M. Giscard d'Estaing arrivait en tête des candidats anti-marxistes et en se définissant clairement comme tel, il n'est pas exclu que, si j'étais candidat, je puisse me désister en sa faveur, sous condition de réciprocité »*.

M. Le Pen a renouvelé son hostilité vigoureuse à l'immigration en souhaitant que soit organisé le départ des immigrés en situation irrégulière, *« en les mettant dans des avions, dans des bateaux »*, pour permettre *« des expulsions massives »*. Il a préconisé une politique de *« départs volontaires »* qui serait *« négociée avec les pays d'origine »*.

Au sujet de la ligne de partage entre l'Allemagne et la Pologne, le président du Front national a indiqué que *« la frontière Oder-Neisse c'est d'abord le problème des Allemands »*. *« C'est trop facile de dire aux Allemands : contentez-vous-en, pour éviter la guerre. C'est comme si nous, on nous avait dit : renoncez à l'Alsace-Lorraine et puis ça va s'arranger avec Guillaume II »*, a affirmé le dirigeant d'extrême droite.

Une stratégie tous azimuts

par Daniel Carton

SUR la mer agitée de la rénovation de l'opposition, M. Giscard d'Estaing s'est dévolu le rôle éminent de grand timonier de l'union. Il propose, il dispose. Il conseille, il adjure. Chassez le naturel, il revient au galop ! L'ancien président est à nouveau partout ; alors qu'il y a seulement un an M. Baudis le pressait de passer le flambeau... Les événements internationaux lui ont naturellement redonné sa dimension. La faiblesse et l'incohérence de ses plus ou moins jeunes concurrents ont fait le reste.

Il a su rester cohérent, sachant toujours sur le terrain des petites ambitions partisanes manier adroitement la carotte et le bâton. Tel le Petit Poucet, il a su disposer, aux abords de toutes les chaumières, ses petits cailloux blancs. Au RPR, les élections européennes lui ont permis un rapprochement utile avec M. Alain Juppé et Mme Michèle Barzach. Et c'est quand, se souvenant du « coup des quarante-trois » de l'élection présidentielle de 1974, ce rapprochement est devenu trop compromettant pour leur mouvement que le couple Séguin-Pasqua s'est réellemen décidé à bouger

Au risque d'écorner son image, il a ramassé la présidence de l'UDF pour derechef se faire le défenseur des petits partis de cette confédération coincés entre les centristes et le PR. Ces petits partis sont aujourd'hui à sa dévotion. Les autres progressivement s'en approchent. Le CDS est troublé. D'un de ses plus jeunes espoirs, M. François Bayrou, M. Giscard d'Estaing en a fait le nouveau délégué général de l'UDF, étouffé désormais à chaque apparition commune sous des brassées de fleurs.

Pour ne pas se casser prématurement, le CDS n'a pu qu'accepter la énième réforme des statuts de l'UDF, et aujourd'hui, l'ancien président est en train d'opérer la même manœuvre avec le PR. Il l'a pressé dimanche d'entériner au plus vite cette réforme. Il est peu probable que M. Léotard réponde à cette invite avec beaucoup de diligence. Le divorce d'avec M. Madelin, l'homme lige de M. Giscard d'Estaing, est depuis longtemps patent. Le PR est à son tour en passe d'être ferré par l'hameçon Giscard.

On pourrait de la même manière se souvenir de quelle façon le président de l'UDF fit barrage à M. Léotard pour la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Comment M. Charles Millon pourrait-il ne pas reconnaître quelques dettes à son endroit ? Enfin les déclarations récentes des deux côtés peuvent également laisser supposer qu'entre M. Michel Noir et M. Giscard d'Estaing l'acoquinement n'est pas une hypothèse farfelue. Sur le terrain des alliances, le zèle de l'ancien président n'a plus de limites.

M. Giscard d'Estaing est resté tout aussi cohérent avec M. Jean-Marie Le Pen. Au « Club de la presse », le président du Front national lui a rendu un bel hommage en se disant satisfait de ses positions du moment et en soulignant son comportement fort civil à son égard. Subjectivement, il n'est pas sûr que pareil hommage de la part d'un homme qui sait mieux que quinconque embrasser pour mieux étouffer rende service à l'ancien président.

Objectivement, il faut bien admettre que M. Giscard d'Estaing ne s'est jamais trop dépensé pour combattre les thèses du président du Front national, que, par son silence calculé, il a donné trop souvent l'impression d'opter pour la carotte plutôt que pour le bâton. Au Parlement de Strasbourg, cadre propice, semble-t-il, à bien des conciliabules, M. Giscard d'Estaing n'a pas voté la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen. On n'a pas entendu non plus récemment le président de l'UDF défendre l'honneur de ses anciens ministres MM. Durafour et Stoléru. M. Le Pen a admis dimanche qu'il avait voté pour M. Giscard d'Estaing lorsque celui-ci convoita en avril 1987 la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. *« Cette élection*, déclarait M. Giscard d'Estaing à l'époque, *est d'abord une manifestation de l'union. L'union a permis de gagner. C'est une leçon à ne pas oublier. »*

De même il est permis de s'interroger lorsque M. Giscard d'Estaing affirme que l'*« union ne doit exclure personne »*, qu'*« il ne faut laisser personne en route »*, que *« le RPR et l'UDF n'ont pas le monopole de l'union »*, que *« l'union se fait sans bruit. »* On a maintenant hâte de savoir ce que l'auteur de ces déclarations entend par là. Le premier week-end d'avril se tiendra, dans le cadre des états généraux de l'opposition, une convention sur l'immigration. Le vrai test n'est pas loin.

Avant la visite de M. Joxe en Corse

Nationalistes et autonomistes rompent leur union à Bastia

BASTIA

de notre correspondant

La préparation de l'élection municipale de Bastia, annulée le 23 février 1990 par le Conseil d'Etat (*le Monde* du 24 février) et qui se déroulera le 25 mars, aura eu raison d'une alliance construite il y a cinq ans, à l'époque de la préparation des élections de 1986.

Les autonomistes de l'UPC et les nationalistes de A Cuncolta Naziunalista, qui avaient obtenu deux élus, étaient convenus d'une politique électorale commune appelée « Unione », un choix jamais démenti, qu'il s'agisse des élections législatives, cantonales ou régionales. Cette fois, alors que l'élection municipale de Bastia semblait être mise entre parenthèses, dans l'attente d'un débat sur les divergences de vues intervenues depuis entre les organisations nationaliste et autonomiste, les états-majors ont accéléré le processus de séparation jusqu'à la rupture.

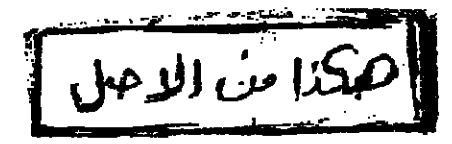
Les divergences de vues arithmétiques sur la répartition des sièges entre l'UPC et A Cuncolta, mises en avant officiellement, ne sont que la cause apparente de la rupture, qui a eu raison de la politique d'Unione. Les nationalistes ont décidé de ne pas faire liste commune avec l'UPC et de présenter une liste intitulée « Populu Vivu », ouverte à des personnalités se reconnaissant dans la *« lutte de libération nationale »* (LLN). Cette dernière référence est bien l'indicateur politique de la rupture.

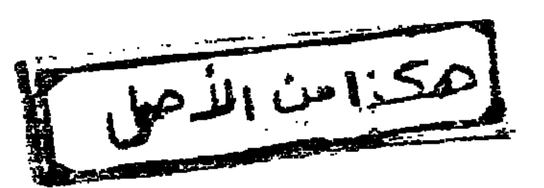
« Aujourd'hui, affirment les nationalistes, *la politique d'Unione est confrontée à une nouvelle tactique du pouvoir, basée sur l'apparence, la séduction tous azimuts, l'espoir d'un nouveau relais dans l'île au service d'une politique, certes modifiée dans la forme, mais identique dans le fond, car visant à régler le problème pour assurer un développement serein de la logique politique et économique de l'Etat français, en l'occurrence la construction de l'Europe des multinationales. Or à aucun moment l'UPC ne nous a informés sur la tenue de certaines réunions, en particulier celles organisées à Paris autour de la table du ministre de l'intérieur, avec M M. José Rossi* [député UDF de Corse-du-Sud], *Henri Antona* [vice-président RPR de l'Assemblée de Corse] *et Laurent Croce* [premier secrétaire de la fédération de Haute-Corse du Parti socialiste.] »

L'organisation nationaliste oppose ainsi clairement à la « troisième voie », que M. Pierre Joxe favoriserait (avec pour principaux acteurs les autonomistes et des personnalités de l'UDF, du RPR et du PS), sa stratégie dite de *« libération nationale »* et *« d'auto-organisation du peuple corse »*.

MICHEL CODACCIONI







L'homme en a toujours rêvé, un grand chimiste le réalise : être à la fois I.C.I. et partout.

I.C.I. est l'un des plus grands leaders de la chimie mondiale, et I.C.I. est partout. Partout, c'est-à-dire dans tous les secteurs d'activité. Car les produits d'I.C.I. ont des milliers d'applications que nous rencontrons dans notre vie quotidienne : dans l'agriculture, l'aérospatiale, l'automobile, la médecine, l'électronique, les cosmétiques, l'habillement, l'agro-alimentaire, le bâtiment. Le champ d'application de ses activités et sa puissance de recherche placent I.C.I. à la croisée de toutes les nouvelles technologies. I.C.I. mène les recherches sur l'identification génétique utilisée aujourd'hui dans la lutte contre la criminalité, qui débouche déjà dans la détection des maladies génétiquement transmissibles. Nos médicaments aident 4 millions de cœurs à faire courir 8 millions de jambes. Dans 75 % des programmes satellites internationaux on trouve des composites I.C.I. Fiberite. L'inventaire des produits d'I.C.I. ne peut être exhaustif, car I.C.I. est bien partout. Mais partout, cela veut dire autre chose : cela veut dire qu'I.C.I. fabrique 15 000 produits dans 40 pays et les vend dans plus de 150. Pour être à la fois I.C.I. et partout, il faut être un très grand chimiste. Et puis il faut avoir la chance de s'appeler I.C.I.





Les produits I.C.I. sont fabriqués dans 40 pays et vendus dans plus de 150. Les principales sociétés d'I.C.I. en France sont : I.C.I. France, I.C.I. Francolor, I.C.I. Pharma, Sopra, Valentine...

POLITIQUE

Les élections partielles

Municipales : l'union de la gauche est défavorable au PS à Sarcelles

Au second tour des élections municipales de Sarcelles, la droite partira divisée entre la liste du maire sortant, M. Raymond Lamontagne, qui arrive en tête avec 38,06 % des voix, et celle du Front national (13.54 %). Le score obtenu par le candidat FN, M. Jean Germenot, constitue d'ailleurs un des résultats significatifs d'un premier tour marqué par une participation limitée. En dépit de la faible notoriété de M. Germenot, mais aussi de la présence d'une seconde liste d'extrême droite conduite par M. Jean Darrigues et qui totalise 1,84 % des suffrages, le Front national gagne plus de 200 voix, soit près de trois points (2,87), par rapport à son score de mars 1989.

Le fort recul de la gauche est le second enseignement de ce premier tour. La liste du candidat socialiste, M. Dominique Strauss-Kahn, a paradoxalement pâti de l'union avec le Parti communiste. Avec 37,71 % des suffrages, la liste PC-PS perd dix points par rapport aux résultats du premier tour de mars 1989. Le PS avait alors obtenu 26,78 % des voix et le PC 20,64 %. Au second tour, ces deux listes, qui s'étaient maintenues face au candidat RPR, avaient recueilli au total 56,44 % des suffrages. Une analyse plus fine du scrutin du 11 mars montre que la mobilisation des électeurs a été particulièrement médiocre dans les bureaux de vote traditionnellement acquis au Parti communiste.

En dépit de la percée du Front national, M. Raymond Lamontagne (RPR), dont l'élection avait été invalidée le 8 janvier dernier par le Conseil d'Etat, tire son épingle du jeu. Bénéficiant de l'habituelle « prime au sortant », il améliore son score de plus de trois points par rapport à l'élection précédente (38,06 % au lieu de 34,67 %) et coiffe sur le poteau son adversaire socialiste.

Le second tour, qui aura lieu dimanche 18 mars, sera âprement disputé. MM. Lamontagne et Strauss-Kahn ne sont séparés que par 49 voix. Le candidat de la gauche compte sur une meilleure mobilisation de son électorat. Il espère aussi bénéficier des voix d'une petite liste d'extrême gauche menée par M. Guy Guioubly (1,29 %) et peut également attendre certains reports du côté des écologistes (5,10 %). Pour le candidat RPR, qui devrait bénéficier des voix de la liste centriste de M. Jean-Pierre Urviez (2,41 %), et de celles de la liste de M. Darrigues, tout pourrait dépendre de la déperdition des voix qui se sont portées sur la liste du Front national, sous l'effet du « vote utile ».

GILLES PARIS

HÉRAULT : Lodève (1er tour).

Inscr., 5 395 ; vot., 4 013 ; abst., 25.61 % ; suffr. expr., 3 915. Liste d'union de la droite conduite par M. Daniel Mallet (UDF), 1 765 voix (45.08 %) ; liste de la majorité présidentielle conduite par Mme Geneviève Siébénaler (PS), 1 492 (38.20 %) ; liste du Front national conduite par M. Louis Pascal, 373 (9.52 %) ; liste du PC, conduite par M. Jean-Louis Miquel, 285 (7,27 %). *Il y a ballottage.*

[Le Conseil d'État avait confirmé, mercredi 17 janvier, l'annulation des élections municipales de mars 1989, prononcée par le tribunal administratif le 6 juin 1989. Il avait considéré que M. Claude Allègre (PS), adjoint au maire, n'était pas éligible au moment du scrutin car ni électeur de la commune ni inscrit au rôle des contributions directes de celle-ci au 1er janvier 1989. En outre, il avait estimé que ses fonctions de conseiller spécial auprès de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, étaient de nature à fausser le débat électoral.

Avec un score de 38,2 %, Mme Siébénaler perd 3,64 points de pourcentage par rapport à mars 1989 où elle conduisait une liste d'union de la gauche avec le PC, alors que, cette fois, ce dernier a préféré faire cavalier seul. De son côté, l'ancien maire, M. Mallet retrouve son score d'il y a un an, tandis que le FN perd 3,47 points.

Au second tour des élections municipales de mars 1989, la liste conduite par Mme Geneviève Siébénaler était arrivée en tête avec 1 965 voix (46,94 %) et avait gagné 22 sièges (3 PC, 18 PS et 1 maj. p.). Celle d'union de la droite conduite par le maire sortant UDF, M. Mallet avait obtenu 1 880 voix (44,91 %) et six sièges (4 UDF, 1 RPR et 1 div. d.) et celle du FN, conduite par M. Louis Pascal, 341 voix (8,14 %) et un siège. Il y avait eu 4 186 suffrages exprimés et 4 286 votants (soit 20,09 % d'abstention) sur 5 364 inscrits.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 5 365 ; vot., 3 986 : abst., 25,70 % ; suffr. expr., 3 802 ; liste de M. Mallet, 1 717 voix (45,16 %) ; liste de Mme Siébénaler, 1 591 (41,84 %) ; liste de M. Pascal, 494 (12,99 %).]

HAUTE-SAÔNE : Luxeuil-les-Bains (1er tour).

Inscr., 5 573 ; vot., 4 159 ; abst., 25,37 % ; suffr. expr., 4 009. Liste divers conduite par M. Bernard Hagemann, 2 612 voix (65.15 %), 25 élus (12 div. g., 12 div. d. et 1 RPR) ; liste du PS conduite par M. Michel Gabillot, 885 (22,07 %), 3 élus (3 PS) ; liste du MRG conduite par M. André Maroselli, 507 (12,64 %), 1 élu (1 MRG) ; liste divers droite soutenue par le FN, conduite par M. Roland Racle, 5 (0,12 %).

[Invalidé par le Conseil d'État, M. Hagemann, aujourd'hui sans étiquette après avoir été élu en 1983 sur la liste majoritaire de gauche, et dont l'attitude lors des opérations de vote avait motivé la décision d'annulation du scrutin de mars 1989, l'emporte dès le premier tour. Il n'a pas été gêné par la liste de M. Racle, soutenue par le FN, qui n'avait pas distribué de bulletins de vote.

Depuis la défaite, il y a un an, de M. Jacques Maroselli (MRG), la ville thermale de Luxeuil, qui vote traditionnellement à droite aux élections nationales, n'est plus administrée par la gauche. La famille Maroselli la dirigeait depuis 1929. M. André Maroselli, candidat de la troisième génération, n'a pas réussi à s'imposer.

En mars 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 5 527 ; vot., 4 071 ; abst., 26,34 % ; suffr. expr., 3 607 ; liste divers, conduite par M. Bernard Hagemann, 1 832 voix (50,79 %), 22 élus (2 div. g., 4 UDF, 2 RPR, 13 div. d. et 1 écol.) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Jacques Maroselli, maire sortant MRG, 1 775 (49,20 %), 7 élus (1 PC, 2 PS, 3 MRG et 1 maj. p.).]

VAL-D'OISE : Sarcelles (1er tour).

Inscr., 26 717 ; vot., 14 312 ; abst., 46,43 % ; suffr. expr., 14 094. Liste d'union de la droite conduite par M. Raymond Lamontagne (RPR), m. s., cons. rég., cons. gén., 5 365 voix (38,06 %) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Dominique Strauss-Kahn (PS), dép., cons. mun., 5 316 (37,71 %) ; liste du Front national conduite par M. Jean Germenot, 1 909 (13.54 %) ; liste des Verts conduite par M. Pascal Boucot, 720 (5,10 %) ; liste divers droite conduite par M. Jean-Pierre Urviez, UDF-CDS diss., adj. au m. s., 341 (2,41 %) ; liste d'extrême droite conduite par M. Jean Darrigues, 260 (1,84 %) ; liste d'extrême gauche conduite par M. Guy Gioubly, 183 (1,29 %). *Il y a ballotage.*

[Au second tour de mars 1989, la liste d'union de la droite conduite par le maire sortant RPR, M. Lamontagne avait enlevé 33 sièges (4 UDF, 10 RPR et 19 div. d.) avec 7 424 voix (43,54 %) devant la liste menée par le député socialiste, M. Strauss-Kahn, qui, avec 7 143 voix (41,89 %), avait obtenu 9 sièges (8 PS et 1 maj. p.) et celle du sénateur communiste, Mme Marie-Claude Beaudeau qui avec 2 481 voix (14,55 %) avait eu 3 élus (3 PC). Il y avait eu 17 048 suffrages exprimés et 17 404 votants (soit 35,19 % d'abstention) sur 26 858 inscrits.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 26 847 ; vot., 16 004 ; abst., 40,38 % ; suffr. expr., 15 741 ; liste de M. Lamontagne, 5 458 voix (34,67 %) ; liste de M. Strauss-Kahn, 4 217 (26,78 %) ; liste de Mme Beaudeau, 3 249 (20,64 %) ; liste du FN, conduite par M. Roger Lapetouille, 1 680 (10,67 %) ; liste d'extrême gauche, conduite par M. Gérard Pringot (PSU), 781 (4,96 %) ; liste divers conduite par M. André Nahum (maj. p.), 356 (2,26 %)].

□ **M. Champion (div. g.), nouveau maire de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).** – M. Pierre Champion (div. g.) a été élu samedi 10 mars, par 32 voix sur 38, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne). Il remplace M. Jean Ooghe (div. g.), ancien sénateur communiste qui, après avoir dirigé la ville sans discontinuité depuis 1971, a souhaité laisser son mandat tout en conservant son siège de conseiller municipal.

[Né à Harcourt (Eure) le 16 mars 1946, M. Pierre Champion a été membre du PCF de 1971 à 1975. Elu en mars 1989 pour la première fois au conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, il occupait depuis le poste de deuxième adjoint. Ingénieur des villes de France, il est assureur, après avoir été directeur des services techniques de la commune de 1971 à 1984.]

□ **La liste « Pantin Ecologie » dépose un recours au tribunal administratif.** – La liste « Verts Pantin Ecologie », qui n'a pu s'inscrire à temps, vendredi 9 mars, à la préfecture de Seine-Saint-Denis pour les élections municipales de Pantin, a déposé samedi 10 mars un recours au tribunal administratif. Selon les Verts, des militants communistes se seraient opposés à l'enregistrement de leur liste.

Une cantonale

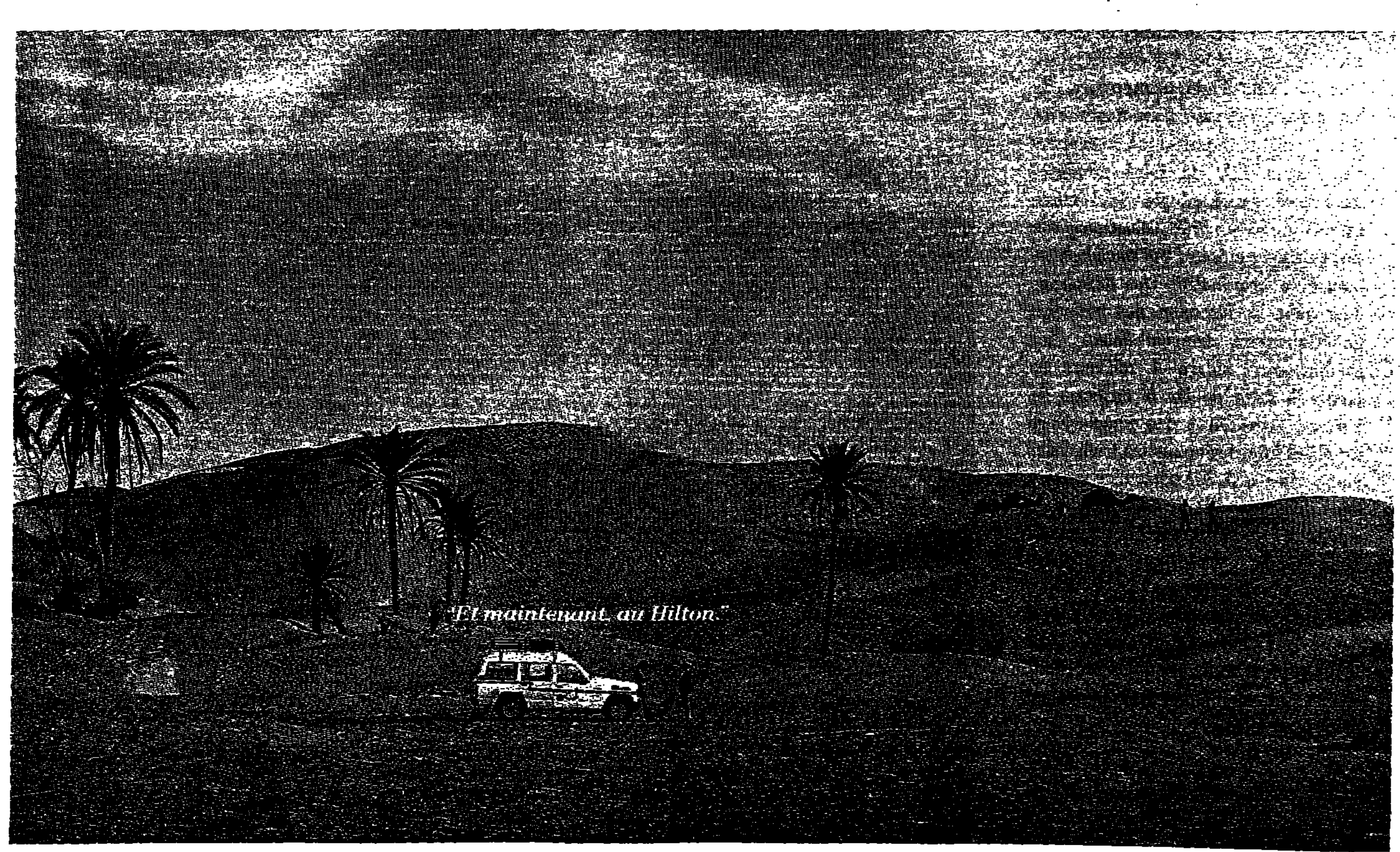
CALVADOS : canton de Caumont-L'Éventé (1er tour).

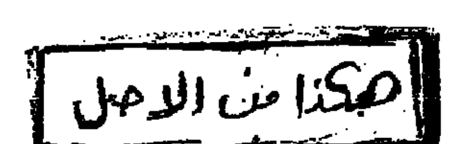
Inscr., 4 083 ; vot., 2 189 ; abst., 46,38 % ; suffr. expr., 1 902. MM. Jean-Jacques Viart, UDF, m. de Caumont-L'Éventé, 1 356 voix (71.29 %), ÉLU ; Jean-Pierre Bohy, PS, 326 (17,13 %) ; Mme Denise Jabœuf, FN, 173 (9,09 %) ; M. Rémi Cherrier, PC, 47 (2,47 %).

[Élu à la faveur d'une partielle en 1976, M. François Reynouard, UDF, vice-président du conseil général et président de la commission santé de l'assemblée départementale, s'était démis de son mandat en janvier dernier pour raisons personnelles.

Son successeur, M. Viart, maire du chef-lieu de canton, vétérinaire âgé de quarante huit ans, est le seul des quatre candidats à faire moins bien que son prédecesseur (71,29 % au lieu de 74,97 % à M. Reynouard). Le PS gagne 0,42 points de pourcentage, le FN 2,14 et le PC dont le candidat progresse également en voix malgré une abstention plus forte qu'en 1985, 1,14 points. Les Verts, faute d'avoir inscrit leur candidat à temps, appelaient à voter nul, au moyen de bulletins verts.

***En* mars 1985, M. Reynouard, UDF-PR, avait été réélu au premier tour avec 2 112 voix (74,97 %) contre 471 (16,71 %) à M. Thomas, PS, 196 (6,95 %) à M. Tallendier, FN et 38 (1,34 %) à Mme Ichmoukametoff, PC sur 2 817 suffrages exprimés, 2 944 votants (soit 28,08 % d'abstention) et 4 094 inscrits.]**





Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

SECTION B

Un très grand stade pour Paris

Vingt-six sites sont en compétition pour un équipement géant qui accueillerait des manifestations sportives et artistiques

Le projet d'un grand stade de plus de 70 000 places à Paris commence à prendre forme. Lundi 12 mars, M. Jean Glavany, chargé du dossier par le premier ministre, et M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, devaient donner, au cours d'une conférence de presse commune, une liste de vingt-six sites possibles autour de la capitale. Vincennes, qui avait été écarté par la mairie de Paris en raison de diverses protestations, en fait partie. Quoi qu'il en soit, le futur équipement ne pourra être construit et exploité qu'avec la participation du secteur privé.

La capitale de la France a besoin d'un très grand stade. Elle aura un très grand stade. Entre le premier ministre et le maire de Paris, voilà au moins un point d'accord.

L'idée n'est pas nouvelle. Lancée dans les années 60 par le général de Gaulle, elle n'avait pu aboutir. En octobre 1987, Paris perd la course à l'organisation des Jeux olympiques de 1992. Une des raisons de l'échec : le flou sur la localisation d'un grand stade.

Quand, à quelques mois de l'élection présidentielle de 1988, M. Jacques Chirac souhaite que la Coupe du monde de football ait lieu en 1998 à Paris, la question revient sur le tapis. *Des sites sont évoqués, puis écartés :* Vincennes, car les adversaires convaincants étaient trop nombreux au coin du bois... ; le Tremblay, près de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), mal desservi ; Colombes (Hauts-de-Seine), trop coincé dans le tissu urbain et refusé par la municipalité qui, avec les autres élus communistes de l'Ile-de-France, se bat pour Tremblay-lès-Gonesse, aujourd'hui baptisé Tremblay-en-France, à proximité de Roissy.

Entre-temps, le maire de Paris a nommé un « M. Grand Stade » : M. Jacques Perrilliat. Avec lui, les choses avancent. La capacité de 100 000 places est ramenée à 75 000 environ. La vocation polyvalente de l'équipement est affirmée : non seulement football, mais aussi athlétisme ; non seulement sport, mais aussi spectacles ; non seulement gradins, pelouse et salle, mais aussi restaurants et hôtel. Un équipement « 200 jours par an », comme l'on dit, et non « 12 jours », pour en souligner qu'il devra fonctionner presque permanence. Devant le coût présumé (de 2 à 2,5 milliards de francs), l'appel à des investisseurs privés est acquis, et des contacts sont noués, des accords ébauchés.

Peu de communes intéressées

Trois implantations se détachent du peloton : Tremblay-en-France (qui pourrait profiter des parkings du Parc des expositions de Villepinte), Marne-la-Vallée et le Cornillon à Saint-Denis. Ce dernier terrain, libéré par Gaz de France, réunit beaucoup d'avantages : proche de Paris, il est bien desservi et suffisamment vaste. Surtout, il appartient à la Ville de Paris.

Mais un critère le fera capoter : la municipalité communiste n'en veut pas, préférant des activités industrielles. Et le « M. Grand Stade » qu'a nommé à son tour le premier ministre, M. Jean Glavany, est formel : le site choisi devra convenir aux élus locaux.

C'est d'ailleurs ce principe plutôt sain qui donne aujourd'hui à Tremblay-en-France les plus grandes chances. Car peu d'élus se précipitent — comme le fait la municipalité de Tremblay — pour accueillir le grand stade. Evry avait semblé intéressé avant que l'hippodrome, quelque temps menacé, ne soit sauvé. M. Jean Poulit, directeur général de l'établissement public de Marne-la-Vallée, n'affiche pas de grand enthousiasme. Il insiste sur la condition indispensable au succès de l'opération : l'insertion du grand stade *dans un projet d'urbanisme qui en* ferait le cœur d'une animation de tout un secteur. C'est dire que le grand stade n'est pas étranger au débat sur le Livre blanc de l'Ile-de-France, en préparation d'un nouveau schéma directeur.

Saint-Denis abandonné, il semble inéluctable que le lieu retenu ne sera pas la propriété de la Ville de Paris, l'hypothèse de l'emplacement du Parc des Princes, qui serait rasé, relevant du canular.

L'un des derniers grands équipements de la fin du vingtième siècle échappera-t-il pour autant à la capitale ? S'il est évident que M. Michel Rocard, en confiant le dossier à M. Glavany, a voulu en ravir la maîtrise au maire de Paris, M. Jacques Chirac n'a pas l'intention de se livrer à une partie de bras de fer avec le gouvernement ni de se désintéresser du projet. Il l'a écrit dès le 12 mai 1989 au premier ministre : « *En ma qualité de maire de Paris, je soutiens fermement ce projet et je suis décidé à y participer, même si cet équipement ne peut être situé sur le territoire de la Ville.* »

Décidé à y participer, y compris financièrement ? Oui, répond-on dans l'entourage du maire, à la seule condition que la Ville de Paris ait son mot à dire dans la gestion future. Le propos de M. Jacques Chirac montre, en tout cas, qu'il a bien pris la mesure du prestige qui peut auréoler un tel équipement si sa conception et son exploitation sont habilement conduites et évitent les erreurs de jeunesse du Palais omnisports de Bercy. D'ailleurs, quand bien même le président de la République ferait de l'opération l'un de ses avant-derniers grands travaux, *quelle que soit la commune qui l'abrite*, aux yeux du monde entier le grand stade sera celui de... Paris.

CHARLES VIAL

Pour le Mondial de 1998

La Coupe du monde de football aura-t-elle lieu en France en 1998 après avoir eu pour hôte l'Italie (1990) et les Etats-Unis (1944) ? La Fédération française le souhaite. Elle a fait officiellement acte de candidature mercredi 1er février 1989 auprès de la Fédération internationale (FIFA) à Zurich. A cette occasion, M. François Mitterrand avait rédigé une lettre engageant l'ensemble du pays derrière ce projet. Une commission chargée de préparer et de défendre le dossier a aussitôt été constituée autour de M. Gérard Enaut, ancien sous-directeur du secrétariat d'Etat aux sports. Forte d'un budget de vingt-cinq à trente millions de francs, cette commission aura pour tâche de remettre un dossier aussi complet que possible à la FIFA en juin 1991. Celle-ci ne prendra une décision définitive quant à l'attribution de ce dernier Mondial du siècle qu'en juin 1992.

Pour l'instant, un seul autre pays, la Suisse, s'est porté candidat et, bien que la partie soit encore loin d'être gagnée, la France paraît disposer de solides arguments, tant du point de vue des structures existantes (hôtels, moyens de transport et de communication...) que de celles à mettre en place (aménagement de certains stades, dispositifs de sécurité) dans les douze villes qui seront désignées. Son seul point faible reste le fameux « grand stade » parisien. Ce talon d'Achille du dossier français est en fait un élément essentiel. La FIFA impose en effet au pays organisateur du tournoi mondial un cahier des charges très strict. Un stade d'au moins soixante mille places, doté d'une tribune de presse de mille places, est obligatoire. Sans enceinte d'une telle capacité, rien ne sert de prétendre accueillir l'événement sportif le plus suivi au monde.

Les responsables du football français et M. Gérard Enaut suivent donc de très près l'évolution de ce vieux serpent de mer qu'est devenu au fil des ans le « grand stade » de la capitale. Mais ils restent volontiers prudents sur ce terrain très politique et se gardent bien de donner leur avis sur l'utilisation qui serait faite de ce stade après la compétition de 1998. Une certitude pourtant : si son implantation devait donner lieu à de nouvelles polémiques ou s'éterniser un peu plus encore, le dossier français perdrait de sa crédibilité...

PHILIPPE BROUSSARD

Le délégué du gouvernement n'exclut pas un financement privé

Le 27 octobre 1989, le premier ministre a chargé M. Jean Glavany, délégué interministériel aux Jeux olympiques d'hiver de 1992, d'une étude sur le projet de construction d'un grand stade en région Ile-de-France. Dans la lettre officielle qu'il lui adressait à cette occasion, M. Michel Rocard indiquait : « *Cette étude pour l'Etat devra être menée en liaison avec les départements et communes intéressés et en concertation avec le mouvement sportif.* » Le premier ministre précisait que, pour ce qui concerne le choix de l'emplacement du futur stade, des propositions devraient lui être faites dans le courant du premier semestre 1990.

« *Au début du second semestre 1990, le schéma du grand stade interdisciplinaire en Ile-de-France sera déposé sur le bureau du premier ministre.* » Telle est l'assurance formelle énoncée d'emblée par M. Jean Glavany, dans l'entretien qu'il nous a accordé. Le choix du site, pourtant, est loin d'être réglé. Vingt-cinq emplacements possibles, tous situés dans un rayon de quarante kilomètres au maximum autour de Paris, ont été sélectionnés. Mais il n'en reste que trois ou quatre ! « *Je ne citerai donc pas de noms. La liste ne serait pas exhaustive et, dans l'intervalle, elle risquerait de susciter à la fois des convoitises ou des craintes. Cela dit, la candidature de l'établissement public de Marne-la-Vallée a été déposée officiellement, la ville de Massy se déclare intéressée, et Evry a, de son côté, demandé une étude d'implantation éventuelle du site.* » En revanche, on sait que la chambre de commerce de Paris ne serait pas favorable au choix du Tremblay.

Pour procéder à ce premier recensement, les services de la délégation interministérielle — une structure légère d'une dizaine de fonctionnaires au 64, rue de Varenne à Paris-(7e) — ont retenu plusieurs paramètres prioritaires : dessertes autoroutières et routières, transports en commun, maîtrise foncière, rééquilibrage vers l'est et entre le centre et la périphérie, facilités de parking, intérêt pour les investisseurs, etc.

Les investigations menées à partir de ces critères ont débouché sur des cas de figure très différents : « *Une réalisation d'un coût initial de l'ordre de 800 millions de francs peut être tout autant une grande ambition qu'un vaste complexe diversifié, cette activité multiple atteignant jusqu'à 3 milliards.* » Les superficies elles-mêmes s'inscrivent dans une fourchette de 10 à 40 hectares, en fonction de la conception de l'établissement. « *Si l'éloignement du centre de Paris peut sembler la solution la plus simple, elle n'est pas forcément la plus pertinente. Le prix des terrains entrera aussi, évidemment, en ligne de compte.* » Il peut donner lieu à des surprises.

« *La principale difficulté à résoudre sera d'ordre psychologique*, poursuit M. Glavany. *Les municipalités des villes sollicitées ont tendance à considérer l'implantation du futur ensemble comme un traumatisme pour les populations. Nous devons leur faire comprendre que c'est l'inverse qui va se produire. Le grand stade réactivera toute une région, il revalorisera une zone et un quartier et créera de la vie urbaine.* » Plus prosaïquement, il apportera des infrastructures routières, de stationnement, des aménagements et suscitera aussi des activités économiques et commerciales, donc des emplois.

Quand le lieu d'implantation sera choisi, un grand concours national d'architectes sera probablement organisé. D'ores et déjà, des spécialistes américains et japonais se sont montrés très intéressés.

Très demandeurs

Pour l'instant, les rapports de la délégation avec les différents partenaires ne posent pas de problèmes : « *Il y a un consensus politique sur les principes* », dit M. Glavany, qui se présente avec toute l'autorité du maître d'œuvre du chantier olympique de Savoie, mais aussi, c'est moins connu, en auteur sportif (1). « *Mes relations et mes fréquents contacts avec la région Ile-de-France et la Ville de Paris sont ceux d'un fonctionnaire avec des élus locaux. Mais le maire de Paris, M. Chirac, comme M. Jacques Perrilliat, qu'il a chargé de suivre ce dossier, sont également tenus régulièrement au courant. Ils seront surtout concernés si l'ensemble est construit dans Paris intra-muros ou sur un terrain appartenant à la Ville de Paris.* »

Concernés également, bien sûr, le secrétariat à la jeunesse et aux sports ; M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique sportif français (CNOSF) ; les trois fédérations de football, de rugby, d'athlétisme. Le président de cette dernière, M. Bobin, est très demandeur. Il estime que la candidature française à la Coupe du monde d'athlétisme aura certainement « *toutes les faveurs de l'instance internationale si elle s'appuie sur des installations modernes et adéquates* ».

Le financement du futur grand stade et, surtout, l'amortissement ne sont pas les moindres des problèmes à résoudre. Plusieurs formules sont envisagées et décortiquées par l'équipe de M. Glavany : la prise en charge totale par les différentes collectivités, la société d'économie mixte, la souscription par actionnariat (type Eurotunnel) ou l'établissement public. Cette dernière piste paraît la plus séduisante aux yeux du délégué interministériel. L'exploitation du stade, mais surtout de ses dépendances commerciales — hôtels, aires de concert et d'exposition, galerie marchande, — serait alors du ressort exclusif d'exploitants particuliers ayant acquis les immeubles clés en main. Ce principe, de plus en plus souvent exprimé maintenant par le gouvernement, est ici réaffirmé par l'ancien chef de cabinet de M. Mitterrand : « *L'État n'a pas forcément vocation à gérer ce type d'équipement. Le privé sait mieux le faire et générer les bénéfices.* » Ce choix n'est pas encore définitif, mais il constitue plus qu'une simple hypothèse : le grand stade ne sera pas inéluctablement une entreprise nationalisée.

GUY DE LA BROSSE

(1) Il a publié en 1982 un ouvrage, *Sport et socialisme* (éd. Albatros), et, en 1985, *la Joconde et Platini* (éd. Liana Lévi).

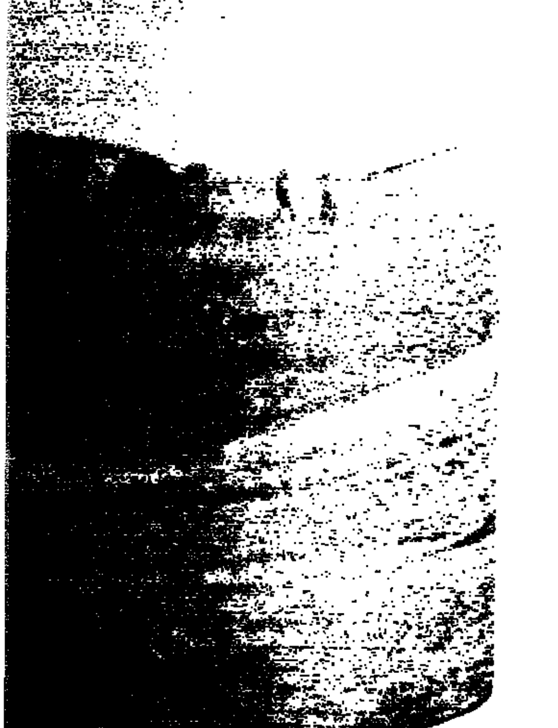
Les atouts de Massy

« Je ne suis pas candidat à l'installation du grand stade à Massy, mais je reconnais être très intéressé et concerné par ce projet. » Telle est la position officielle de M. Claude Germon, député socialiste de l'Essonne et maire de Massy, qui précise ensuite : *« Comme je l'ai dit récemment à Jean Glavany, venu sur place évoquer ce dossier avec nous, outre les décisions financières, qui ne sont pas directement de son ressort, tout dépendra du programme proposé par l'opérateur. Il s'agira surtout de demander des garanties de sécurité pour la population, principalement pour les voies d'accès au stade. Même chose pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie des habitants. »* Ces conditions impératives étant assurées, il apparaît bien que beaucoup d'éléments favorables peuvent militer pour une commune considérée comme « technolopole » d'Ile-de-France. M. Germon les définit ainsi : *« Une situation géographique unique aux portes de Paris, notamment à l'interconnexion des TGV Sud-Est et Atlantique. En liaison directe avec les autoroutes de Lyon et de Chartres et avec la nationale 10. Bientôt on arrivera de toute la France à Massy sans un feu rouge.*

» Egalement, des ambitions architecturales et culturelles, parmi lesquelles l'inauguration d'un grand Opéra ultramoderne. Un complexe urbain exceptionnel, là où il n'y avait précédemment qu'un paysage désolé. Une zone économique en plein essor avec la création d'emplois (1 000 par an actuellement et l'objectif de parvenir à 30 000 ou 50 000 dans les quinze ans à venir). La plus forte concentration aussi de chercheurs en Europe. Le grand stade ne serait pas contradictoire avec toutes nos différentes ambitions. Il pourrait même s'en révéler fort complémentaire. »

De façon plus pragmatique enfin, la disponibilité des terrains ne paraît guère poser de problèmes puisque M. Germon précise : *« Nous avons effectivement un site disponible, une quarantaine d'hectares en bordure de l'autoroute du Sud, facilement accessible d'Orly comme des gares SNCF les plus proches »*... Qui dit mieux ?

G. de la Br.



SOCIÉTÉ

La conférence de Jomtien (Thaïlande) sur l'éducation de base

Plusieurs pays occidentaux s'étonnent des récentes nominations à l'Unesco

Les membres de la conférence internationale sur l'éducation de base, réunis à Jomtien, suivent avec intérêt les réactions provoquées par la publication du *« plan de restructuration »* de l'UNESCO.

JOMTIEN (Thaïlande)
de notre envoyée spéciale

Le personnel de l'Unesco critique sévèrement le directeur général, M. Federico Mayor, pour ne pas l'avoir consulté, ni le conseil exécutif, à propos des récentes nominations. Plusieurs pays occidentaux se sont réunis à Paris, mercredi 7 mars. Ils n'ont pas non plus apprécié d'avoir été tenus à l'écart des nominations et s'étonnent de voir arriver des Soviétiques à des postes « sensibles » comme la direction de la communication et la direction des relations avec l'Europe.

Interrogé par nous, M. Mayor s'est montré catégorique : *« C'est moi qui dois décider des personnes que je nomme, et je ne veux le faire qu'en fonction de leurs compétences* (...). *Tout le monde n'a cessé de me dire :* « Agissez. Restructurez l'UNESCO. » *J'ai agi. Je peux m'être trompé mais je ne veux être jugé que sur les résultats, tout comme moi je jugerai ceux que j'ai nommés sur leurs résultats. »* A ses yeux, s'il avait voulu consulter les Etats sur les personnes, jamais sa réforme n'aurait vu le jour à temps.

« Je suis un démocrate, et j'ai très largement fait jouer la consultation sur les changements structurels. Ceux-ci sont le fruit d'un long processus au cours duquel les Etats, les spécialistes et les cadres supérieurs ont donné leur avis. Mais c'est à moi qu'il appartenait de prendre la décision finale. Je suis seulement tenu à respecter, dans la mesure du possible, un équilibre géographique et un équilibre entre les hommes et les femmes. »

Son critère, il le répète, c'est la compétence, et c'est ainsi qu'il a décidé de prendre M. H. Yushiavitshus (URSS) à la communication. *« L'appartenance à un pays ou à un autre ne doit pas donner lieu à des discriminations. »* M. Mayor se réfère au président des Etats-Unis lui-même, M. Bush, qui a déclaré qu'il fallait aider M. Gorbatchev. *« N'est-ce pas là un geste pour consolider les liens Est-Ouest et aider à renforcer le mouvement de la liberté ? »*

Cela peut être pris comme une provocation, mais il préférerait que ce soit accueilli comme un pari sur le futur. Et il espère bien que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne le prendront ainsi lorsqu'ils examineront (en avril pour la Grande-Bretagne) les possibilités d'un retour à l'UNESCO. Ces deux pays ont quitté l'organisation en 1980 après d'âpres débats portant notamment sur ses options, qu'ils jugeaient trop favorables à l'Est. Si la direction de la communication reste un poste délicat, tout ce qui est relations extérieures continuera à être confié à un Suisse, M. Alain Modoux, directeur de l'Office de l'information du public, à Paris. Afin de rassurer encore, M. Mayor a précisé que le rôle du nouveau directeur soviétique sera *« exécutif »*. Il devra appliquer strictement le programme décidé par les Etats, récemment, pour promouvoir la liberté de la presse.

A ceux qui considèrent que la direction des relations avec l'Europe devait revenir à un ressortissant de l'Ouest car tel avait été le cas ces quarante dernières années, M. Mayor répond que c'est peut-être justement là une occasion de changer. Il a donc nommé M. B. Kluchnikoff (URSS) à cette fonction.

En fait, les pays occidentaux continuent à se tailler la part du lion au niveau des cadres supérieurs, mais M. Mayor a veillé à ce que les pays en développement soient bien représentés, et les deux directeurs adjoints qui s'occupent l'un des programmes, l'autre du management viennent respectivement du Brésil et de l'Inde.

M. Mayor a, par ailleurs, décidé de créer de véritables bureaux à la place de la trentaine d'antennes existant actuellement à travers le monde, et cela en transférant une partie du personnel actuellement à Paris. Ces antennes auront la responsabilité de leurs programmes et de la gestion des fonds. D'ici 1991, 50 % des activités devraient être ainsi décentralisées.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Le tireur du Pacific-Club

Suite de la première page

Armé d'une carabine 22 long rifle à chargement semi-automatique, Jacky Bara, trente et un ans, inculpé, dimanche, de tentatives d'homicide volontaire et écroué, a tiré seize fois en direction des jeunes réunis au pied de l'immeuble. Saïd Mhanni est en état de mort cérébrale à l'hôpital d'Auxerre. Son frère Miloud, très grièvement blessé, est hospitalisé à Dijon.

« On était en bas, on discutait, et Jacky était dans son restaurant, raconte Karem Chaffa, vingt et un ans. *« Il y en a deux qui voulaient un sandwich. Ils sont partis en acheter. »* Il était alors minuit. Jacky Bara, le cuisinier de la crêperie du Pacific Club, s'apprêtait à fermer. Bruno Hamelot et Frédéric Gelée traversent la route de Saint Florentin et demandent un casse-croûte. Jacky refuse. Les jeunes, qui protestent, lancent des coups de pied contre la porte vitrée de l'établissement. Le cuisinier part alors chercher un pistolet à grenailles, installe un escabeau contre la porte, et se met à tirer à travers les lattes d'aération installées au-dessus de l'entrée. Les jeunes s'enfuient en courant. Jacky Bara sort sur le pas de sa porte et vide son chargeur. Cinq coups de feu. *« On a eu peur, on est partis, on a fait le tour de l'immeuble pour rejoindre le groupe, de l'autre côté de la rue. On n'entendait plus rien. On a cru que c'était fini. Personne n'était blessé. »*

Mais Jacky Bara part chercher une carabine 22 long rifle au fond de l'établissement et fait feu à nouveau vers le groupe, à 70 mètres de là. Avec de vrais balles cette fois. *« On s'est tous baisséS*, raconte Bruno Hamelot. *Tous sauf Saïd. Il a pris une balle en pleine tête. Il était par terre. On lui a mis la main sur le cœur. Il battait un peu. »* De l'autre côté de la route, Jacky Bara est parti recharger son arme. Il ressort, tire à nouveau, blesse cette fois Bruno Hamelot. Un des jeunes court prévenir le frère de Saïd Mhanni, qui habite dans l'immeuble voisin. *« Il est arrivé, il a vu Saïd par terre avec le sang*, raconte Karem Chaffa. *Il a pris un bâton et il est parti vers le restaurant. »* Miloud Mhanni s'approche et casse la vitre de la porte d'entrée. Jacky Bara fait feu une dernière fois à quelques mètres à peine du jeune Marocain. Miloud est grièvement blessé.

Une clientèle chasse l'autre

Le Pacific-Club avait ouvert il y a moins de deux ans. Michèle Van de Walle, qui en était propriétaire, y avait installé une salle de musculation-gym-sauna-solarium et un restaurant de dix couverts tenu par son cuisinier, Jacky Bara. L'entrée de l'établissement n'était pas ouverte à tout le monde. *« Les beurs s'y faisaient souvent refouler. Elle préférait ne pas laisser rentrer d'arabes parce que sinon, il n'y avait plus de Français »*, raconte la boulangère voisine, qui se rendait parfois à la salle de gymnastique. Ici, à Saint-Flo, si un café accepte un arabe au comptoir, les français s'en vont. Tous les commerçants le savent : une clientèle chasse l'autre ».

Saint-Florentin, il est vrai, est coupée en deux : une petite ville bourguignonne avec sa place, son église, et sa mairie, et le quartier HLM de la Trécey, exilé sur une colline, à l'extérieur de la ville. Les gens du village se gardent bien de s'aventurer là-haut. Ils ne vivent pas comme nous. Il y a pourtant, là-haut, près du tiers de la population de Saint-Florentin : au 31 décembre 1988, la ville, qui compte près de 7000 habitants, abritait 1870 étrangers. Dix-sept nationalités perdus en pleine Bourgogne. Mille deux cent marocains venus travailler dans la métallurgie et l'agro-alimentaire au cours des années soixante.

Aujourd'hui, plus de la moitié d'entre eux ont moins de seize ans. *« Tous les étrangers habitent là-haut*, explique-t-on à la mairie. *Les HLM de la Trécey ont été construit pour eux. Les derniers logements ont du être terminés à la fin des années soixante. »* Neuf batiments vieillis en cours de réhabilitation. Neuf cent logements empilés à la sortie de la ville, entre les dernières stations-service et les supermarchés.

Aujourd'hui, les rares français qui y habitaient encore ont fui, dit-on en ville. Près de cent trente logements sont inoccupés. Les gens s'étonnent de nous voir dehors, explique un jeune. Mais on a rien à faire d'autre. Ici, il n'y a rien. Pas de sport, pas d'activités, pas de distraction, pas de cinéma. Quelques pelouses pelées et des balançoires au pied des HLM. La ville, disent-ils, est loin.

La salle de Michèle Van de Walle avait succédé à une épicerie ruinée par l'arrivée du supermarché tout proche. Depuis son installation, en 1988, l'établissement avait subi bien des déboires. Les clients ne payaient pas toujours l'addition, la voiture de la propriétaire avait été endommagé au début de l'année, et un cambriolage avait eu lieu l'année dernière. Le lot quotidien des commerçants de la Trécey : la boulangerie a fait refaire sa vitrine trois fois au cours de l'année 1989. *« Ces jeunes, il n'ont plus rien*, explique le boulanger. *Ils n'ont pas de travail, pas de religion, et pas de pays. Ils ne sont rien du tout. Et ça se dégrade de jour en jour »*. En douze ans, M. Jacquier a été cambriolé à deux reprises. La dernière fois, prévenus par les voisins, il est arrivé sur les lieux avec une 22 long rifle. *« Quand je suis entré dans le magasin, il n'y avait plus personne »*, dit-il. *« Moi aussi, j'aurais pu tirer.*

Ces derniers mois, la tension était un peu montée : Jacky Bara avait ouvert au mois de janvier une salle de jeu dans l'entrée de l'établissement avant de la fermer quelques semaines plus tard. Les beurs y étaient admis. Les clients de la salle de musculation du Pacific-Club avaient alors espacé leurs visites. *C'était le seul endroit où on pouvait aller*, raconte un jeune de la Trécey. *Le restaurant et la salle nous étaient interdites et il n'y a rien d'autre ici.*

Il y a deux semaines, Michèle Van de Walle avait fait installer à la porte d'entrée du restaurant une sonnerie qui déclenchait une ampoule clignotante au bar. N'entraient que les initiés. Les proches. Le mari de Michèle Van de Walle avait apporté sa carabine 22 long rifle à chargement semi-automatique et le 17 février dernier, Jacky Bara avait acheté un pistolet à grenailles. Dix jours plus tard, le mardi 27 février, il tirait les premiers coups de feu. *« On était venus payer une note de restaurant, et il nous a fait rentrer dans la salle »*, explique un jeune de la cité. *« La discussion a dégénéré. Il nous a mis dehors, et on est partis en courant. Il a tiré de la grenaille. Ca m'a fouetté dans la nuque »*.

Le maire M. Jean Lancray (app. UDF) est découragé. Le problème est ancien, dit-il. Quasiment insoluble. Un plan de développement social des quartiers (DSQ) comprenant la réhabilitation des immeubles et la création d 'un centre social avait été engagé il y a quatre ans. La mairie y a investi deux millions de francs depuis 1985. Mais les jeunes demandent plus. Et posent des questions. Pourquoi avoir supprimé les postes des trois éducateurs de rue de la cité, en 1985 ? Pourquoi n'avoir jamais reçu les représentants de l'association de la jeunesse florentinoise (AJF), qui regroupe la majorité des beurs du quartier ? Pourquoi ne pas leur avoir accordé de locaux ?

M. Jean Lancray, désormais, pare au plus pressé. Devant les habitants de la cité rassemblés dimanche devant la mairie, il a promis l'octroi de locaux de 150 mètres carrés au cours du dernier trimestre 1990. L'une des salles sera réservée au culte. L'autre aux activités. *« Le dialogue doit se poursuivre*, déclarait-il alors en promettant un conseil municipal consacré à ces problèmes le 20 mars prochain. *Il est un peu tard*, murmuraient les jeunes. *Il aura fallu un mort.*

ANNE CHEMIN

LETTRES

La mort de Philippe Soupault

Suite de la première page

La même année, les mêmes auteurs interprétaient, salle Gaveau, sous une pluie d'œufs et de tomates, une autre œuvre commune, le sketch *Vous m'oublierez*. Se refusant à *« désespérer de Dada »* après la rupture de Breton et de Tzara, lassé des réunions quotidiennes du groupe surréaliste, indépendant, curieux de tout, Soupault prit ses distances bien avant d'être exclu par Breton en 1926, en même temps qu'Artaud et Vitrac.

Devenu entre-temps conseiller littéraire chez l'éditeur Kra, il dirigeait la « Collection européenne », qu'inaugura en 1923 son premier roman, *le Bon Apôtre. « Tout est fini*, affirmait-il dans la postface. *J'écris des romans, je publie des livres, je m'occupe. Et allez donc ! »* En dix ans, il écrivit une dizaine de romans, notamment *les Frères Durandeau*, le *Voyage d'Horace Pirouelle, En joue !, Corps perdu, le Nègre, les Dernières Nuits de Paris*. Dans son *Anthologie de la nouvelle poésie moderne* (1924), qui eut du succès, il montrait son éclectisme. Il dirigeait également, toujours chez Kra, une *Revue européenne* remarquable par son ouverture sur la littérature étrangère, où figuraient des textes de Gorki, de Joyce, de Virginia Woolf.

Grand reporter

Puis commencèrent, à partir de 1929, une série de voyages, qui éloignèrent Soupault du milieu littéraire parisien. Pour l'*Intransigeant*, l'*Excelsior* ou *le Petit Parisien*, il fit quantité de reportages, notamment sur l'incendie du Reichstag ou sur l'élection de Franklin Roosevelt. Directeur de Radio-Tunis, il fut démis de ses fonctions par le gouvernement de Vichy. En prison, il écrivit un essai sur Labiche, seul auteur qu'on l'autorisait à lire. Journaliste à l'AFP, après avoir dirigé Radio-Alger, il parcourut l'Amérique du Nord et du Sud. Soupault a passé la plus grande partie de sa vie à voyager sur tous les continents. Il a écrit, sur le cinéma, la peinture, la littérature, des articles, des préfaces, des essais.



Mais c'est avant tout à la poésie qu'il s'est toujours « voué ». Alors qu'il négligeait le reste de son œuvre, il a rassemblé ses poèmes d'abord en 1937 pour une édition de Guy Levis-Mano, puis, beaucoup plus tard, pour le recueil des *Poèmes et Poésies* de Grasset, en 1973. On trouve dans cette poésie élégiaque, légère et mélancolique, l'influence de poètes voyageurs comme Cendrars ou Larbaud, et la trace des voyages réels ou rêvés de l'auteur. Les titres des premiers recueils, *Rose des vents, Westwego, Georgia*, évoquent le dépaysement. C'est également à la poésie que depuis 1954 Philippe Soupault a consacré son activité radiophonique, dans des émissions comme « Prenez garde à la poésie », « Poètes à vos luths », « Poètes oubliés, amis inconnus ».

Injustement oublié pendant de longues années, Soupault a été redécouvert tardivement. Après la réédition des *Champs magnétiques* (1) et de *Poèmes et Poésies* (2), plusieurs romans ont été successivement réédités (3). Ses écrits de cinéma ont été rassemblés (4). Une étude, des numéros spéciaux de revues lui ont été consacrés (5). Enfin, un livre d'entretiens avec Serge Fauchereau, *Vingt mille et un jours* (6), fourmillant d'anecdotes et de portraits, a permis de retracer la vie longue, les amitiés et les activités diverses de ce poète en liberté, discret et insaisissable, qui a su garder jusqu'au bout l'esprit « d'aventure » dont étaient empreints les débuts du surréalisme.

MONIQUE PETILLON

(1) *Les Champs magnétiques* rééd. Gallimard 1967.

(2) *Poèmes et Poésies*, Grasset 1973.

(3) *Le Nègre* et *les Dernières Nuits de Paris*, rééd. Seghers 1975, *le Bon Apôtre*, rééd. Garnier 1980

(4) *Ecrits de cinéma*, Plon 1979.

(5) *Philippe Soupault*, par H.-J. Dupuy, Seghers 1957. Revue *Action poétique*, décembre 1978.

(6) *Vingt mille et un jours*, Belfond 1980.

□ **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission a déformé le début de notre compte rendu de la conférence sur la protection de la mer du Nord (*le Monde* du 10 mars). Il fallait lire : *« Londres ne mettra fin à l'immersion des résidus industriels « dumping » que d'ici à la mi-1993, alors que les autres pays riverains affirment ne plus avoir recours à cette pratique depuis cette année. »* Par ailleurs, le ministre britannique de l'environnement s'appelle Chris Patten et non Patton.

Dans une cité HLM de Roanne

Mort d'un jeune Français d'origine marocaine volontairement renversé par un automobiliste

Un jeune Français d'origine marocaine, Majid Labdaoui, dix-sept ans, a été volontairement renversé par un automobiliste qui avait pris en chasse un groupe de jeunes gens d'origine maghrébine, samedi soir 10 mars, à Roanne (Loire). Il est mort des suites de ses blessures, dimanche après-midi, à l'hôpital de la ville où il avait été admis.

Majid Labdaoui, se trouvait avec des amis devant un bâtiment HLM situé dans le quartier populaire de la Goutte-Marcellin lorsque, selon plusieurs témoins, deux hommes accompagnés d'un chien-loup sont sortis de l'immeuble. Après une brève altercation, les deux hommes proférant des propos racistes sont montés à bord d'une Peugeot 305 blanche et ont foncé en direction du groupe de jeunes gens.

Selon les témoins, après une course-poursuite qui aurait duré plusieurs minutes dans les rues de la cité, la voiture est montée sur un trottoir où se trouvait Majid Labdaoui, qui n'eut pas le temps d'éviter le véhicule dirigé délibérément sur lui. Renversé et écrasé, le jeune homme devait être traîné sur plusieurs dizaines de mètres par la Peugeot des agresseurs.

Les occupants de cette voiture, dont le numéro minéralogique avait pu être relevé, ont ensuite pris la fuite. Interpellés dimanche matin, les deux hommes, dont les identités n'avaient pas été révélées lundi, dans la matinée, ont été placés en garde à vue au commissariat de Roanne et entendus par la police, qui aurait constaté que le conducteur du véhicule était en état d'ivresse au moment de l'agression.

Au terme de cette garde à vue, les deux hommes devraient être déférés au parquet et présentés à un magistrat instructeur qui décidera du chef d'inculpation.

Cette agression et la mort de Majid Labdaoui ont provoqué une très vive émotion dans l'importante communauté maghrébine du quartier de la Goutte-Marcellin. Une manifestation devait avoir lieu, lundi 22 mars, devant le lycée Albert-Thomas, où le jeune garçon était scolarisé.

A La Ciotat

Des manifestants dénoncent l'« exécution » de Saad Saoudi

Huit cents personnes ont manifesté à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), samedi 10 mars, pour protester contre *« un crime raciste »* et contre l'*« exécution »* de Saad Saoudi, mortellement blessé par un policier lors d'un transfèrement judiciaire, le 6 mars (*le Monde* du 9 mars). Formé par des harkis du département, des collègues de travail et des voisins de Saad Saoudi, le cortège a défilé silencieusement dans les rues de La Ciotat, jusqu'à l'hôpital où ce fils de harkis était employé. En tête du cortège, le père de la victime portait ses décorations d'ancien combattant de la guerre d'Algérie. L'inhumation de Saad Saoudi a eu lieu dans le cimetière de la ville, en fin d'après-midi.

« Saad a été assassiné. C'est une exécution », a affirmé M. Lamir Saïd, dirigeant de l'Association socioculturelle des jeunes Français musulmans, organisatrice de la manifestation. *« Nous protestons contre le fait que le policier qui a tué Saad Saoudi a été inculpé de coups mortels, alors qu'il s'agit d'un homicide volontaire »*, a-t-il ajouté, faisant référence à l'inculpation du sous-brigadier Jean-Claude Marin, le 8 mars, sous le chef de *« coups mortels »*.

La reconstitution des circonstances de la mort de Saad Saoudi devait avoir lieu lundi 12 mars, aux abords de l'autoroute A 50 près de Roquefort-la-Bédoule. La communauté harkie avait annoncé son intention de ne pas manifester à cette occasion. Une autre manifestation est prévue pour mercredi 13 mars, avec la participation de SOS-Racisme.







CULTURE

DANSE

Wagner en bande dessinée

La nouvelle création de Maurice Béjart a enthousiasmé Berlin. Elle vient au Palais Garnier

Vers l'âge de huit ou neuf ans, le petit Maurice Berger « jouait » sur un piano mécanique l'Ouverture de *Tannhäuser*, de Wagner, dans la vitrine de la boutique de sa grand-mère, brocanteuse. C'était pour lui une drogue. Les passants s'arrêtaient.

Plus tard, lorsqu'il s'appela Maurice Béjart, il régla la Bacchanale de *Tannhäuser* à Bayreuth, le saint des saints wagnérien. Et il employa beaucoup de musique de Wagner dans ses ballets : *Mathilde, Baudelaire, les Vainqueurs, Messe pour le temps futur, Dionysos, Patrice Chéreau devenu danseur, les Chaises*... Il était fatal que cette passion le conduisît un jour, lui que rien n'intimide, à s'attaquer au mastodonte lyrique qu'est le *Ring (l'Anneau du Nibelung*, ou encore la *Tétralogie : l'Or du Rhin, la Walkyrie, Siegfried* et *le Crépuscule des dieux)*.

De son *Ring um den Ring (Spectacle autour du Ring)*, le chorégraphe dit que ce n'est pas un ballet (mais c'est interprété par des danseurs), ni une mise en scène d'opéra (mais on y entend des chanteurs), ni un drame (mais on y parle). Qu'est-ce alors ? « *Une approche à la fois métaphysique, psychologique, sociale et musicale, une étude, un commentaire en marge...* » Un spectacle composite comme il les aime, qui tient un peu de tout cela et pas mal aussi de la bande dessinée.

Texte et musique sont distribués sur trois niveaux, retraçant le processus par lequel Wagner fit connaître son œuvre, avant la création intégrale à Bayreuth en 1876 : d'abord en lisant lui-même son poème dans les salons (le narrateur est ici Michael Denard, jouant tous les rôles avec fougue), puis par des *transcriptions au piano (Elisabeth* Cooper joue en scène celles qu'elle a réalisées elle-même, un magnifique travail), enfin par des pages symphoniques (un magnétophone posé à l'extrême droite du plateau débite des extraits de divers enregistrements du *Ring)*.

Une flamboyante maîtrise

Toujours friand d'amalgames, Béjart voit dans la famille des dieux et des héros du *Ring* une image de la famille qu'est une troupe de ballet, avec ses amours et ses haines (le Béjart Ballet Lausanne pratique-t-il aussi l'inceste et le meurtre ?). Voyant, par ailleurs, le nœud de l'ouvrage dans le problème de Wotan entre la loi et la liberté, il l'assimile à celui de l'artiste créateur entre la règle et l'invention, la rigueur et l'anarchie.

En fait, le spectacle n'insiste pas outre mesure sur ces rapprochements. Le rapport avec la danse est illustré par le décor de Peter Sykora (un studio avec balcon et grands miroirs pivotants par où apparaîtront la plupart des personnages), par des symboles doubles (la lance de Wotan devenant la barre des danseurs), par des tenues de répétition (auxquelles viennent parfois se mêler les somptueux costumes de la création de 1876), ou encore par Brünehilde rendant ses chaussons de pointes à Wotan après lui avoir désobéi... Et l'on peut voir le conflit entre règle et invention dans les ruptures entre un langage très classique et divers styles plus « libres »...

KRANICHPHOTO

Une représentation du Ring de Wagner par Béjart à Berlin.

La fabuleuse histoire du *Ring*, Béjart la raconte avec un bonheur évident et avec la flamboyante maîtrise théâtrale qu'on lui connaît. Toute l'histoire de l'anneau maudit, du rapt de l'or à l'écroulement du Walhalla : aucune scène importante ne manque. Il rajoute même des épisodes que Wagner raconte mais ne montre pas – ainsi Wotan buvant à la source du Savoir, l'enfance de Siegmund et Sieglinde, la naissance de Hagen. Sa fidélité se permet quelques déplacements chronologiques qu'il sait justifier – par exemple, la chevauchée des Walkyries est placée à la fin de *l'Or du Rhin*, parce que ces guerrières ont mission de recruter des héros pour la protection du château des dieux.

L'Or du Rhin est sans doute la partie la moins réussie, peut-être parce que la chorégraphie n'y décolle pas : Béjart fait du Béjart, on ne saurait le lui reprocher, mais pas du meilleur. Par comparaison avec la richesse et les splendeurs de la musique, la danse paraît une gymnastique assez pauvre.

A partir de *la Walkyrie*, elle se développe, se diversifie, et les images saisissantes commencent à se multiplier. Voici, sur un petit chariot traîné par Wotan, les jumeaux nus enlacés l'un à l'autre comme dans l'œuf originel. Voici Hunding en mafioso, suivi d'une inquiétante bande menaçant Siegmund et Sieglinde en blue-jeans. Exaspérée par les *heio-toho* de Brünehilde, Fricka arrête d'un doigt sec le magnétophone. Wotan endort sa fille sur un piano à queue, que Loge entoure d'un cercle de flammes. Mime est une caricature de petit juif à lunettes, affairé devant son établi-batterie de cuisine (ce n'est pas le seul clin d'œil, ou hommage, à la mise en scène de Patrice Chéreau à Bayreuth). Le Dragon sort du kabuki avec son énorme perruque blanche, comme le cerf-volant représentant l'Oiseau, animé par trois manipulateurs. Erda tournoie dans une immense robe-mappemonde. L'écroulement du Walhalla ? Ce sera celui du balcon du studio, sur lequel ont pris place les dieux. Et Béjart rétablit un texte coupé par Wagner dans la scène finale de Brünehilde, qui *l'autorise à faire* déboucher la musique... sur le début de *Parsifal*. Un monde s'achève, un autre peut commencer.

Siegfried idéal

Le Béjart Ballet Lausanne s'est lancé dans cette vaste entreprise avec emportement. Si Wotan et son double le Voyageur sont un peu pâles, il faut citer l'Alberich poignant, comme rongé de *l'intérieur*, de Kevin Haigen, le Mime hilarant de Michel Gascar (il chante même quelques mesures du rôle !), la superbe Brünehilde de Katarzyna Gdaniec, le Siegfried idéal dans sa beauté blonde et son ardeur juvénile de Göran Svalberg, et, bien sûr, le dieu du feu, le Loge vif-argent de Gil Roman, surprenant en cardinal Méphistophélès (son rôle est plus développé qu'à l'opéra, où il disparaît après *l'Or du Rhin*, mais sa musique est de celles qui reviennent le plus souvent).

Conseil d'amie : lisez ou relisez, avant d'aller voir ce spectacle, les quatre livrets du *Ring* ou au moins un résumé très détaillé. C'est, nous semble-t-il, indispensable pour suivre l'action et décupler son plaisir. Le public de l'Opéra de Berlin, qu'on peut supposer connaître son Wagner, vient de le prouver en faisant un triomphe (salle debout, vingt-cinq minutes de rappel) à la création mondiale de ce *Ring um den Ring*.

SYLVIE DE NUSSAC

► *Opéra de Paris, Palais Garnier*, du 13 au 22 mars.

MUSIQUES

Idoménée sans Minos

Détourné de ses sources mythologiques, l'opéra de Mozart surprend, à l'Opéra-Comique

Idoménée est actuellement à l'Opéra-Comique. Un *Idoménée* chanté par une troupe de jeunes chanteurs français, tous intéressants. Auxquels s'est joint, dans le rôle titre, un jeune ténor anglais excellent. Un *Idoménée* pour lequel une professionnelle du théâtre parlé s'est jetée dans l'aventure de la mise en scène lyrique, n'a pas craint d'affronter les périls mozartiens. Un *Idoménée*, enfin, dirigé par l'un de nos jeunes chefs décentralisé, qui n'a rien d'un cacique, mais peut avoir bien du talent (ici, il dirige souvent à la trique, trop fort, trop accentué, trop vite).

Est-ce parce que le spectacle n'est pas tout à fait un nouveau-né, qu'il est la reprise (rafistolé pour le décor, *presque entièrement renouvelée* pour le casting), d'une production donnée six fois dans cette même salle en 1987 ? Qu'on lui a, du même coup, compté le temps et les moyens d'arriver à terme ?

Drame bourgeois

Cet Idoménée où tout le monde s'entend – et s'écoute – le mieux du monde semble, en tout cas, avoir poussé trop vite et ne pas plonger ses racines très profond.

La maîtresse d'œuvre, qui fut longtemps l'assistante de Roger Planchon, a d'abord voulu, nous dit-elle, « *raconter l'histoire* » (« le Monde Arts et Spectacle » du 8 mars). Pour des raisons qui n'appartiennent qu'à elle, elle l'a transposée dans une famille indienne, riche manifestement, princière peut-être, mais paisible : quelques serviteurs traînent toujours dans un coin, un théâtre de rue débarque ses soleils de carton ; il pleut beaucoup, on s'abrite sous des parapluies, on apporte des bougies. Tout cela serait bel et bon si les tempêtes sous les crânes n'étaient ramenées comme par contagion à celles d'un drame bourgeois larmoyant, pas très passionnant.

« L'histoire » est racontée bien sûr, et plutôt bien. Mais dans une volonté affirmée de non-violence (*le climat indien sans doute*). Comme en minimisant la fureur des éléments, la cruauté des sentiments, la grandeur héroïque des tempéraments. Or, sans cette grandeur, pas d'excès, pas de destin. Pourquoi, alors, un sacrifice humain ?

La principale victime de cette miniaturisation n'est pas l'histoire elle-même, dont on se soucie peu, avouons-le. La victime, c'est la musique. Car, à quoi bon ces chœurs romantiques, ces arias grandioses et torturées, cette vocalité « *inhumaine* », ces coups de théâtre instrumentaux, si l'on a tordu le cou, dans *Idoménée*, à la tragédie antique ?

ANNE REY

► **Prochaines représentations : les 13, 15, 17, 18 et 20 mars, Opéra-Comique à 19 h 30.**

La mise en scène est de Simone Amouyal. L'Orchestre d'Auvergne et les Chœurs de Favart sont dirigés par Jean-Jacques Kantorow, David Randall est Idoménée, Brigitte Denoues, Idamante, Danielle Borst, Ilia, Michèle Lagrange, Electre, Frédérick Plantak, Arbace, Marcel Quillévéré, le grand prêtre, Jacques Schwarz, l'Oracle.

□ **Pas d'opéra à Nîmes l'été prochain.** – Il n'y aura pas de représentation lyrique dans les arènes de Nîmes l'été prochain. La mairie de la ville, qui invoque des problèmes d'acoustique et de visibilité, a assuré que la programmation reprendrait en 1991.

□ **Un nouveau tympan pour l'église de Saint-Ayoul.** – Mgr Lustiger et M. Alain Peyrefitte, maire de Provins, ont inauguré samedi 10 mars le nouveau tympan de l'église de Saint-Ayoul, réalisé par le sculpteur Georges Jeanclos. C'est la première fois qu'un architecte des Monuments historiques fait appel à un artiste contemporain pour compléter un édifice classé, par une intervention aussi massive et qui n'est ni un pastiche ni une reconstitution.

DISQUES

Bach par Barenboïm

Jean-Sébastien Bach : *Variations Goldberg*, par Daniel Barenboïm (piano). Deux disques compacts Erato 2292-45468-2.

Enregistrées lors d'un concert public donné par Daniel Barenboïm, au Théâtre Colon de Buenos-Aires, le 12 octobre 1989, ces *Variations Goldberg* ne doivent rien musicalement aux deux enregistrements officiels de Glenn Gould, ou si peu qu'elles en apparaissent presque anachroniques. C'est que le pianiste canadien règne sans partage sur ce monument qu'il a imposé au monde musical. Pour beaucoup, les *Goldberg*, c'est Gould.

Comme Claudio Arrau (RCA) et Wilhelm Kempff (Deutsche Grammophon, hors catalogue), Daniel Barenboïm joue le jeu du piano. A la différence du pianiste canadien, il use de toutes les possibilités que lui offre son Steinway. Il n'hésite pas à se servir des pédales (au risque parfois d'en mettre un peu trop), à le faire sonner dans toute sa plénitude, alternant le détaché brillant au legato rêveur. D'écoute en écoute, Barenboïm permet à ses auditeurs de découvrir son interprétation sous un jour nouveau, laissant le champ libre à leur imagination. N'est-ce pas le propre de tout grand interprète ?

ALAIN LOMPECH

Flou artistique

Cowboy Junkies : *The Caution Horses* (Disque, CD, cassette, RCA/BMG)

Deuxième album des jeunes gens de Toronto au nom si malvenu qu'il en devient presque parfait. Sur la pochette, on voit un groupe de silhouettes passer devant une chapelle dans une lumière automnale, une bande d'étudiants sur un campus ou un groupe de fermiers le dimanche, c'est tout le flou charmant des vachers héroïnomanes.

Le son n'a pas changé, rustique mais éthéré, qui tourne doucement autour de la voix douce et plaintive de Margo Timmins. C'est une musique qui ne heurte pas, que l'on peut consommer en toute quiétude, il suffit de ne pas entendre les petites fêlures artistiquement disposées sur la surface lisse de chansons qui vont lentement leur chemin.

Chaque face se termine sur une reprise : *Powder Finger* de Neil Young et le déchirant *You Will Be Loved Again*, de Mary Margaret O'Hara. Mais si l'on n'a pas déjà entendu les chansons, on ne décèlera pas le raccord, tant la mélancolie des Cowboy Junkies envahit tout ce qu'elle touche jusqu'à voiler la substance des chansons, à laisser planer un doute sur leur réalité.

T. S.

Fondations

Bob Dylan and the Band : *The Basement Tapes* Deux CD CBS

Avant de sortir en 1975, les *Basement Tapes* (les bandes de la cave) n'étaient que rumeur. Pour le commun des mortels, une drôle d'histoire, au même titre que la mort de Paul McCartney, pour les possesseurs d'éditions pirates, un miracle réalisé. Pendant l'été 1986, Bob Dylan et le Band avaient bien enregistré, dans la cave d'une maison de l'Etat de New-York, une collection de chansons qui valaient tout ce que l'un et les autres avaient produit auparavant et ont produit depuis.

Rééditées en compact, les *Basement Tapes (dont il ne faut pas* attendre de prodiges sonores, enregistrées sur un simple magnétophone domestique, les chansons ne sont pas produites, seulement transcrites avec un maximum de clarté) restent du domaine de la légende, du miracle. Entre l'expertise et l'économie des musiciens du Band (instrumentistes, chanteurs ou compositeurs) et la prolixité de Dylan, la fusion relève d'une double perfection, plus que d'une voie moyenne. Seule l'intimité relative de l'instant vient de tempérer son intensité. Dylan n'a jamais aussi bien chanté, porté par un groupe qui, avant les autres, avait décidé que le rock était une affaire de textures, de rencontres entre sons que le Band provoquait en puisant dans sa connaissance encyclopédique du patrimoine musical d'Amérique du Nord.

Parmi les titres certains étaient apparus, repris par d'autres artistes (*This Wheel's on Fire*, de Dylan, par Brian Auger et Julie Driscoll) ou sur des disques du Band (*Tears of Rage*). Les autres, parce qu'il a fallu attendre 1975 pour les entendre, n'ont pas pris place dans les anthologies de Dylan ou du Band, ils le méritent pourtant tous.

T. S.

CULTURE

CINÉMA

L'art du trucage

La Vidéothèque de Paris sort deux heures d'actualités allemandes pendant l'occupation

Sous le titre *Histoire parallèle*, la SEPT diffuse actuellement des actualités françaises et allemandes sur les années 40-45. L'usage fait, alors, des propagandes de chaque camp, est assez stupéfiant.

Sur France-Culture, dans « L'Histoire en direct », quatre émissions font revivre la vie quotidienne, intellectuelle, artistique et littéraire, de Paris sous l'occupation, à travers des documents d'archives et des témoignages recueillis à présent. Le premier documentaire radiophonique a été diffusé lundi 5 mars, un autre le sera lundi 2 avril (20 h 30). Mais deux soirées-débats en direct de la vidéothèque de Paris sont organisées les lundis 12 mars et 9 avril (20 h 30). Et, à cette occasion, la vidéothèque, qui possède un important fonds d'actualités Gaumont, Eclair, Actualités françaises (1940-1945) et du ministère de la défense, présente un montage des deux heures d'actualités allemandes réalisées de 1937 à 1944, et consacrées à la vie en France, à Paris surtout, qu'elle a pu archiver.

A replonger dans le passé tant sur la SEPT qu'à la Vidéothèque, on se rend compte des savantes manipulations auxquelles les images, en principe documents de vérité, ont été soumises. Le montage de la Vidéothèque devient, ainsi, une sorte de feuilleton du mensonge, de l'interprétation détournée. A l'usage du public allemand, les responsables de ces actualités – sous le sigle UFA ou Die Deutsche Wochenshau intégraient, à leurs propres documents, des sujets et des images d'origine française commentés selon les nécessités de la propagande nazie. En 1938, le vernissage de l'Exposition internationale du surréalisme à la galerie des Beaux Arts devient une manifestation de « l'art dégénéré » dont la sensibilité du peuple allemand a su se détourner.

Images grotesques parce que faussées. La même année, la journée de l'aviation permet d'examiner les nouveaux modèles d'appareils français, et le défilé militaire du 14-Juillet, dans lequel les Allemands privilégient l'image débonnaire du président Albert Lebrun, comme symbole politique de la République, est une sorte d'état des forces, des armes, des chars d'assaut du pays. Pas besoin de 5e colonne, les renseignements sont officiels. Les derniers jours de la visite du roi George VI et de son épouse, en France pendant l'été 1938 sont considérés, dans le commentaire allemand, comme un exemple de coopération franco-anglaise en vue du rapprochement des peuples, que le IIIe Reich accepte alors avec intérêt et sympathie.

Mais nous tombons des nues avec cette signature du pacte franco-allemand de décembre 1938, où il semble que Ribbentrop et Georges Bonnet (le ministre allemand est le seul cité) partagent la même satisfaction. 14 juillet 1939 : nouveau défilé de la Fête nationale française. Il pleut. Le commentaire allemand est acerbe. On peut compter, à nouveau, les chars d'assaut et les canons mais le « journal » allemand montre Edouard Daladier (signataire des accords de Munich), des tirailleurs sénégalais et quelques soldats britanniques, pour parler de la « politique d'encerclement » désormais menée par la France à l'encontre de l'Allemagne.

Et nous voilà en 1940, avec ces images soigneusement filmées et montées, de la grandeur allemande : les vaillants aviateurs bombardant Paris le 3 juin (en ne visant que les objectifs militaires) avec accompagnement musical de la *Chevauchée des Walkyries* (Francis Coppola n'a rien invent avec son ballet d'hélicoptères d'*Apocalypse now*). Grandeur allemande face à une France vaincue que ces actualités ménagent – sans pratiquement parler du gouvernement de Vichy.

D'année en année, l'occupation dessine un visage auquel la propagande allemande a mis des faux nez et des fausses barbes, des maquillages. Les Parisiens sont victimes des bombardements britanniques, les volontaires pour la lutte contre le bolchevisme se recrutent partout, Doriot et le PPF, Darnand et la milice deviennent, dans des manifestations mises en scène comme celles d'Hitler, les garants d'une France qui refuse les « envahisseurs » ravageant la Normandie. Le 25 août 1944 est un jour d'anarchie et de chaos, où le bolchévisme s'avance derrière le général de Gaulle (victime d'un attentat) et les armées alliées.

Les images dites de reportage peuvent toujours mentir et, ici, elles mentent constamment. Elles mentent encore plus dans « Vie nouvelle à Paris », montagne d'actualités de la propagande allemande réalisé en 1942 par un certain F. Kramp. Ce montage dure quinze minutes et montre le chemin accompli depuis juin 1940, dans la reprise d'une vie quotidienne placée sous le signe de la futilité parisienne, en deux mots, mais aussi d'une jeunesse nouvelle éduquée par la gymnastique, les travaux des champs. Or, l'essentiel de ces documents commentés à l'allemande vient de nos fameuses « actualités françaises » contrôlées par l'occupant.

JACQUES SICLIER

▶ **Videothèque de Paris, 20 h 30, porte Saint-Eustache, 75001 Paris. Tél. : 40-26-34-30.**

Estonie, terre prodige

Inventé il y a trois ans par des amateurs éclairés, le Festival de Rouen consacre les films nordiques

ROUEN

de notre envoyé spécial

Des spectateurs de tout âge et de toute condition qui font la queue l'après-midi ou le soir pour voir le dernier film en compétition ou bien se bousculent à la rétrospective Bergman, mus par une curiosité qui ressemble moins à la cinéphilie traditionnelle qu'au pur plaisir de la découverte : quand le cinéma retourne à ses origines, divertissement pour le plus grand nombre, voyage vers des horizons différents. C'est le Festival du film nordique à Rouen.

La grande révélation de la cuvée 90 aura été la présence massive de l'Estonie, sur tous les fronts, hier, aujourd'hui, le documentaire, la fiction, l'animation. Phénomène d'autant plus surprenant que le pays compte environ 1,3 million d'habitants, produit une moyenne de trois longs métrages par an, et dépendait à ce jour de l'Union soviétique pour ses budgets et ses équipements.

Un sentiment national très fort parcourt nombre de ces ouvrages, qui va de pair avec une sensibilité anti-russe, aisément discernable. Les images parlent d'elles-mêmes : nous avons bien affaire à une tradition, à un héritage culturel plus proches de ceux des pays scandinaves et de la Finlande que du voisin envahissant. La Finlande partage avec l'Estonie une communauté de langue (finno-ougrienne). Que plusieurs des ouvrages présentés à Rouen l'aient été dans leur version doublée en russe s'explique par l'économie, les copies en langue originale ayant disparu !

Le documentaire et l'animation sortent davantage indemnes des avatars linguistiques. *Le Taureau*, dessin animé de Valter Uusberg, montre une campagne envahie par le gigantisme, avec un taureau géant qui finit par tout dominer : la fable est transparente, un humour noir à la Tex Avery baigne ces images sarcastiques. Rein Räämat, peintre et décorateur de formation, fondateur des studios d'animation de Tallin, présent à Rouen, est dans une large mesure responsable de l'unité graphique de ces bandes animées, aux couleurs douces, au rythme lent, aux antipodes de ce que nous ont apporté dans cette discipline les Canadiens et les Yougoslaves. C'est une révélation.

Trois œuvres d'envergure

Le documentaire estonien, longtemps maintenu sous le boisseau, nous est familier depuis les Journées des pays baltes à Nyon, en 1988. Le chef de file, Mark Soosar, lointain disciple de Jean Rouch et de Michel Brault, a su garder le contact avec l'Occident.

La fiction nous a révélé au moins trois œuvres d'envergure, anciennes ou récentes. *L'Observateur*, inscrit dans la compétition, réalisé par un ancien opérateur, Arvo Ilho. *Démence*, de Kaljo Kiisk (1968, longtemps interdit à la diffusion), et *Une rencontre volée* (1986), de Leida Laius, relèvent du romanesque le plus classique.

Acteur de formation, homme de théâtre, Kaljo Kiisk, également présent à Rouen, connaît la valeur d'une intrigue bien ficelée et de personnages fortement typés. Décor : un asile d'aliénés, en pleine nature nordique. La fin de la guerre approche. Une compagnie SS fait irruption, et plus discrètement un agent de la Gestapo habillé en civil, énième variante du flic à l'américaine : on lui a signalé qu'un espion anglais se cache parmi les fous. Très vite le metteur en scène quitte les grands espaces et nous enferme dans un huis clos étouffant. Tous sont des coupables en puissance, la folie n'est qu'une manière d'expulser un sadisme latent, de quelque revêtement politique qu'on l'affuble. C'est bien supérieur au documentaire encore inédit d'un cinéaste de fiction, Olev Neuland, *Hitler-Staline*, trop évident, trop systématique, avec un commentaire anglais complaisant fait pour l'exportation, qui pose une fois pour toutes l'idée selon laquelle Hitler égale Staline et se contente d'enfoncer le clou sans la moindre nuance.

Chef-d'œuvre du mélodrame digne de possibles modèles américains, *Une rencontre volée* décrit le destin d'une mère fantasque, asociale, qui se retrouve dans une prison russe pour vol. Lors de son arrestation, elle a dû renoncer à son enfant, adopté par une famille plus honorable.

C'est un vrai mélodrame dans la grande tradition de *Stella Dallas* (King Vidor, 1937). La mère, jouée par une merveilleuse comédienne russe, Maria Klenskaïa, soulève ciel et terre pour retrouver son enfant. Elle l'enlève pratiquement. Mais, trop rebelle, trop vulgaire, elle réalise qu'elle ne fera jamais son bonheur. Elle dira au gosse, huit-dix ans environ, fabuleux petit monstre sacré, qu'elle n'est finalement pas sa mère. Il la croit, le mélo culmine vers le chef-d'œuvre. Nous sommes bien au-delà de l'histoire et des antagonismes russo-estoniens.

LOUIS MARCORELLES

Le palmarès

L'Observateur, du cinéaste estonien Arvo Iho, a obtenu le Grand Prix du Festival du film nordique de Rouen.

Le prix d'interprétation féminine a été décerné à la Norvégienne Camilla Stroem-Hentiksen pour *Une tranche de vie*, de Martin Asthaug.

Le comédien finlandais Tameli Makela a été couronné pour sa prestation dans *Talvi. sora, de Pekka Parikka.*

COMMUNICATION

1 200 abonnés dans le Middle-West

Aux Etats-Unis, le minitel avance à pas comptés

Sur le plus grand marché mondial des télécommunications, le minitel français fait une timide entrée. Complexité des règlements et concurrence limitent ses applications pratiques, et le soutien des compagnies locales de téléphone, acquis à Omaha, vient de faire défaut à Houston.

OMAHA (Nebraska)

de notre envoyé spécial

A l'époque de la ruée vers l'or, Omaha était l'un des passages obligés les plus agités pour conquérir l'ouest du pays. Aujourd'hui la ville la plus peuplée du Nebraska (300 000 habitants, le double en comptant la banlieue), elle se consacre paisiblement à l'agriculture intensive et à l'élevage. Ce sont d'ailleurs les cours du bœuf (et non pas ceux des pépites) qui s'affichent sur l'écran, l'un des quelque 450 services accessibles désormais sur minitel. Depuis novembre 1989, en effet, France Télécom, en association avec US West, la société locale d'exploitation du téléphone, procède à une expérience de vidéotex, dont elle espère des retombées commerciales, certes, mais pas pour tout de suite.

Pourquoi avoir tant attendu pour démarcher les Etats-Unis ? La complexité de la réglementation des télécommunications depuis l'éclatement du quasi-monopole d'ATT y est sans doute pour beaucoup, les déboires rencontrés par le minitel à l'exportation au moins autant. Sur le plan européen, la situation a évolué plus favorablement ces derniers mois (*le Monde* du 17 février), et il fallait reprendre pied sur le Nouveau Continent. *« France Télécom ne veut pas se retrouver avec un minitel isolé. L'avenir de ce service passe par des réseaux ouverts, par l'importance du trafic échangé entre les réseaux »*, explique M. Alain Profit, président d'Intelmatique, du groupe France Télécom.

Pas de réseau national

Pour commencer, l'administration française aurait sans doute préféré une région à l'image plus forte, celle de New-York par exemple, mais la société locale. Nynex n'a pas donné suite. C'est donc le Middle-West qui a été choisi et le président de US West, M. Jack MacAllister qui s'est engagé à fond dans l'aventure. Les conversations ont véritablement pris corps en mai 1988 pour aboutir un an et demi plus tard à l'installation du premier minitel au cœur des Grandes Plaines.

A ce jour, mille deux cents entreprises et particuliers d'Omaha ont accepté de s'abonner à US West Community Link Service et de payer 7,95 dollars par mois (45 F environ), les deux premiers mois étant gratuits, pour interroger l'écran ou dialoguer avec d'autres propriétaires de minitel, un appareil vendu 320 dollars (1 800 F). Comme dans bien d'autres programmes télématiques, on retrouve ici les prévisions météorologiques, des informations économiques, des jeux, quantité d'autres services plus ciblés et... le résumé – constamment actualisé – des « soap operas », dont raffolent les Américains. Mais, à la différence du minitel français, qui a véritablement décollé dès que l'annuaire électronique a été accessible par Télétel dans tout le pays, le serveur d'Omaha n'offre rien de comparable.

A cela, une raison essentielle : l'hostilité du juge Green, gardien du Modified Final Judgment, l'acte fondamental de la déréglementation des télécommunications. Soucieux de préserver la libre concurrence, le juge n'a donné aux sociétés régionales – les RBOC – que le droit d'abriter un service diffusant les pages blanches de l'annuaire (la liste alphabétique des abonnés), mais pas les pages jaunes (les professions), le volume d'affaires le plus rentable, car payé au tarif de la publicité.

A ce handicap, il faut ajouter les difficultés qu'éprouvent certains prestataires, extérieurs à France Télécom, à vendre leurs produits sur un marché naissant. *« US West ne fait pas assez de publicité pour trouver des abonnés, et les services font de même car ils n'ont pas assez d'usagers »*, constate M. Thibaut de Monclin, représentant de Télétex, une société qui a fait le déplacement à Omaha pour offrir une dizaine de services aux clients de US West.

Cette dernière aurait investi à l'heure actuelle une quinzaine de millions de dollars dans l'aventure. Prudente, France Télécom s'est seulement contentée de facturer les prestations de ses ingénieurs. Et de vendre à US West le logiciel servant de point d'accès au système vidéotex, qui permettra, si l'expérience réussit, de procéder à l'interconnexion avec d'autres RBOC. *« Mais il n'y aura pas de réseau national aux Etats-Unis*, prévient Mme Hilary Thomas, présidente de Minitel USA Inc., *nous aurons plutôt des réseaux multi normes, comme en Europe. »*

Pour l'instant, les deux partenaires avancent à pas comptés. L'engagement de US West se veut total, assure Mme Linda Laskowski, directeur général de US West Communications. Mais la part de risque est minime pour un groupe de soixante-dix mille personnes (dont le siège est à Denver, au Colorado, et qui a réalisé en 1989 un résultat d'exploitation de 1,9 milliard de dollars sur un chiffre d'affaires de 9,2 milliards. De son côté, France Télécom a certainement en tête l'arrêt probable, à la fin mars, de l'expérience commune tentée par une autre RBOC à Houston (Texas), en l'occurrence South Western, qui, alliée à US Videotel, une société à capitaux privés, a tenté de lancer un service voisin du Télétel, pour lequel les PTT françaises ont fourni leurs... conseils. US Videotex va donc continuer seule, en espérant gagner de l'argent. Avec seize mille abonnés en portefeuille.

SERGE MARTI

Une déréglementation très contrôlée

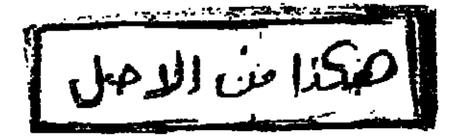
Depuis la déréglementation des télécommunications intervenue aux Etats-Unis le 1er janvier 1984, ATT, qui employait à l'époque environ un million de personnes (contre un peu plus de trois cent mille aujourd'hui) n'a plus aucun lien organique avec ses anciennes filiales, devenues indépendantes. Ces vingt deux Bell Operating Company (BOC) ont été regroupées après le démantèlement d'ATT en sept sociétés *holdings*, les Regional Bell Operating Company (RBOC), couvrant tout le territoire américain : Bell South, Nynex, Ameritech, Pacific Telesis, US West, South Western et Bell Atlantic.

A côté de ces RBOC continuent d'exister quantité de petites compagnies locales (environ mille cinq cents) qui réalisent, il est vrai, à peine 20 % du chiffre d'affaires total. Les RBOC et ces centaines de petites entreprises fournissent le service téléphonique local. Le service longue distance est assuré, lui, par ATT (dont la part de marché représente encore près de 70 %), MCI (12 %), cette société créée en 1968 et qui a obtenu le démantèlement d'ATT au titre de la loi antitrust, US Sprint (6 %) et par environ cinq cents petites firmes indépendantes.

Les RBOC (qui se sont lancées dès 1985 dans des opérations de partenariat avec des pays étrangers) et les « carriers » (ATT, MCI...) sont placées sous la triple autorité de la Federal Communications Commission (FCC) et de la National Telecommunications Information Agency (NTIA) à l'échelon fédéral, de la division antitrust du département de la justice (en la personne du juge Harold Greene, chargé de veiller à l'application de la déréglementation et à procéder à d'éventuelles dérogations) au niveau ministériel, enfin, des *Public Service Commissions* (PSC), chargées par les différents Etats de garantir le service des télécommunications au plan local, face à l'emprise des grands noms de la profession.

S. M.

□ **M. Michel Cuperly est nommé rédacteur en chef de *la Croix*.** – M. Michel Cuperly vient d'être nommé rédacteur en chef de *la Croix-L'Événement*. Le quotidien catholique du groupe Bayard-Presse compte dorénavant, aux côtés de M. Noël Copin, directeur de la rédaction-rédacteur en chef, trois rédacteurs en chef : M. André Géraud, le Père Bruno Chenu (rédacteur en chef religieux) et M. Cuperly. Né en 1930, ce dernier est entré à *la Croix* en 1964 où il fut successivement chef du service économique et social, chef des informations générales et, depuis septembre 1985, rédacteur en chef adjoint.



AGENDA

CINÉMA

LUNDI 12 MARS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Ouverture hommage à Nicholas Ray : films rares : Amère Victoire (1957, v.o. soirée réservée aux abonnées), de Nicholas Ray, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma du réel : Tejba (1989), d'Ivan Rossenov ; State of shock (v.o. traduction simultanée -en compétition), de David Bradbury, 14 h 30 ; Gosses de Rio (1990, v.o. s.t.f. -en compétition), de Thierry Michel ; Un soleil entre deux nuages (1989), de Marquise Lepage, 17 h 30 ; la Terra dell'uomo (1988, v.o. traduction simultanée -séance spéciale, 1ère et 2eparties), de Gianfranco Mingozzi, 20 h 30 ; Cinéma du réel : Face to face (1987), de K.-S. Chari et T.-A. Abraham ; The House that Ananda built (1967), de Fali Bilimoria ; Transition (1967, v.o. Inde -réalité et fascination), de K.-S. Chari ; Khudai Khidmatgar (1968-1989, v.o. Inde -réalité et fascination), de K.-S. Chari, 14 h ; The Nomad Puppeteers (1974), de Mani Kaul ; The Desert of a thousand lines (1981), de Mani Kaul, 17 h ; Duneszauruez, d'Adam Csillag, 20 h ; Cinéma du réel : Bhopal : beyond genocide (1985), de Tapan Bose, Suhasini Mulay et Salim Shaikh, 15 h ; All roads are closed (1987), de Manjira Datta ; Voices from Baliapal (1988), de Vasudha Joshi, Ranjan Palit, 18 h ; Sijainen (1989), d'Antti Peippo ; Rom (1989, v.o. s.t. anglais, traduction simultanée -en compétition), de Menelaos Karamaghiolis, 20 h 30 ; Cinéma du réel : Andha Samaj (1989), de Rashmi Kant ; From the burning embers (1988), de Mediastorm ; Technological Intervention (1989), de Nandan Kudhayadi, 16 h ; Satyaashi no dukaal (1988), de Prakrit media collective ; Invisible Hands, unheard voices (1989), de Saba Dewan et Rahul Roy, 18 h.

LES EXCLUSIVITÉS

ALIEN LE MONSTRE DES ABYSSES (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Brady, 10e (47-70-08-86).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE BAL DU GOUVERNEUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU AU FAUX PARADIS. Film allemand de Tevfik Baser, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES. Film français de Jean-Claude Biette : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FANTOME DE L'OPÉRA. (*) Film américain de Dwight H. Little, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA GUERRE DES ROSE. Film américain de Vito, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

HAITIAN CORNER. Film haïtien de Raoul Peck, v.o. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MON PÈRE. Film américain de Gary David Goldberg, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MORTU NEGA. Film bissauguinéen de Flora Gomes, v.o. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

POTINS DE FEMMES. Film américain d'Herbert Ross, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES SABOTS A BASCULE. Film français de René Duranton : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STAN THE FLASHER. Film français de Serge Gainsbourg : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SUSIE ET LES BAKER BOYS. Film américain de Steve Kloves, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA GUÊPE (Can.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAMAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; *Studio 28*, 18e (46-06-36-07).

SIMETIERRE (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

VALMONT (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VILLE ET LES CHIENS (péruvien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

CINÉMASSACRE. Bateau-Théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89). Dim., lun. à 19 h (7).

EMERGENZA (SORTIE DE SECOURS). Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45). (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim. à 18 h. (7).

LORETTA STRONG. Aubervilliers. (Théâtre d'Aubervilliers. Groupe TSE). (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (7).

PAPAGENO OU LA FLUTE ENCHANTÉE. Café de la Danse (48-05-57-22). (Dim. soir) 20 h ; dim. 17 h (7).

PROMENADE AU BOUT DU BOIS. Châtillon. Théâtre de Châtillon. Grande salle (46-57-22-11). (Dim., lun.), 21 h (7).

Y AURA-T-IL UNE ANNÉE SANS ÉTÉ. Monceau (43-44-93-30). (Dim., lun.) 20 h. (7).

UN CIEL SANS HORIZON. Théâtre de l'Union (42-26-59-08). (Jeu. vend, sam.) 20 h 30. (8).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC. Vanves. Théâtre Le Vanves (46-45-46-47). (Dim. soir, lun., mar., merc.) 20 h 30 ; dim. 15 h (8).

POUH I *Movie's* (42-74-14-22). Jeu., vendredi, samedi à 19 heures (8).

POPKINS. Atelier (46-06-49-24) (dim.) 21 h ; sam. à 17 h. (9).

FRANÇAIS ENCORE UN EFFORT SI VOUS VOULEZ ÊTRE. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27). Salle C. Bérard (dim., lun.) 20 h 30 (8).

DEAF-PA, WHAT ? TYPIQUEMENT SOURD, QUOI ? Vincennes (International visual théâtre). (43-65-63-63) (dim., lun.) 21 h ; sam. à 16 h. (8).

PLACE GARIBALDI. Châtenay-Malabry (Théâtre du Campagnol) (46-61-33-33) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 16 h. (9).

REMONKENO. Orly (salle Aragon-Triolet) (48-92-33-66) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 15 h. (10).

L'AMIE DE LEURS FEMMES. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27) (dim., lun.) 20 h 30 ; mar. à 19 h. (13).

L'ANTIPHON. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. à 15 h 30. (13).

CONTES ÉROTIQUES ARABES DU XIVe SIÈCLE. Saint-Maur-des-Fossés (rond-point de la Liberté) (48-89-99-10) (dim. soir, lun., mar.) 21 h ; dim. à 15 h. (13).

PHÈDRE. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe. (42-43-17-17) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 17 h. (13).

RUY BLAS. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h. (13).

UNE PETITE DOULEUR. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 22 h 15 (13).

ARCANE (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ Popkins : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). ◇ *Papageno ou la Flûte enchantée* : 20 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). ◇ *L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable* : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ Bridaine, sermon sur la mort : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). ◇ Sun-Scènes : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Huis clos : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Un auteur en quête de personnages les Rencontres du Palais Royal : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Céline ou l'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 20 h 30.

THÉATRE EN ACTES (43-57-42-14). ◇ Vive Valeque (Vis et porte-toi bien) : 19 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

PARIS EN VISITES

MARDI 13 MARS

« La sculpture de Rodin et de Claudel », 10 h, entrée du Musée Rodin (M. Pohyer).

« *L'Opéra, chef-d'œuvre de Garnier* », 13 h 15, dans le hall, à droite (Paris livre d'histoire).

« Les salons de l'*hôtel* de Lassay » 14 h, devant l'Assemblée nationale, quai d'Orsay (Paris-passion).

« Le palais de justice en activité », 14 h 15, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Le Collège des Bernardins et son quartier », 14 h 30, *façade* principale de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, rue Saint-Victor.

« Histoire de la Franc-Maçonnerie française au Musée du Grand Orient », 15 h, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, hall d'entrée (M.-C. Lesnier).

« La reine Marie-Antoinette et Louis XVI à Saint-Denis », 14 h 30, devant la basilique (Connaissance de Paris).

« De l'église de Saint-Germain-des-Prés au palais de la reine Margot », 14 h 30, proche de l'église (Mme Cazes).

« Le quartier Lourmel-Balard », 14 h 45, métro Lourmel (V. de Langlade).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à Marie-Antoinette », 15 h, 1, quai de l'Horloge (D. Bouchard).

« Des colonnes de Buren aux passages méconnus, le quartier du Palais-Royal », 15 h, sortie métro Louvre (Ecoute du passé).

« Du côté de chez Colette, passages, curiosités... », 15 h, place Colette, sortie du souterrain (M. Hager)

« Trésors d'art du Moyen Age au Musée de Cluny », 15 h, 6, place Paul-Painlevé (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « Edward Hopper, l'Amérique immobile », par M. Deschamps (Musée d'art moderne).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et *18 h 30 : « La Sicile grecque*. Agrigente et Selinonte », par O. Boucher (Antiquité vivante).

28, avenue George-V, 15 h : « Mystérieuse Allemagne démocratique, terre élue des *musiciens* », par M. Meunier-Thouret (Paris et son histoire).

Mairie, 3, rue de Lisbonne, 17 h 30 : « Aventures et mésaventures du parc Monceau » (avec dispositives), par Mme d'Arneville (Société historique et archéologique des 8e et 17e arrondissements).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 : « Initiation à l'astronomie ».

6, rue Ferrus, 18 h : « La revendication identitaire », par P. Moreau-Defarges (Institut français des relations internationales).

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (auditorium), 18 h : « Le Caire : sous le métro, la ville », par V. Piron (Institut du monde arabe).

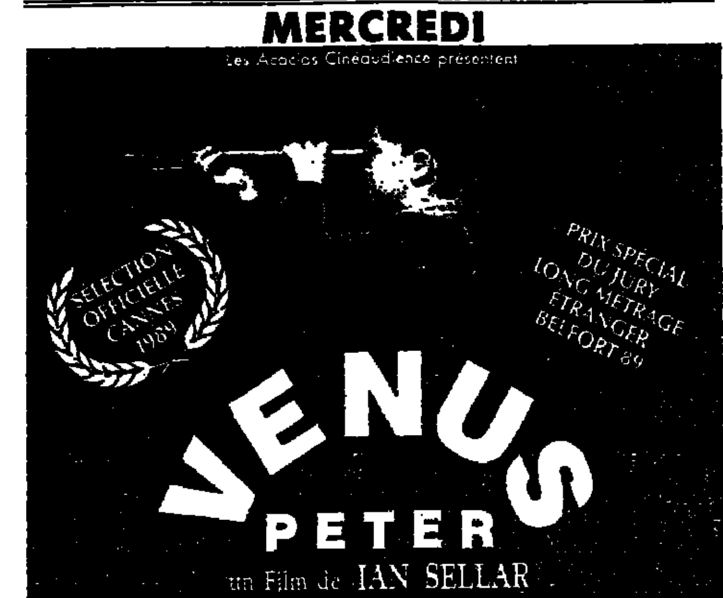
35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La Roumanie, aujourd'hui et demain », avec M. Cazacu et G. Baderau (Maison de l'Europe).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Opération et chantier : le chemin de grue », par B. Vayssière (Société française des architectes).

Centre paroissial, 7, rue de la Bienfaisance, 18 h 30 : « Le juif comme bouc émissaire. Contribution à la théorie de l'antisémitisme », par Y. Chevalier (Amitié judéo-chrétienne de France).

11, rue de Lancry, 20 h 30 : « Eveil de la pensée positive », par J.-P. David.

Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, 21 h : « Comment est perçu l'Occitan hors de France », par U. Brummert, de l'Université de Mannheim (Institut d'études occitanes).

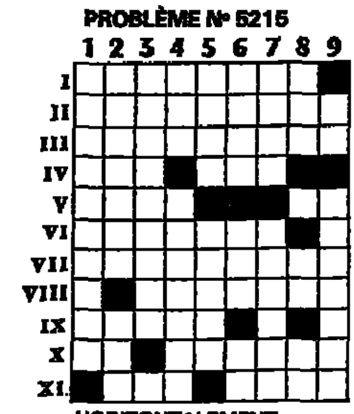




AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5215



HORIZONTALEMENT

I. Quand il est livide, il faut s'en méfier. – II. Un dimanche de printemps. – III. Faire des pâtés. – IV. Au Japon. Service ancien. – V. Sert pour protéger des sièges. *Terme musical.* – VI. *Une vraie* teigne. – VII. De vagues connaissances. – VIII. Dans un orchestre rudimentaire. – IX. Bien enguirlandés, par exemple. – X. Symbole. Bien fait. – XI. Avant l'heure. *Les uns et les autres.*

VERTICALEMENT

1. Il faut y renoncer quand on n'a pas d'assiette. – 2. Un travail d'infirmière. Danse quand il est petit. – 3. Un homme entouré de grosses. – 4. Eut de l'audace. Est fait de plusieurs morceaux. – 5. Autrefois, était souvent attaché au parquet. Un arrêt qui peut être dangereux. – 6. Qui n'a donc pas été appelé. Pas aléatoire. Un peu de tout. – 7. En Bohême. On y trouve un peu d'air. – 8. Ville du Nigéria. Préposition. Qui a circulé. – 9. Attira des chercheurs. Qui courent donc moins.

Solution du problème nº 5214

Horizontalement

I. Pantouflardes. – II. Rieurs. Aboutira. – III. Olt. Onéreux. – IV. Ne. Aérobic. Ante. – V. Otoscope. Eon. – VI. Stop. Bines. Gale. – VII. Térébrant. Plias. – VIII. Istrie. Gréent. – IX. Gê. Promut. – X. Usuelle. Recéler. – XI. Lez. Alun. Su. – XII. Unités. Alerte. – XIII. Rêne. Tamise. Pan. – XIV. Sua. Serin. Usine. – XV. Floués. Eprises.

Verticalement

1. Pronostiqueurs. – 2. Ailettes. Neuf. – 3. Net. Oort. Urinal. – 4. Tu. Asperge. Té. – 5. Orsec. Bielle. Su. – 6. Us. Robra. Lestée. – 7. Copia. Nez. Ars. – 8. La. Benne. Ami. – 9. Aboi. Et. Praline. – 10. Ronces. Grêlés. – 11. Due. Procureur. – 12. Etranglement. Si. – 13. Sien. Aïeul. Epis. – 14. Rutilantes. Ane. – 15. Taxe. Est. Ruinés.

GUY BROUTY

CAMPUS

Normaliens mécontents

Beau cas d'école pour la modernisation de la fonction publique. Lors des négociations du printemps 1989 sur la revalorisation des carrières universitaires, avait été créé le monitorat d'enseignement supérieur (un tiers de service d'enseignement pour 2 000 F mensuels) qui a été attribué dès la rentrée 1989 à des étudiants bénéficiant déjà d'une allocation de recherche *(7 000 F par mois). Un régime particulier – les « allocataires* moniteurs normaliens » – avait été prévu pour les élèves des écoles normales supérieures désireux de préparer une thèse.

La mise en place de ces allocataires moniteurs normaliens pose de délicats problèmes et suscite l'inquiétude des 220 normaliens qui ont choisi ce régime. Ils se retrouvent en effet dans une situation paradoxale. Les élèves des écoles normales supérieures ont déjà un contrat qui les lie pour dix ans à l'Etat et leur garantit à la sortie de l'école le statut de fonctionnaire de l'éducation nationale. *C'est encore plus vrai pour les lauréats, parmi eux,* du CAPES ou de l'agrégation. Or le contrat de trois ans d'allocataire moniteur qui leur est proposé les ramène curieusement à la situation d'agents non titulaires de l'Etat.

Ce flou juridique (contractualisation de titulaires) entraîne de sérieux problèmes d'application (traitements retardés ou suspendus, perte de la couverture sociale des fonctionnaires et des cotisations retraite notamment). Au ministère, on admet qu'il serait absurde que la politique de recrutement de jeunes ensei*gnants chercheurs soit dissuasive pour quelques-uns des plus bril*lants étudiants. Mais l'on écarte toute solution qui privilégierait les normaliens par rapport aux autres allocataires moniteurs. A suivre.

G. C.

Concours HEC à l'étranger

Les grandes écoles françaises de gestion ont décidé d'ouvrir, dès la session 1990, deux centres de concours à *Rabat* (Maroc) et à Vienne (Autriche). Ces deux centres sont chargés du déroulement des épreuves écrites pour l'admission à HEC, l'ESSEC, l'Ecole supérieure de commerce de Paris et de Lyon, l'EAP ainsi qu'aux ESCAE et aux cinq écoles du réseau Ecricome.

▶ *Renseignements : Chambre de commerce de Paris, direction des concours, tél. : 39-56-70-00.*

L'Université en question

L'Association internationale des sociologues de langue française organise le 13 mars une table ronde internationale à l'université de Toulouse-Le Mirail. Quatre thèmes au programme de cette journée dense : l'Université productrice de savoir, l'Université et la ville, l'Université et ses dimensions internationales, l'Université et son « impossible organisation ».

▶ *Renseignements : Christiane Rondi, université de Toulouse-Le Mirail, tél. : 61-41-11-05 poste 374.*



CARNET DU Monde

Naissances

– Olivier, Nicole et Geoffroy WARIN,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Diane.

Suresnes, le 20 février 1990.

Décès

– Nantes. Bordeaux. Paris. Sucé.

Le docteur et Mme Christian de Mondragon,
Le général et Mme Marcel Chaigneau,
M. Yves Chaigneau,
M. et Mme Philippe Nandin,
ses enfants,
Ses seize petits-enfants,
Ses vingt-quatre arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Gustave CHAIGNEAU,
née Louise Grenouilleau,

doucement endormie dans la paix du Seigneur, le 9 mars 1990, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 mars, à 15 h 45, en l'église Saint-Similien de Nantes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Condoléances sur registre.

9, quai de Tourville,
44000 Nantes.
150, avenue Robert-Schuman,
33110 Le Bouscat.
10, rue des Jardiniers,
75012 Paris.
Le Sacré-Cœur,
44240 Sucé-sur-Erdre.

– Mme Noël de Coulhac-Mazerieux,
M. et Mme Guy Hamel,
Patrick et Marie-Noëlle,
Christophe, Laurence et Jacques,
Vincent,
ses petits-enfants,
Alix, Quitterie, Maëlle,
ses arrière-petits enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Noël
de COULHAC-MAZERIEUX,

chevalier de la Légion d'honneur,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien membre du conseil de l'ordre,

survenu accidentellement le 8 mars 1990, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

– Mme Jacques Hauser,
M. et Mme François Hauser
et leurs enfants,
Mme Janine Hauser,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques HAUSER,

le 5 mars 1990, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 9 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– Le professeur et Mme Robert Hugonot,
Le docteur Simone Chappellon, née Hugonot,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges HUGONOT,
née Marcelle Cros,

survenu le 9 mars 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau familial auront lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 14 mars, à Damerey (Saône-et-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Claude Lescuyer
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Lescuyer,
M. et Mme Michel Clair
et leur fils,
M. et Mme Jacques Legrand,
M. et Mme Georges Guettier,
ses frère et sœur,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Roger LESCUYER,
née Françoise Legrand,

le 9 mars 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles (chapelle du Saint-Sacrement).

79, rue du Maréchal-Foch,
78000 Versailles.

– Mme Joséphine Noet,
Gérard et Patricia Noet,
Perceval Noet,
Maurice, Hélène
et Sylvie Gesundet,
ont la douleur de faire part du décès de

Noé NOET,
ingénieur chimiste,
ancien élève de l'Institut Pasteur,
biologiste,
fondateur du Laboratoire
d'analyses médicales Noet,
ancien résistant,

survenu le 5 mars 1990, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Selon la volonté du défunt, son corps a été légué à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Philippe Pruvost,
son époux,
Mme Jeanne Leroy,
sa mère,
M. et Mme Bernard Gauthier,
Mme Jean-Pierre Pruvost,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Dominique, Olivier, Karine,
ses neveu et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paule PRUVOST
née Leroy,
assistante chef de service social (e.r.),
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,

survenu à Paris, le 4 mars 1990 à l'âge de soixante et un ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 9 mars 1990, au cimetière de Saint-Tropez (83).

147, rue de Bercy,
75012 Paris.
7, rue Villebois-Mareuil,
94300 Vincennes.
83, rue Pascal,
75013 Paris.
8, rue Diderot,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Anniversaires

– Une messe anniversaire à la mémoire de

Mme Jacques CHARDENET,
née Nicole Berthoud,

sera célébrée le 15 mars, à 18 heures, à la chapelle de la Vierge, église Saint-Ferdinand, place Tristan-Bernard, à Paris-17e.

– Il y a un an, le 13 mars 1989, le

docteur
Jean-Charles MAURY-LASCOUX,
médecin conseil à la Sécurité sociale,

nous quittait, victime d'un accident au cours d'une journée de mission.

« Aucun monument n'atteste son passage et cependant c'est un sillage indélébile qu'il a inscrit en nous. »

Louis Parrot.

De la part de
Sa femme,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses parents
Et ses amis.

64, rue Savorgnan-de-Brazza,
40280 Saint-Pierre-du-Mont.

Communications diverses

– Loge L'Equerre nº 4, jeudi 22 mars, à 19 h 30, « Régime Ecossais Rectifié ». Etude du rituel d'initiation au premier grade. Sur invitation : LNF, BP 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi de la Charte de la maçonnerie traditionnelle libre, sur demande.

– Journée nationale des langues anciennes, mercredi 14 mars 1990, à la Sorbonne, de *12 heures à 19 heures* : « L'Antiquité dans les livres », avec les principaux éditeurs ; exposition, audiovisuels : manuscrits et écriture ; conférences de M. Kondoyannopoulos, ministre grec de l'éducation (15 h 30), Mme de Romilly de l'Académie française (16 heures), salle des Autorités, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e. Entrée libre.

Soutenances de thèses

– Université Toulouse-le-Mirail, le mercredi 17 janvier, M. Michel Roux a soutenu sa thèse : « Minorité nationale, territoire et développement : les Albanais en Yougoslavie ».

– Université Paris-VII, le jeudi 15 mars, à 14 h 30, centre Censier, 13, rue Santeuil, 75005 Paris, *Mme Nagib Khouri : « Le feu et la cendre* : le travail de deuil par les rites funéraires dans un village libanais Abdilly Batroun ».

– Université Lille-III, le jeudi 15 mars, à 14 h 30, salle du Conseil, Mme Fabienne Blaise : « Histoire de l'interprétation du Protagoras de Platon ».

– Faculté de droit et science politique de Saint-Maur, le jeudi 15 mars, à 14 heures, salle G-100, M. Roger Mevoungou Nsana : « La protection des accédants à la propriété de maisons individuelles au Cameroun et en France ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le mercredi 21 mars, à 9 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. Henri du Buit : « L'être et l'argent ».

– Université Paris-IV, le vendredi 16 mars, à 14 heures, CIEF, escalier G, 3e étage, Mme Marie-Rose Maurin : « La représentation du thème du voyage (déplacement) dans le conte et le roman de l'Afrique centrale bantoue : continuité ou rupture ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté vendredi 9 mars 1990 :

UNE DÉCISION

● Du Conseil constitutionnel nº 89-9 I du 6 mars 1990 (mandat de député de Bernard Tapie).

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole polytechnique féminine en 1989.

Sont publiés au *Journal officiel* daté samedi 10 mars 1990 :

UN DÉCRET

● Nº 90-210 du 9 mars 1990 de l'article 9 de la loi nº 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique.

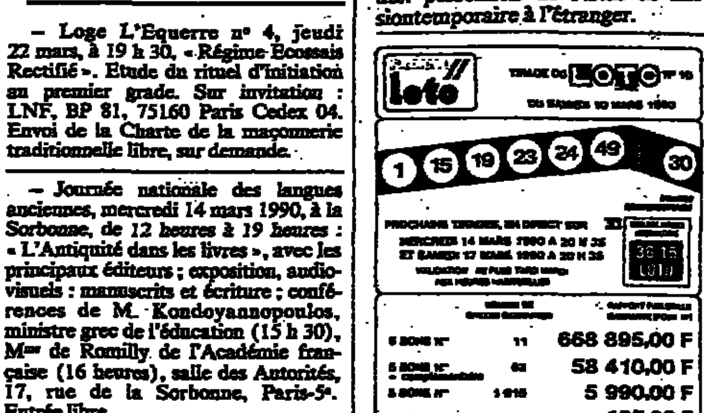
UN ARRÊTÉ

● Du 2 mars 1990 relatif à la publicité des prix des prestations de dépannage, de réparation et d'entretien dans le secteur du bâtiment et de l'électroménager.

Est publiée au *Journal officiel* du dimanche 11 mars 1990 :

UNE CIRCULAIRE

● Du 10 janvier 1990 relative aux taux des indemnités journalières susceptibles d'être allouées aux personnels de l'Etat en missiontemporaire à l'étranger.



Loto – TIRAGE DU LOTO Nº 10 DU SAMEDI 10 MARS 1990

1 15 19 23 24 49 – 30

6 BONS Nº	11	668 895,00 F
5 BONS Nº + complémentaire	60	58 410,00 F
5 BONS Nº	1 918	5 990,00 F
4 BONS Nº	112 707	105,00 F
3 BONS Nº	2 077 343	8,00 F

LOTO SPORTIF – RÉSULTATS COMPLETS

13 bons pronostics	7	375 569,00 F
12 bons pronostics	305	7 746,00 F
11 bons pronostics	6 571	438,00 F
MULHOUSE STRASBOURG	22 641	23,00 F
METZ RENNES	12 864	40,00 F
TOULON VALENCIENNES	6 033	86,00 F

NUMÉRO PACTOLE : 8

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09. Tél. : (1) 42-47-97-27. Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-30-00. Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant.*

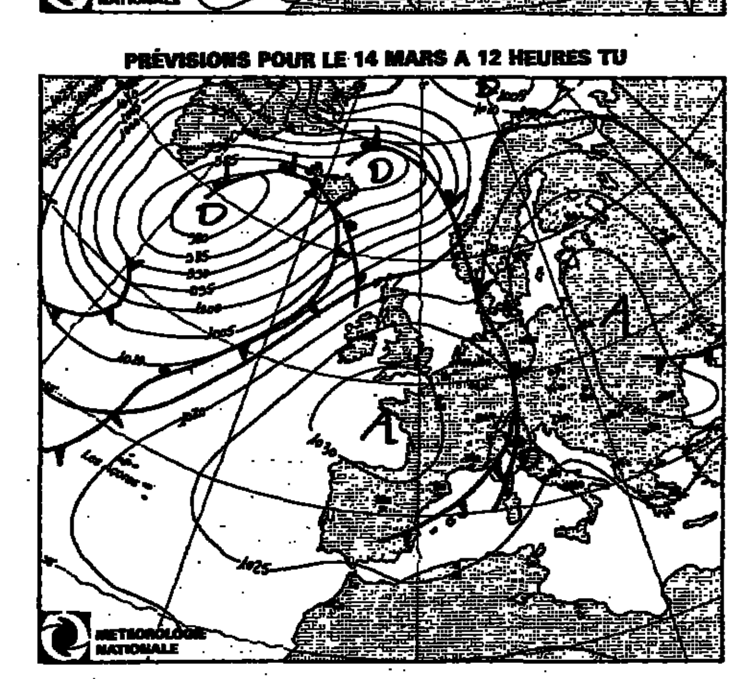
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 MARS A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS A 12 HEURES TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 mars à 0 heure et le mardi 13 mars à 24 heures.

Au cours de la période, l'anticyclone manifestera une faiblesse passagère, permettant à deux perturbations océaniques de traverser le pays. Leur activité restera néanmoins très faible. La première évacuera mardi les régions du Sud-Est tandis que la suivante pénétrera sur le Nord-Ouest en donnant de faibles précipitations.

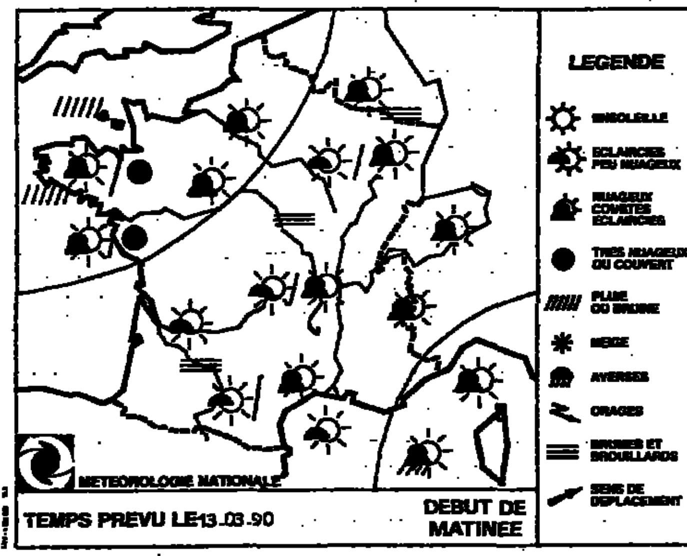
Mardi : temps généralement ensoleillé. Nuages et petites pluies sur le Nord-Ouest et l'extrême Sud-Est.

La matinée s'annonce ensoleillée sur une grande partie du pays après la dissipation des bancs de brouillard.

La Bretagne et le Cotentin feront cependant exception avec un temps gris et quelques bruines ou faibles pluies.

Le Languedoc, la Provence-Côte d'Azur, les Alpes du Sud et la Corse se réveilleront également sous un ciel très nuageux. Des averses côtières pourront se produire localement.

Dans l'après-midi, le ciel deviendra de plus en plus nuageux du Poitou-Charentes et des Pays de Loire au Centre et au Pas-de-Calais. De petites pluies se produiront en Normandie, puis sur le Nord et l'Ile-de-France. On ne peut exclure l'éventualité de quelques ondées sporadiques sur l'ouest de l'Aquitaine.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-3-1990 à 6 heures TU et le 12-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	9	C
BIARRITZ	25	13	B
BORDEAUX	25	13	C
BOURGES	20	9	N
BREST	14	8	C
CAEN	18	8	C
CHERBOURG	13	8	B
CLERMONT-FER	24	7	P
DIJON	17	5	C
GRENOBLE S-M-H	22	4	C
LILLE	14	7	B
LIMOGES	21	10	P
LYON	18	4	C
MARSEILLE-MAR	19	12	–
NANCY	19	7	C
NANTES	18	9	B
NICE	16	12	C
PARIS-MONTS	18	11	C
PAU	25	12	C
PERPIGNAN	18	8	B
RENNES	17	10	C
ST-ÉTIENNE	22	4	C
STRASBOURG	19	7	C
TOURS	21	9	C
TOULOUSE	25	11	C
POINTE-A-PITRE	30	22	C
ÉTRANGER			
ALGER	27	14	N
AMSTERDAM	13	6	N
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	20	10	C
BELGRADE	18	4	D
BERLIN	17	8	D
BRUXELLES	14	7	N
LE CAIRE	21	12	N
COPENHAGUE	10	6	D
DAKAR	28	20	D
DELHI	27	14	D
DJERBA	17	10	D
GENÈVE	18	3	N
HONGKONG	25	18	D
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	12	1	P
LISBONNE	19	12	N
LONDRES	15	9	B
LOS ANGELES	16	10	D
LUXEMBOURG	15	7	N
MADRID	19	10	A
MARRAKECH	22	12	B
MEXICO	24	12	B
MILAN	16	2	B
MONTRÉAL	8	2	C
MOSCOU	1	–5	C
NAIROBI	25	25	C
NEW-YORK	19	7	C
OSLO	7	1	D
PALMA-DE-MAJ.	21	5	C
PÉKIN	13	0	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
ROME	17	6	B
SINGAPOUR	33	25	N
STOCKHOLM	1	–1	C
SYDNEY	26	19	C
TOKYO	17	14	A
TUNIS	21	9	N
VARSOVIE	10	8	N
VENISE	14	3	B
VIENNE	19	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 12 mars

TF 1

20.40 Feuilleton : Raid contre la Mafia. Avec Michele Placido (2e épisode). *Le commissaire Cattani s'inquiète du mariage d'Esther.*
22.25 ▶ Magazine : Les 90 rugissants. De Bernard Bouthier, présenté par Daniela Lumbroso.
23.25 Magazine : Minuit sport.
0.00 Journal, Météo et Bourse.
0.20 Série : Drôles d'histoires.
1.10 TF 1 nuit.
2.40 Feuilleton : C'est déjà demain.
3.05 Info revue.
3.50 Téléfilm : L'année noire (3e partie).

A 2

20.40 Théâtre : Avanti ! Pièce de Samuel Taylor, mise en scène de Pierre Mondy, avec Jean-Pierre Cassel, Annick Blancheteau, Aldo Maccione, Françoise Dorner, Beppe Chierici, Serge Berry, Pierre Gérald, Franck Lapersonne.
22.45 Documentaire : L'amour en France. De Daniel Karlin et Tony Lainé. 5. La vie à deux... Eteins la lumière, chéri.
23.50 Informations : 24 heures sur la 2.
0.05 Météo.
0.10 Eurochallenge 90.
0.15 Sport : Football. Coupe d'Afrique des nations : 2e demi-finale, en différé d'Annaba (Algérie).

FR 3

20.35 Cinéma : Firefox, l'arme absolue. ■■ Film américain de Clint Eastwood (1982). Avec Clint Eastwood, Freddie Jones, David Hoffman.
22.40 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Tempsions. De Marie-Odile Monchicourt et Pierre-André Boutang. Thème : La guerre froide.
23.45 Magazine : Océaniques. Katyn, de Witold Zadrowski.
0.30 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Les petites chéries. ■ Film américain de Ronald F. Maxwell (1980). Avec Tatum O'Neal, Kristy McNichol, Armand Assante.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Magazine : Lundi sport. Football ; à 22.20, Golf ; à 23.20, Basket professionnel américain.
0.25 Cinéma : La soule. ■ Film français de Michel Sibra (1988). Avec Richard Bohringer, Christophe Malavoy, Marianne Basler.

LA 5

20.40 Téléfilm : Rêve d'été. De Noël Nosseck, avec Julianne Philips, Ted Shackelford.
22.20 Série : Vendredi 13.
23.15 Magazine : Ciné Cinq.
23.30 Magazine : Arrêt sur image.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Virages. ■ Film américain de James Goldstone (1969). Avec Paul Newman, Joanne Woodward, Robert Wagner.
22.35 Téléfilm : Les filles de Folignazzaro. D'Aline Tacvorian, avec Frank Fernandel, Pierre Mirat.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler. Louis Armstrong et son All Stars en concert.

LA SEPT

20.25 Documentaire : Le Globe. De Luc Riolon.
21.00 Cinéma : Un chapeau de paille d'Italie. ■■■ Film français de René Clair (1972). Avec Albert Préjean, Vital Geymond, Olga Tschekova.
22.30 Courts métrages.
23.00 Documentaire : La lucarne. De Thierry Augé.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Les Parisiens sous l'Occupation (2e partie).
21.30 Dramatique. Laura, de Roland Ménard.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.05 Musique : Coda. Concerts pour écritures.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 10 mars au Grand Auditorium) : Erwartung, monodrame en un acte op. 17, Pelléas et Mélisande, poème symphonique op. 5, de Schönberg, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski, sol. Lisbeth Balslev (soprano). A 22.30 Virtuoses, virtuoses : Rudolf Firkusny et le Quatuor Juilliard. A 23.07, Suite pour orchestre n° 3 en ré majeur BWV 1068, de Bach ; Les Hébrides, ouverture op. 26, de Mendelssohn ; Roméo et Juliette (extraits), de Gounod.
0.35 Textes et prétextes. Pierre Barbizet.

Mardi 13 mars

TF 1

18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.

20.40 Cinéma : Tout feu, tout flamme. ■■ Film français de Jean-Paul Rappeneau (1981). Avec Yves Montand, Isabelle Adjani, Alain Souchon.
22.30 Magazine : Ciel, mon mardi ! De Christophe Dechavanne.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Mésaventures.
1.05 TF 1 nuit.

A 2

18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : Black mic mac. ■■ Film français de Thomas Gilou (1986). Avec Jacques Villeret, Isaach de Bankolé, Félicité Wouassi.
22.15 ▶ L'heure de vérité. Invité : Raymond Barre. L'ancien premier ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani et Albert du Roy.
23.20 Informations : 24 heures sur la 2.
23.35 Météo.
23.40 Eurochallenge 90.
23.45 Magazine : Du côté de chez Fred. Fernando Collor de Mello, président de la République brésilienne.

FR 3

18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Magazine : La marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : SOS université ! Avec Lionel Jospin, ministre de l'éducation, et des étudiants.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Télévision régionale.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Gunilla Karslzen.
20.30 Cinéma : La couleur pourpre. ■■ Film américain de Steven Spielberg (1985). Avec Danny Glover, Whoopi Goldberg, Margaret Avery.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : La petite voleuse. ■■ Film français de Claude Miller (1988). Avec Charlotte Gainsbourg, Didier Bezace, Simon de La Brosse.

LA 5

18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Big boss. □ Film chinois (Hongkong) de Lo Wei (1972). Avec Bruce Lee, Shih Kien.
22.25 Série : China beach.
23.25 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : *Les années coup de cœur.*
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Le distrait chez les espions. De Leslie Martinson, avec Gary Coleman, Georges Gobel.
22.05 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Companeros. ■ Film italo-espagnol de Sergio Corbucci (1971). Avec Franco Nero, Fernando Rey, Tomas Milian.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

18.00 Cinéma : Mister Boo fait de la télévision. ■ Film chinois (Hongkong) de Michaël Hui (1978).
19.50 Court-métrage : Chicago digest. De Paul Paviot.
20.05 Documentaire : *De Pékin à Shangaï, à la découverte du QI.*
21.05 Documentaire : Julio Cesar Chavez, une idole de la boxe.
22.05 Série : Contacts (Eliott Erwitt et Marc Riboud).
22.30 Magazine : Imagine.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : *Des techniques nouvelles chez le dentiste.*
21.30 Prague 1989, le retour d'exil (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Tendres barbares.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Concerto pour écritures.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. *Quatuor à cordes n° 1 en ut majeur op. 49, Quatuor à cordes n° 11 en fa mineur op. 122, de Chostakovitch ; Quatuor à cordes de Zourabichvili, de Pelken ; Quatuor à cordes n° 12 en ré bémol majeur op. 133, Quatuor à cordes n° 12 en ré bémol majeur op. 133 et Quatuor à cordes n° 13 en si bémol op. 138, de Chostakovitch, par le Quatuor Manhattan ; sol. : Eric Lewis, Roy Lewis (violons) ; John Dexter (alto) ; Judith Glyde (violoncelle).*
22.30 Récital. Deux pièces pour piano, de Pasternak, Sonate pour piano n° 4 en ut mineur op. 27, de Miaskovski ; Sonate pour piano (extrait), de Protopopov ; Sonate pour piano n° 1 op. 12, de Chostakovitch ; Sarcasmes, cinq pièces pour piano op. 17, de Prokofiev ; *sol. : Vladim Sakharov (piano).*
0.00 Club d'archives : Berlioz, Paris et le 78 tours.

Audience TV du 11 mars (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47,2	7/7 16,3	Pub 12,3	Actual. région 7,9	D.A.R.Y.L 3,3	Tout le mond. 4,7	Culture Pub 2,8
19 h 45	54,4	7/7 17,8	Maguy 20,8	19-20 infos 7,3	Ça cartoon 3,2	Journal 2,5	Murphy Br. 2,7
20 h 16	64,9	Journal 21,9	Journal 16,7	Benny Hill 12,1	Ça cartoon 5,0	Journal 4,0	Cosby show 5,3
20 h 55	69,4	Un chien dans 25,5	La balance 22,5	Embarquem. 5,4	Petite vol. 4,9	Jeremiah J. 10,1	La malédict. 4,3
22 h 08	64,9	Un chien dans 23,7	La balance 22,2	Soir 3 2,9	Petite vol. 5,1	Jeremiah J. 9,8	La malédict. 4,0
22 h 44	37,9	Gr. prix USA 16,8	Patinage 9,4	Le divan 2,5	Casque d'or 1,4	Ciné 5 6,0	Terreur plage 2,0

RELIGIONS

La fin du rassemblement œcuménique de Séoul

Les Églises se mobilisent contre la dette des pays pauvres et la « militarisation » du monde

Le rassemblement mondial des Eglises chrétiennes sur le thème *« Justice, paix et sauvegarde de la création »*, à l'initiative du Conseil œcuménique, s'est achevé lundi 12 mars à Séoul (Corée du Sud). Huit cents évêques, pasteurs et laïcs (1) ont participé à cette rencontre d'une semaine, qui a marqué une nouvelle volonté d'engagement des Eglises en faveur du désendettement des pays pauvres, de la *« démilitarisation »* du monde et de la défense de l'environnement.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

« Le temps presse, mais il ne faut jamais presser le temps » : par ces mots, M. Carl-Friedrich von Weizsäcker, scientifique et protestant allemand, frère du président de la République de RFA, tirait avec une pointe d'amertume la leçon du rassemblement mondial d'Eglises, qui n'a pas tenu toutes ses promesses, démesurées au départ, de *« Concile œcuménique pour la paix, la justice et la sauvegarde de la création »*.

Entre l'impatience des plus pauvres -pays étranglés par la dette, minorités ethniques opprimées, paysans exploités, droits des femmes et des enfants bafoués- et le souhait des Eglises d'aboutir à des affirmations de portée universelle et à des engagements concrets, il y avait une contradiction qu'une semaine de travail en Corée du Sud ne pouvait surmonter. Avec humour, plusieurs délégués non-catholiques ont rappelé que pour changer de siècle, l'Eglise romaine aussi avait fait un concile (Vatican II), mais que celui-ci avait duré quatre ans.

Pour autant, cette rencontre d'Eglises n'a pas été un échec, loin de là. L'optimisme relatif né des changements en Europe de l'Est chez les protestants allemands et américains ou chez les orthodoxes russes, a été balayé par l'abondance des témoignages d'Eglises du tiers-monde décrivant l'appauvrissement croissant de leurs pays surendettés et exploités. Avertissement que Jim Wallis, pasteur à Washington, a ainsi résumé : *« L'histoire rattrapera l'Occident à son tour. Là aussi la faillite menace. L'état de guerre dans lequel se trouvent les villes américaines n'en est que le premier signe. Aujourd'hui, c'est un vent de liberté et de démocratie qui souffle sur l'Est. Demain, ce sera un vent de justice et de libération qui soufflera sur le Sud »*.

Cercle vicieux : l'endettement des pays pauvres favorise les régimes forts, mais aussi la dégradation de l'environnement, car les ressources naturelles sont surexploitées pour rembourser la dette. L'aspect le plus original des travaux de Séoul a été cette étroite articulation entre les notions de paix, de justice sociale et de protection de l'environnement. Habituées à agir au coup par coup -contre les armes nucléaires en Europe, contre l'apartheid en Afrique dui sud ou pour les minorités indiennes en Amérique- les Eglises ont pour la première fois mis l'accent sur la nécessité d'une stratégie de riposte globale et concertée.

Des « actes d'alliance »

D'où la relance du concept biblique d'alliance, qui a été au centre des discussions et des documents votés à Séoul. Alliance entre les Eglises elles-mêmes agissant souvent en ordre dispersé, à l'image des campagnes de solidarité contre l'apartheid avec les chrétiens d'Afrique du Sud. Des Eglises africaines ont interpellé les Eglises occidentales à propos du détournement de l'aide internationale dans les coffres de Zurich ou de Francfort. Des *« actes d'alliance »* seront également conclus avec les mouvements populaires, les organisations paysannes, les syndicats ouvriers, les groupes écologistes ou pacifistes : *« Les Eglises avaient sans doute sous-estimé la manière dont les forces économiques s'organisent au plan international »*, explique Jean Fischer, secrétaire général du Conseil des Eglises chrétiennes d'Europe.

D'abord réservées par rapport à un *« processus conciliaire »* qui leur semblait faire la part trop belle aux préoccupations occidentales (écologie, désarmement nucléaire), les Eglises protestantes du tiers-monde, notamment celles d'Amérique centrale et latine, les plus nombreuses à Séoul, ont imposé leur point de vue sur la place centrale de la justice. Elles ont joué de loin le rôle le plus déterminant, mais les slogans tiers-mondistes, antiracistes et féministes, les pétitions de principe, les envolées utopiques et généreuses ont souvent tenu lieu d'analyse.

Ce faisant, on est passé à côté du débat attendu sur le nouveau système de valeurs à proposer par les Eglises à des pays qui, comme en Europe, sortent du marxisme sans pour autant se jeter dans les bras du capitalisme, comme l'a exprimé l'évêque Gottfried Forck, de Berlin, ou cette étudiante de Leipzig, Birgit Dibbert : *« Beaucoup d'entre nous ne veulent pas copier le modèle occidental, parce qu'il manque par trop de solidarité. Aussi voulons-nous créer quelque chose de nouveau. Mais dans quelle mesure nos voisins européens n'ont-ils pas peur d'une nouvelle expérience ? Quelle marge nous reste t-il pour expérimenter notre propre voie ? La diversité actuelle nous laisse désemparés, désorientés.*

La défaillance des catholiques

Ces questions sont restées sans réponses. Aussi la déception étaitelle grande dans le camp des Eglises qui, l'an dernier à Bâle, avaient participé à une rencontre aux thèmes identiques (Paix, justice, sauvegarde de la création), mais limitée à l'Europe (Est et Ouest). La critique avait porté sur la faillite des valeurs morales et spirituelles dans les sociétés capitalistes et marxistes et la revendication avait été exprimée en faveur d'une *« nouvelle éthique »* pour aborder de front les questions de survie de l'Europe. Des analyses jugées prémonitoires après la chute du mur de Berlin.

On n'a pas perçu de tels accents à Séoul. Les protestants allemands semblaient avoir l'esprit ailleurs. Les orthodoxes -seulement quarante- étaient presque venus en spectateurs : très brillant à Bâle, l'archevêque Kyrill de Smolensk, étoile montante de l'Eglise russe orthodoxe(2), a lui-même admis que, l'URSS ayant été un pays trop longtemps fermé, son Eglise avait surtout besoin aujourd'hui d'écouter et de connaître le tiers-monde, dont elle ignore presque tout.

A la différence, surtout, de la rencontre de Bâle, l'Eglise catholique ne s'est pas engagée dans le processus de Séoul, où elle n'avait envoyé que vingt délégués sur cinq cent cinquante présents. Ils se sont montrés très discrets en séance plénière et n'ont pas pris part aux votes. Tout en regrettant la timidité du Vatican, un délégué catholique français, le Père René Coste, a mis en cause dans les documents de Séoul *« le sérieux de la démarche théologique et de l'analyse objective »*, ainsi que le *« pluralisme »* de leurs rédacteurs. Certains souriront de cette dernière réflexion venant d'un catholique.

Le Saint-Siège a toujours affirmé officiellement qu'il était impossible pour l'Eglise catholique, en tant que telle, de s'engager dans un processus commun avec une fédération d'Eglises comme le Conseil œcuménique de Genève (3). Les promoteurs de la rencontre de Séoul en espéraient pourtant un déblocage du mouvement œcuménique, que paralysent depuis des années les obstacles de doctrine. Au risque de restreindre le dialogue entre Eglises à de grands rassemblements unanimistes sur des sujets de société peu explosifs (au plan théologique) comme la justice ou l'environnement, l'objectif était de déborder les hiérarchies et les théologiens pour atteindre les militants et des couches plus vastes de fidèles. Cette perspective fait-elle peur à Rome ? Pour la centaine d'invités et observateurs catholiques à Séoul, y compris dans la délégation officielle, c'était plus qu'une conviction.

HENRI TINCQ

(1) Sur les 404 délégués ayant le droit de vote, 36% étaient des femmes. On comptait 30% d'Européens, près de 20% d'Américains et de Canadiens. Le Proche-Orient était faiblement représenté. Tous les autres venaient de pays du tiers-monde, dont 17% d'Africains. On comptait en outre plus de deux cents experts, invités et observateurs.

(2) Absent du culte d'ouverture, l'archevêque Kyrill de Smolensk, responsable des relations oecuméniques du patriarcat de Moscou et président du Conseil des Eglises chrétiennes d'Europe (KEK), a participé à l'assemblée de Séoul, contrairement à notre information dans *le Monde* du 9 mars.

(3) L'Eglise catholique n'est pas membre du Conseil œcuménique des Eglises, même si elle participe à certaines de ses activités. A Bâle, c'est le Conseil des conférences épiscopales d'Europe qui avait pris l'initiative de la participation catholique.

SPORTS

AUTOMOBILISME : Grand Prix des Etats-Unis de formule 1

La chevauchée d'Alesi

Le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda) a remporté, le dimanche 11 mars à Phoenix (Arizona), le Grand Prix des Etats-Unis, première manche du championnat du monde de formule 1 automobile. Le Français Jean Alesi (Tyrell-Ford) a terminé deuxième à 8 secondes et le Belge Thierry Boutsen (Williams-Renault) troisième à 54 secondes.

Depuis que pour quelques dollars de plus Bernard Ecclestone, le grand financier du sport automobile, a décidé en 1989 d'implanter son grand cirque dans les rues de Phoenix, la formule 1 a adopté les mœurs et l'ambiance des westerns. Les silhouettes déchiquetées des roches rouges de Monument Valley, immortalisées par John Ford dans *la Chevauchée fantastique*, sont, il est vrai, à quelques miles au nord de la capitale de l'Arizona. Au sud, c'est la ville d'Old Tucson, entourée de milliers de cactus, qui perpétue chaque jour la tradition du western pour les touristes de passage.

Pour le baptême de la formule 1 au Far-West, le spectacle avait aussi été dans les rues de Phoenix, avec vingt-six voitures au départ et seulement six à l'arrivée. Sur le macadam, balayé par le sable du désert et bordé pour l'occasion de murets en béton, la tâche des pilotes soucieux de terminer le Grand Prix s'était avérée aussi délicate et aléatoire que celle des cowboys lâchés sur des chevaux de rodéo.

L'an dernier, après l'abandon d'Ayrton Senna, la réussite avait été du côté d'Alain Prost qui avait signé, à cette occasion, son premier succès sur le continent nord-américain après dix ans de présence en formule 1. L'ambiance était déjà lourde entre les deux frères ennemis de l'écurie McLaren-Honda. Un accrochage au pays des samouraïs et les maladroites interventions du « justicier » Jean-Marie Balestre n'ont fait, depuis, qu'aggraver le contentieux entre les deux vedettes.

Pour leurs retrouvailles à Phoenix, après quatre mois d'interruption de compétition, Ayrton Senna a refusé de serrer la main tendue par Alain Prost mais leur premier duel, tant attendu depuis le passage du Français dans le camp du petit cheval cabré (*cavallino rampante*) de Ferrari, n'a pu avoir lieu. Malgré un intense travail hivernal pour améliorer la fiabilité de sa mécanique et notamment de la fameuse boîte de vitesses à commande électro-magnétique depuis le volant, Alain Prost, parti en quatrième ligne, a dû renoncer dès le vingt-deuxième des soixante-douze tours à la suite d'une baisse de la pression d'huile dans cette boîte.

Pour l'intérêt du Grand Prix, Alain Prost a heureusement été remplacé par son jeune compatriote Jean Alési (vingt-cinq ans) déjà considéré dans le milieu de la formule 1 comme un possible successeur du triple champion du monde. Auteur d'un magistral départ depuis la deuxième ligne, le pilote de la Tyrrell-Ford a pris la tête dès le premier virage et n'a cédé le commandement a Ayrton Senna qu'au trente-cinquième tour, alors que ses pneumatiques – Pirelli, qui avaient fait merveille aux essais – donnaient quelques signes d'usure.

Le nouveau protégé de Tyrrell

Le culot et la maîtrise dont Alesi a fait preuve en repassant, en sortie de virage, le Brésilien qui venait de le doubler au freinage sur une première attaque, ont apporté une nouvelle preuve du caractère et du talent révélés par le jeune Avignonnais à ses débuts au Grand Prix de France 1989. Au volant d'une formule 1 découverte deux jours plus tôt lors de la première séance d'essais du vendredi, l'apprenti champion avait alors terminé quatrième de son premier Grand Prix après avoir occupé un moment la deuxième place derrière Alain Prost ! Si on excepte le Britannique Johnny Herbert en début de saison 1989, le dernier pilote à avoir terminé dans les six premiers d'un Grand Prix pour sa première course était... Alain Prost, en 1980 en Argentine.

Le soin jaloux avec lequel Ken Tyrrell veille depuis sur Jean Alesi témoigne, plus qu'un long discours, de tous les espoirs qu'il fonde sur son nouveau protégé. Avec ses cheveux peignés en épis, ses lunettes à grosse monture posées sur un nez très proéminent et son éternel sourire crispé dévoilant une denture chevaline, le directeur de l'écurie britannique est, depuis plus de vingt ans, l'une des figures les plus marquantes de la formule 1. Trois titres de champion du monde (1969, 1971 et 1973) et vingt-huit victoires en Grands Prix avec Jacky Stewart lui avaient valu le surnom de « sorcier ». Après quelques déboires lors du passage de la formule 1 au turbo, il est devenu, plus familièrement, « oncle Ken » pour son obstination à dénicher les futurs as du volant.

La réussite fulgurante connue en 1989 par Jean Alesi avec le titre de champion de formule 3000 remporté pour la première fois par un Français, deux quatrièmes places aux Grands Prix de France et d'Espagne et une cinquième place en Italie pour huit courses disputées en formule 1 n'ont pas grisé ce fils d'émigrés siciliens, venus en Avignon en 1959. *« Je suis un fou de Ferrari, mais même si on me proposait un volant chez eux ou chez McLaren en 1990, je le refuserais*, nous confiait-il à la fin de la saison dernière. *Ce serait trop tôt. J'ai besoin d'une vraie saison d'apprentissage pour suivre le travail effectué en atelier et mieux comprendre la formule 1. Tyrrell est l'écurie idéale pour ça. »*

Bien que de dimension artisanale avec ses soixante-dix salariés, l'écurie britannique dispose, depuis l'an dernier, de deux des meilleurs ingénieurs de la formule 1, le Britannique Harvey Postlethwaite (châssis) et le Français Jean-Claude Migeod (aérodynamique), tous deux transfuges de chez Ferrari. Leur Tyrrel 018, très originale avec son unique amortisseur pour les roues avant, a permis à cette écurie de terminer cinquième du championnat du monde des constructeurs 1989, malgré le vieux V8 Ford Cosworth dépassé par tous les moteurs atmosphériques de la nouvelle génération.

Commanditaires japonais

Ces performances devraient permettre à Ken Tyrrell de sortir de la crise financière qu'il traverse depuis quelques saisons. Pour faire face à toutes les offres de sponsoring, notamment en provenance du Japon, Rond Dennis a créé TAG-McLaren Marketing Services, une filiale du groupe TAG-McLaren. Cette nouvelle société a proposé à Ken Tyrrell quelques puissants commanditaires japonais intéressés par la présence aux côtés de Jean Alesi de Satoru Nakajima, le plus expérimenté des pilotes nippons.

Dès que McLaren pourra utiliser le nouveau moteur V-12 Honda, c'est Tyrrell qui devrait hériter de l'actuel V-10. Le châssis 019, conçu pour l'accueillir et doté de solutions aérodynamiques très originales, apparaîtra le 13 mai au Grand Prix de Saint-Marin. Malgré toutes ces promesses d'un avenir meilleur, Jean Alesi ne regrette pourtant pas de ne pas avoir signé le contrat de trois ans que lui proposait Ken Tyrrell au lendemain du Grand Prix de France.

A cette assurance sur l'avenir, le jeune Avignonnais a préféré un contrat d'un an qui lui permet de négocier deux emplacements sur sa combinaison et un sur son casque et lui procure un salaire modeste pour la formule 1. *« C'est peut-être un risque, mais j'ai besoin de ce challenge*, dit-il. *J'ai confiance en moi, mais je me remets toujours en question. Je suis sûr de faire une grande carrière mais pour continuer à progresser, je dois toujours pouvoir privilégier le choix de la meilleure voiture par rapport aux aspects financiers de cette carrière. »*

GÉRARD ALBOUY

EQUITATION : CSI de Paris

L'audace de John Whitaker

Le Britannique John Whitaker sur *Milton* a remporté le Grand Prix de Paris comptant pour la Coupe du monde de saut d'obstacles, dimanche 11 mars. Il a devancé les Allemands de l'Ouest Franke Sloothaak et Otto Becker et le Français Eric Navet. Pour leur rentrée, le champion olympique Pierre Durand et *Jappeloup* n'ont pris que la vingt-septième place.

Aussi clair que *Jappeloup* est sombre, *Milton* est l'un des chevaux les plus populaires du circuit équestre. Il allie à cette originalité une technique exceptionnelle qui lui permet, sous la direction de son cavalier, l'Anglais John Whitaker, de réaliser des prouesses inaccessibles à des monteurs plus ordinaires. C'est ainsi qu'il a soulevé, dimanche, l'enthousiasme du public du Palais omnisports de Paris-Bercy en remportant, de spectaculaire manière et pour la deuxième fois, le Grand Prix de Paris. Le barrage au temps, qui devait départager les six derniers cavaliers en lice, a atteint, avec la démonstration parfaite de John Whitaker et de *Milton*, un niveau rare.

Le barrage au temps est, en matière de saut d'obstacles, un juge de paix, l'étape qui fait obligatoirement la décision. A la différence des phases préliminaires, lors desquelles il faut et il « suffit » de réaliser un sans-faute pour accéder au tour suivant, le barrage au temps désigne le vainqueur unique : en cas d'égalité au nombre de fautes, c'est le chronomètre qui fait la différence. Il s'agit d'une formule particulièrement délicate à gérer puisque l'adresse et la célérité comptent toutes deux.

Il y a donc de multiples façons de l'aborder. Celle, par exemple, adoptée par Eric Navet, seul Français qualifié à Bercy pour le barrage : *« J'ai seulement cherché à assurer le sans-faute, sans tenir compte du chronomètre*, dit-il. *Mon cheval*, Quito de Baussy, *est trop jeune, huit ans, pour que je lui fasse prendre des risques inconsidérés »*. Navet, premier des six cavaliers qualifiés à entrer en piste, réalisa donc un sans-faute et un temps de 46 secondes.

Quand on prend alors la piste, comme c'était le cas de l'Allemand de l'Ouest Franke Sloothaak, il ne reste plus qu'une solution pour s'imposer : réaliser également un sans-faute mais en allant plus vite que le cavalier précédent. Ce que réussit parfaitement le nouveau leader de la zone européenne de la Coupe du monde en bouclant son tour de piste en 38 secondes.

Fraîcheur et lucidité

John Whitaker fit encore mieux avec un temps de 36 secondes, obtenu en coupant au plus court les trajets pour aller d'un obstacle à l'autre. Un cheval de l'expérience de *Milton* se prête remarquablement à ces brusques changements de trajectoire, à ces virages pris à la corde, aux injonctions d'un cavalier à qui le lie un rapport de confiance tissé avec les années. *« J'avais bien observé quelles options Franke Sloothaak avait choisies, comment il tournait*, explique John Whitaker ; *j'avais noté à quel endroit il était encore possible de gagner du temps par rapport à lui. »*

La barre était haut placée par le Britannique. Restaient deux solutions aux cavaliers suivants : tenter de faire mieux encore (le Suisse Thomas Fuchs faillit y parvenir : il était encore en avance de 2 secondes sur le temps de Whitaker quand il fit explosion dans le dernier obstacle) ; ou assurer le sans-faute pour se glisser à une place d'honneur. Ce que fit l'Allemand de l'Ouest Otto Becker, qui, en renonçant à tenter de menacer le leader, conquit la troisième place devant Eric Navet.

Champions d'Europe en titre, John Whitaker et *Milton* ont remporté leur sixième victoire en Grand Prix de Coupe du monde. A un mois de la finale de cette Coupe qui aura lieu du 11 au 16 avril à Dortmund, ils ont fait preuve d'une fraîcheur physique et d'une lucidité qui leur seront bien utiles pour affronter les Américains et les Canadiens, invaincus depuis dix années. John Whitaker ne le sait que trop bien, lui qui a participé, avec ou sans *Milton*, à toutes les phases finales depuis la création de la Coupe en 1979.

GILLES VAN KOTE

Les résultats

ATHLÉTISME

MASTERS DE PERCHE A GRENOBLE

Après avoir fait zéro aux championnats de France (Bordeaux) et d'Europe (Glasgow) en salle, Philippe Collet a amélioré de 2 cm le record national de saut à la perche en franchissant 5,94 m à Grenoble samedi 10 mars au cours des masters de la discipline, dont il était le promoteur.

AUTOMOBILISME

RALLYE DU PORTUGAL

Classement final. – 1. Biasion-Siviero (Ita./Lancia), 6 h 17 min 57 s ; 2. Auriol-Occelli (Fra./Lancia), à 2 min 36 s ; 3. Kankkunen-Piironen (Fin./Lancia), à 5 min 11 s, etc.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Grand Prix des Etats-Unis à Phoenix

1. Senna (Bré./McLaren-Honda), les 273,456 km en 1 h 52 min 32 s ; 2. Alesi (Fra./Tyrrell-Ford) à 8 s ; 3. Boutsen (Bel./Williams-Renault) à 54 s ; 4. Piquet (Bré./Benetton-Ford), à 1 min 8 s ; 5. Modena (Ita/Brabham-Judd) à 1 min 9 s ; 6. Nakajima (Jap./Tyrrell-Ford), à un tour.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale 1 A

*Racing-Paris b. St-Quentin	73-72
*Antibes b. Tours	119-88
CSP Limoges b. *Nantes	81-79
Cholet b. *Montpellier	87-81
*Avignon b. Monaco	76-73
*Villeurbanne b. Lorient	95-85
Reims b. *Caen	110-98
*Gravelines b. Pau-Orthez	82-81
*Roanne b. Mulhouse	91-84

Classement. – 1. CSP Limoges, 61 pts ; 2. Antibes, 56 ; 3. Pau-Orthez, Cholet, 53 ; 5. Nantes, Mulhouse, 51 ; 7. Villeurbanne, 49 ; 8. St-Quentin, 48 ; 9. Reims ; 10. Gravelines, Racing-Paris, 44 ; 12. Montpellier, Monaco, 43 ; 14. Roanne, 42 ; 15. Tours, 41 ; 16. Avignon, 39 ; 17. Lorient, 38 ; 18. Caen, 35.

BOXE

CHAMPIONNAT DU MONDE IBF DES SUPER-COQS

Le Français Fabrice Bénichou (*le Monde* du 11 octobre 1989) a perdu, le 10 mars, à Jérusalem, le titre mondial IBF des super-coqs, qu'il défendait pour la troisième fois : il a été surclassé par le Noir sud-africain Welcome Ncica, invaincu en 25 combats, au cours des quatre dernières reprises.

CYCLISME

PARIS-NICE

Classement final. – 1. M. Indurain (Esp.) 29 h 27 mn 30 s ; 2. S. Roche (Irl.) à 8 s ; 3. L. Leblanc (Fra.) à 42 s ; 4. L. Fignon (Fra.) à 52 s ; etc.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DU MONDE A

En se classant neuvième du championnat du monde de handball disputé en Pologne, l'équipe de France a obtenu pour la première fois sa qualification pour les jeux Olympiques, ceux de 1992. Cette neuvième place a été acquise aux dépens de l'Islande (29-23), tandis que la Suède remportait son troisième titre mondial en battant l'URSS (27-23) et que la Roumanie prenait la troisième place contre les Yougoslaves détenteurs du titre 1986 (27-21).

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE

(seizièmes de finale)

Division 1 contre division 1

Nantes b. Auxerre	2-1

Division 1 contre division 2

Montpellier (D1) b. Cuiseaux	5-1
Valenciennes b. Toulon (D1) et 6-5 aux tirs au but.	0-0
St-Étienne (D1) b. Chaumont	1-0
Lille (D1) b. Nancy	2-0
Avignon b. Brest (D1)	1-0
Cannes (D1) b. Alès	2-0
Mulhouse (D1) b. Strasbourg et 5-4 aux tirs au but.	1-1
Metz (D1) b. Rennes et 4-2 aux tirs au but.	1-1

Division 1 contre division 3

Bordeaux (D1) b. St-Lô	8-0
Marseille (D1) b. Ajaccio	3-1
Racing Paris 1 (D1) b. Sedan	2-0.

Division 2 contre division 2

Gueugnon b. Laval	1-0
Nîmes b. Rouen	1-0

Division 2 contre division 3

Martigues (D2) b. Clermont-Ferrand	3-0
Orléans (D2) b. Epinal	1-0

Les huitièmes de finale, qui auront lieu le mercredi 11 avril, proposeront trois matches entre clubs de division 1 alors que l'Olympique de Marseille, tenant du trophée, rencontrera Nîmes et que les Avignonnais, héros de l'édition 1990, accueilleront l'US Orléans, autre équipe de division 2.

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAMPIONNATS DU MONDE A HALIFAX (Canada)

Individuel dames. – 1. Jill Trenary (E-U) ; 2. Midori Ito (Jap.) ; 3. Holly Cook (E-U) ; (...) 9. Surya Bonaly (Fra.).

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

Hommes. – Le Suisse Pirmin Zurbriggen a remporté, dimanche 11 mars, le super-G masculin de Hemsedal (Norvège), s'assurant ainsi la victoire dans le classement final de la Coupe du monde de super-G.

Dames. – Carole Merle a devancé l'Américaine Kristi Terzian et une autre Française, Florence Masnada, lors du slalom géant de Stranda (Norvège), disputé samedi 10 mars. Ce succès est le troisième de la saison pour la championne du Sauze. Dimanche, le slalom, couru dans la même station, a été remporté par l'Autrichienne Karin Buder, précédant deux de ses compatriotes.

BILLET

Inflexibilité variable

Sir Leon Brittan persiste et signe. Dans un entretien accordé aux *Echos*, le vice-président de la Commission européenne, chargé de la concurrence, renouvelle ses mises en garde à l'intention du gouvernement français et de Renault. S'il se félicite du changement de statut annoncé à l'occasion de l'accord avec Volvo, il juge que cette transformation ne suffit pas. Renault doit se restructurer ou restituer les 12 milliards de francs versés par l'Etat entre 1980 et 1986. Sir Leon Brittan revient aussi à la charge sur le rachat d'UTA par Air France.

Dans les deux cas, l'argumentation de Sir Leon n'est pas exempte de critiques. Sur Renault, curieusement, le changement de statut, qui avait été considéré par la Commission comme la condition pour accepter que Renault ne rembourse pas les 12 milliards de francs versés par l'Etat, devient secondaire par rapport à la restructuration de l'entreprise.

Sur Air France, le commissaire européen a raison, *stricto sensu*, de dire que British Airways détient une part de son marché inférieure à celle que détient maintenant Air France sur le sien. Mais la position de British Airways n'en est guère moins dominante. D'autre part, la concurrence ne s'exerce pas seulement dans ce cadre national, mais avec d'autres compagnies européennes qui, comme Lufthansa ou Alitalia, ont aussi un monopole sur leur marché.

Enfin, la position du commissaire européen à la concurrence serait plus forte s'il s'était toujours montré aussi soucieux du respect de la concurrence. Or Sir Leon Brittan ne s'est guère ému des conditions dans lesquelles s'est opérée la privatisation des anciennes « *water authorities* » régionales en Angleterre et au Pays de Galles. Les nouvelles sociétés, qui disposent d'un monopole de la distribution de l'eau et, plus encore, de l'assainissement sur leur territoire, ont bénéficié avant leur privatisation d'un effacement de leurs dettes par l'Etat et d'une « dot » substantielle. En clair, d'une subvention. En bonne logique, ne devraient-elles pas rembourser celle-ci ? A moins que la vérité européenne n'existe que d'un côté de la Manche...

G. H.

Les déficits budgétaires et extérieurs s'accroissent, l'inflation s'accélère

Le gouvernement grec fait face à une grave crise économique

Il n'est pas certain que les élections législatives, qui auront lieu en Grèce le 8 avril prochain, donnent au pays la majorité dont il a besoin pour se sortir d'une crise économique qui prend des proportions inquiétantes, et dont l'un des signes les plus visibles est la multiplication des grèves. En attendant, le premier ministre, M. Xénophon Zolotas, tente de rassurer l'opinion publique pour éviter un affolement général. Les indicateurs économiques sont tous au rouge.

ATHÈNES

de notre correspondant

Indicateurs économiques au rouge, déficit public record, caisses de l'Etat vides, nombreux emprunts : l'économie grecque est à bout de souffle, alors que le pays se prépare à voter le 8 avril pour les troisièmes élections législatives en moins d'un an.

Un mois avant le scrutin qui pourrait mettre un terme à la crise politique qui sévit depuis juin dernier, le premier ministre Xénophon Zolotas, quatre-vingt-cinq ans, économiste reconnu, qui gouverne depuis novembre avec le soutien des trois principaux partis (conservateur, socialiste et communiste), s'est voulu rassurant pour ne pas affoler un peu plus des électeurs inquiets. Il a affirmé, vendredi 9 mars, que la situation était « *sous contrôle* » et ne nécessitait que des « *mesures de routine* ».

Crise aiguë

Le premier ministre a assuré que les fonctionnaires et les retraités recevraient normalement au mois d'avril leurs salaires et leurs primes de Pâques. Au mois de décembre, le gouvernement avait dû emprunter 50 millions de dollars pour payer les salaires et la prime de Noël aux fonctionnaires. En janvier, les autorités ont lancé un emprunt obligataire en écus, assorti d'un taux d'intérêt de 12 % qui a permis de résoudre le problème de liquidités pour les mois de janvier et février.

Le déficit du secteur public comprenant le déficit budgétaire et celui de la cinquantaine d'entreprises contrôlées par l'Etat a atteint à la fin 1989 le chiffre record de 22 % du PIB. La Banque de Grèce a contracté au cours du dernier trimestre deux emprunts d'un montant global de 800 millions de dollars.

Selon des chiffres publiés par la presse économique et qui n'ont pas été démentis, le déficit de la balance des comptes courants a atteint en janvier et février près d'un milliard de dollars (contre 170 millions pour les deux premiers mois de 1989), un seuil jamais atteint.

Le déficit de la balance des comptes courants a explosé en 1989 en s'élevant à 2,5 milliards de dollars, deux fois et demi celui de 1988 (1,01 milliard de dollars). Les avoirs de change ont chuté régulièrement depuis octobre dernier en passant de 4 milliards de dollars à moins de 2,5 milliards en février dernier.

L'inflation, le plus important taux de la CEE, a atteint 14,9 % l'année dernière (14 % en 1988) et devrait s'élever selon l'OCDE à 17 % cette année. La dette extérieure pesait 22 milliards de dollars à la fin de 1989.

M. Zolotas a reconnu ces dernières semaines que la crise était « *aiguë* » et qu'il n'avait jamais connu de « *conditions aussi graves* » au cours de soixante ans de carrière. La raison principale, a-t-il expliqué, provient du pléthorique secteur public qui représente 70 % du PIB et dont les déficits ne cessent d'augmenter.

Ce déficit absorbe « *quasiment l'ensemble de l'épargne, augmente le coût de l'argent et entrave les investissements privés* ». Le premier ministre a annoncé des coupes claires en 1990 de 1 000 milliards de drachmes (6,25 milliards de dollars) dans les dépenses publiques. Côté recettes, M. Zolotas n'a pas caché sa déception à propos du manque de soutien réel des partis politiques qui, surtout soucieux de plaire aux électeurs, ont refusé la prise de mesures radicales, dans le domaine fiscal notamment.

Le gouvernement issu des prochaines élections, a prévenu le premier ministre, devra prendre des mesures « *draconiennes* » pour relever l'économie nationale et donner des chances à la Grèce pour relever le défi de 1993. Ce point de vue a été souligné ces derniers mois par les experts internationaux de l'OCDE, du FMI et de la CEE.

L'OCDE a relevé les « *tendances décevantes* » de l'économie grecque et insiste sur la nécessité de « *réformes majeures* ». L'organisme a notamment proposé l'élargissement de l'assiette fiscale et l'imposition des agriculteurs. Les experts du FMI qui ont visité le pays le mois dernier mettent aussi l'accent sur les mesures fiscales, l'encadrement des salaires et le besoin d'appliquer une rigoureuse politique monétaire pour éviter l'explosion de l'inflation. Le président de la commission monétaire de la CEE, M. Marco Sarcinelli, a également attiré l'attention des dirigeants grecs sur l'application d'une politique de rigueur dans les dépenses publiques.

De fortes augmentations de salaires

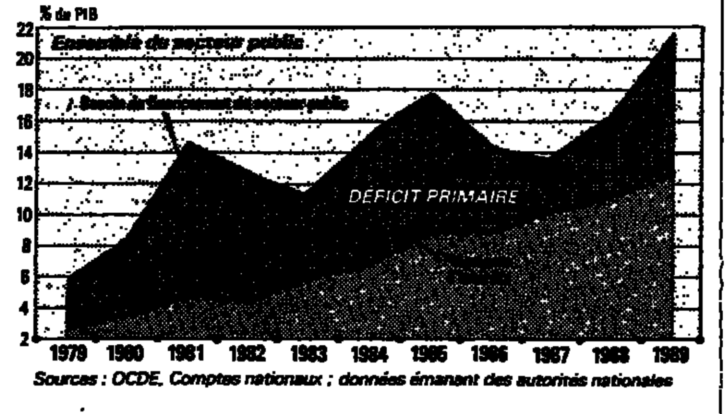
Les menaces d'austérité après les élections d'avril ont alimenté depuis le début de l'année les luttes sur le front social. Pas une semaine ne s'est déroulée sans grèves dans les transports, les hôpitaux, les banques, les services publics empoisonnant la vie des quelque 4 millions d'Athéniens. Ce week-end encore, pour soutenir des revendications corporatives, les exploitants de camions frigoriques ont bloqué les principaux axes routiers de la capitale, provoquant des embouteillages monstres.

Devant la faiblesse politique du gouvernement Zolotas qui ne s'occupe plus que des affaires courantes, les syndicalistes ont arraché des augmentations de salaires dépassant de plus de 2 % le niveau de l'inflation.

Confrontés à cette situation de crise, les Grecs attendent avec une certaine anxiété le résultat des élections qui risquent cependant, une nouvelle fois, de ne pas donner de majorité politique claire. Une majorité pourtant indispensable au redressement économique d'un des plus pauvres pays de la Communauté.

DIDIER KUNZ

Aggravation des déficits publics



Sources : OCDE, Comptes nationaux ; données émanant des autorités nationales

Réunion des membres fondateurs de la BERD

Les Occidentaux divisés sur les concours à l'URSS

Décidée à aller le plus vite possible dans la constitution de la Banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD), la France n'est pas parvenue à obtenir un accord sur l'ensemble des statuts au terme de la deuxième réunion plénière des membres fondateurs.

Réunies samedi 10 et dimanche 11 mars à Paris, les quarante et une délégations (1) participant à la réunion constitutive de la BERD ont réalisé des progrès sur de nombreux points, mais achoppent toujours sur quelques autres.

Alors que la France avait proposé la tenue d'une réunion ministérielle officielle les 6 et 7 avril afin de procéder à la signature des statuts de la banque, M. Jacques Attali, le conseiller spécial du président de la République qui préside les négociations, s'est borné dimanche à annoncer la tenue d'une nouvelle réunion technique le 9 avril et, si besoin est, d'une séance supplémentaire en mai. Malgré cet ajournement, M. Attali reste persuadé que la BERD commencera à fonctionner avant la fin de l'année.

Parmi les sujets sur lesquels, selon M. Attali, il existe un quasi-consensus figurent en premier lieu le montant et la répartition du capital de la BERD. Après avoir proposé que celui-ci s'élève à 15 milliards d'écus (105 milliards de francs), la France s'était rabattue sur 10 milliards : mais cette somme est encore discutée par les Etats-Unis, qui préféreraient, afin de ménager les contribuables, un capital plus restreint mais une participation américaine plus importante.

Limiter les crédits

Il est actuellement prévu, dans l'attente d'un réglage « *millimétrique* » selon le mot de M. Attali, que les Etats-Unis, comme les quatre principaux pays de la Communauté (Allemagne Fédérale, France, Italie, Royaume Uni) et le Japon détiennent 8,58 % du capital.

Les pays de la Communauté européenne (avec la Commission et la Banque européenne d'investissements) détiendraient 51 % du capital total. 4 % du capital environ a été réservé aux pays faisant l'objet de candidatures tardives.

Le sujet le plus épineux reste celui de la présence de l'URSS. S'il est acquis que celle-ci participera au capital de la banque (avec vraisemblablement une part de 6 %) et sera en principe éligible à ses concours, il reste à savoir comment éviter que ce pays, aux besoins financiers énormes, accapare une trop grande partie des avoirs de la BERD. Il serait question de limiter les crédits tirés par l'URSS à un montant compris entre la fraction libérée de sa participation au capital (30 % de 6 % de 10 milliards d'écus) et sa participation totale. L'URSS pourrait donc disposer au maximum de 4,2 milliards de francs.

M. Attali a affirmé que le problème de la répartition des concours de la BERD entre secteurs public et privé ne posait plus de problème. Il existait jusqu'ici une vision minimaliste de la banque, soutenue en particulier par la Grande-Bretagne, selon laquelle celle-ci devrait participer uniquement à des projets d'origine privée, ou intervenir lors de privatisations.

Le risque de change

D'autres pays, en revanche, considéraient que la reconstruction de l'économie des pays d'Europe de l'Est nécessitait une aide à l'amélioration des infrastructures. Finalement, tout projet contribuant à la transition vers l'économie de marché sera éligible aux concours de la BERD. Au total, sur une période de cinq ans, les prêts de la banque devraient être affectés à hauteur de 40 % au secteur public, et de 60 % au secteur privé.

Un autre sujet de contentieux, de nature technique, réside dans le risque de change : le capital de la banque devrait être libellé en écus, mais les Etats-Unis réclament une garantie de parité avec la monnaie américaine et préféreraient sans nul doute pouvoir apporter leur part de capital en dollars.

Les principaux contours de cette nouvelle banque régionale, destinée à faciliter la transition des pays d'Europe de l'Est vers l'économie de marché, ont donc été dessinés en quelques mois, depuis le lancement de l'idée par le président Mitterrand le 25 octobre dernier. Il reste à régler plusieurs points qui ne sont pas forcément de détail, et à choisir l'emplacement de la banque.

Pratiquement tous les pays de la Communauté, ainsi que l'Autriche, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, se sont déclarés prêts à accueillir la BERD. Sur ce sujet, les tractations se prolongeront vraisemblablement jusqu'à la dernière minute.

FRANÇOISE LAZARE

(1) Les vingt-quatre pays de l'OCDE, Chypre, Malte, Israël, le Maroc, le Lichtenstein, l'Egypte, la Corée du Sud, huit pays d'Europe de l'Est dont l'URSS, et deux institutions, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissements. Cette dernière participerait au capital, mais il n'est pas encore certain qu'elle soit représentée au conseil d'administration.

Dernier jour pour la déclaration des revenus de 1989

Des étudiants à l'aide des contribuables

Les contribuables ont jusqu'à lundi 12 mars à minuit pour remplir leur déclaration de revenus pour 1989. Dans le nord de la France, des étudiants aident ceux qui ont des difficultés à s'acquitter de cette tâche.

VALENCIENNES

de notre envoyée spéciale

Finis les dimanches après-midi de déroute et les sueurs froides de la dernière heure. Bons princes, les étudiants de la maîtrise de sciences et techniques comptables et financières (MTSCF) de l'université de Valenciennes ont décidé d'épauler leurs concitoyens dans un des moments les plus pénibles de l'année. Une semaine durant, du 26 février au 3 mars, ils ont tenu des permanences dans les mairies de Valenciennes et de Cambrai pour aider les habitants de ces deux villes à calculer leurs impôts. Outre qu'elle a sans doute évité quelques migraines aux contribuables, l'opération a permis aux étudiants de découvrir des réalités qu'ils ne soupçonnaient pas toujours.

Derrière un vaste bac à fleurs et la maquette en sucre de l'hôtel de ville de Valenciennes, des boxes ont été installés, semblables à de petits confessionnaux. Dans chacun d'eux, des étudiants installés derrière un ordinateur accueillent les visiteurs, écoutent leurs doléances, examinent des montagnes de paperasses multicolores.

L'opération a mobilisé cinquante-huit jeunes gens, soit la totalité des deux promotions qui bénéficient, pour la circonstance, d'une semaine de liberté. Pour la dixième année consécutive, des étudiants de MSTCF se sont relayés dans les mairies, sous le contrôle de la direction des impôts.

« Des situations catastrophiques »

Leurs « clients » sont le plus souvent âgés, dépassés par les mystères administratifs et issus de milieux défavorisés. Pour eux, pas question de plonger dans les colonnes de chiffres et dans les subtilités de trésorerie. Beaucoup d'ailleurs ne possèdent guère de trésors et apportent en vrac, dans des enveloppes encore cachetées, les documents témoins de leur insolvabilité. Ainsi Leila, une chômeuse de vingt-sept ans, qui affirme : « *Je préfère que quelqu'un compte à ma place, car sinon je mettrais n'importe quoi, même si je n'ai pas grand-chose.* » Il y a aussi ceux qui, comme Chantal, viennent chercher un renseignement précis et trouvent tout naturel de s'adresser aux étudiants plutôt qu'au centre des impôts. « *Avec eux, pas besoin de prendre rendez-vous,* explique-t-elle seulement. *Et puis ils sont simples et attentifs à ce qu'on leur dit.* »

L'écoute est l'un des rôles essentiels des préposés improvisés qui jouent parfois, au débotté, les assistantes sociales. Non sans surprise. « *Ça fait drôle, tout de même d'inscrire un zéro dans la case « traitements et salaires »*, constate Laurence Dechevre, vingt et un ans. *On voit des gens dans des situations catastrophiques.* » Cette exploration du « terrain » est au moins aussi importante que la mise en pratique des connaissances théoriques. « *Nous sommes confrontés ici aux vrais problèmes de fiscalité pratique* », observe Guillaume Prouille, l'étudiant responsable de la coordination. Les pièces de 10 francs, que certains laissent sur les tables en partant, témoignent de leur satisfaction.

Le succès de ces artistes des taxes en tout genre impressionne évidemment les mairies de plusieurs communes voisines, qui souhaiteraient faire appel à leurs compétences. Une suggestion qui suscite des réticences chez Mme Cathy Camion, responsable de la MSTCF : « *Il ne faut pas exagérer, les étudiants ne peuvent aller partout. Ils ont des partiels à passer.* » La philanthropie a des limites, d'autant que les lenteurs administratives sont une source de travail supplémentaire pour les organisateurs.

Les fonctionnaires des impôts, quant à eux, ne trouvent pas l'idée mauvaise. Installées en face des étudiants, deux dames du centre des impôts supervisent l'opération dans la plus grande sérénité. Devant elles, un arsenal de formulaires en tout genre, mais pas de vrai dispositif de calcul. « *Nous, on oriente plutôt les gens vers les étudiants. Car, eux, ils ont des ordinateurs* », remarque l'une d'elles. Sans rancune.

RAPHAËLLE RÉROLLE

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Un rapport sur la compétitivité française

Le secteur public et le système d'éducation conservent de trop gros handicaps pour aborder le marché unique

« *La mise en œuvre du marché unique va inévitablement modifier le paysage des activités françaises en conduisant les entreprises à se renforcer et croître en taille* » écrivent les auteurs du rapport « *La compétitivité de l'économie française dans la perspective du marché unique* », rapport rédigé par le Centre d'observation et de prévision du ministère du commerce extérieur et rendu public lundi 12 mars (1).

Fait rassurant : le rapport estime que l'ajustement auquel l'économie française va devoir se soumettre « *devrait se révéler moins douloureux que le précédent* » car se situant dans un contexte économique plus dynamique. Sous-entendu : la croissance économique va faciliter bien des choses par rapport à la période 1982-1985 qui avait été marquée par une quasi-stagnation de la production et une faible croissance des revenus.

Après avoir souligné que la France possède des atouts importants (industries de biens intermédiaires restructurées, industries agro-alimentaires en développement, industries de luxe performantes, activités tertiaires...), les auteurs du rapport soulignent la nécessité d'améliorer la compétitivité de l'espace économique français.

Ils citent plusieurs handicaps « *de nature à réduire le pouvoir d'attraction de l'espace français sur les investisseurs européens* » : un système de prélèvements obligatoires qui demeure « *par certains aspects atypique et source de distorsions économiques* » (si le montant des charges sociales imposées aux employeurs ne représente pas un handicap global parce que compensé par de bas niveaux de salaires nets, se posera le problème de l'exode de la main-d'œuvre qualifiée) : un secteur public qui reste handicapé « *par la déficience des politiques de ressources humaines et n'est pas toujours suffisamment flexible ni compétitif* » ; un système de décisions et de pouvoirs qui reste « *profondément centralisé dans son esprit et son mode de fonctionnement* », un système d'éducation, de formation et d'apprentissage « *inadapté aux besoins d'une économie moderne* ».

A ce sujet, les auteurs du rapport parlent de l'échec du système d'apprentissage en France et donnent comme modèle le système allemand « *beaucoup plus performant* » et qui n'exlut pas la poursuite à temps partiel d'un enseignement général.

(1) « La compétitivité de l'économie française dans la perspective du marché unique », édité par la Documentation française.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Hollande (PS) souhaite un relèvement des taux pour les successions importantes

Invité de l'émission « Le grand Jury RTL-*le Monde* », M. François Hollande, député socialiste de la Corrèze, a déclaré que « *l'essentiel de la politique économique ne peut réussir que si les salariés contiennent leur pouvoir d'achat. Mais il faut leur donner des contreparties* », sous forme d'une stimulation de l'épargne, d'une réduction de la durée du travail et de leur participation aux conseils d'administration des entreprises.

M. Hollande, président d'une mission d'études de la commission des finances à l'Assemblée nationale sur la réforme de la fiscalité a également affirmé : « *Ce qu'il faut faire, c'est moins augmenter globalement l'impôt sur le patrimoine que de mieux le répartir. Il faut que les bénéficiaires de grosses successions paient davantage, et surtout, plus progressivement* ».

LOGEMENT

187 immeubles occupés illégalement dans la capitale

La Mairie de Paris veut mettre fin aux « squatts »

Le nombre des immeubles « squattés » à Paris est passé de 36 en 1986 à 187 en 1989 : les responsables de la Mairie de Paris estiment que la situation est devenue « *dangereuse* » et « *qu'il faut mettre fin à ces occupations illégales* ».

Les immeubles en question appartiennent pour la plupart à la Ville de Paris et sont en général situés dans des zones de rénovation, notamment dans les 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

A quelques jours de la reprise légale des expulsions (le 15 mars), après la trêve de l'hiver, M. Jean Tibéri, premier adjoint, et M. Yves Galland, adjoint chargé du logement ont demandé vendredi 9 mars au ministre de l'intérieur de « *prêter sans réserve le concours de la force publique à l'exécution des décisions de justice* » déjà prises à l'encontre de certains squatters.

Selon M. Galland, le problème le plus grave est celui de la sécurité, en raison notamment, de raccordements électriques sauvages voisinant avec les arrivées d'eau : « *Nous ne sommes pas en mesure d'assurer la sécurité dans certains squatts où il peut survenir un drame à tout moment.* »

Sur le plan moral, M. Tibéri trouve « *inadmissible* » que des squatters occupent des logements sur le point d'être attribués à des demandeurs qui respectent la loi et attendent depuis longtemps d'être relogés.

Le troisième problème est d'ordre financier : la Ville est maintenant obligée de faire garder ses chantiers vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour éviter toute occupation illégitime, « *opérations qui coûtent cher et qui se font au détriment de l'entretien des immeubles existants de l'office d'HLM* », a précisé M. Galland.

« *Nous souhaitons trouver des solutions qui permettent l'application stricte de la loi tout en tenant compte de situations difficiles sur le plan humain* », ont affirmé les deux adjoints.

Il semble que ce soit possible, puisque neuf mères de famille accompagnées de leurs vingt-six enfants, qui ont fait la grève de la faim du 7 au 9 mars devant la mairie du 10e arrondissement, avec le soutien du comité des mal-logés, de SOS-Racisme, du MRAP, pour obtenir un logement, ont reçu vendredi l'assurance de la Mairie de Paris que, « *compte tenu de leur situation difficile* » (ces familles sont en instance d'expulsion), elles seraient relogées « *dans les meilleurs délais* ».

INDUSTRIE

La firme allemande BASF Corp va investir 600 millions de dollars aux Etats-Unis

Le ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis n'affecte pas que les seules entreprises domestiques. Les filiales de groupes étrangers à caractère industriel sont naturellement touchées elles aussi. Ainsi, BASF Corp., filiale de la firme allemande (numéro un mondial) pour toute l'Amérique du Nord, a annoncé, le 9 mars, des résultats en baisse sensible en dépit d'une activité soutenue. De 149 millions de dollars (1) en 1988, le bénéfice net est tombé à 90 millions l'année dernière sur un chiffre d'affaires passé de 5,2 à 5,4 milliards de dollars dans le même temps.

NEW-YORK

de notre correspondant

Selon M. J. Dieter Stein, président de BASF Corp., cette ofrte chute est à mettre au compte de l'augmentation du coût des matières premières mais aussi aux mauvaises performances de l'économie américaine au cours du second semestre 1989, « *spécialement dans l'automobile et dans le bâtiment* ». A titre d'exemple, les ventes de voitures particulières et de véhicules utilitaires ont reculé de 6 % en 1989 en moyenne. En revanche, BASF Corp., qui voit l'essentiel de son activité répartie en parts quasi égales entre les fibres, les polymères, les enduits-colorants, les articles destinés à la consommation (cassettes...) et, enfin, les produits chimiques, a enregistré de meilleurs résultats dans ce dernier secteur.

La firme américaine compte développer son secteur chimique « *compte tenu de perspectives de croissance supérieures à celle du PNB américain* » qui s'offrent à ce domaine, assure le président de la société.

C'est donc par croissance interne, et non pas par acquisitions de sociétés comme cela a été le cas ces dernieres années aux Etats-Unis, que la firme compte faire progresser son chiffre d'affaires et des bénéfices qui, assure M. Dieter Stein, seront en hausse cette année, compte tenu des modifications apportées à l'outil de production.

Des désinvestissements ont déjà été réalisés. Ainsi, la société, qui emploie aujourd'hui vingt et un mille personnes réparties sur quatre cents sites et notamment dans une cinquantaine d'usines importantes, a cédé, en 1989, son secteur acrylique « *qui ne correspondait plus à sa stratégie* » et fermé une usine d'anhydride phtalique installée de l'autre côté de la frontière, à Cornwall, au Canada, que la direction de Ludwigshafen, au siège allemand du groupe, estimait « *ne plus être compétitive* ». Ce souci de mise à niveau conduit BASF Corp. à investir 600 millions de dollars aux Etats-Unis sur les 2,7 milliards de dollars consacrés par le groupe à ses installations dans le monde entier.

Une partie de cette somme (45 millions) sera affectée à la construction d'un laboratoire de biotechnologie, installé à proximité de Boston (Massachusetts). Dès sa mise en service, en 1991, il emploiera deux cent trente personnes (dont une cinquantaine de chercheurs) chargées de développer des produits pharmaceutiques destinés au traitement du cancer et des maladies immunitaires. Une usine-pilote qui, affirment les dirigeants de la firme, implantée depuis près de trente ans aux Etats-Unis, ne remet nullement en cause les travaux – et les équipes – de recherche de Ludwigshafen.

SERGE MARTI

(1) 1 dollar = environ 5,70 francs.

La 825e Foire de Leipzig

Les industriels de RFA multiplient les accords avec la RDA

A peine engagée, la 825e édition de la Foire industrielle de Leipzig, placée cette année sous le signe des bouleversements Est-Ouest, apparaît déjà comme un cru exceptionnel. La manifestation commerciale – qui a ouvert ses portes dimanche 11 mars – permet deux fois l'an aux industriels de l'Est et de l'Ouest de présenter leurs produits. Cette année, pas moins de 9 000 entreprises originaires de 69 pays se sont disputés le privilège d'exposer sur les 340 000 mètres carrés de stands, espace pour la première fois notablement insuffisant.

On s'attend à une pluie d'accords entre les entreprises occidentales et leurs homologues de l'Est. Sidérurgistes et constructeurs automobiles de RFA ont lancé l'offensive. Les métallurgistes Preussag-Salzgitter, Krupp et Thyssen ont tour à tour annoncé dimanche 11 mars la signature d'accords de partenariat avec des combinats est-allemands ou levé le voile sur des projets d'implantation en RDA.

Le groupe Preussag Salzgitter et le Bandstahlkombinat Hermann Matern, installés à Eisenhuettenstadt (est de la RDA) et déja associés sur certaines productions, ont décidé d'élargir leur partenariat à l'ensemble des produits sidérurgiques. Le combinat est-allemand emploie 11 000 personnes et produit 2 millions de tonnes d'acier par an.

De son côté, Krupp a annoncé la signature de deux accords dans le secteur des machines-outils et des moteurs Diesel quatre temps. Et le géant Thyssen a révélé qu'il s'apprêtait à ouvrir une représentation commerciale à Leipzig destinée à coordonner ses actions en RDA. Le groupe Siemens, numéro un ouest-allemand de l'électrotechnique, a choisi de coopérer avec le combinat VEB dans le domaine des techniques d'information. Aux termes de l'accord rendu public dimanche 11 mars, cette coopération, qui s'étend au développement, à l'assemblage, à la commercialisation ainsi qu'au service après-vente, est exclusive, pour une période courant au minimum jusqu'au 30 septembre prochain.

Enfin, le fabricant ouest-allemand de voiture Adam Opel AG, filiale en RFA de l'américain General Motors, a, pour sa part, annoncé la fondation d'une société mixte baptisée Opel-Awe Gmbh avec le constructeur est-allemand Wartburg Automobolwerk Eisenach. Opel prendra une participation majoritaire dans cette société dont l'objectif est de produire 150 000 véhicules par an en RDA dans un modèle non encore précisé.

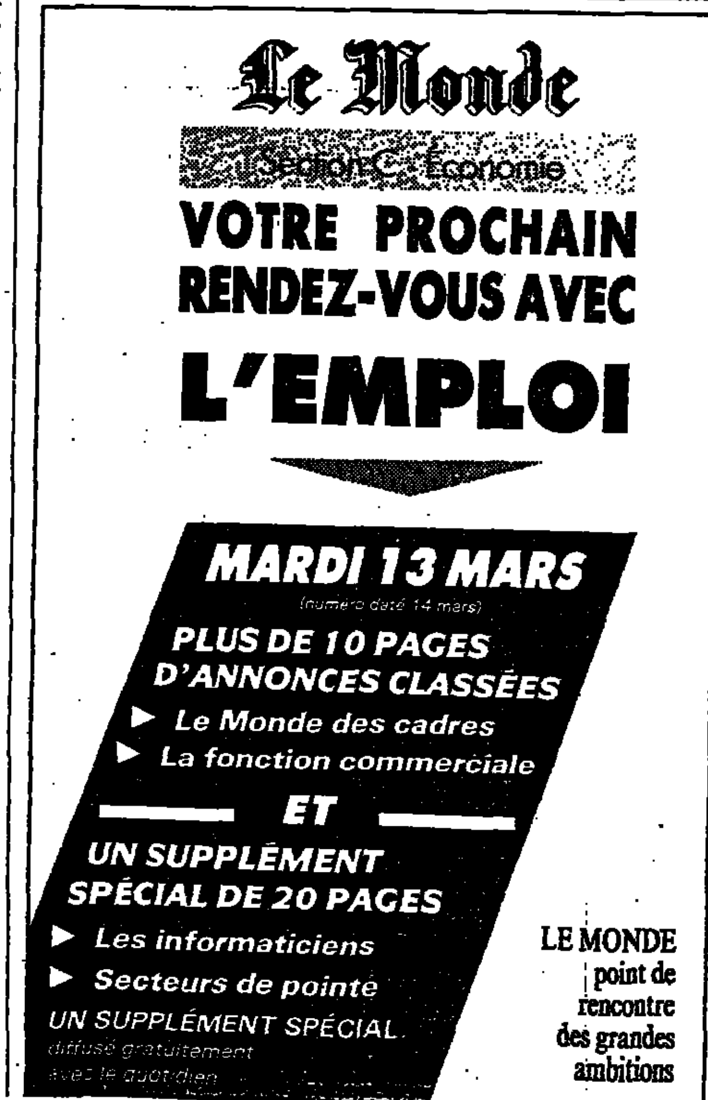
En achetant le groupe FIM

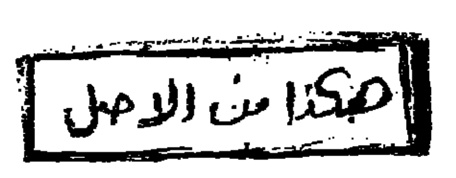
Pelège devient le sixième groupe hôtelier français

Le groupe Pelège, en achetant à son fondateur, M. Georges Hourtoule, les 56 % qu'il détient dans le groupe FIM (Financements et investissements médicaux) ce qui sera définitif dans quelques jours, va devenir le sixième groupe hôtelier français, a déclaré vendredi 9 mars son PDG, M. Michel Pelège, lors d'une rencontre avec les membres de l'Association professionnelle des journalistes de tourisme (APJT).

Le groupe FIM, outre trois résidences médicalisées pour le quatrième âge, sous la dénomination Clairefontaine, et trois cliniques, possède en effet une soixantaine d'hôtels (2 étoiles) à l'enseigne Fimotel, ce qui permet au groupe Pelège, qui a lancé une chaîne d'hôtels 3 étoiles sous le nom d'Alliance, de se hisser à la sixième place des groupes hôteliers français, derrière Accor, Pullman (Wagons-Lits), Concorde (Taittinger), Méridien (Air France) et Elitair. D'autre part, M. Pelège a annoncé que son groupe détenait 20 % du capital de l'entreprise de travaux publics SAE.









Nous voulons passer avec tous les Français un Contrat.

UN CONTRAT POUR MIEUX COMMUNIQUER DEMAIN.

La communication est la clé du monde de demain. Pour se donner tous les moyens de réussir l'avenir, des dizaines de milliers de fonctionnaires de La Poste et de France Télécom se sont réunis et ont réfléchi ensemble. A travers des millions de questionnaires, vous aussi avez pu vous exprimer. De ces débats est née l'idée d'une réforme qui peut créer une nouvelle génération de Service public.

Au printemps, cette réforme sera soumise au Parlement. Avec ce projet de loi, nous voulons passer avec tous les Français un véritable Contrat pour l'avenir.

■ Un Contrat qui définira de nouvelles relations entre les usagers et le Service public de la poste et des télécommunications.

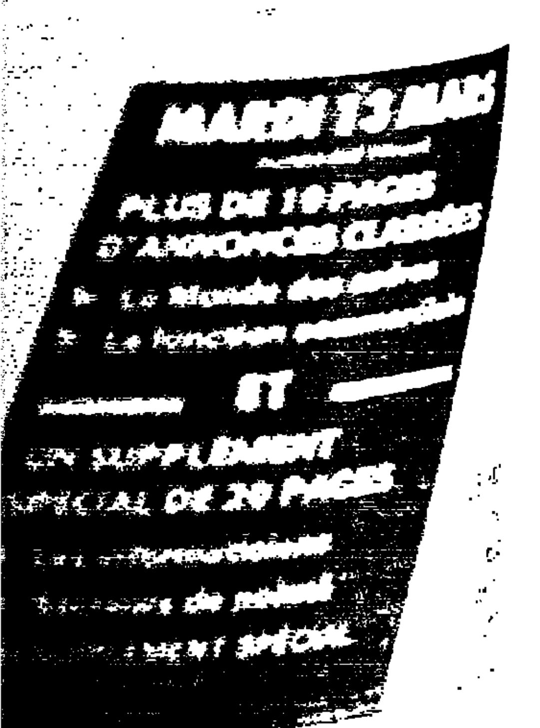
■ Un Contrat pour rendre le Service public encore plus dynamique, plus inventif, prêt à créer les outils de la communication du 3e millénaire.

■ Un Contrat pour un Service public plus souple, plus uni, plus proche de vous, soucieux de mettre les compétences de ses agents au service de tous.

■ Un Contrat pour un Service public plus ouvert, plus à l'écoute des entreprises dans la concurrence européenne et mondiale.

Ainsi, la France pourra se donner les moyens de rester au premier plan mondial de la communication, et chaque Français pourra mieux communiquer demain.

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ESPACE.



ÉCONOMIE

SOCIAL

Après la signature de la nouvelle convention médicale

Des milliers de médecins dans les rues de Paris

Deux jours après la signature de la nouvelle convention médicale par la Fédération des médecins de France (FMF), troisième organisation de médecins libéraux, les médecins ont une nouvelle fois manifesté par milliers – huit mille selon la police, cinquante mille selon la Confédération des syndicats médicaux de France (CSMF) – dimanche 11 mars dans les rues de Paris.

La Confédération des syndicats médicaux français était venue en force à huit jours de son assemblée générale, qui doit décider de la signature ou non de la convention par cette organisation, le plus important syndicat de médecins.

Le docteur Jacques Beaupère, président de la Confédération, qui, avec tous les dirigeants de la CSMF, avait pris place en tête du cortège, espérait des avancées sur les conditions d'exercice dans le secteur 1 (tarifs de la Sécurité sociale). *« Je souhaite que le gouvernement approuve une convention qui ait évolué »*, a précisé le président de la CSMF.

Dans le cortège très calme, uniquement rythmé par les extraits musicaux de *Nabucco*, *Carmina Burana* ou de *la Symphonie du Nouveau Monde* diffusés par haut-parleurs, seules quelques voix se sont élevées pour réclamer *« la démission de Marchand »* (le docteur Marchand est le président du syndicat signataire, la FMF) et dénoncer une *« convention bidon »* ou une *« farce tranquille »*.

Mais l'essentiel des reproches allait au ministre de la santé, M. Claude Evin.

Les deux grands perdants de la convention, les internes et MG-France, qui dénoncent le blocage de l'accès au secteur à honoraires libres et donc le *« maintien des avantages acquis »* avaient choisi de ne pas manifester.

C'est la sixième fois que les médecins manifestent ainsi depuis le début de 1990.

□ **FO et la CFTC signent l'accord sur le congé individuel de formation.** – Force ouvrière et la CFTC ont annoncé vendredi 9 mars leur intention de signer l'accord mis au point le 21 février prévoyant d'accroître les moyens financiers pour permettre à davantage de salariés de bénéficier d'un congé individuel de formation (CIF). La CFDT a déjà signé ce texte avec le CNPF, tandis que la CGT et la CFE-CGC ont donné une réponse négative. Cet accord porte la cotisation des entreprises de 0,10 % à 0,15 % de la masse salariale brute à partir de 1991, la contribution patronale obligatoire à la formation dans son ensemble restant stable.

TRANSPORTS

La compagnie aérienne est lourdement endettée

L'Etat argentin privatise Aerolineas Argentinas

Le gouvernement argentin lancera, le 14 mars, un appel d'offres international sur 85 % du capital de la compagnie aérienne nationale Aerolineas Argentinas, dont la valeur totale est estimée à 623 millions de dollars (3,6 milliards de francs).

Déficitaire, Aerolineas Argentinas a accumulé une dette totale de 741,3 millions de dollars (4,3 milliards de francs) que le gouvernement assumera. Celui-ci souhaite se défaire de la responsabilité de la compagnie, mais il veut conserver 5 % de son capital. Le reste des actions sera détenu pour 10 % par une société d'économie mixte et pour 85 % par des capitaux privés. Les actionnaires étrangers ne pourront acquérir plus de 49 % du capital.

Les acheteurs potentiels auront jusqu'au 30 avril pour présenter leur offre et les pouvoirs publics décideront le 22 juin du nouveau tour de table de la compagnie. La vente partielle d'Argentinas Aerolineas s'inscrit dans une politique de privatisation des entreprises publiques destinée à réduire le déficit des finances de l'Etat argentin. – (*AFP*.)

□ **La SNCF reporte sa nouvelle tentative de record de vitesse.** – La SNCF ne tentera pas, dans les jours prochains, de battre son propre record du monde de vitesse sur rail, comme elle en avait l'intention. En effet, selon un communiqué, *« un incident technique, sur le transformateur d'une des motrices, survenu à basse vitesse en dehors des circulations d'essais conduit aujourd'hui à renoncer »* à cette nouvelle tentative. De plus, les travaux programmés sur la branche sud-ouest de la ligne TGV-Atlantique *« rendent impossibles dans les prochains mois de nouveaux essais à très haute vitesse »*.

POINT DE VUE

L'essentiel reste à faire

par Jean Kaspar

C'EST sur un compromis dont personne ne pourra se glorifier, que l'on a abouti au terme de onze mois de négociations laborieuses, fertiles en rebondissements, pour le renouvellement de la convention médicale.

Selon un schéma déjà éprouvé lors des précédentes crises conventionnelles en 1975 et en 1980, le président de la CNAMTS a réussi, pour le moment, à emporter la signature de la seule Fédération des médecins de France. Une victoire par défaut pour la politique conventionnelle qui tient autant à la lassitude des protagonistes qu'à la menace d'une intervention directe du législateur et au spectre de l'instauration de conventions distinctes entre les généralistes et les spécialistes, perçue comme une tentative de division du corps médical.

Les vieux réflexes ont donc joué, sans contenter pour autant les assurés sociaux et la majorité des médecins. Les premiers ne peuvent guère se satisfaire de voir conforter le droit de près d'un tiers des médecins de fixer librement leurs honoraires sans autre limite contre les abus de toute sorte que la notion floue et ambiguë de « tact et mesure ». Les seconds, malgré les avantages substantiels qu'ils auront obtenus, ressentiront avec amertume, au moins pour une partie d'entre eux, surtout parmi les jeunes, le fait de se voir barrer la route de ce qu'ils vivent comme un nouvel eldorado : les honoraires libres. Pourtant, combien de salariés peuvent-ils se prévaloir de revalorisations de revenus comparables à celles concédées aux médecins libéraux ?

Cet abcès de fixation a totalement focalisé le débat sur la convention médicale autour d'intérêts essentiellement mercantiles, en faisant perdre de vue des questions beaucoup plus fondamentales pour l'avenir du système de santé, comme l'indispensable maîtrise concertée des dépenses, la recherche d'une meilleure coordination entre les différents maillons du système de soins, en ville comme à l'hôpital, l'évolution démographique du nombre des médecins, leur formation ou leur déroulement de carrière.

Rôle de pivot

Vouloir à la fois bénéficier des avantages du système conventionnel tout en faisant abstraction des contraintes qui l'accompagnent est irrecevable pour les représentants des assurés sociaux. On ne saurait trop conseiller aux médecins français de porter leurs regards hors de l'Hexagone, où, dans la plupart des pays comparables, l'exercice de la médecine libérale est encadré soit par des mécanismes limitant les effets inflationnistes de paiement à l'acte (qui incite à une multiplication parfois artificielle de l'activité médicale), soit par une réglementation de l'accès à la médecine de spécialistes en accordant un rôle de pivot à la médecine générale.

Les campagnes de désinformation organisées contre de prétendues atteintes au libre choix du médecin ou à sa liberté de prescription, témoignent dans le meilleur des cas, d'une méconnaissance de l'économie de la santé et, dans le pire, de stratégies purement politiciennes.

L'inquiétude devant l'avenir des nouvelles générations, celles des internes et chefs de clinique, ne justifie pas une telle surenchère démagogique. Il est grand temps de retrouver la voie de la sérénité pour rechercher ensemble dans les années à venir des formes plus équitables de rémunération des actes médicaux, ouvrant la perspective d'une promotion de carrière en fonction de critères à définir.

Pour la CFDT, le blocage, relatif, de l'accès à la liberté des honoraires répond précisément à cet objectif. Il ouvre une période transitoire de deux ans qui doit être mise à profit pour résoudre toutes les questions qui n'ont pas trouvé de réponse dans le cadre de la négociation qui s'achève. Certaines relèvent exclusivement de la discussion entre partenairesconventionnels, d'autres non, telle la démographie médicale.

Charte contractuelle de la santé

Pour clarifier cette situation, la CFDT propose que les caisses nationales et les pouvoirs publics négocient l'élaboration d'une charte contractuelle de la santé. C'est dans le cadre de cette charte de la santé que doivent se construire les relations contractuelles entre les caisses nationales et les syndicats de médecins.

Le bilan des onze mois de négociation que nous venons de vivre ne sera pas totalement négatif si les leçons de cette expérience chaotique sont tirées pour sortir le système conventionnel de l'enlisement qui le guette. Il faudra pour y parvenir beaucoup de pédagogie à l'égard d'un corps médical de plus en plus morcelé par la diversité des pratiques médicales et tenté de se laisser entraîner par les sirènes du corporatisme. A l'égard des assurés sociaux aussi. Le maintien d'une protection sociale de qualité, sans remise en question des libertés auxquelles les assurés sont légitimement attachés, suppose que deux conditions soient réunies : des tarifs médicaux négociés et respectés pour un remboursement par la Sécurité sociale, une maîtrise efficace de l'évolution des dépenses de soins. A défaut, la dérégulation de la protection sociale s'exercera inéluctablement aux dépens des plus modestes, sans que personne ait à y gagner. Ni les médecins ni les assurés sociaux.

C'est tout l'enjeu du débat conventionnel d'aujourd'hui. Il est temps de s'y mettre.

► **Jean Kaspar est secrétaire général de la CFDT.**

هكذا من الأصل

CHAMPS ECONOMIQUES

Afrique : le retour du peuple

Les dictatures locales et les diktats étrangers empêchent un développement qui ne peut se passer de démocratie

ADOPTÉE en février, à Arusha (Tanzanie), la Charte de la participation populaire fait de la démocratisation la condition *sine qua non* du redressement de l'Afrique. Non aux dictatures locales ; non aux diktats des experts étrangers ; place au peuple africain ! Pendant une semaine au cœur d'un continent bien mal en point, les « vrais représentants du peuple » ont fait leur credo de ce triptyque.

Pour des centaines de représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), le sauvetage de l'Afrique est à ce prix. Sous les auspices des Nations unies, ils s'en sont pris sans ménagements aux gouvernements,fonctionnaires et experts qui, depuis trente ans, président chez eux aux destinées du « développement ».

Dans l'hémicycle du Centre des conférences, la disposition des délégations était déjà symbolique. Entre les représentants des gouvernements et ceux des Nations unies, une mince travée signalait la présence du « peuple ». La masse indifférenciée des ONG était reléguée à l'arrière-plan. Comment mieux illustrer la place dérisoire de la participation populaire, écrasée entre le pouvoir et les experts ?



Un constat d'échec

Le choix d'Arusha n'était pas moins révélateur : c'est ici que le président Nyerere, dans une déclaration devenue fameuse, prit *« l'audacieuse initiative de faire participer le peuple tanzanien au processus de développement »*. Mais, c'est aussi *« parce que les nobles intentions de la déclaration ne sont toujours pas inscrites dans la réalité »* qu'une nouvelle déclaration d'Arusha s'imposait vingt-trois ans plus tard. Entre-temps, le peuple avait été quelque peu oublié ; et pas seulement en Tanzanie.

Troisième réunion consacrée au programme des Nations unies pour le redressement économique de l'Afrique, la Conférence d'Arusha, après Abuja au Nigéria (1987) et Khartoum (1988), avait pour objet de remettre le peuple à la place que beaucoup jugent être la sienne : la première. Quoi qu'il en soit pour l'avenir, dans les faits, le peuple était à Arusha au cœur des débats. Avec, en toile de fond, un double constat d'échec, dont on a vu récemment, de Libreville à Abidjan, les effets dramatiques.

Le premier échec, politique, est celui des gouvernements. En Afrique, à de rares exceptions près, l'Etat-parti et le parti-Etat ont gravement négligé la participation populaire. Les uns l'ont ignorée, d'autres l'ont réprimée, beaucoup l'ont purement et simplement confisquée, la réduisant au rôle dérisoire de faire-valoir du pouvoir. *« Alors que la participation populaire se caractérisait par la création d'associations nationalistes pour parvenir à l'indépendance politique, l'histoire post-coloniale de l'Afrique a connu une démobilisation rapide et systématique de la population »*, notait un délégué.

Les vraies approches participatives sont restées l'exception, et rares sont celles qui ont triomphé de l'hostilité du parti, de la bureaucratie ou encore des autres *« stratégies »* du développement. On a vu, en Tanzanie, comment pareille politique avait abouti dans la pratique à *« un renforcement des mécanismes de contrôle de l'Etat à tous les niveaux »*. Entre ceux qui pouvaient mais qui n'ont pas voulu et ceux qui voulaient mais qui n'ont pas pu, le concept de participation a perdu toute sa substance. L'énergie et la créativité de peuples entiers ont été mises sous l'éteignoir. L'accaparement du pouvoir était peut-être à ce prix, mais quel gâchis !

Sans forcer la note, le secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Adebayo Adededji, pouvait ainsi résumer l'échec des gouvernements : *« Trois décennies après l'indépendance, nous devons nous rendre à cette évidence gênante : la majorité des populations restent exclues de toute contribution importante aux orientations nationales. Les droits fondamentaux, la liberté individuelle et la participation démocratique sont de plus en plus absents de la scène africaine. »*

Le second échec, économique, concerne en priorité les experts étrangers. La crise des années 80 et les tentatives faites pour la résoudre ont provoqué une inflation du rôle des conseillers étrangers dans la formulation des politiques économiques de l'Afrique. Le phénomène a atteint des sommets avec la mise en œuvre, sous l'égide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, de programmes d'ajustement structurel dans une trentaine de pays.

Or, ces politiques, qui prônent un retour aux grands équilibres par la réduction des dépenses publiques et la promotion des exportations, n'ont guère permis de relancer la croissance. Pire, depuis bientôt dix ans, les mesures d'austérité qui les caractérisent ont aggravé le sort des populations. Aujourd'hui, ces purges « orthodoxes », jugées inadéquates, sont battues en brèche. Menacés par la colère de populations qui n'en peuvent plus, des gouvernements présentés naguère comme de « bons élèves » (Côte-d'Ivoire, Gabon, Ghana) accusent à leur tour le FMI.

Au passage, le culte et le crédit de l'expert étranger en ont pris un sérieux coup. D'autant plus que, là aussi, on a fait peu de cas du facteur humain : les stratèges ont négligé de mobiliser les populations et de leur conférer un pouvoir qui aurait pu faire d'elles de puissants facteurs de changement. Fin 1988, ce bilan doublement désastreux avait de quoi embarrasser : c'est alors que l'assemblée générale de l'ONU jeta la bouée de la participation populaire.

La revanche des associations

Les ONG, jusqu'alors traitées avec condescendance, furent bientôt appelées en renfort, et même invitées à participer aux palabres onusiennes. Belle revanche pour ceux qui, modestement, et souvent dans l'adversité, ont prouvé depuis des années l'efficacité d'un développement participatif axé sur l'homme et évitant les circuits officiels.

Arusha a consacré le rôle et la *légitimité des ONG, qui en ont* profité pour affirmer sur tous les tons qu'en Afrique comme ailleurs le développement ne saurait se passer de démocratie ni la démocratie de participation populaire. A l'unisson, leurs délégués ont exprimé sans équivoque le ras-le-bol des partis uniques, des régimes corrompus, des politiques élitistes et extroverties. Pour la première fois, des dizaines d'associations venues de toute l'Afrique ont pu échanger leurs expériences, ébaucher des alliances et envisager le suivi de la conférence.

Reste une mise en garde contre les dangers d'un lyrisme qui tend à présenter les ONG comme la panacée du développement, et surtout, un dilemme politique ainsi formulé : *« Nos gouvernements ont-ils vraiment la volonté de favoriser un processus de transformation qui sonne immanquablement le glas de l'autoritarisme ? »* En effet, il ne suffit pas, comme le fait la charte adoptée *in fine*, d'appeler *« à un nouveau partenariat entre les gouvernements africains et les populations »*.

Il faut pouvoir le concrétiser. Et comment faire, se demandait le Sénégalais Mazinde Ndyale, *« s'il n'est pas possible, dans certains pays, d'exprimer un point de vue sur la politique économique et sociale sans risquer de disparaître dans une prison »* ? La réponse – optimiste – est qu'il faut, de toute façon, *« aller de l'avant »*. Il n'y a pas d'alternative, et si les gouvernements ne veulent pas coopérer *« on s'efforcera de les contourner »*.

Cela dit, on espère que la communauté internationale finira par favoriser l'évolution démocratique en Afrique, en cessant, notamment, de soutenir et de justifier des régimes discrédités. Plusieurs orateurs ont souhaité que les Occidentaux, à l'instar de leur attitude à l'égard des pays de l'Est, fassent d'une participation populaire réelle *une condition essentielle de l'aide* aux gouvernements africains. Faute de quoi, remarquait un délégué, *« on finirait par croire que la démocratie dont l'Occident nous rebat les oreilles n'est pas bonne pour les nègres »*.

Les pays industrialisés et les ONG du Nord peuvent aussi appuyer le processus de démocratisation-développement en augmentant leurs contributions aux ONG locales *(voir encadré)*. Au bout du compte, malgré le peu d'intérêt manifesté par les Occidentaux, dont l'attention est polarisée sur l'Est, Arusha restera pour bien des Africains comme un *« grand moment »*, voire un *« tournant »*.

Il n'y a plus, en somme, qu'à passer aux actes. De toute urgence. Car, s'il faut en croire l'un des artisans de la rencontre, *« la participation populaire n'est pas pour l'Afrique un simple slogan. C'est une question de vie ou de mort »*.

d'Arusha
ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Absences européennes

A Arusha, organisateurs et délégués se sont interrogés sur les raisons d'une absence très remarquée : celle des organisations non gouvernementales des pays de la CEE à une rencontre regroupant, pour la première fois, quelque quatre cents *représentants d'ONG africaines* spécialisées dans le développement. La CEE gouvernementale, exception faite du Danemark, brillait, elle aussi, par son absence. Gouvernements et ONG avaient pourtant été dûment invités. Ces absences ont permis à d'autres de se faire valoir et de multiplier les contacts : ce fut notamment le cas du Canada et de ses ONG, bien représentées.

Il y a de quoi s'étonner, en effet, lorsque l'on sait qu'environ quatre mille organisations bénévoles privées de ce type fonctionnent dans les pays occidentaux, notamment dans la CEE et en Amérique du Nord. Les ONG du développement (distinctes de celles vouées aux secours d'urgence et à l'aide humanitaire) s'efforcent, par le biais d'un développement local autocentré, d'opérer des changements structurels indispensables à un progrès économique et social durable.

Les ONG occidentales mobilisent quelque 3 milliards de dollars par an, ce qui représente 10 % environ de l'aide publique au développement. Environ un milliard est affecté chaque année à l'Afrique.

Les ONG du Nord travaillent souvent avec des partenaires africains, qu'elles aident à réaliser des projets et à acquérir des compétences. Les ONG africaines, qui ont connu ces dernières années un essor remarquable, notamment au Burkina-Faso, au Sénégal, au Zimbabwe et au Rwanda, coexistent parfois difficilement sur leur propre terrain avec les ONG du Nord.

R.-P. P.

Est : le retard de la France

Paris étant mal placé dans le domaine des échanges et des investissements, l'ouverture orientale n'aura à court terme qu'une faible incidence

par Françoise Milewski et Olivier Passet

L'OUVERTURE à l'Est aura un impact sur les économies occidentales qui ne peut être réduit au poids actuel des exportations vers cette zone. Celui-ci est en effet négligeable : 2,5 % pour l'ensemble de l'OCDE, de l'ordre de 5 % pour la RFA, de 2 % pour la France, à peine plus de 1 % pour le Japon et les Etats-Unis. Demande supplémentaire d'exportations, délocalisations d'entreprises vers l'Est, impact sur la croissance européenne du surcroît de croissance en RFA, tels sont les principaux canaux de transmission de l'ouverture des marchés est-européens.

La mesure de l'incidence est rendue malaisée par les interrogations sur l'évolution des économies de l'Est. L'introduction du marché ne saurait y être linéaire : la transition progressive du socialisme au capitalisme bute sur l'existence de seuils, la stratégie de rupture sur les conséquences sociales en termes de chômage, voire d'hyper-inflation.

Or l'analyse se fonde nécessairement sur l'hypothèse d'une ouverture progressive aux entreprises de l'Ouest, sans retour en arrière ni dislocation des économies. De plus, chaque pays est un cas particulier du point de vue de son degré d'industrialisation, de son endettement, de l'état d'avancement de la réforme économique, de la crédibilité du gouvernement et donc du soutien dont il bénéficie au plan interne. Les échanges de la France avec les pays de l'Est ont été déficitaires de 7 milliards de francs en 1989.

Vis-à-vis de l'URSS, le déficit de 5,8 milliards s'est peu réduit depuis le contrechoc pétrolier, à cause d'un net repli des exportations agro-alimentaires et d'un plafonnement des ventes industrielles. A l'égard des autres pays le déficit est apparu au début des années 80 : restriction d'importations pour éviter l'endettement en Roumanie, crise de la dette en Pologne, perte de marchés en RDA ont dégradé les échanges de la France avec ces trois pays tandis que vers la Hongrie et la Tchécoslovaquie, un quasi-équilibre perdure depuis quinze ans.

Une réticence bancaire

La progression des exportations françaises dépend avant tout de la solvabilisation de ces marchés. A court terme, les difficultés économiques rendent illusoire un développement auto-entretenu. Leur progression sera donc proportionnelle à l'ampleur des aides accordées.

Les banques privées, qui ne disposent plus des ressources qu'elles avaient dans les années 70 (pétrodollars) et qui appliquent des règles de gestion plus strictes depuis la crise de la dette en Amérique latine seront probablement réticentes à s'engager. C'est donc directement des aides publiques – ou parapubliques – que viendra la solvabilisation des marchés de l'Est.

Quels fournisseurs en profiteront le plus ? La France est pour l'instant plutôt mal placée : ses parts de marché dans les pays de l'Est sont faibles et ont eu tendance à régresser au cours des années récentes.

En 1989, la RFA était le premier fournisseur de l'Est (31 % des exportations de l'OCDE) et la France le sixième (7 %), derrière le Japon, les Etats-Unis, l'Italie et la Finlande. L'ampleur des échanges *inter-allemands n'explique* qu'en partie cette prédominance : la RFA est le premier fournisseur de chacun des autres pays de l'Est, ses parts de marché variant de 20 % à 40 %, tandis que celles de la France n'atteignent les 10 % dans aucun des pays. L'Italie apparaît, en revanche, comme un concurrent majeur.

Les positions acquises peuvent pourtant évoluer car la France bénéficie d'une longue habitude d'intervention conjointe Etat-industrie en faveur des exportateurs (accords bilatéraux, liens entre aides publiques et exportations privées, procédures de garanties). L'Europe de l'Est est déjà pour la France un marché plus important que le Japon.

Mais combien de temps est-il possible de préconiser l'accès aux marchés de l'Est en protégeant ceux de l'Ouest pour les produits banaux où les faibles coûts salariaux assurent un avantage compétitif ? Les importations de la CEE en provenance de Pologne et de Hongrie ont été partiellement libéralisées depuis le 1er janvier (la suppression des quotas ne concerne ni le textile ni l'acier). Des négociations sont en cours avec les autres pays. La concurrence menace certains secteurs. Déjà les sidérurgistes français se sont alarmés.

L'Europe de l'Est souhaite avant tout développer les joint-ventures. Moyen privilégié de bénéficier de transferts de technologie, l'apport en capital permet aussi l'apprentissage de la gestion privée et contribue à desserrer la contrainte extérieure. Pour les entreprises de l'Ouest, la délocalisation des productions a un triple avantage : prendre place rapidement dans le processus de privatisation de la propriété ; produire avec de faibles coûts de main-d'œuvre ; capter un marché intérieur difficile à satisfaire par les seuls échanges commerciaux.

Or la France accuse un net retard : moins de 5 % des sociétés mixtes créées en Europe de l'Est sont d'origine française, loin derrière la RFA (près d'un tiers) mais aussi après l'Autriche, les Etats-Unis et l'Italie. Et les obstacles sont nombreux : le contexte légal est encore incertain, la part que peut détenir le capital étranger varie selon les pays.

Lire la suite page 26

▶ Economistes à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

BILAN

Le commerce en bonne santé

Les Français mangent moins de pâtisseries, mais consomment toujours plus de produits de pharmacie

LA monotonie des résultats enregistrés depuis plusieurs années par la Commission des comptes commerciaux de la nation ne peut qu'enchanter le monde de la distribution : le commerce continue d'aller bien en France. Après une croissance de 1,5 % en 1985, de 2,9 % en 1986, de 1,1 % en 1987, de 3 % en 1988, l'activité du commerce a progressé de 2,6 % en 1989, ce qui est un peu moins bien que l'année précédente, mais tout de même très satisfaisant. Le chiffre d'affaires global de la branche, au détail et en valeur, a atteint 1 538 milliards de francs, en progression de 5,7 % sur 1988.

La consommation commercialisable de produits alimentaires connaît une croissance ralentie (+ 1,3 % au lieu de + 2 % en 1988). Les Français ont mangé moins de pain et de pâtisserie (– 1,1 %), et beaucoup plus de viande (+ 1,8 % contre + 0,8 %), alors même que le prix de la viande a beaucoup augmenté (de 6,7 %).

Du côté du non-alimentaire, la consommation reste stable, ou presque : + 2,5 % contre + 2,7 % en 1988. Cette année encore, les produits pharmaceutiques jouent un rôle prépondérant dans cette croissance, en progression de 11,9 % (12,2 % en 1988, mais seulement 3,2 % en 1987) : les Français ont eu la grippe, et la tendance reste à l'accélération des dépenses de santé. Cependant, le « pincement » des marges décidé à la fin de 1988 a joué sur toute l'année, avec une baisse des prix de 0,4 %.

L'équipement du foyer (+ 3,6 %) marque le pas (+6 % en 1988), tout comme les dépenses d'hygiène-culture-loisirs-sports (+ 3,6 % contre + 4 % en 1988), tandis que l'équipement de la personne redémarre timidement (+ 0,6 % contre 1,2 % en 1988), malgré une année très douce et très ensoleillée peu propice aux achats de vêtements. Depuis plusieurs années, les achats de produits énergétiques et d'accessoires automobiles ralentissaient ; pour la première fois en 1989, leur consommation a diminué en volume (– 0,5 %).

Des épiceries en recul

Le partage entre les différentes formes de commerce continue à se faire aux dépens des petites unités, le grand commerce continuant sa progression. Globalement, pour l'ensemble des produits commercialisés, les « grands » réalisent 41,7 % des ventes. Pour les produits alimentaires, le commerce concentré (qui assure en même temps les fonctions de gros et de détail) assure les deux tiers des ventes, tandis que dans le « non-alimentaire » cette part n'est que de 25,8 %. Les magasins de grande surface se taillent la part du lion dans l'alimentaire, avec 58,4 % du marché, qu'hypermarchés et supermarchés se partagent à égalité.

Les plus vulnérables parmi les commerces indépendants restent les épiceries traditionnelles, qui voient d'année en année leur part de marché se réduire. Il y a seulement trois ans, en 1986, ils contrôlaient encore 11,7 % des ventes de produits alimentaires et n'en assurent plus, en 1989, que 9,4 %. Les boucheries se défendent un peu mieux, qui n'ont perdu qu'un point et demi en trois ans, de 15,6 % des ventes de produits alimentaires, à 14,1 %.

Pour les produits non alimentaires, c'est très lentement qu'hypermarchés et supermarchés grignotent des parts de marché. En trois ans, les hypermarchés sont passés de 12,1 % des ventes de ces biens à 14,3 %, et les supermarchés de 3,2 % à 3,4 % de ces ventes. Il est vrai que la concurrence est intense pour ces produits, de nombreux grands commerces spécialisés (électroménager, hi-fi, meubles...) résistant avec énergie aux tentatives faites pour réduire leur territoire. Le commerce spécialisé dans le non-alimentaire conserve ainsi 62,1 % du marché.

Le commerce de gros se porte bien, lui aussi, avec une croissance en volume de 3,7 % pour le commerce de gros agricole et alimentaire, de 5,8 % pour le non-alimentaire, et de 7,2 % pour le commerce de gros interindustriel. Le poids des exportations dans cette activité est globalement de 10,7 % (en 1987, dernier chiffre connu), dû essentiellement au commerce de gros agricole et alimentaire où les exportations comptent pour 17,1 %. Les importations en revanche (18,7 % au total) sont particulièrement fortes dans le non alimentaire et dans le commerce interindustriel (28,1 % dans les deux cas).

« Un moindre bouillonnement »

Enfin, l'évolution de l'appareil commercial en 1989 n'est qu'indicative, les chiffres n'étant disponibles que sur neuf mois. En 1988, on avait enregistré 77 860 créations, dont 61 700 au cours des trois premiers trimestres. Pendant la même période de 1989, le nombre de créations est descendu à 57 700, soit une diminution de 6,8 %. Sur ce total, on compte 42 576 créations nouvelles (en baisse de 5,3 %) et 14 961 reprises d'entreprises existantes (– 10,6 %) (1).

Depuis le début de 1988, les créations d'entreprises commerciales sont en régression. L'interprétation des experts de la Commission des comptes commerciaux de la nation est nuancée : « *On peut y voir une baisse de vitalité. Mais ce peut être aussi le signe d'un moindre « bouillonnement », dans un secteur où jusqu'à présent le taux de renouvellement des entreprises est très rapide, et où la vulnérabilité des entreprises nouvelles créées est grande. En effet, plus de la moitié de celles-ci cessent leur activité avant trois ans et demi d'existence, contre cinq ans dans l'industrie. En outre, ce sont les créations nouvelles qui sont les plus précaires, comparées aux reprises.* »

De plus, cette régression masque une diminution beaucoup plus forte des créations dans le commerce de détail (– 11,4 %), qui ne concerne pas le commerce alimentaire de grande surface, et une forte augmentation des créations dans le commerce de gros (+ 6,7 %) . Enfin, les premières estimations pour 1989 font état d'un ralentissement des investissements, dont la progression s'établirait à 8 % en volume, soit en retrait de 3,1 points par rapport à 1988.

JOSÉE DOYÈRE

(1) A titre de comparaison, signalons que, dans l'ensemble de l'économie, le nombre des créations nouvelles est en légère hausse (+ 0,9 %), et celui des reprises en baisse de 5,1 %, ce qui se traduit sur l'ensemble par un léger tassement (– 0,5 %).

Est : le retard de la France

Suite de la page 25

Entre l'existence d'une épargne des ménages, prête à être dépensée si les biens de consommation apparaissaient, et la conviction que certaines réformes réduiront à court terme le niveau de vie, l'évaluation des débouchés est périlleuse. De nombreux projets apparaissent, peu sont concrétisés et les *joint-ventures* ne représentent qu'une part négligeable de la production à l'Est.

Les effets pour laFrance de l'ouverture à l'Est viennent aussi, et peut-être surtout, de l'impact de cette ouverture pour la RFA : à court terme un afflux démographique massif, et au-delà l'intégration de la RDA. Indirectement, la France bénéficiera du surcroît de croissance outre-Rhin : près d'un million d'Allemands sont entrés en RFA depuis 1988, auxquels s'ajoute le flux des populations non allemandes venues de l'Est. Depuis le début de l'année, 2 000 Allemands de l'Est émigrent chaque jour.

L'unification économique met en communication deux systèmes de production, de prix et de répartition profondément disparates : la productivité du travail est deux fois moindre en RDA. Le salaire moyen est-allemand (1 100 marks) est très inférieur à celui de l'Ouest (3 300 DM), tandis que le système de protection sociale, quasi inexistant en matière de chômage, offre des pensions de retraite représentant 40 % du salaire moyen (70 % en RFA).

Des coûts élevés

Le coût de la restructuration en RDA est estimé entre 500 et 1 000 milliards de DM. La RFA en sera le principal bailleur de fonds et fournisseur de biens, l'Etat fédéral comptant clairement sur un financement privé. L'adoption d'une unité de paiement commune constitue pour la RFA la meilleure garantie de sécurité des investissements directs. Mais l'Etat jouera un rôle essentiel et coûteux d'incitation au transfert de fonds privés par le financement d'infrastructures (routes, voies ferrées, télécommunications) et par l'aide et l'extension des garanties aux investissements en RDA.

Cette restructuration aura aussi un coût social élevé. La concurrence des produits ouest-allemands, l'impératif de productivité créeront du chômage. Son indemnisation et la revalorisation des pensions impliquent 10 à 15 milliards de dépenses annuelles que l'Etat fédéral devra financer s'il veut freiner l'immigration.

Immigration et intégration de la RDA constituent des chocs de demande qui se transmettront rapidement à la France : une hausse de 1 % de la demande adressée par la RFA à la France, produit le même effet commercial qu'un surplus de 8 % de la demande des pays de l'Est. Cet accroissement de la demande en RFA découle du gonflement de masse salariale que crée l'embauche des nouveaux arrivants, du surplus de dépenses publiques liées à leur intégration (formation, logement social, prestations), du développement des échanges inter-allemands.

Partant de l'hypothèse d'un doublement des échanges et de 1,5 million d'entrées nouvelles en RFA entre 1990 et 1993, l'OFCE dans sa lettre n° 71, estime que le surplus annuel de 0,6 point de croissance en RFA en induirait 0,2 en France. Mais les effets pour la France du dynamisme allemand ne découlent pas seulement du surcroît de la demande.

L'ampleur des capitaux

La convergence des politiques économiques, condition de la stabilité au sein du SME, avait contraint la France à restreindre sa croissance lorsque la RFA privilégiait la lutte contre l'inflation et le déficit public. Les perspectives budgétaires allemandes sont bousculées et le collectif de 7 milliards de DM, propsoé en février, est loin de couvrir le surplus de dépenses nécessaires.

Le desserrement de cette contrainte pour la France risque cependant d'être atténué par la hausse probable des taux d'intérêt. La politique monétaire sera plus restrictive pour limiter les tensions inflationnistes en RFA, tandis que la demande de capitaux, destinés à financer le développement à l'Est, progressera.

L'incidence des transformations à l'Est sur l'économie française demeurera donc faible à l'horizon de trois ans, à moins que s'intensifie le soutien occidental. Tandis qu'à l'Est les équipes dirigeantes s'interrogent sur les rythmes des réformes politiques et économiques, l'Ouest prend conscience de l'importance des sommes nécessaires sous forme d'investissements directs et d'aides publiques au développement.

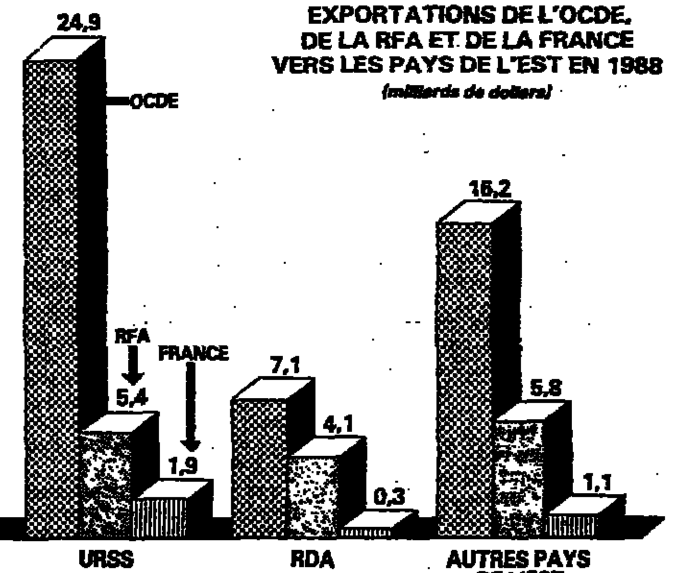
La Commission européenne a récemment chiffré à 14 milliards d'Ecus ce que la CEE devrait dépenser chaque année pour les six pays de l'Est (non compris l'URSS) si elle voulait les faire bénéficier des mêmes aides que les régions défavorisées de l'Europe du Sud. En référence, le budget de la CEE s'élève à 48,8 milliards d'Ecus en 1990.

Déjà la Pologne est parmi les premiers bénéficiaires de l'aide publique française au développement (6 % à 7 % du total annuel). Mais les investissements privés demeurent hésitants, sauf ceux de la RFA qui se dirigent en premier lieu vers la RDA. Les capitaux demandés par les autres pays pour développer à des degrés divers l'économie de marché risquent donc de faire défaut.

L'étalement dans le temps, fruit de la rigueur budgétaire pour les capitaux publics et de l'hésitation des détenteurs privés, s'oppose à l'urgence ressentie par les dirigeants de l'Est, pressés de donner des signes de redressement économique pour conserver le soutien de la population.

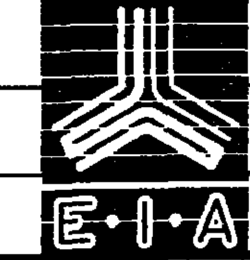
FRANÇOISE MILEWSKI et OLIVIER PASSET

EXPORTATIONS DE L'OCDE, DE LA RFA ET DE LA FRANCE VERS LES PAYS DE L'EST EN 1988
(milliards de dollars)



Source : OCDE (Corrigé du commerce inter-allemand)





La Chine, l'Inde et l'acier

En Asie, la sidérurgie n'est pas une industrie du soleil couchant. Un vigoureux processus de relance est en marche

par Gilbert Etienne

ALORS que la sidérurgie se restructure et se réduit dans les pays industrialisés, la Chine et l'Inde font face au défi inverse. La sidérurgie n'y est pas une industrie du soleil couchant, car son essor est aussi légitime que nécessaire.

Au départ (1950-1952) la production d'acier fini des deux pays est en gros comparable, soit un peu plus de 1 million de tonnes. En 1988, 11,3 millions pour l'Inde, 47 millions pour la Chine. La première a importé 11 millions de tonnes en 1988 (18 à 20 millions par an pour 1985-1986), la seconde en achète 1,8 million par an. Toutefois ces chiffres exigent de sérieux correctifs.

Depuis plus de dix ans, les Chinois se plaignent que de 25 à 30 millions de tonnes par an restent invendues, étant de mauvaise qualité et ne correspondant pas aux besoins, ce qui explique une partie au moins des importations. Ces faiblesses se retrouvent pour bien d'autres produits : en 1987, la moitié des montres et le quart des bicyclettes sont invendues. Sans être absents de l'Inde, ces défauts y sont beaucoup moins répandus.

Malgré ces réserves, l'écart est très sensible entre les deux pays, ce qui reflète des différences analogues pour l'ensemble de la croissance industrielle. En revanche, le taux de croissance agricole de l'Inde est très nettement supérieur à celui de la Chine.

47
Anshan
Pékin
Shou Du
Baoshan
Shanghaï
Importation de minerai de fer
CHINE
1
Delhi
11,3
Jamshedpur
INDE
1
Importation de charbon à coke
Production d'acier en millions de tonnes
1988
1950-1952
Aciérie
Nouveau combinat

Un noyau de base

Les deux pays jouissent au départ d'un noyau de base : les aciéries d'Anshan créées par les Japonais en Mandchourie, celles des Tata (grande famille parsi de Bombay à Jamshedpur). Mais les Chinois, sous les contraintes des guerres et de la division du territoire, ont aussi créé de très petites aciéries dans plusieurs régions.

Après 1949, ils marchent *« sur deux jambes »* : création de nouveaux combinats avec l'aide soviétique, développement graduel des petites entreprises produisant fonte et acier. Au fil des années, plusieurs d'entre elles prennent une taille respectable, avec 1 à 2 millions de tonnes d'acier brut. D'autres mini-combinats sortent 50 000 à 500 000 tonnes. Ici et là, apparaissent des équipements recourant à la technique de l'arc électrique.

L'Inde suit une voie plus classique : de grands combinats (fonte et acier) et, à partir de 1970, des petites aciéries électriques. Comme les Chinois, au départ, les Indiens importent le gros des équipements, avec des collaborations allemande, anglaise, américaine et surtout soviétique.

Par la suite, les combinats des deux pays vivent principalement sur les acquis technologiques des années 50. Or, entre-temps, la sidérurgie se modifie profondément dans le monde : progrès dans le traitement préalable des minerais, essor des convertisseurs à oxygène pur, coulée continue, aciers spéciaux de plus en plus complexes, économies d'énergie, taille croissante des combinats... Seuls de modestes apports extérieurs ont lieu.

Vers 1975-1980, les deux pays prennent conscience que leurs sidérurgies respectives ont pris un formidable coup de vieux. De part et d'autre, les limites du principe *« compter sur ses propres forces »* éclatent au grand jour. Et, circonstance aggravante, d'autres pays, entrés plus tard dans la course (1960-1970) comme la Corée du Sud ou Taïwan, sautent sur les technologies les plus récentes.

En matière de planification, on peut dire que la Chine a navigué sans plan digne de ce nom, de 1958 à environ 1980, à la suite de violentes turbulences politiques, le grand bond en avant de 1958 à 1960, la révolution culturelle et ses désordres de 1966 à 1971, puis une période incertaine jusqu'à la remontée sur la scène de Deng Xiaoping, à partir de la fin de 1978.

En Inde, les rapports des plans quinquennaux s'alignent sagement, sauf pour une brève période (1966-1969). Mais il est troublant de relever, jusqu'en 1985, de constants et gros retards entre les objectifs de chaque plan et les résultats : manque de fonds, lenteur dans la prise de décision, multiples goulots d'étranglement...

Pour finir, une différence de taille. En Chine, l'ensemble de la sidérurgie relève de l'Etat. En Inde, le combinat de Tisco (Tata) est resté dans le domaine privé (2,3 millions de tonnes d'acier brut en 1988-1989). Les mini-aciéries électriques le sont aussi (2,9 millions de tonnes), tandis que SAIL (Steel Authority of India) coiffe les grands combinats du secteur public établis après 1950, avec en 1988-1989 une production de 8,5 millions de tonnes.

A Pékin comme à Delhi, les responsables de la sidérurgie fixent avec lucidité et bon sens les prochaines étapes. Les Chinois créent, avec la collaboration de Nippon Steel, un énorme nouveau combinat à Baoshan, près de Shanghaï. Quant aux Indiens, ils sont en train de terminer le combinat de Vishakapatnam. Ces deux entreprises diffèrent passablement des anciennes aciéries : l'une et l'autre sont en zone côtière. La première importe son minerai de fer et la seconde son charbon à coke.

Dès lors, dans les deux pays, l'on envisage – avec raison – de ne plus créer de nouveaux combinats mais de moderniser et d'agrandir les installations existantes grâce à de nombreuses formes de coopération avec le Japon, les Etats-Unis, l'Europe occidentale. De gros programmes sont en cours pour le traitement des matières premières. L'Inde dispose d'un riche minerai de fer, mais manque de coke et celui-ci comporte un trop gros coefficient de cendre. En Chine, situation inverse, le charbon à coke abonde mais le minerai de fer est en général de faible teneur en fer.

Il est urgent de généraliser l'introduction des convertisseurs à oxygène pur (procédé *L.D.*) en remplaçant les vieux fours Martin, ainsi que le procédé de coulée continue. Lutte contre la pollution, économies d'énergie, temps plus rapide par coulée constituent d'autres *impératifs. Non moins* nécessaire est d'automatiser, avec usage de l'ordinateur, de nombreuses opérations. Sur tous ces points, dans les deux pays, des efforts considérables ont été faits et les premiers résultats sont encourageants. Restent les graves problèmes de direction et de gestion où l'on constate que le choix des hommes compte beaucoup plus que les organigrammes ! Plusieurs PDG de combinats chinois sont de véritables patrons. Il faut voir à l'œuvre celui de l'énorme combinat d'Anshan ou son collègue de Shou Du (Pékin), Zhuan Guangwu, poulain de l'ex-secrétaire général du P.C. Zhao Ziyang, menant tambour battant son aciérie.

Le PDG de SAIL, V. Krishnamoorthy, l'a sorti de sa somnolence. Nommé pour au moins cinq ans, il visite périodiquement ses aciéries, talonne ses cadres, s'adresse aux ouvriers tout en lançant des projets de modernisation bien adaptés aux besoins. Quant à *Tisco, elle reste l'un des joyaux de* l'industrie indienne : les équipements tournent à 100 % ou plus de leur capacité. Le proverbial esprit maison fleurit plus que jamais sous la conduite de l'étonnant Russi Mody, un *tataman* depuis quarante ans.

Les pesanteurs bureaucratiques

Tous ces traits positifs de relance ne doivent évidemment pas faire oublier les pesanteurs bureaucratiques qui subsistent, certaines lenteurs, des à-coups dans la moderni*sation, des gaspillages. Chinois et* Indiens ont peine à réduire leurs effectifs, mais on note ces dernières années une hausse de la production sans augmentation de personnel. La formation d'ingénieurs et d'ouvriers qualifiés, rompus aux nouvelles techniques, ne va pas sans déboires non plus. Quant au financement de ces nombreux projets, il n'est pas toujours pleinement assuré.

Quelles que soient ces faiblesses, il ne fait pas de doute qu'un vigoureux processus est en marche. Or celui-ci touche de près les entreprises sidérurgiques du Japon, des Etats-Unis, d'Europe occidentale au moment où celles-ci sont en pleine restructuration, accompagnée de réductions dans leur production. En effet, la Chine et l'Inde ne peuvent se passer de grosses importations d'équipement, y compris l'achat d'installations usagées mais modernes, devenues superflues dans les pays industrialisés.

Dans ce domaine, les Chinois ont à leur actif de remarquables performances. En effet, dans bien des cas, de tels achats donnent autant satisfaction et à moindres frais que du matériel flambant neuf. SAIL aurait intérêt à suivre la même voie.

Reste l'avenir ? En Inde, le changement de gouvernement à la suite de la défaite de Rajiv Gandhi aux élections ne va pas fondamentalement modifier les réformes, entre autres dans le cas de l'acier. Mais le besoin demeure, malgré des signes positifs, d'accroître fortement la productivité des aciéries publiques.

Du côté chinois, l'avenir est baucoup plus incertain. la récession affecte de manière croissante l'ensemble de l'économie, au point que même Shou Du serait en difficulté : manque de trésorerie, mévente de l'acier. La ligne hésitante du gouvernement, l'arrêt des *réformes économiques, voire leur* recul, constituent autant de facteurs qui, pour un temps au moins, vont réduire l'élan qu'a connu la sidérurgie ces dernières années.

▶ Gilbert Etienne, professeur aux Instituts d'études du développement et de hautes études internationales (Genève), rend ici compte d'une recherche menée avec Jacques Astier, ancien directeur de l'IRSID (Institut de recherche de la sidérurgie-France), Hazi Bhushan, consultant de l'Indian Council for Research in International Economic Relations (Inde), et Dai Zhong, maître assistant au Beijing Economic College (Chine). *« Asian Crucible, the Steel Industry in China and India »*. Centre Asie IUEI, 132, rue de Lausanne, 1211 Genève 21.

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Les faux-semblants de la zone franc

C'EST en Europe que nos dirigeants croient avoir la partie la plus serrée à jouer (alors que le jeu, et c'est bien normal, y appartient pour l'instant d'abord aux peuples qui viennent, avec courage, d'y faire leur révolution). Ils auraient tort de ne pas se préoccuper, avec une attention au moins égale, de leurs arrières africains. C'est là qu'ils risquent de rencontrer le test sur lequel leur capacité à faire face à l'inédit sera mesurée.

Ce n'est pas parce que l'Afrique noire ne représente qu'une fraction minime et décroissante – moins de 2 % – de nos échanges avec le monde extérieur qu'elle a cessé, politiquement, diplomatiquement, culturellement, militairement, d'occuper une place de premier plan dans la marche de la société française et son destin. Pour s'en convaincre, il suffit de penser à l'émigration et aux problèmes qu'elle pose. Aucune chance d'arriver, dans ce domaine, à des solutions équilibrées si la situation économique des pays de la zone franc continue à se dégrader aussi gravement qu'aujourd'hui.

Sur ce point précis, une comparaison avec l'Allemagne de l'Est paraît justifiée. De même que rien ne pourrait arrêter les Allemands vivant sur le territoire de la RDA d'aller chercher une vie meilleure de l'autre côté de l'ancien rideau de fer si l'activité ne reprend pas sur place, de même le courant migratoire venu d'Afrique s'amplifiera en France, quelles que soient les mesures prises, humaines, moins humaines ou franchement détestables, si la débâcle en cours se poursuit en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, au Bénin et ailleurs.

Il y va des conditions d'existence de plusieurs dizaines de millions d'hommes. On dira que leur sort relève en premier lieu de la responsabilité des pouvoirs politiques établis dans chacun des Etats concernés. Cependant, ces pouvoirs établis comptent pour leur survie sur l'aide de la France. Faisons même semblant d'ignorer le lien qui en résulte. De par l'étroite imbrication des économies de ces pays avec l'économie française par le truchement d'une intégration monétaire et financière quasi totale, les leviers de commande se trouvent en fait à Paris. C'est vrai, comme on va le rappeler dans un instant, qu'un élément essentiel du dispositif non seulement échappe présentement à tout contrôle de l'ex-métropole, mais pourrit tout le système comme à la dérobée. Là encore, si l'Etat français, au plus haut niveau, avait une idée claire de la politique à suivre, cela n'aurait-il pas un effet d'entraînement irrésistible ? Si, pour la population, le rapport entre, d'une part, la France et, de l'autre, les quatorze pays membres de la zone franc est de 100 pour 125, il n'en est pas de même pour l'ensemble de la masse monétaire en circulation dans cette vaste aire géographique : le rapport y est de 97 pour la France, contre 3 pour tous les autres. Cela donne quelques moyens d'influence.

Comme s'ils s'étonnaient de la longévité et des traits particuliers de l'expérience, les experts de la zone franc font, à propos de ses modes de fonctionnement, un usage constant du mot « paradoxe ». Il en est un qui, hélas, est en train de prendre le pas sur tous les autres, et sur lequel règne un silence à peu près complet. Le franc CFA est par définition une monnaie *convertible* en franc français à un taux absolument fixe, resté inchangé depuis décembre 1948, soit 1 franc CFA = 0,02 franc français, ou, si l'on préfère : 1 franc français = 50 francs CFA. De cela il résulte que posséder des francs CFA, c'est théoriquement pareil que posséder des francs français. Cependant, qu'en est-il advenu dans la pratique courante des affaires ?

LE cas le plus simple, qui n'a rien de théorique, est celui d'un planteur ivoirien qui vient de déposer auprès d'une banque d'Abidjan un chèque tiré par un organisme officiel d'achat et représentant la recette de sa récolte de cacao. Supposons qu'il demande à la banque de transférer, dans des conditions entièrement conformes à la réglementation en vigueur des changes, la somme correspondante à Paris. Il est fort probable, dans les circonstances actuelles, que le transfert ne sera pas opéré. La raison en est exprimée par un professionnel de la façon imagée suivante : *« Lorsque vous versez un titre de paiement non provisionné à une banque elle-même insolvable, vous comblez un trou, vous ne créez pas d'argent nouveau. »*

Schématiquement, les choses se passent comme ceci : le Trésor ivoirien, super-endetté, accumule les arriérés de paiements. C'est un expédient parmi d'autres pour financer le déficit béant : le Trésor public oblige ses fournisseurs à lui consentir un crédit de durée indéfinie. La conséquence est que les fournisseurs en question – et nombreuses, dans un pays de ce genre, sont les entreprises qui ont pour principal client l'Etat ou des sociétés du secteur public – sont à leur tour incapables de régler leurs propres dettes, dont celles vis-à-vis du fisc, avec de l'argent liquide. De proche en proche, la paralysie gagne le système bancaire et financier dans son entier, par disparition de tout solde liquide.

Sur le papier, le franc CFA est toujours une monnaie équivalente à une devise européenne du SME, mais voilà qu'il s'agit dans la réalité d'une espèce en voie de disparition. L'explication de ce paradoxe qu'on se garde bien de crier sur les toits tient dans cette simple proposition : dans beaucoup des pays de la zone franc, il est de plus en plus difficile d'obtenir de la monnaie en contrepartie d'un titre de paiement (chèque, billet à ordre, etc.). Mais le faux-semblant ne s'arrête pas là.

Un des grands avantages que la zone franc a apporté à ses membres, et lui apporte encore, est que, les pays qui en font partie utilisant une monnaie étroitement attachée au franc français, le taux d'inflation a tendance à s'aligner sur celui de la France. A Paris, dans les ministères, on fait remarquer avec fierté : alors qu'en 1989 la moyenne de l'inflation dans les pays africains a été d'environ 30 %, elle n'a pas dépassé 3 % à l'intérieur de la zone. Cependant, le processus de blocage progressif de l'économie monétaire, auquel il vient d'être fait allusion, est typique des pays en proie à l'hyperinflation de type argentin, péruvien ou brésilien.

Quelle différence y a-t-il entre un pays où la valeur de la monnaie se déprécie chaque jour et tend vers zéro et un autre pays où on ne peut plus obtenir de monnaie ? Dans le fin fond des choses, les deux situations ont une origine commune. L'abc de la science monétaire se résume en cette proposition : une banque, pour émettre de la monnaie (laquelle figure à son passif), doit acheter (et porter à son actif) une créance – créance sur l'Etat, créance sur une entreprise, créance sur des particuliers, créance sur un débiteur étranger, selon le cas. Qu'arrive-t-il si cette créance est, à vue humaine, irrécouvrable ? Une créance dont on sait qu'elle ne sera pas remboursée à l'échéance ne vaut rien. En contrepartie, la banque ne pourra rien donner, ou donner de l'argent qui ne vaut lui-même plus rien.

C'est ainsi qu'au Bénin l'Etat n'est plus capable de servir aux fonctionnaires leurs traitements. Pays membre de la zone franc, le Bénin connaît une faible inflation des prix. En Argentine, l'inflation est énorme, mais, certains mois, l'Etat, à court de liquidités, ne peut pas payer ses agents avec de l'argent comptant. Il leur attribue des bons du Trésor payables... plus tard. Les malheureux fonctionnaires sont dans ces pays logés à la même enseigne.

Il est vrai qu'en vertu des règles de fonctionnement de la zone franc les banques d'émission locales – la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Banque des Etats de l'Afrique centrale ou BCEAC – n'ont pas la bride sur le cou. Les Trésors publics ne peuvent pas, à travers elles, comme cela se passe en Amérique latine, escompter sans limite leurs reconnaissances de dettes. Qu'à cela ne tienne : en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, au Bénin et dans quelques autres pays aux mœurs financières aussi relâchées, l'Etat s'adresse directement aux banques commerciales. D'où la ruine de ces dernières, qui doivent porter à leurs actifs respectifs les titres émis par des gouvernements privés pratiquement de recettes.

POUR donner un ordre de grandeur du désastre, précisons que la Côte-d'Ivoire – pays qu'on appelle volontiers à Paris « vaisseau amiral » de l'Union monétaire de l'Afrique de l'Ouest parce qu'il représente à lui seul un bon tiers du PNB de cet ensemble – a, d'ici au mois de novembre prochain, un besoin de financement de quelque 30 milliards de francs français. 10 milliards pour combler le déficit budgétaire et le reste pour éponger les arriérés et autres retards d'ajustement accumulés depuis plusieurs années.

« Nous pensions avoir devant nous un véritable ministre des finances, au fait des dépenses engagées ; nous avons découvert qu'il ne contrôle qu'un seul des six comptes de dépenses du Trésor ; il faudra plusieurs mois pour faire l'inventaire », dit un haut fonctionnaire parisien. Fermait-il les yeux depuis longtemps ? Le Cameroun, « vaisseau amiral » de l'Union douanière des Etats de l'Afrique centrale, s'enfonce doucement (il a encore des réserves en dollars) dans une crise similaire. Rappelons que le total des dépenses budgétaires françaises au titre de la zone franc est de l'ordre de 15 milliards de francs.

C'est dans ces circonstances dramatiques que se pose un fois de plus la question de la parité du franc CFA. Un sujet qui est toujours considéré tabou à Paris, comme le faisaient déjà remarquer Patrick et Silviane Guillaumont dans un ouvrage publié en 1984 (1). On y reviendra dans une prochaine chronique.

(1) *Zone franc et développement africain.* Economica et Agence de coopération culturelle et technique, 335 pages.

Notes de lecture

par ALFRED SAUVY

GILLES PISON, ETIENNE VAN DE WALLE et MPEMBELE SALA-DIAKANDA

– Mortalité et société en Afrique au sud du Sahara

C'est l'étude la plus importante qui ait jamais été entreprise sur ce sujet majeur. A l'origine, un séminaire international, organisé à Yaoundé (Cameroun), en octobre 1987, par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population. Trente auteurs ont collaboré, venant, pour la plus grande partie, d'organismes francophones (notamment INED, INSEE, ORSTOM, Université catholique de Louvain, Université du Bénin, CEPED). En raison de l'ampleur des résultats, quatorze communications présentées à Yaoundé n'ont pas pu trouver leur place dans cet ouvrage.

Dans la première des cinq parties figurent les données générales et particulièrement (D. Tabutin et E. Akoto) les inégalités socio-économiques et culturelles devant la mort. La situation la plus défavorable : faible revenu du père et faible culture de la mère. Le tétanos néonatal joue un rôle particulièrement important (et inévitable) ainsi que la diarrhée, dont sont souvent responsables les « praticiens traditionnels ».

Le paludisme a été étudié, spécialement au Kenya. La mortalité des jumeaux est particulièrement élevée, mais, plus encore, l'effet des famines et carences, le mode d'allaitement, etc. Le cas du sida a été l'objet d'une attention particulière : important, primordial même, le rôle des prostituées, d'où le caractère surtout urbain de cette cause de mort. Une importante bibliographie, presque entièrement en langue anglaise, est consacrée au sujet.

Que faut-il faire ? Citons une remarquale étude de J. Vallin et une observation judicieuse de J.-C. Chesnais : « L'opposition entre techniques sanitaires et développement relève d'une fausse dichotomie. »

Une immense et remarquable recherche, qui doit ouvrir la voie à une évolution plus favorable et, par voie de conséquence, à la réduction d'une fécondité excessive.

★ INED, PUF, etc. Paris 1989, 24 cm, 445 pages, 130 F.

HAMID AIT AMARA et BERNARD FOUNOU-TCHUIGOUA.

L'Agriculture africaine en crise, dans ses rapports avec l'Etat, l'industrialisation et la paysannerie.

Nous retrouvons la critique sévère de l'ordre occidental, mais sa thèse exposée ici contre la Banque mondiale est plus fragile : la critique formulée par celle-ci contre la croissance excessive des dépenses administratives aurait mérité d'être vigoureusement appuyée. Service serait ainsi rendu aux gouvernements de ces pays.

Dans l'introduction, puis dans la partie suivante, Hamid Ait Amara, de l'université d'Alger, dénonce le recul de la production alimentaire dans les pays arabes d'Afrique et particulièrement en Algérie, sans bien localiser les responsabilités. La population sans emploi n'a que légèrement diminué alors que la population occupée a plus que doublé depuis 1966. Mais cette augmentation est due, surtout, à l'accroissement des services.

H. Mapolu et B. Founou-Tchuigoua décrivent les conditions de la Tanzanie. Sont ensuite étudiés le Nigéria et la Côte-d'Ivoire (R.-O. Lapido), ce pays qui fut si prometteur (Al Traore), le Sénégal (Bab Ba, Pape Sow, Sidi Kane), le Kenya (W. Oluoch), la Mauritanie (A.-W. Ould-Cheikh) et son « capitalisme périphérique », la Tunisie (M. Ben Romdhame) dont la production agricole est maintenant insuffisante. En fin de volume, « La crise de l'idéologie collective de l'auto-insuffisance alimentaire ».

De toute façon, ce sont des autocritiques bien placées, qui donneraient à espérer, pour l'avenir, des résultats plus satisfaisants.

★ Editions L'Harmattan, Université des Nations unies et Institut de recherche des Nations unies pour le développement social, 1989, 24 cm, 319 p., 170 F.

SAMIR AMIN, DERRICK CHITALA et IBBO MANDAZA

– Afrique australe face au défi sud-africain

Regrettons, une fois de plus, l'emploi abusif du terme défi, au lieu de « problème » ou de « question ». Le terme donne à craindre que l'exposé perde de sa fidélité. Il s'agit du Forum du tiers monde, à l'université des Nations unies, série africaine.

Dans sa préface, Samir Amin décrit la question avec le talent et la science qui lui sont reconnus. Il semble cependant ne pas admettre que les Africaners, d'origine hollandaise, ont après leur première installation fait venir, du nord, des Noirs, pour avoir des serviteurs agricoles. Laissées de côté la question des métis du Cap et celle des Indiens, en voie de solution, ou du moins d'apaisement, semble-t-il, mais nette insistance sur l'influence des Etats-Unis, allant jusqu'à rappeler leur intervention, en Libye, en 1986.

Ibbo Mandaza rappelle la fameuse Conférence pour la coordination de l'Afrique australe (SADEC en sigle anglais) et le rôle qu'elle doit jouer pour former une Afrique du Sud libérée ; mais les dissensions intérieures sont déjà intenses. Vient ensuite un chapitre dû à divers auteurs, parmi lesquels G. Mudenda, qui rappelle l'importance des ressources naturelles et les difficultés qui opposeront les pays occidentaux. Il est néanmoins nécessaire de savoir utiliser les techniques (et non « technologies ») étrangères. Nécessité absolue : une agence centrale de planification.

Il n'est question ni de communisme, type Europe de l'Est ou Chine, ni d'autarcie. Le problème des rapports avec les populations blanches, autochtones ou extérieures, est lui-même à peine posé. Des divergences, des essais, des déceptions sont dans le champ, mais la route est large.

★ L'ouvrage a été traduit par Yves Benot.
Publisud. FTM NU, 22 cm, 255 p., 174 F.

ELSA ASSIDON

Le Commerce captif. Les sociétés commerciales françaises de l'Afrique noire.

Ce remarquable ouvrage est tiré d'une thèse de troisième cycle, soutenue en 1984, à Paris-Dauphine. Que faut-il appeler « commerce captif » ? Il est bien rare qu'un commerce ait toutes ses aises, toutes les possibilités. L'origine doit être cherchée ici dans la prépondérance initiale de Bordeaux pour le commerce avec l'Afrique. Après 1920 seulement, des sociétés diverses s'affranchissent de cette sorte de tutelle, avant que l'effondrement des cours du cacao, de l'huile de palme, etc., pendant la grande crise ne provoque quelques chutes ou servitudes. L'auteur reprend ici quelques idées de Samir Amin.

La Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO), située à Marseille, s'intéresse particulièrement au sucre ; la Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA) s'étend, elle aussi, surtout après la deuxième guerre. Nous suivons bien toute l'évolution entre les deux guerres, grande crise comprise : distribution en France, distribution en Afrique et commerce international.

Une troisième société, l'OPTORG, formée par l'absorption de quelques affaires de traite, bénéficie des apports d'un groupe néerlandais, puis de Suez. Atteint par la dépression due au second choc pétrolier, l'OPTORG doit se résoudre à quelques liquidations, mais, en revanche, distribue des appareils légers d'informatique.

Ainsi, après avoir transformé les économies d'Afrique en économies d'accueil, ces trois sociétés sont, à leur tour, devenues captives de ces marchés : mais elles bénéficient de l'existence d'une zone monétaire et voient même leurs profits majorés, grâce à la surévaluation des monnaies.

Annexes : bibliographies largement française ; 25 tableaux et graphiques. Organigramme des trois sociétés. Une étude de haute qualité.

★ Editions L'Harmattan, Paris, 1989, 24 cm, 184 p. 120 F.

TETEVI G. TETE-ADJALOGO.

La question du plan Marshall en Afrique

Il a bonne presse, en général, le plan Marshall, encore que déjà bien oublié. En apportant à l'Europe, après la seconde guerre, des secours aussi importants, les Etats-Unis ont fait un geste méritoire, non exempt, certes, d'objectifs politiques, mais précieux pour les donataires et bien rare dans l'Histoire.

Né au Dahomey (aujourd'hui Bénin), longtemps administrateur au Congo, l'auteur est familiarisé avec les questions internationales. Pourquoi refuse-t-il les présents d'Artaxerxès avant même que soit formulée une offre précise ? Certes, le NOEI (nouvel ordre économique international) est encore loin de la pleine réalisation, mais l'intérêt des bénéficiaires n'est-il pas dans l'acceptation, au moins dans le principe ?

Après la condamnation classique des termes de l'échange, nous sommes étonnés de ne pas voir tout au moins citer le projet de Pierre Mendès France d'une monnaie mondiale, assise sur un « panier » de matières premières. Etonnés aussi nous sommes par l'allusion au plan Young, qui avait, en fait, liquidé la première guerre. Il est placé ici au lendemain de la « drôle de guerre », nom donné à la période septembre 1939-mai 1940.

L'annulation des dettes, demandée, avec persistance par les pays en développement, ne serait-elle pas elle-même le résultat d'un don ? Mais elle n'est pas « dans la ligne » prévue. « Utopie », dit l'auteur, en qualifiant sa propre doctrine. Réponse affirmative et éloge, bien classique, de l'utopie.

Trois annexes, dont la résolution, à Lagos, sur la participation de l'Afrique aux négociations internationales.

★ L'Harmattan, Paris, 1989, 21,5 cm, 191 p., 90 F.

ROBERT JULIENNE

Vingt Ans d'institutions monétaires ouest-africaines. 1955-1975.

Ce sont des « Mémoires », précise l'auteur, inspecteur général des finances, rédigés à la demande des présidents Félix Houphouët-Boigny et Léopold Sedar Senghor. Il ne s'agit donc pas d'une histoire monétaire continue, pendant toute la période.

Comme les peuples, les monnaies heureuses n'ont pas d'histoire, mais tel n'est pas le cas ici. Une première partie concerne l'Afrique occidentale française et le Togo et porte sur les aventures de l'institut d'émission, de 1955 à 1958. Ce fut l'œuvre de Pierre Mendès France et de Robert Buron, après une période assez désordonnée. Des territoires immenses et des ressources limitées, voilà des conditions bien peu favorables à la vertu monétaire.

Après une période de remise en ordre, marquée par la création de l'Institut d'émission de l'Afrique occidentale française et du Togo, survient l'indépendance de la Guinée, qui crée sa propre monnaie (1958). L'entente est, du reste, loin de régner parmi les autres pays. Il ne faut donc pas s'étonner de voir le Mali, à son tour, créer un institut d'émission qui lui soit propre, ni de l'ambiguïté de la formule « Dans le cadre de sa nouvelle souveraineté populaire, le Mali maintient son appartenance à l'Union monétaire ouest-africaine ».

En 1962, puis en 1972, nouvelles tentatives d'union monétaire, malgré la diversité des pouvoirs politiques. A son tour, la Mauritanie se retire (1972). Ces aventures, à peu près inévitables, ont donné aux gouvernements de ces pays une expérience qui leur permet de remplir tant bien que mal cette tâche, si difficile en Europe même. Vivre ensemble ; quel héroïsme !

Une carte. En couverture, un billet de 5 000 francs.

★ L'Harmattan, Paris, 1988, 24 cm, 422 p., 260 F.

Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF

UN CHALLENGE A RELEVER

DIRECTEUR COMMERCIAL
PASSIONNE PAR LA VENTE

PARIS - Société de Promotion Immobilière créée il y a 5 ans - CA de 400 MF avec 15 personnes - recherche pour sa filiale dans le secteur des Produits Haut de Gamme "Immobilier de Loisirs" son Directeur Commercial (H ou F).

MISSION
- Créer, encadrer et animer des réseaux de vente.
- S'impliquer personnellement dans la vente.
- Développer des stratégies de vente et de marketing.

PROFIL
- Cadre confirmé de 35/40 ans, Diplômé de l'Enseignement Supérieur Commercial, maîtrise de l'anglais.
- Expérience significative de Direction des Ventes ou Commerciale, de préférence dans la vente des biens de consommation.
- Homme ou femme de terrain, autonome, s'investissant sans compter, avec un charisme certain.

Si vous êtes capable de vous imposer, de vous remettre quotidiennement en cause, d'être imaginatif et constructif, rejoignez notre équipe dynamique.

Contact :
Adresser dossier de candidature sous réf. DC/7190 à ECG Consultants 17, rue Galilée 75116 PARIS

400 KF + intéressement sur CA pouvant aller jusqu'à 100% de la rémunération.

L.B.W.

Nous sommes un des leaders mondiaux du conseil en stratégie.

Nous recherchons pour notre forte croissance en France des individualités à fort potentiel ayant les capacités de résoudre des problèmes complexes, de convaincre des équipes dirigeantes de premier plan et de mettre en oeuvre des solutions sur mesure au sein de grands groupes industriels, commerciaux ou financiers.

Les candidats seront âgés de 28 à 36 ans, titulaires d'un diplôme d'une grande école et d'une business school de premier plan. Ils auront en outre une expérience réussie de direction en entreprise et la maîtrise de plusieurs langues étrangères.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous réf.3149MO à L.B.W. 30 bis rue Spontini, 75116 Paris, qui transmettra.

SPA
STRATEGIC PLANNING ASSOCIATES

WASHINGTON NEW YORK SINGAPOUR LONDRES GENEVE PARIS

DIRECTEUR GENERAL
600 KF

Quand une Entreprise industrielle attend son LEADER ...

Elle attend avant tout un animateur, un gestionnaire, en un mot... un ENTREPRENEUR.

500 pers., 500 MF, 1 filiale à l'étranger, 1 autre en France récemment acquise, démontrent s'il en est besoin notre dynamisme, notre volonté de poursuivre un développement européen déjà prometteur et de conforter notre position de leader dans la fabrication et la distribution de fournitures industrielles.

Nous appartenons à un groupe industriel français (2.200 pers. CA : 1 milliard de Frs.) côté en bourse. Notre PDG y est appelé à de nouvelles fonctions. Il souhaite donc aujourd'hui passer le relai à un véritable Chef d'Entreprise.

Vous connaissez le monde industriel, y avez tenu des fonctions de Direction. Vous savez donc que la réussite d'une Entreprise est en grande partie dûe à ceux qui la composent, à ceux qui savent, sur le terrain, s'adapter rapidement aux besoins du marché, qui aiment avant tout ENTREPRENDRE et REUSSIR.

Notre Conseil vous remercie de lui adresser votre dossier complet, s/réf. O/DG/LM à : **RPC - 34, rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

membre de SYNTEC

EuroPA

Raymond Poulain Consultants

X, ECP, MINES, HEC...

DIRECTEUR DE GROUPE DE FILIALES

Un puissant groupe français, leader et en développement, recherche le Directeur d'un ensemble de filiales en France.

Il sera chargé :
- d'animer plusieurs directeurs de centres de profits;
- de créer de nouvelles implantations;
- de négocier des contrats à niveau élevé

Ce poste conviendrait à un candidat de premier plan ayant déjà assumé avec succès des responsabilités opérationnelles de direction de centres de profits importants.

Il aura environ 10 à 15 ans de vie professionnelle et il témoignera de solides qualités de négociateur, de gestionnaire et d'animateur ainsi que d'un réel potentiel d'évolution.

Poste basé au choix à Paris ou grande ville universitaire Ouest.

Ecrire sous réf. 11C 1650-9M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

DIRECTEUR EXPORT

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
LEADER SUR SON MARCHÉ
FABRIQUE ET COMMERCIALISE
DES PRODUITS D'ÉQUIPEMENTS
DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS

Agé de 35 ans environ et de formation supérieure, vous avez acquis une bonne expérience de l'exportation. Vous parlez et écrivez couramment l'anglais et l'allemand. Connaissances en espagnol appréciées. Vous participez à l'élaboration de notre politique commerciale. Vous avez la responsabilité de la promotion de nos produits à l'étranger, à nos filiales et agences.

Dynamique, rigoureux, efficace, vous avez le sens des contacts et vous savez négocier. Ce poste basé à Paris nécessite des déplacements à l'étranger, principalement en Europe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 3015

AGENCE MAILLE
18 RUE VOLNEY - 75002 PARIS, QUI TRANSMETTRA

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Directeur Général
Filiale en France /450 KF

Notre société française est la filiale d'un groupe européen qui fabrique et commercialise des produits techniques hautement spécialisés visant le monde agricole (industriels/éleveurs, etc...).

- *Basée en Haute Normandie, la filiale française progresse constamment grâce à la qualité des produits qu'elle importe et commercialise (C.A. : 50 MF - effectif : 30 personnes).*
- *Le candidat recherché (formation technique + ESC ou IAE) est un "manager" généraliste ayant fait ses preuves à la tête d'un centre de profit commercialisant, de préférence, un produit technique dans la clientèle visée (machines agricoles, par exemple).*

Envoyez C.V., photo, salaire actuel, sous la référence 900207, à notre Conseil.

Hay Managers
13, rue Alphonse de Neuville - 75017 PARIS

MEDIAPA

Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF

DIRECTEUR ASSOCIÉ
Conseil en Recrutement

PLEIN CADRE fait partie du bureau français de TRANSEARCH INTERNATIONAL, l'un des grands réseaux mondiaux de Conseils en Recherche de Cadres Dirigeants (35 bureaux dans 22 pays).
Notre fort développement nous permet d'élargir encore, et avec vous, notre équipe de consultants.

Avec vous ?

•Probablement, si après de solides études supérieures, vous avez acquis une expérience de plusieurs années au contact des clients-décideurs, en Cabinet et/ou en Entreprise.

•Surement, si (soyons concrets) vous avez développé un réseau relationnel étoffé et... efficace justifiant la rémunération élevée (fixe + interessement) que vous méritez.

Chez nous ?

•Dans une atmosphère conviviale et d'échange, le directeur associé (H/F) a la responsabilité autonome de développer une clientèle dans les secteurs qu'il connait bien et qui l'intéressent.

Vous pouvez adresser votre courrier en précisant la référence 15 CM à Jean Bousser - PLEIN CADRE 350 rue de Vaugirard - 75015 PARIS

A compter du 9 avril : 160 avenue de Versailles - 75016 PARIS

PLEIN CADRE

PATRON D'ENVERGURE POUR HISSER KEY MEN A LA HAUTEUR DE NOS AMBITIONS

Avec 34 millions d'honoraires, Daniel Porte Consultants, est l'un des tous premiers groupe d'executive search en France.
Notre filiale de recrutement par annonces Key Men, avec 4 millions d'honoraires, possède aujourd'hui un fantastique potentiel de développement. Nous recherchons à Paris, le patron qui développera l'activité, recrutera et animera les consultants dont les missions seront principalement centrées sur des postes de middle-management par annonces, sans pour autant exclure l'approche directe. Vous développerez les implantations de Key Men à l'étranger, en parallèle avec les bureaux du groupe Daniel Porte Consultants (Madrid, Zürich, et bientôt, Milan et Frankfurt/Main).
Nous sommes très fortement implantés auprès des grands groupes internationaux français et étrangers, ce qui implique une très bonne connaissance de l'anglais, et si possible d'une seconde langue.
Vous êtes actuellement responsable d'un cabinet de recrutement, le numéro 2, ou le responsable d'une équipe de consultants et vous souhaitez intégrer un groupe de dimension internationale. Excellent professionnel de notre secteur, vous possédez un tempérament de "développeur" et d'animateur. La participation au capital de Key Men et du groupe vous sera ouverte.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. DP/MO à Daniel Porte, KEY MEN - 10, rue de Rome - 75008 PARIS.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

Madrange
JAMAIS LA NATURE N'A EU SI BON GOÛT

Nous sommes une société agro-alimentaire (300 personnes, 600 MF CA), basée à Limoges, leader national dans le secteur charcuterie haut de gamme. Pour faire face à notre fort développement, nous renforçons nos structures et recherchons un

secrétaire général

VOTRE MISSION : ● sous l'autorité du directeur général, vous prendrez en charge les attributions complètes de la fonction : administration générale, gestion budgétaire, affaires juridiques et ressources humaines.

VOUS AVEZ : ● 35 ans ● une formation supérieure : HEC, ESSEC, LEP PARIS option Eco-Fi... + DECS ● une expérience significative dans une fonction similaire de préférence dans l'industrie agro-alimentaire ou dans un groupe.

NOUS VOUS OFFRONS : ● un haut niveau de responsabilité ● la force d'une société solide en pleine évolution ● un cadre de travail très professionnel ● tous les moyens nécessaires pour soutenir votre succès ● un haut niveau de rémunération.

Pour une présentation individuelle du poste le 24/03/90

adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN, 41, avenue Victor-Hugo, 92100 BOULOGNE - Fax : 46 05 00 90 en indiquant la référence 3180 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

UN PATRON DE P.M.E. DANS L'INDUSTRIE THERMIQUE

Le Dirigeant d'une société de construction de matériel thermique située dans l'Ouest recrute son

SUCCESSEUR

Ce poste nécessite un animateur dynamique de premier plan. Le candidat sera de Formation technique supérieure ex : A et M, connaissance génie thermique ou ESC ayant l'expérience de la fonction de dirigeant ou les qualités pour y accéder.

L'export représentant une part importante du CA et devant encore se développer, le poste exige une grande disponibilité et une grande autonomie.

Adresser CV manuscrit, photo, prétentions sous réf. 80121 à Projets 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

POUR ACCOMPAGNER NOTRE EXPANSION VENEZ RENFORCER NOTRE EQUIPE

Notre groupe, leader national, est spécialisé en analyse financière et gestion de patrimoine.

Nous recherchons :

DIRECTEUR RÉGIONAL

Vous possédez une expérience prouvée de plusieurs années en gestion de patrimoine, analyse financière ou diffusion de produits financiers.
Votre action s'appuie sur un tissu relationnel par lequel vous êtes apprécié pour votre sérieux, votre rigueur et votre pragmatisme et qu'il ne tient qu'à vous de développer.
Votre esprit d'entrepreneur vous incite à aller plus loin.
Nous vous proposons de devenir l'un de nos Directeurs Régionaux.
Votre mission : renforcer et créer une clientèle au sein de votre région en la conseillant pour faire prospérer son patrimoine.
Autonome, vous saurez vous faire reconnaître de votre équipe grâce à vos qualités humaines.

Le poste à pourvoir basé en RÉGION PARISIENNE, LYON, TOULOUSE, BORDEAUX, NANTES, RENNES et LILLE.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous n° 8836 Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

DIRECTEUR GENERAL

Lorsque nous avons fondé une école de management international, il y a près de dix ans, notre volonté était d'amener nos étudiants dans les meilleures universités américaines. Aujourd'hui la preuve est faite grâce à un corps professoral international de tout premier plan, une pédagogie innovante, des étudiants qui ont fait de ce projet le leur.

Pour prolonger cette réussite, nous souhaitons confier le management de cette école à un Directeur Général. Dans cette fonction, vous aurez toutes les cartes en main : la gestion, la pédagogie, le marketing, et la communication.

Quelques atouts supplémentaires sont importants à nos yeux : votre formation supérieure de haut niveau, votre ouverture internationale, votre maîtrise de l'anglais, une expérience similaire dans le secteur de l'enseignement supérieur, ou de gestionnaire en entreprise.

Pour une première rencontre, merci d'adresser votre dossier sous référence 101412M à Michel Meullet, CURSUS CONSEIL, 21 rue Vivienne - 75002 PARIS



SAE

GENIE CLIMATIQUE
THERMIQUE ENVIRONNEMENT
BATIMENT : PLOMBERIE - CHAUFFAGE
PROTECTION INCENDIE

Juriste d'Entreprise, négociez, concevez et gérez nos contrats.

Bac + 4 (maitrise du droit des affaires, IAE ou équivalent), vous disposez d'une 1ère expérience de 2 à 3 ans en gestion de contrats, de préférence dans le BTP, et maîtrisez parfaitement l'anglais et peut être l'Allemand.

Voilà l'opportunité de mettre à profit vos talents au sein d'un groupe de 1.200 collaborateurs, ce poste basé à Rueil implique des deplacements ponctuels en France et à l'étranger.

Adressez lettre, CV et prétentions à C. MLYNARCZYK, D.P.R.H. 250, route de l'Empereur 92508 RUEIL MALMAISON CEDEX.

adjoint droit des sociétés

Pour vous occuper de nos opérations de secrétariat juridique : conseils, assemblées, actes divers, formalités et pratique des fusions, opérations sur capital social, vous êtes la personne qu'il nous faut si :

- vous aimez prendre des initiatives (organisation, recherches d'informations...),
- vous savez tirer profit dans vos fonctions de l'outil informatique,
- vous communiquez facilement et rédigez avec aisance,
- vous parlez anglais et l'écrivez correctement,
- vous avez une expérience d'environ 5 ans en cabinet ou au sein du secrétariat général d'un groupe important, et pour cela vous disposez (au minimum) d'une licence en droit privé

Nous, nous sommes un grand groupe francais de commerce international (CA 32 Mds), propre à vous offrir de reelles possibilités d'évolution

Merci d'adresser vos CV, lettre manuscrite, pretentions et photo à CFAO DPRH - Recrutement - 7, place d'Iena - BP 203.16 - 75765 Paris cedex 16, sous réf. G 134

CFAO
COMPAGNIE FRANCAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Valeo Directeurs Juridiques (H/F)

Nous recherchons des directeurs juridiques autonomes pour plusieurs de nos branches d'activité et offrons des perspectives de carrières motivantes dans un Groupe en pleine expansion.

Si vous avez une formation juridique supérieure complétée par des études ou une expérience dans un pays anglo-saxon, 4/5 ans d'expérience et le souci d'évoluer au sein d'une équipe de juristes d'affaires dynamiques, envoyez votre CV avec photo à la Direction Juridique de Valeo - 43 rue Bayen - 75017 PARIS.

Valeo L'Equipement Automobile

Important établissement public administratif de la petite couronne parisienne

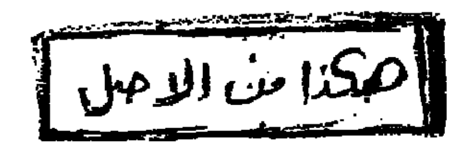
recherche

JURISTE CONFIRMÉ

Possédant une expérience professionnelle de gestion de personnel de collectivités publiques pour assurer le développement et la maintenance d'une banque de données sur le droit des fonctionnaires territoriaux 36-17 code BIP

Rémunération selon statut ou qualification

Pour tous renseignements - Tél. : 48-05-15-50



Groupe international (1,3 milliard de CA, 2500 personnes), nous sommes au tout premier plan sur le marché des appareils de voie (chemins de fer, métros, tramways, VAL, ...). Nous recherchons pour notre siège social situé à CROISSY s/Seine (78)

JURISTE D'ENTREPRISE

De formation supérieure juridique (Licence en droit,...), à 28/30 ans environ, vous avez déjà acquis une certaine expérience du droit des assurances et souhaitez mettre votre compétence au service d'un groupe international.

Vous assisterez, dans un premier temps, l'actuelle responsable administrative et juridique principalement en gestion des polices d'assurance, droit des sociétés, formalités diverses (brevets et marques, location,...). Vous aurez également des relations avec les filiales et les agences. Votre rigueur de raisonnement et vos qualités relationnelles vous permettront d'intégrer rapidement votre équipe de travail.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence JE/M à COGIFER Direction des Ressources Humaines 40, quai de l'Ecluse 78290 CROISSY SUR SEINE

COGIFER *La voie de la réussite !*

CURRICULUM

JOUEZ GAGNANT AVEC France loto

FRANCE LOTO leader des Sociétés Françaises de Service avec 20 milliards de CA poursuit une politique d'expansion et d'innovation en France et en Europe.

Cette dynamique de développement implique un élargissement des compétences juridiques internes et la création du poste de

JURISTE D'ENTREPRISE

4-5 ans d'expérience

Votre mission :

- assurer la fonction de conseil juridique interne auprès des services de la Direction Générale et des deux établissements décentralisés (droit social, droit des sociétés ...).
- participer aux négociations pré-contractuelles et rédiger les contrats en liaison avec le secrétaire général, les services concernés et les avocats de la société.
- suivre et gérer l'ensemble des marques.

Votre profil :

Titulaire d'une maîtrise de DROIT DES AFFAIRES (et si possible d'un DESS ou du DJCE) vous avez 4 à 5 ans d'expérience acquise au sein d'un service juridique d'une grande entreprise, d'un cabinet d'avocat ou de conseil juridique et fiscal.

Anglais souhaité.

Fonctions intéressantes et évolutives impliquant des qualités de rigueur, de dynamisme et de contact.

Poste basé à Paris puis à Neuilly.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 8A 1749-0 (à noter sur courrier et enveloppe) à notre conseil :

ETAP - 71, rue d'Auteuil - 75016 PARIS.

PUBLIPANEL

LOTO JACKPOT TACOTAC TAPIS VERT loterie nationale

CHARGEURS S.A.

CHARGEURS TEXTILE est une société de CHARGEURS S.A., première entreprise européenne dans le domaine du transport de voitures par la route, et première entreprise mondiale dans le domaine du négoce, du peignage et du tissage de la laine.

CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales : Causse-Walon, Delcer, Gillet, Lainière de Picardie, Lepoutre, Novacel, Paquet, P.J.T., Peignage Amédée, Prouvost Lefebvre, Roudière...

La Division Négoce de Laine de Chargeurs Textile, leader du négoce de laine peignée dans le monde, recherche son :

Responsable Juridique

Sa mission :

- Assurer le secrétariat juridique de la Division.
- Mettre en place et suivre les contrats négociés
- Etre l'interface sur les problèmes juridiques avec les cabinets spécialisés étrangers.
- Intervenir en tant que conseil auprès des différents responsables de la Division et de ses filiales françaises et étrangères.

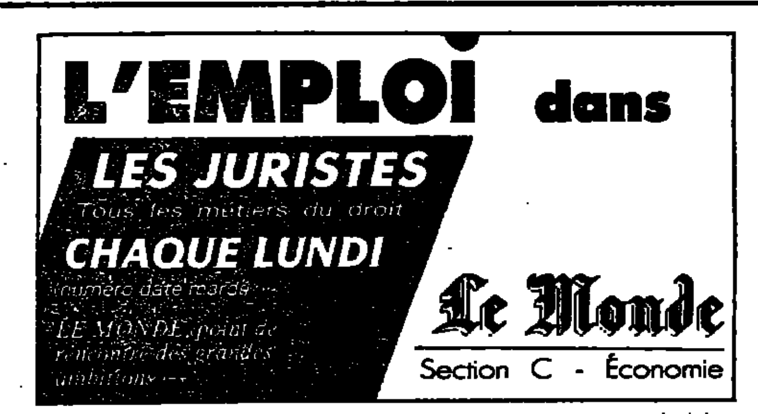
Son profil :

- Formation supérieure de type DEA ou DESS, avec une spécialisation en droit des sociétés
- Expérience de 4 à 6 ans au sein d'un service juridique d'une entreprise internationale ou d'un cabinet conseil
- Une connaissance fiscale sera un plus
- La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé à Tourcoing (Nord)

L'évolution de carrière est prévue au sein de Chargeurs S.A.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et rémunération actuelle au Directeur du Personnel - Division Négoce de Laine **Société Commerciale Prouvost Lefebvre** BP 340 - 59203 Tourcoing Cedex



L'AUXILIAIRE PHARMACEUTIQUE

Animée par un fort esprit de Service, la notoriété de notre Société est dûe à une expérience de près de 40 ans dans le domaine du Conseil en acquisition et vente d'officines pharmaceutiques. Nous participons à la négociation d'importants contrats entre des partenaires qui évoluent sur un marché en continuelle mutation.

JURISTE CONFIRME

Lyon

Vous avez 5 ans d'expérience minimum en Etude notariale ou Cabinet juridique et votre compétence est affirmée dans la rédaction d'actes de vente de fonds de commerce et cession de parts sociales. La fonction nécessite des qualités relationnelles. Vous aurez une grande autonomie dans vos missions qui nécessiteront des voyages fréquents mais de courte durée (1 à 2 jours).

MF & PARTNERS

Merci d'adresser votre candidature sous la référence DS/PCC/M2 à Michel Dussault - MF PARTNERS - 54 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris. Entretiens prévus à Paris ou à Lyon.

MEMBRE DE SYNTEC



UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE...

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons, notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (25 000 personnes, 40 milliards de C.A. consolidé dont près de 25 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Juriste de société

A la Direction Financière du groupe AGF

Titulaire d'un diplôme de 2ème ou 3ème cycle, vous avez une bonne expérience du droit des sociétés grâce à une pratique de quelques années (3 à 5 ans) dans le secteur financier (banques, sociétés de bourse, etc.).

Assisté d'une collaboratrice, vous aurez à gérer la vie juridique et sociale des diverses sociétés, principalement OPCVM. Vous aurez sous votre responsabilité les projets de constitution de sociétés et la tenue des conseils et assemblées.

Par ailleurs, vous aurez la charge de l'analyse et du suivi des textes applicables, en matière financière, au sein de la Direction.

Ce poste, bénéficiant d'une autonomie importante, requiert une personnalité solide et dynamique sachant concilier rigueur et sens des contacts.

Si cette proposition correspond à votre profil, adressez C.V., lettre et rémunération souhaitée, sous réf. M 28, à Jacqueline MARIAUX, Département des Ressources Humaines, 33, rue La Fayette, 75009 PARIS.

AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE



photo Zefa

Dans le cadre du développement de nos activités bancaires et extra-bancaires, nous recrutons au sein de notre

Service Fiscal et Juridique

JURISTE

En liaison avec tous les services de la Banque et de ses filiales, son rôle consistera à la fois à conseiller, assister les responsables opérationnels et à réaliser des études ponctuelles et des documents d'information.

Avec un 3° cycle en droit des affaires, il se sera spécialisé en droit bancaire.

Il aura une expérience de 3 à 5 ans, au sein du Service Juridique d'un établissement de crédit ; une bonne pratique en droit des sociétés sera très appréciée.

Son goût du contact et une bonne capacité d'adaptation lui permettront de répondre aux demandes de ses interlocuteurs.

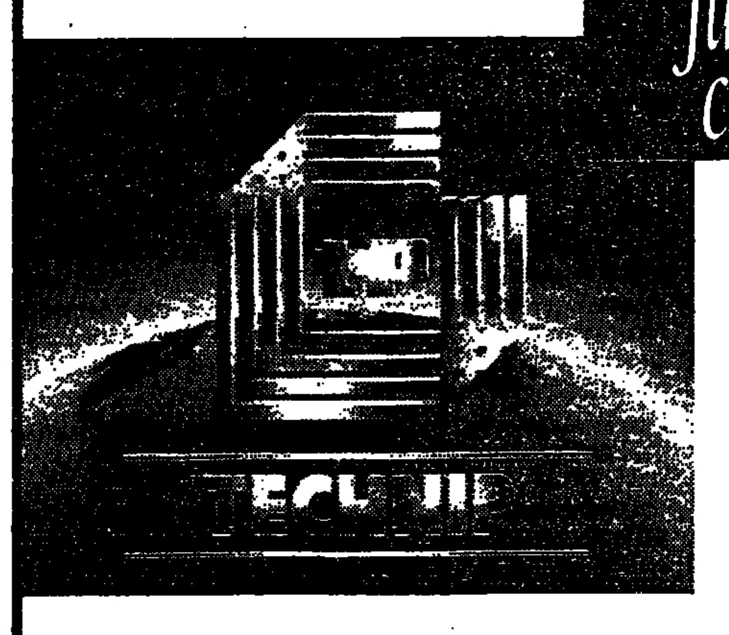
La connaissance de l'Anglais sera un atout supplémentaire.

Adressez votre C.V., avec photo et prétentions, sous réf. 9650/M Crédit Mutuel Méditerranéen Direction des Relations Humaines 494, avenue du Prado 13008 MARSEILLE.

CURRICULUM

Crédit Mutuel

une banque à qui parler



Juriste de contrats

Vous souhaitez intégrer une entreprise largement ouverte sur l'international et dont le champ d'action est à la mesure des évolutions récentes du monde industriel.

TECHNIP, premier groupe français d'ingénierie (CA 6,3 milliards de F), vous offre cette opportunité.

Rattaché(e) au Responsable de notre Département Contrats, vous assumerez un double rôle opérationnel et de conseil qui associera étroitement :

- l'élaboration des contrats et l'implication dans les négociations,
- le suivi juridique des affaires et le traitement du contentieux.

Titulaire d'un diplôme de droit de 3e cycle et, dans la mesure du possible d'une double formation (IEP, ESC...), vous souhaitez valoriser une expérience d'au moins 5 années, acquise dans le cadre d'une activité largement ouverte sur l'export.

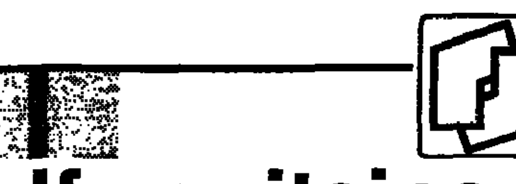
Une parfaite connaissance de l'anglais juridique est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. JC à TECHNIP, à l'attention de S. Demarquette, Cedex 23, 92090 Paris-La Défense

TECHNIP

MEDIA-SYSTEM

Le Monde des Juristes



elf aquitaine

GROUPE ELF AQUITAINE recherche pour sa **Filiale Lubrifiants**

JURISTE INTERNATIONAL H/F

Parfaitement Bilingue ANGLAIS

Assistant le responsable du Département pour la négociation et la rédaction de contrats, notamment à l'internationa, et les interventions en matière de droit des sociétés, la fiscalité, contentieux et assurances.

A même de tenir un poste trés diversifié, comportant une forte dimention relationnelle, vous avez su valoriser votre formation supérieure en droit des affaires dans un contexte international par une expérience d'environ cinq ans en Cabinet ou en Entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) sous référence 5855 à **CEPIAD** 135, Avenue de Wagram 75017 PARIS.

Pilotez les relations contractuelles avec nos artistes.

RESPONSABLE CONTRATS

Juriste ou Avocat

PolyGram

Avec un C.A. de l'ordre de 2 Milliards de francs, nous sommes leader en France sur le marché de la musique. Pour participer à notre développement, nous recherchons un Responsable "Business Affairs".

En liaison directe avec le Directeur du Label et disposant d'une large autonomie, il définit, négocie, rédige et fait vivre les contrats qui nous unissent à nos artistes.

Pour occuper cette fonction-clé, nous recherchons un Juriste ou Avocat, ayant une première expérience professionnelle de quelques années, de préférence dans un groupe de communication. Il allie rigueur et imagination, professionnalisme et sens de la relation. Une formation économique est un plus très apprécié. L'anglais courant est nécessaire.

Merci d 'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 25/3210 A à

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL UNITED KINGDOM

JEUNE JURISTE D'ENTREPRISE



AGF assurances

Paris

Les A.G.F : l'un des trois grands de l'assurance en France : 33 milliards de francs de C.A.

Dépendant du Président, le Secrétariat Général est doté d'une équipe restreinte (10 personnes) spécialisée dans le juridique d'entreprise, notamment pour la vie de la société, les acquisitions et restructurations, les marques, l'international.

Vous serez le collaborateur du Directeur des Affaires Juridiques et, vous exercerez une veille permanente sur l'évolution de la réglementation et du droit financier et des assurances. Vous apporterez votre appui aux différentes divisions du groupe.

Vous avez une maîtrise plus un DEA/DESS et une première expérience du juridique d'entreprise, notamment du droit des assurances.

Vous avez une bonne pratique de l'anglais juridique.

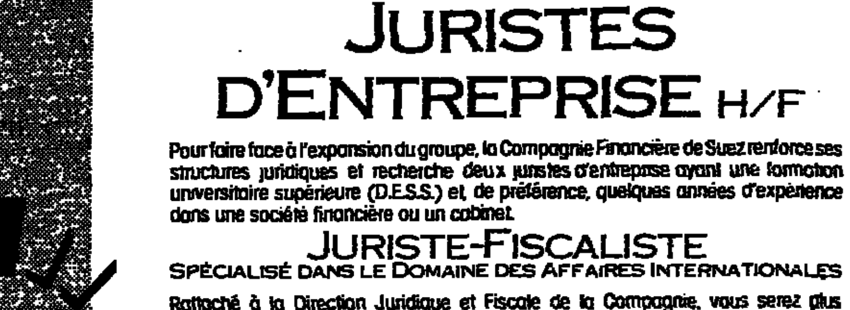
Vous êtes rigoureux, imaginatif et vous aimez le travail en équipe. Vous désirez évoluer.

Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée), sous la référence 15/917 M à mentionner sur l'enveloppe et courrier à Solange BONNET - KEY MEN - GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS - Tour Winterthur - Cedex 18 - 92085 PARIS LA DEFENSE 8.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS



COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ

JURISTES D'ENTREPRISE H/F

Pour faire face à l'expansion du groupe, la Compagnie Financière de Suez renforce ses structures juridiques et recherche deux juristes d'entreprise ayant une formation universitaire supérieure (D.E.S.S.) et, de préférence, quelques années d'expérience dans une société financière ou un cabinet.

JURISTE-FISCALISTE
SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Rattaché à la Direction Juridique et Fiscale de la Compagnie, vous serez plus particulièrement associé au montage d'opérations financières complexes (prises de participations, création de fonds d'investissement, émissions de valeurs mobilières...) que vous devrez suivre en liaison avec les spécialistes de la Direction, tant sur le plan fiscal que juridique.

Le diplôme de Juriste conseil d'entreprise, le Magistère ou un diplôme équivalent d'une université étrangère serait apprécié. Vous êtes parfaitement bilingue anglais et avez si possible la connaissance d'une seconde langue étrangère. Réf. : JF/CR

JURISTE
SPÉCIALISÉ DANS LE DROIT DES SOCIETES

Dans l'une des filiales de la Compagnie, vous serez appelé à intervenir auprès de différentes structures spécialisées dans les opérations de financement dites de capital-risque et de capital-développement. Vous assisterez les différentes équipes financières dans la négociation et la rédaction des protocoles liés aux prises de participations.

Le diplôme de Juriste conseil d'entreprise serait apprécié et une bonne maîtrise de l'anglais nécessaire. Réf. : J/WM

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo, sous référence choisie, à la **COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ**- Direction du Personnel – 1, rue d'Astorg, 75008 PARIS.

PLAIN CHAMPS

LE PRIVILEGE DE L'EXPERTISE

JURISTE INTERNATIONAL

Votre formation supérieure (3ème cycle de droit) et une première expérience réussie en milieu juridique ou financier vous ont préparé à intervenir dans la négociation des contrats et à conseiller les directions opérationnelles.

Vous avez de 25 à 30 ans et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Vous souhaitez intégrer une équipe de Juristes et de Fiscalistes de premier plan et contribuer par vos compétences, votre imagination, votre esprit positif et organisé, à la mise en place de contrats et produits financiers internationaux dans une Banque d'Ingénierie financière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous la réf. HB90 à :

BANQUE INDOSUEZ
Service Recrutement des Cadres
9 rue Louis Murat - 75371 Paris cedex 08

BANQUE INDOSUEZ
L'EXPERTISE EST UN ART

R&D

Cabinet GAST
(Spécialiste franchise & réseau)
cherche

JURISTE

Collaborateur de haut niveau en droit des sociétés

Avocat expérience grand cabinet, conseil juridique, juriste d'entreprise (C.A.P.A. ou équivalence).
Age : 35 ans environ

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photos au 1, avenue Bugeaud - 75116 PARIS



Le Monde de la Gestion

Le dirigeant d'un important **cabinet d'architectes Parisien** recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER H/F

A la tête d'une équipe de quatre personnes, ce jeune cadre assurera la gestion du personnel (50 personnes), la production des documents comptables, légaux et financiers, la cohérence des états de gestion et l'amélioration de ceux-ci, la relation avec les banques et les clients du cabinet en ce qui concerne les honoraires.

En outre, il interviendra en appui, sur des dossiers variés où sa vision de gestionnaire pourra être appréciée.

Les candidats devront avoir des qualités de généralistes assises sur les compétences solides que requiert cette PME de très bon niveau.

Agé de 25 à 40 ans environ, ils auront l'expérience des petites structures et connaîtront de préférence le monde du bâtiment ou de l'immobilier.

La rémunération proposée est de nature à attirer les candidats de valeur.

Envoyer C.V. lettre de motivation, photo et prétentions à :
Ph. GRANDJEAN - Cabinet HERBERT, 12, rue Ste Anne - 75001 PARIS

Bleu

CONTROLEUR FINANCIER
Homme / Femme

Une société anglaise performante en matériel d'impression vous recherche.

Pour assurer le contrôle de la gestion financière et administrative de la société. Agé d'environ 30-35 ans, de formation supérieure en gestion, vous aurez acquis une très bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne ainsi que du contrôle de gestion. Une référence dans une PME filiale d'un groupe international et / ou en cabinet d'expertise-comptable serait souhaitable. Poste bilingue anglais.



COGEC

Lettre manuscrite plus CV, plus prétention, sous référence 90.262 a :
COGEC RECRUTEMENT
36, rue De Laborde 75008 Paris

Allianz France
recrute

Correspondant Gestion Centrale
(Bac + 4 / IESTO)

Rattaché au Directeur des Risques d'Entreprises, il apportera une assistance fonctionnelle et technique dans tous les problèmes de gestion.

Il recensera et analysera les besoins des départements, représentera et informera la Direction dans les domaines : Organisation, Informatique, Comptabilité, Contrôle de gestion, Administration.

Une expérience en Organisation et en Informatique (micro et mini systèmes notamment) sera appréciée.

Veuillez adresser CV, photo et prétentions à Allianz France Mme Rougé – Cedex 32 – 92099 Paris La Défense

Allianz
Premier Assureur Européen

ORGANISATEUR H/F



De formation supérieure (BAC + 4), vous avez une première expérience d'organisateur dans le secteur tertiaire en milieu fortement informatisé.

A l'écoute des utilisateurs, vous assisterez notre responsable de l'organisation et ferez évoluer notre système de gestion et nos produits (étude préalable, rédaction des procédures, mise en place de nouveaux produits).

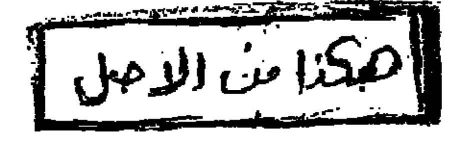
La connaissance du financement de véhicules sera un atout supplémentaire. Déplacements de courte durée à prévoir.

Dans le cadre de notre expansion, venez participer activement à nos projets.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence ORG/LM à MERCEDES-BENZ FINANCEMENT Service Recrutement - B.P. 114 78153 LE CHESNAY CEDEX



MEDIAPA



DELEGUE REGIONAL SUD-EST

Etablissement financier

Marseille - Un groupe financier professionnel dont la vocation est d'apporter des services financiers (prêts à long terme et moyen terme, crédit-bail, caution...) aux entreprises de transport et de tourisme recherche le responsable de sa délégation régionale du Sud-Est. Basé à Marseille et placé sous l'autorité du responsable d'exploitation du siège parisien, il sera au contact des entreprises de sa région et les aidera à résoudre leurs problèmes de financement. Ce poste, qui suppose des talents commerciaux confirmés et une disponibilité réelle, s'adresse à un cadre âgé de 30 ans minimum et diplômé de l'enseignement supérieur. Maîtrisant les techniques financières, il devra justifier d'une expérience de 3 ans minimum en tant que chargé de clientèle entreprises au sein d'une société financière ou d'une banque. Ecrire à O. PECH en précisant la référence A/R9706M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.69.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

JEUNE AUDITEUR

Groupe international diversifié

Alsace - L'important développement de ce groupe industriel regroupant près de 30 filiales en Europe (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires) nécessite aujourd'hui la création, au niveau du holding, du poste d'audit interne. Au sein de l'équipe de direction financière, sa mission sera, outre un rôle de conseil très opérationnel, de mettre en place une politique financière commune aux filiales, actuelles ou futures, en terme de cadre, d'objectifs et de procédures dont il aura la charge ultérieure de contrôle. Cette opportunité s'adresse à un candidat de formation financière et comptable de bon niveau et justifiant au minimum d'une première expérience réussie, acquise en cabinet ou en entreprise, lui ayant permis de faire preuve des qualités relationnelles nécessaires à une mission d'audit. La nature des missions implique, outre de réelles capacités d'autonomie et de pragmatisme, la pratique de l'allemand et, si possible, de l'anglais. La localisation du poste permet une résidence dans la région de Colmar ou Mulhouse. Ecrire à D. WIRTZ en précisant la référence A/6753M - **PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54.** (PA Minitel 36.15 code PA)



Chef Comptable



Fives Cail Babcock, l'une des toutes premières sociétés de mécanique européennes (CA 1,2 Md de F réalisé à plus de 70 % à l'exportation, effectif 1000 personnes) conçoit, développe, réalise et vend des équipements et ensembles destinés essentiellement aux industries de la cimenterie, sucrerie, minéralurgie et au BTP (tunneliers).

Nous recrutons aujourd'hui, pour notre Direction Financière installée à **LILLE**, un

CHEF COMPTABLE

Collaborateur du Directeur Administratif et Financier, vous serez chargé de l'ensemble de la comptabilité de la société (bilans, déclarations sociales et fiscales,...). Fives Cail Babcock est gérée à travers des centres de profit distincts, et a mis en place un système budgéto-comptable unique de saisie des informations.

Pour exercer cette fonction complète, vous managez une équipe de 7 personnes sur le site. Vous êtes également responsable des comptables des autres établissements de la société, ainsi que de ceux des grands chantiers à l'étranger.

De formation comptable supérieure, faisant preuve d'excellentes qualités relationnelles, vous possédez environ 10 ans d'expérience de la fonction. Une approche de la comptabilité américaine ou du contrôle de gestion vous permettra de concevoir un système comptable tourné vers l'exploitation immédiate des résultats. Une pratique de la comptabilité devises constituera un atout supplémentaire à votre candidature.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous réf. 010 M à notre Conseil ORBE - 41, avenue George V - 75008 Paris, qui l'étudiera en toute confidentialité.



ORBE

Filiale d'un groupe international, nous employons en France 3 500 personnes et réalisons un CA de 5 milliards de Francs sur des marques à forte notoriété.

Contrôleur de Gestion Confirmé

Sous l'autorité du Directeur du Département, vous intervenez dans l'organisation et l'amélioration des systèmes d'information et des procédures et vous avez en charge l'analyse de l'activité de l'un de nos secteurs (budgets, prix de revient, reporting...).

La trentaine, diplômé d'une grande école de commerce ou ingénieur, vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans le contrôle de gestion ou l'audit en secteur industriel. Vos capacités de recommandation vous permettent de jouer un rôle de conseil. (Réf. 117-03/M)

Contrôleur de Gestion Junior

Au sein de notre équipe, vous participez à la mise en place et à l'utilisation de nos nouveaux outils de contrôle en relation directe avec les opérationnels.

Agé de 25/28 ans, diplômé d'une grande école de commerce, vous souhaitez valoriser une première expérience de 1 à 2 ans acquise en cabinet ou en entreprise. (Réf. 117-04/M)

Vous parlez l'anglais et vous souhaitez intégrer un groupe qui a su faire preuve de dynamisme et qui est l'un des leaders de la profession, alors adressez lettre manuscrite, C.V. + photo et rémunération souhaitée sous la référence choisie, à ARPE - 38, rue de Lisbonne 75008 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

MEDIAPA

bip BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

Nous sommes un groupe financier en rapide développement (banque de marché, compagnie d'assurance, sociétés de Bourse...). Pour accompagner notre croissance, nous recherchons

ORGANISATEUR FINANCIER CONFIRME

Réf. OPC/CL

MISSION :
- Vous proposerez un ensemble complet de [illegible] : diagnostics, conseil, organisation, à toutes les directions du Groupe [illegible]
- Votre action s'exercera sur les futurs développements [illegible] activités. Elle s'étendra à tous les secteurs financiers, commerciaux, admi[illegible]
- Vous interviendrez au niveau des décisions de choix des [illegible] animerez des réflexions d'ensemble auprès des utilisateurs, en [illegible] l'informatique.

PROFIL :
- De formation grandes écoles (HEC, ESSEC, CENTRALE...) vous avez acquis une expérience minimale de 3 ans dans le secteur financier ou dans un cabinet d'audit et d'organisation,
- Vous êtes créatif et rigoureux,
- Vous avez d'excellentes qualités de contact.

AUDITEUR INTERNE CONFIRME

Réf. AIC/CS

MISSION :
- Rattaché au Responsable de l'Audit Interne, vous aurez à formuler des diagnostics et des propositions relatifs à tous les aspects de notre activité au siège et dans nos filiales : développement commercial, procédures de contrôle interne, risques des opérations de marché, rentabilité, informatique, etc...

PROFIL :
- [illegible] formation grandes écoles (HEC, ESSEC, CENTRALE...) a été complétée [illegible] expérience de 3 ans au moins dans le secteur financier.
- Vo[illegible]reux, diplomate.
- Vous [illegible] des initiatives.
- Les nouve[illegible] financiers vous intéressent.

NOUS VOUS OFFRONS :
Des responsabilités, une rémunération motivante, de larges possibilités d'évolution dans un contexte performant.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et votre C.V. avec photo en précisant la réf. du poste choisi à : BIP - Direction des Ressources Humaines - 108 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

bip

La banque d'aide à la décision

INTERMÉDIAIRE SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

RECHERCHE

pour animer un de ses desks

UN RESPONSABLE

qui aime VENDRE
et qui « jongle » avec le CALCUL FINANCIER

Si vous correspondez à ce profil et si de plus vous êtes ambitieux, courageux et doté d'une forte personnalité, rejoignez notre équipe ; vous vous y épanouirez grâce à une organisation et à un système fondés sur le mérite.

**Envoyez candidature, C.V., photo s/Nº 8818
le Monde Publicité — 5, rue de Monttessuy
75007 Paris**

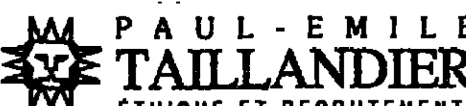
GROUPE INDUSTRIEL ET DE SERVICES

Avec plus d'un milliard de FF de chiffre d'affaires, 1 100 personnes et une diversification importante, notre Groupe Industriel et de Services gagne chaque jour les défis de la concurrence nationale et européenne. Pour aider au mieux la Direction générale dans la politique sociale de l'entreprise, la Direction des Relations Humaines recherche le

Gestionnaire des indicateurs sociaux familier de l'outil informatique

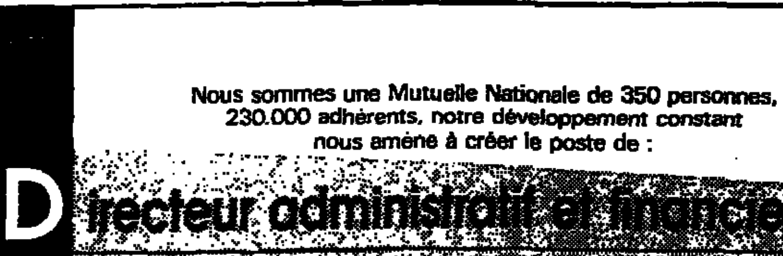
Au sein d'une équipe de professionnels et sous l'autorité du chef du département « Gestions du Personnel », vous participerez à l'exploitation des données de gestion : prévisions, analyse et suivi, contrôle a priori et a posteriori de la masse salariale, établissement de tableaux de bords, chiffrage des coûts sociaux... Dans ce rôle de contrôleur, soucieux de la fiabilité des données exploitées, vous vous appuyerez sur les différents services de la Direction des Relations Humaines. Grâce à votre force de proposition, vous contribuerez à l'amélioration des systèmes et procédures en place. Nous souhaitons rencontrer des diplômés de l'enseignement supérieur en gestion, possédant une expérience d'au moins cinq ans soit de contrôleur de gestion, soit dans des fonctions similaires au sein d'une direction des ressources humaines. Connaissance et expérience de la micro-informatique (DBASE III, Lotus) s'imposent autant que sens de l'organisation, rigueur dans la gestion, et capacité à communiquer. Poste basé à Ivry.

Merci d'adresser C.V. + photo à notre conseil PAUL-EMILE TAILLANDIER - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS, sous la référence 2132/M.



Le Monde de la Gestion

Nous sommes une Mutuelle Nationale de 350 personnes, 230.000 adhérents, notre développement constant nous amène à créer le poste de :



Vous avez 28/30 ans, le DECS, une ouverture à la gestion, la maîtrise de l'informatique (matériel BULL DPS6), une expérience de 3 ans environ qui s'avère positive... mais vous souhaitez gravir un échelon.

Nous vous demandons de monter notre système d'information de gestion, de prendre la responsabilité de notre service comptable et financier (11 personnes).

Votre rigueur, votre sens de l'animation et votre créativité vous permettront de réussir.

Merci, si vous vous sentez impliqué, d'envoyer votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous référence A 03 14 à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS



ÉVOLUEZ DE LA COMPTABILITÉ VERS LE CONTRÔLE DE GESTION

Filiale française d'un groupe international, nous fabriquons et distribuons du matériel médical de pointe. La récente acquisition d'une nouvelle entité (120 M.F. de chiffre d'affaires), nous conduit à étoffer notre Direction Financière en recrutant un collaborateur.

En liaison avec vos interlocuteurs (Direction Financière, Direction de l'usine et actuel centre de traitement informatique), vous participez à la conception d'un nouveau système de contrôle de gestion informatisé, en harmonie avec les normes du groupe. Vous en assurez la mise en place sur le site de production et vous animez une équipe de deux personnes.

Agé(e) de 26 ans environ, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur, (ESC, DECS, Maîtrise de Gestion,...). Vous avez une première expérience de la comptabilité analytique ou du contrôle budgétaire dans un environnement industriel et international. Vous parlez couramment l'anglais. Vous désirez aujourd'hui rejoindre un groupe où la communication est moteur de réussite et dans lequel vous aurez des responsabilités passionnantes et évolutives.

Pour ce poste basé dans un premier temps à Clermont-Ferrand, merci d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle sous réf. 014.03 à notre conseil qui vous assure de sa totale discrétion : Sandrine FRENOY - COFROR - 20, place de l'Iris
La Défense 2 - 92400 Courbevoie.



Cofror

SARESCO

Implantée sur l'ensemble des aéroports français, notre société à vocation internationale se développe depuis 10 ans autour de deux métiers : le commerce avec des boutiques de produits de luxe, et la restauration.
Par l'intermédiaire de ses filiales, elle réalise un chiffre d'affaires proche du milliard de Francs, avec le concours de 1000 collaborateurs.
Nous recherchons aujourd'hui un :

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur de la filiale et en liaison avec le Contrôleur de gestion Groupe, vous prendrez notamment en charge : • l'élaboration du budget annuel et son suivi avec les responsables opérationnels, • la tenue des tableaux de bord mensuels, • l'analyse des résultats et des écarts.

A partir de ces éléments, votre dialogue permanent avec les opérationnels vous permettra d'assurer une fonction d'aide à la décision.

Ce poste requiert une formation supérieure (Ecole de commerce, maîtrise de gestion) et une expérience de la fonction d'au moins 3 ans.

Agé de 25 à 30 ans, actif, rigoureux et organisé, vous maîtrisez en outre parfaitement l'outil informatique.

Poste basé sur l'aéroport de Roissy CDG.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et [illegible]) réf. CGR/3 à **SARESCO** - Direction des Ressources Humaines - 74/76 rue Laugier, 75017 Paris.

G.I.C.B.
Groupement Interproducteurs du Cru Banyuls

Nous sommes un groupement vinicole en pleine expansion
• 124 MF
• 230 personnes
• cave vinicole
• filiales distribution.
Nous recherchons pour notre siège de BANYULS SUR MER (région Perpignan) notre :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au Directeur Général, vous prenez en charge avec votre équipe de 8 personnes :
• l'animation et la coordination de l'administration générale (gestion immobilière, assurances, ...) ;
• la direction financière (investissements, relation avec les banques, supervision de la comptabilité et du contrôle de gestion...) ;
• la direction du personnel (formation, relations avec les partenaires sociaux internes et externes,...).

Ouvert et rigoureux, à 30/35 ans de formation HEC, ESSEC, ESCAE, SUP de CO ou UNIVERSITAIRE option gestion, votre vision globale de l'ensemble de l'entreprise vous permet de coordonner les potentialités dans un souci d'EFFICACITE et de RESULTAT.

Dynamique et ambitieux, vous serez séduit par les possibilités d'évolution dans notre groupe. La rémunération motivante sera directement liée à vos capacités.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle sous référence 48.3485 LM à MERCURI URVAL, 18 rue Lafayette - 31000 TOULOUSE. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval

AUDIT INTERNE

CRÉATION DE POSTE

OLDHAM FRANCE (880 Salariés) est un des leaders Européens de la Batterie Industrielle et du matériel de Détection de Gaz explosibles et toxiques (540 Millions de C.A. dont 25 % à l'export).

Depuis de nombreuses années, nous connaissons un fort taux de croissance et notre politique dynamique d'investissement nous a donné un outil de production très performant.
Nous possédons des Filiales en Belgique, en Italie et en R.F.A. *et des Participations dans d'autres pays* (Corée du Sud, Espagne, Canada...).

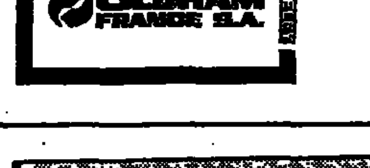
Dans le cadre de notre expansion continue, nous créons la fonction d'Audit Interne. Directement rattaché au Directeur *Financier, l'audit réalisera des contrôles comptables et* opérationnels au siège social, dans nos 13 agences régionales et auprès des filiales et participations à l'étranger.

Vous avez une formation de type DECS et avez déjà réussi une première expérience en cabinet d'audit ou en audit interne.

Nous vous offrons un salaire compétitif et la possibilité de *travailler dans un environnement stimulant au sein d'une* société de pointe dans ses secteurs d'activité.

Le poste est basé à ARRAS, ville historique offrant un cadre de vie agréable et des prix immobiliers très abordables.

Nous vous remercions d'écrire (lettre + C.V. + photo + prétentions) à C. SMITH - Directeur Financier - OLDHAM FRANCE S.A. - Z.I. Est - B.P. 962 - 62033 ARRAS Cedex.



COMMUNICO

GERLAND

Promis à un brillant avenir

Formation rigoureuse d'Ingénieur (ECP, Mines, Ponts), de Gestion (HEC, ESSEC, Sup de Co) ou mieux encore des deux. La pratique des langues.

Vous n'avez pas encore 30 ans. Une première expérience de l'entreprise vous a appris des choses sur vous-même, notamment que vous aimez diriger et que vous savez décider.

Notre Groupe, GERLAND, 4 Milliards de CA, 5 000 personnes, tout à la fois grand nom du revêtement de sols et murs (GERFLEX, GERFLOR, TARAFLEX), l'une des premières entreprises routières françaises et spécialiste européen des élastomères silicones, connaît un développement interne et externe sous-tendu par une très bonne santé financière.
Les opportunités sont là. Nous voulons vous préparer rapidement à les saisir.

Votre première mission auprès de la Direction Générale : consolider et coordonner les *activités Plan et Contrôle de Gestion de toutes les Sociétés et Divisions du Groupe. Un poste* d'observation d'où vous découvrirez nos métiers, les hommes, les structures et où vous vous ferez connaître.

A terme de 3 ans, vous devez pouvoir assurer un commandement opérationnel.

Belle aventure pour vous ! Nous sommes, de notre côté, prêts à tout faire pour qu'elle soit une belle réussite.

SEFOP, notre Conseil depuis 20 ans, nous assiste dans cette recherche. Voulez-vous lui adresser votre dossier sous référence SLAF12M et consulter, *sur minitel 3614* Search*Gerland, une présentation plus complète de notre Groupe.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

ESSO

ESSO S.A.F
Paris - La Défense
recherche un

FISCALISTE

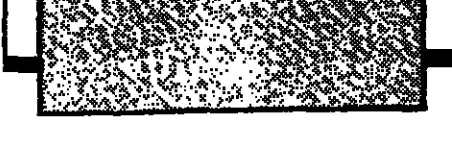
Vous êtes un **professionnel** de la fiscalité : vous travaillez depuis au moins **cinq ans** dans l'administration, une entreprise ou un cabinet. Vous êtes **imaginatif** et parlez **anglais.**

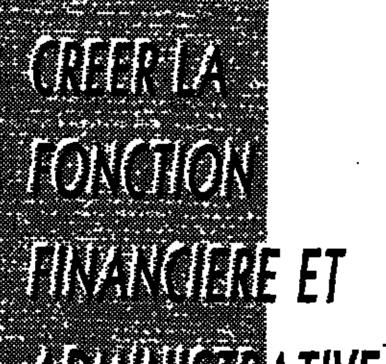
Nous vous offrons l'opportunité de rejoindre notre groupe.

Basé à **Paris,** vous vous occuperez essentiellement d'activités chimiques (2,5 milliards d'investissements en cours). De courts déplacements, à **Bruxelles** entre autres, sont à prévoir.

Une réussite dans ce premier poste vous ouvrira ***d'intéressantes perspectives de carrière*** - en **France** et à **l'étranger.**

Merci de bien vouloir prendre contact avec **Monique Cambournac,** *par téléphone*, en appelant le **49.03.66.45,** ou par écrit : Direction Fiscale, Esso, Cedex 2 - 92093, Paris La Défense. Nous garantissons le traitement confidentiel des candidatures.







Créée il y a 5 ans, cette société, *parmi les leaders* spécialistes du traitement des déchets ménagers, industriels et commerciaux, se développe vite (CA x 5) dans un secteur porteur.
Dirigeant-Fondateur, déjà épaulé sur le plan technique, je dois accompagner la croissance en m'investissant sur l'activité commerciale, ce que je sais faire et ce que j'aime faire !
Mais il faut aussi GERER. Et je souhaite m'appuyer pour toutes les questions administratives et financières, sur un

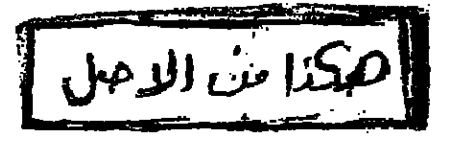
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

"Homme-orchestre" de l'organisation et des flux d'informations,
Conseil dans le domaine juridique,
Gestionnaire des finances et de la trésorerie,
il devra conjuguer le minimum de formalisme et le maximum de souplesse.
Il lui faut de bonnes bases, une réelle expérience de la fonction et en PME.

Pour en savoir plus et vous présenter, écrivez à mon conseil : Yves OZANNE, INITIATIVES conseil en recrutement, 58/60, Avenue de la Grande Armée, 75017 PARIS sous réf. 910390



CONTESSE



هكذا من الأصل

Le Monde de la Gestion

300 KF+

Yves Rocher REUSSIR EN BEAUTE

Challenge pour un

CONTRÔLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE

à forte envergure

Groupe YVES ROCHER - 1re marque française de produits de beauté - 6000 personnes. CA 5 milliards de francs. Notre développement, avec un renouvellement constant des produits et concepts marketing, nous amène à avoir un contrôle de gestion "musclé".

Responsable du Contrôle de Gestion Industrielle pour nos 3 usines de production, nos 3 centres de distribution et notre Administration Générale, vous aurez pour mission de consolider notre développement. Les procédures sont en place, il faut maintenant affiner nos outils de gestion pour mieux anticiper, analyser avec clairvoyance les réalisations par rapport aux objectifs, conseiller les responsables. Vous serez en outre chargé de la consolidation du reporting mensuel, du processus budgétaire et des Prix de Revient. Vous animerez 6 personnes en direct, et 6 contrôleurs ou assistants de gestion en fonctionnel.

Trente ans au moins, doté d'une expérience de Contrôle de Gestion Industrielle, si possible dans un domaine d'activité similaire (agro-alimentaire, pharmacie.... voire electronique), vous trouverez chez nous l'occasion de développer une fonction riche et vivante et d'évoluer ensuite. Une expérience anglo-saxonne serait un plus !

Pour ce poste, basé dans le **Morbihan**, nous vous remercions d'écrire à notre Conseil Michèle DUCHER sous la réf. P C GI LM - **Raymond Poulain Consultants - 34 rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

membre du SYNTEC — EuroPA



Une opportunité de carrière à saisir pour un Jeune contrôleur de gestion

Filiale de la Lyonnaise des Eaux, nous sommes un Groupe de services qui compte 4.300 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs. Nous apportons un service complet aux particuliers au travers des collectivités locales. Le développement de nos activités nous amène à renforcer la structure de notre Contrôle de Gestion et à rechercher un nouveau collaborateur.

Nous vous proposons de participer à l'ensemble des missions assurées par l'équipe du Contrôle de Gestion. Vous serez plus particulièrement chargé des établissements régionaux et des filiales, et vous jouerez également le rôle de correspondant informatique auprès des services administratifs et comptables des entités décentralisées. Vous participerez également à la consolidation et à diverses missions spécifiques.

Pour ce poste polyvalent, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé E.S.C. ou de formation Universitaire. Vous justifiez d'une première expérience en Contrôle de Gestion ou en Audit de préférence au sein d'un Groupe. Vous possédez une bonne pratique de l'outil informatique.

Le poste est basé à Paris et implique des déplacements. La réussite dans ce poste-tremplin vous permettra d'accéder à des diverses responsabilités au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence M 50/387 N à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

responsable financier

NORD DE PARIS

Nous sommes la filiale commune de deux très grands groupes de l'industrie chimique. Nous fabriquons et commercialisons des polymères dont la vocation leur assure déjà une forte pénétration sur le nouveau grand marché de la détergence.

Notre Directeur Général structure son équipe dans ce contexte de croissance, et recherche son Responsable Financier.

Vous encadrerez une petite équipe et vos tâches seront classiques :
- comptabilité générale et analytique,
- trésorerie,
- reporting, bilan,
- fiscal, administration et personnel, services généraux,
- etc...

Votre mission vous amènera par ailleurs à être un **véritable conseiller** de notre direction tant sur le plan interne que sur le plan des options de croissance externe.

De formation supérieure (Ecole de Commerce, Science-Po, MBA,...) vous avez acquis une première expérience réussie de la fonction financière si possible en milieu multinational.

La connaissance de la **comptabilité anglo-saxonne** serait un avantage. La **maîtrise de l'anglais** est obligatoire.

Les perspectives d'avenir au sein de notre société, comme au sein de nos deux maisons mères sont un réel plus à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions) sous la réf. NH 12 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

COGEPLAN 2, rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16
11, rue Victor Hugo 69002 Lyon

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — FORCE 6

Organisme financier
Alpes-Maritimes

Un unique et exemplaire ...

Un organisme financier français au top des Grands veut discuter de votre installation sur la Côte d'Azur, pour développer des montages financiers, promouvoir des produits du même type, négocier des prêts en direction des Collectivités Locales, en les gérant et les aménageant.

Outre l'atttrait du bon air et des mimosas, voici une opportunité rare : croire qu'il s'agit d'une paisible sinécure serait une erreur. Autant prévenir ; vous êtes l'adjoint d'un directeur qui vous confie la prise en charge progressive d'un courant d'affaires existant et à créer de toute pièce et ce, dans un univers largement fourni en banques et courtiers ! Comme il s'agit de Collectivités, le niveau des interlocuteurs est de bon aloi, les responsabilités immédiates. Le montage requiert le sens du diagnostic et de l'analyse du risque et des garanties. Les dossiers à initier puis à développer sont l'occasion d'utiliser votre engouement naturel pour les chiffres et votre connaissance des mécanismes de prêts en tous genres.

Soyez donc unique et exemplaire mais armé pour relever le défi : Ecole de Commerce, option Finance, banquier spécialiste en montages financiers Entreprises, négociateur et analyste fin, capable d'intégrer localement une équipe lilliputienne en utilisant le service du Géant. Travailleur acharné car le pain est sur la planche. Votre CV à Jacques-Yves Léonardi, Cabinet Sirca Rhône-Alpes, Le Britannia C, 20 Bd Eugène Deruelle 69432 Lyon cedex 03 sous référence 184 914. Si nous devons nous rencontrer, une définition de fonction précise vous sera adressée.

Sirca Rhône Alpes
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Notre société est une entreprise industrielle (deux usines, une en France et une à l'étranger), filiale d'un groupe américain. Notre CA 89 a été de 300 millions de francs et notre marge après impôts de 7%.
Nous fabriquons et commercialisons des produits ayant une forte notoriété de marque sur notre marché.
Notre culture d'entreprise est forte : une gestion des ressources humaines basée sur le dialogue et l'échange, un souci constant d'optimisation des procédures internes, la volonté de faire évoluer nos méthodes de gestion...

Nous recherchons notre

DIRECTEUR FINANCIER

Votre profil :
- une formation supérieure : grande école de gestion...et si possible DECS
- une expérience de plusieurs années dans le contrôle de gestion ou comme directeur financier adjoint, acquise dans une entreprise industrielle précédée si possible d'une expérience d'audit.
- une véritable maîtrise de la comptabilité industrielle, du reporting anglo saxon et de la langue anglaise.
- une bonne approche de l'outil informatique.

A la tête d'une équipe d'une quinzaine de personnes, vous aurez la responsabilité de l'ensemble des activités comptables et financières de la société, ainsi que de la gestion des brevets, des assurances, du juridique, du fiscal, du contrôle interne...
Vous serez également très impliqué dans la mise en place du nouveau système informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant sur l'enveloppe la réf.563 à notre conseil

ornicar 6 rue Halévy 75009 PARIS

GROUPE FINANCIER DE PREMIER PLAN

recherche pour sa filiale de CREDIT-BAIL

ADJOINT AU RESPONSABLE ENGAGEMENTS-GESTION

Dans notre univers en fort développement, il sera le garant de la qualité des opérations. Il conçoit, met en œuvre et exploite des indicateurs d'activité. Il assure les missions de contrôle.

Il saura de plus entretenir, avec notre réseau, des relations faites autant de tact que de rigueur.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur en gestion (type ESCAE), fort d'une première expérience à dominante administrative d'environ 3 ans et familiarisé à la micro-informatique. La connaissance du crédit-bail constituera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.1018 à CONTESSE PUBLICITE 38, rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE

IMPORTANT
ORGANISME
BANCAIRE
RECHERCHE



RESPONSABLE DES ETUDES DE CREDIT

Votre mission : Au sein de la structure engagements, vous serez chargé de coordonner les études de crédits aux entreprises et de prêts aux particuliers, (appréciation du risque). Vous animerez une équipe de rédacteurs. Vous participerez au comité des engagements.

Votre profil : Agé de 35 ans au moins, vous avez une bonne expérience du crédit aux entreprises et vous maîtrisez les techniques de l'analyse financière. Vous avez une formation supérieure de type école de gestion ou cycle supérieur de banque. Vous faites preuve de bonnes capacités d'analyse et de synthèse et des aptitudes à l'animation des hommes. La maîtrise de l'anglais serait appréciée.

Merci d'adresser lettre + C.V. + photo sous référence 6637 à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex qui transmettra

Chef comptable très impliqué dans la gestion.

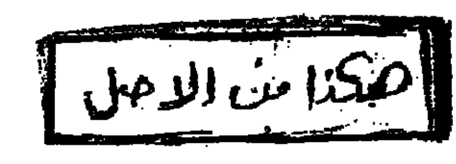
Leader mondial du stockage souterrain, notre société, Géostock, filiale commune de quatre grands groupes pétroliers, partage à égalité son chiffre d'affaires entre la gestion de centres de stockage d'hydrocarbures en France et l'ingénierie de stockage à l'étranger.

Rattaché au secrétariat général et directement responsable de huit personnes, vous prendrez en charge la comptabilité du siège et d'une douzaine de sociétés - dont certaines anglo-saxonnes -, superviserez la paye et gèrerez notre trésorerie. Vous préparerez les budgets et serez le garant de la fiabilité des documents transmis aux maisons mères. Vous participerez à l'analyse des coûts et des tarifs résultants de la comptabilité analytique et serez le pivot de l'informatique de gestion.

Une formation de niveau DECS minimum, une expérience de près de 10 années : autant d'atouts qui vont vous permettre de prendre rapidement la hauteur nécessaire à la maîtrise de situations parfois complexes. Vous trouverez ainsi facilement vos marques dans un environnement intellectuel de haut niveau qui a largement privilégié un bon climat social. Claude dos Reis, associé du cabinet Sirca, vous confirmera que nous apprécierons des connaissances fiscales sérieuses et un bon niveau en anglais. Adressez-lui un résumé de carrière et une lettre de motivation sous la référence 079 712 LM au 140, Bd Haussmann - 75008 PARIS.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec





SESSION 1990

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique



Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique et télécommunications, nous avons su depuis plus de vingt cinq ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, et sur des marchés très vastes et diversifiés, tout en demeurant des entreprises à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de nombreux jeunes collaborateurs ● Bac + 4 ou ayant suivi plusieurs années d'études supérieures ● dégagés des obligations militaires ● libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, **nous vous formerons intégralement** à la technique et à nos méthodes, et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de nos sociétés.

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite, un CV détaillé et une photo, sous réf. M123G4, à Honoré Informatique - 52, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

HONORÉ Informatique

Carré Turenne

Contrôleur de gestion

PARIS SUD OUEST — 240-280 KF

LA SOCIETE : Filiale française (CA 150 MF) d'un groupe américain en pleine croissance interne et externe dans les secteurs santé et optique.

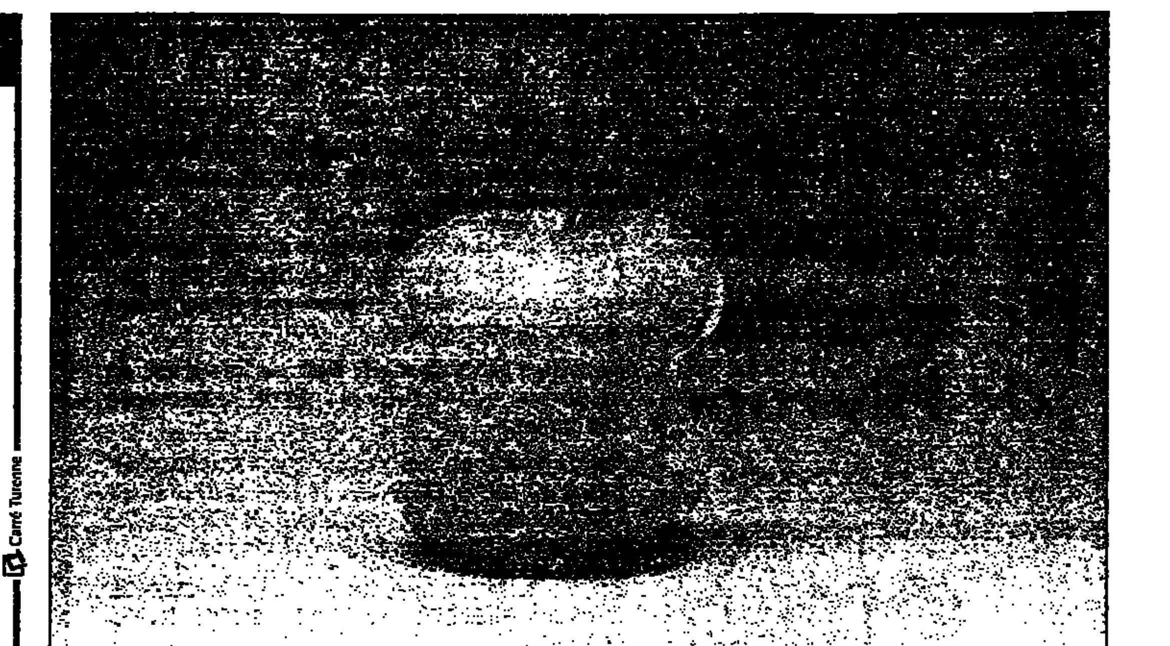
LE POSTE : Plans, budgets, reporting, études ponctuelles impliquant une étroite collaboration avec les fonctions commerciale et marketing.

LE CANDIDAT : Diplômé d'une école de commerce et fort d'une expérience de 2 à 3 ans, idéalement en cabinet d'audit, vous souhaitez maintenant passer à l'opérationnel. Votre personnalité, votre mobilité et votre anglais courant vous permettront éventuellement d'évoluer à l'international au sein de ce groupe dynamique. Le DECS sera un atout supplémentaire.

Les candidats intéressés sont priés de contacter Ivor ALEX au (1) 42 89 09 17 ou lui envoyer un CV complet avec photo sous référence 1224/IAM à NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL



Jeunes Analystes Financiers

Une réussite pleine de saveur

A révéler le meilleur de soi-même, on donne de la saveur à sa réussite. C'est la philosophie d'Apple et de tous ceux qui nous rejoignent. Et cette philosophie porte ses fruits : 2,3 milliards de francs de C.A. pour l'année fiscale 1989, une excellente profitabilité.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, MBA, université ou équivalent et doté, de préférence, d'une première expérience de 2 ans dans un cabinet d'audit international ou un groupe international, vous parlez un « fluent English ».

Au sein du Département Finances et Administration, vous pourrez occuper un poste à dominante comptable : responsabilité du cash accounting et du contrôle interne (Réf. AFC/M) ; ou contrôle de gestion : prise en charge de l'élaboration du plan, du contrôle budgétaire et du reporting (Réf. AFCG/M).

Notre société privilégie autonomie et esprit d'équipe : plus qu'une fonction, cette offre constitue une véritable opportunité de développement personnel.

Pour ces 2 postes basés aux Ulis, écrivez à Catherine Caillard, sous référence choisie
Apple Computer France - Département des Ressources Humaines
12, avenue de l'Océanie - ZA de Courtaboeuf - 91956 Les Ulis Cedex.

Révélez le meilleur de vous-même



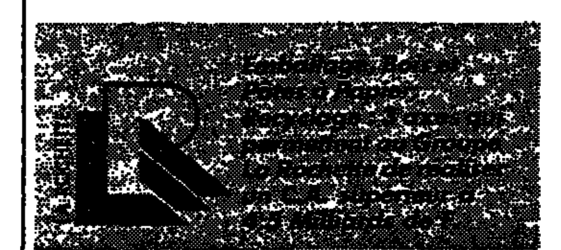
Apple

Dayting

SOULIER



Filiale du Groupe La Rochette, Soulier est le leader européen du recyclage. Sa Direction Régionale Paris Ile-de-France recherche un jeune diplômé (ESC, Université).



Rattaché à la Direction Régionale, vous serez chargé de la préparation et du suivi budgétaire, ainsi que de reporting annuel. En contact permanent avec les 5 centres industriels d'Ile-de-France, vous assurerez au sein de l'équipe une fonction d'analyse et de conseil. Votre potentiel vous permettra de réussir et d'évoluer dans le Groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre man., C.V., photo et prét.) sous réf. CGM à Françoise SAGE
La Rochette - 2, rue Louis David
75792 PARIS CEDEX 16.

CHARGEURS S.A.

CHARGEURS TEXTILE

est une société de CHARGEURS S.A., première entreprise européenne dans le domaine du transport de voitures par la route, et première entreprise mondiale dans le domaine du négoce, du peignage et du tissage de la laine.

CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales :
Causse-Walon, Delcer, Gillet, Lainière de Picardie, Lepoutre, Novacel, Paquet, P.J.T., Peignage Amédée, Prouvost Lefebvre, Roudière...

La Division Négoce de Laine de Chargeurs Textile, leader du négoce de laine peignée dans le monde, recherche son :

Trésorier France

Sa mission :
- Animation d'un service de 5 personnes, traitant francs et devises,
- Prise d'initiatives et de décisions sur les opérations de financement et de risque de change,
- Amélioration des procédures de back office, de reporting et de contrôle des opérations,
- Gestion des outils informatiques existant et réflexion sur leur développement,

Son profil :
- Formation, Ecole de Commerce ou DESS
- Age, 30-35 ans
- Expérience dans les domaines Change comptant et terme, options, acquise au sein d'une banque et/ou d'une trésorerie d'entreprise.
- La pratique de l'anglais de façon courante est exigée.

Le poste est basé à Tourcoing dans le Nord.
L'Evolution de carrière est prévue au sein de Chargeurs S.A.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et remuneration actuelle au Directeur du Personnel - Division Negoce de Laine
Société Commerciale Prouvost Lefebvre
BP 340 - 59203 Tourcoing Cedex

Les Laboratoires PFIZER, filiale française de l'un des premiers groupes pharmaceutiques mondiaux, recrutent pour leur ETABLISSEMENT d'AMBOISE (37) qui regroupe une Unité de Production Pharmaceutique, une Unité de Synthèse et un Centre de Recherche Toxicologique (400 personnes) un

Chef comptable

De formation supérieure de gestion et/ou DECS, vous maîtrisez la micro-informatique et possédez une expérience de 5 ans avec des connaissances juridiques. Votre sens de l'organisation et de la gestion vous permettra d'animer et de gérer un Service Comptable de 12 personnes. La connaissance de l'anglais est indispensable et la connaissance de la comptabilité anglo-saxonne serait un atout supplémentaire.

Votre mission couvrira plusieurs domaines : - Comptabilité analytique - Préparation des budgets, commentaires et analyses - Etablissement et justification des prix de revient - Contrôle budgétaire - Analyses des écarts et des projections - Préparation des éléments de comptabilité générale - Comptabilité matières - Suivi des investissements et des actifs du site - Suivi des inventaires - Préparation de la paie.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo, à **Laboratoires PFIZER** Service du Personnel - BP 109 - 37401 AMBOISE CEDEX.



SCIENCE ET PASSION DE LA VIE

MEDIAPA

ETABLISSEMENT FINANCIER DE 1ER PLAN
recherche

CADRE COMPTABLE POUR MISSIONS DIVERSIFIEES

Après 4-5 ans d'exercice en cabinet ou dans les services comptables d'une banque (de préférence) ou d'une grande entreprise, vous entendez donner une nouvelle impulsion à votre parcours professionnel et à votre formation (Ecole *Supérieure de Commerce + DECS minimum).*

Notre service central des comptabilités et du budget (près de 80 personnes) vous propose de rejoindre son responsable pour travailler en étroite coordination avec les services opérationnels sur des dossiers très divers touchant aussi bien la comptabilité générale, la comptabilité analytique, l'analyse des résultats, le budget...

Votre mission sera donc de réflexion, de proposition et de suivi de mise en œuvre.

Votre autorité de compétence vous imposera sans heurt auprès d'une équipe de professionnels. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.1015 à Contesse Publicité - 38, rue de Villiers - 92532 Levallois-Perret Cedex, qui transmettra.

CONTESSE



Participez à la grande aventure de l'Europe de demain

Vous souhaitez mettre à profit vos qualités commerciales et votre connaissance des langues étrangères.

Vous cherchez à exprimer votre goût du travail en équipe, votre sens de l'autonomie ainsi que votre capacité à évoluer dans un environnement largement informatisé.

Vous êtes jeune diplômé, BAC + 4 minimum, en sciences économiques, droit, commerce international...

Vous avez tous les atouts pour intégrer les équipes de la COFACE, leader mondial de l'Assurance-Crédit et spécialiste de l'assurance des risques financiers liés à l'exportation.

Ecrivez (lettre manuscrite + C.V.) à la **COFACE** Christine PREVOST - CEDEX 51 - 92065 PARIS-LA DEFENSE.

COFACE
compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur

MEDIAPA

Groupe de communication en pleine croissance (1.500 personnes, bientôt 60 sociétés), notre Directeur financier accueille, à notre siège parisien, un

responsable comptable groupe, H/F

Avec trois collaborateurs, venez gérer la comptabilité générale et analytique de petites structures (holdings, sociétés immobilières, etc.) avec arrêtés mensuels, reporting, consolider nos sociétés, réaliser des analyses et synthèses financières.

Avec une formation Ecole de Gestion + DECS, vous avez, par exemple, quelques années d'expérience de révision comptable en cabinet et êtes aujourd'hui responsable comptable dans un petit groupe de sociétés. Vous êtes déjà formé à la consolidation et pratiquez, bien sûr, la micro-informatique.

Nous saurons vous offrir d'excellentes opportunités de développement.

Notre consultante Mme M. C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 5550 LM) à "Carrières Gestion-Finances"

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES
BORDEAUX - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC



CONSOLIDATION DES COMPTES

En raison de l'expansion du **Groupe SUEZ**, nous recherchons un Cadre qui aura à asssurer, auprès de certaines filiales, d'un secteur d'activité précis, Banque, Assurance ou Industrie, les responsabilités suivantes :
- l'assistance comptable, le retraitement des comptes et leur contrôle.

Pour mener à bien cette mission, vous avez :
- une expérience de 2 à 3 ans dans un grand cabinet d'audit ou dans une entreprise,
- si possible une pratique en matière de consolidation ou un goût certain pour cette activité,
- une bonne connaissance des principes comptables anglo-saxons.

D'excellent niveau professionnel, vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (école de gestion, université + D.E.C.S.). Vous avez une grande capacité de travail, un esprit d'équipe ainsi que des qualités relationnelles.

Pour notre part, nous vous formerons avec soin aux techniques de consolidation des comptes d'un grand Groupe financier International.

Si vous souhaitez saisir cette **opportunité**, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo), sous référence CC/W, à la **COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ**, Direction du Personnel, 1, rue d'Astorg – 75008 PARIS.

PLAIN CHAMPS

La Confédération Nationale du CRÉDIT MUTUEL recherche :

FISCALISTE CONSULTANT

Au sein de l'équipe du service fiscal, vous agirez comme un véritable conseil auprès des divers organismes du groupe et des services internes.

Vos activités porteront sur les divers domaines du monde bancaire et sur la gestion des opérations internes du Groupe.

En contact permanent avec les organismes du groupe, votre autonomie et votre goût du dialogue vous permettront de prendre en charge des missions opérationnelles.

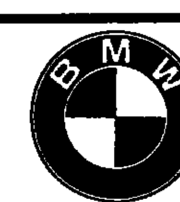
De formation juridique supérieure, vous avez de solides connaissances comptables et une expérience de quelques années acquise de préférence au sein d'un cabinet de conseil.

Le Crédit Mutuel, c'est à travers 21 Fédérations régionales, 4 500 points de vente, 21 000 collaborateurs, 40 000 administrateurs et 7 millions de clients, la plus forte croissance bancaire de ces 10 dernières années, la puissance du 5e groupe bancaire. La Confédération Nationale du Crédit Mutuel est l'organisme national chargé du contrôle et du bon fonctionnement du Crédit Mutuel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence 213/RH/2 à la Direction des Ressources Humaines, C.N.C.M., 88-90, rue Cardinet - 75017 PARIS

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

CONSEILLER DE GESTION



Dans le but d'accroître les performances financières de notre réseau, votre rôle consistera, d'une part, à conseiller nos concessionnaires de la région Parisienne et Nord de la France dans le domaine de la gestion financière (analyse des éléments comptables, suivi de la trésorerie, élaboration de plans de financement), et d'autre part, de mettre en place sur le terrain les préconisations de BMW France en matière de gestion.

Vous êtes diplômé d'une école de commerce et/ou DECS, et avez acquis une première expérience de 2/3 ans dans le domaine de la gestion alliée à une bonne pratique de l'informatique (audit, contrôle de gestion).

Le poste est basé en région parisienne et implique une grande mobilité. Une voiture de service vous sera fournie.

Adressez votre lettre de candidature, CV, photo et prétentions, sous référence 90/04/M, à :

BMW France
Département des Relations Humaines
78886 Saint Quentin Yvelines Cedex

Le CREDIT NATIONAL recherche

JEUNE GESTIONNAIRE

Vous êtes diplômé d'une grande école commerciale avec, de préférence, une première expérience de l'entreprise.

Vous avez le goût des activités variées et concrètes, de l'encadrement des hommes et le sens de la négociation.

Nous vous offrons de rejoindre les responsables des prestations internes : achats - imprimerie - reprographie - PAO/DAO - transmissions...

Il est prévu une rémunération compétitive et de larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe en pleine expansion.

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite avec CV, photo et indication du salaire actuel à :
CREDIT NATIONAL
Département des Ressources Humaines
45, rue Saint-Dominique - 75700 Paris

Crédit National



Nous sommes une Grande Banque Française. Le développement de notre équipe Devises nous amène à recruter pour notre siège parisien un

CAMBISTE CLIENTELE H/F

Vous justifiez d'une expérience identique d'au moins 2 ans dans une salle des marchés importante.

De formation supérieure à dominante commerciale et/ou financière, vous maîtrisez la langue anglaise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 6654 à **MEDIAPA** 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, ou téléphonez l'après-midi au **40 04 72 15.**

MEDIAPA

Filiale d'un Groupe International, leader dans le domaine de l'ouverture plastique recherche son,

CONTROLEUR DE GESTION

Haute-Savoie

Vous avez la trentaine, une **formation supérieure comptable** ou **de gestion**, des connaissances informatiques, une **expérience industrielle**, et la **maîtrise de l'allemand** ou **de l'anglais**.
Rigoureux et méthodique, vous êtes un homme de communication ou d'animation d'équipe.

Nous vous proposons :
- élaboration et suivi des budgets,
- contrôle des prix de revient et des stocks,
- gestion de tableau de bord,
- analyse et exploitation des résultats,
- reporting auprès du siège en RFA.

Si vous recherchez diversité et approche globale, autonomie et initiatives, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 177 à notre conseil.

AC
APTICONSULT

APTICONSULT
130, rue du 4 Août - 69100 VILLEURBANNE

MEDIAPA

La ville d'Aubergenville
(Yvelines) + 10 000 habitants

recrute

UN OU UNE RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITÉ

Missions principales :
Il ou elle aura à assurer la bonne exploitation des informations comptables, mettre en place un système de gestion prévisionnelle des charges et recettes de la commune.

Formation souhaitée :
B.T.S. comptabilité ou D.U.T. notions d'informatique.

Expérience professionnelle souhaitée.

**Ecrire à Monsieur le Maire avec C.V. + photo
Mairie d'Aubergenville - 78410**

GROUPE ORGANISATION DISTRIBUTION TRANSPORT RECHERCHE :

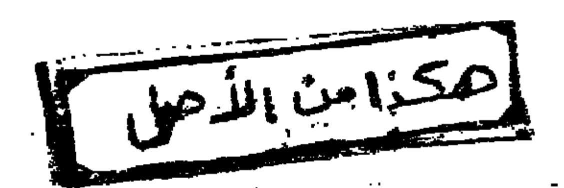


Pour le Groupe, vous participerez à la mise en place du contrôle de gestion d'une de nos sociétés. Vous aurez également la responsabilité de l'analyse des résultats mensuels, de la production des résultats prévisionnels, ainsi que du contrôle de l'activité économique de plusieurs unités opérationnelles.

Rattaché au Directeur de contrôle de gestion groupe, vous deviendrez rapidement contrôleur de gestion d'une de nos sociétés leader.

De formation Ecole Supérieure de commerce ou de gestion, vous bénéficiez d'une première expérience. Rigueur, savoir faire relationnel, capacité d'adaptation vous seront indispensables pour évoluer au sein de notre groupe en expansion.

Merci d'adresser C.V. détaillé, photo, prétentions à ORGADIS réf. CG/LC - 66, rue de Miromesnil - 75008 PARIS.


هكذا من الأصل

Le Monde de la Gestion

PME leader français de la production et de la distribution musicale, nous recherchons aujourd'hui un solide généraliste de l'administration et des finances pour accompagner notre croissance en France et en Europe.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au PDG, vous assurerez avec autonomie et de manière très opérationnelle une large fonction incluant la responsabilité de la comptabilité, de la gestion financière, du personnel et du juridique (contrats). Vous animerez une équipe de 7/8 personnes et devrez, en priorité, concevoir et mettre en place des procédures et des outils informatisés de contrôle de gestion.

La trentaine, de formation ESC ou IEP et/ou Droit, complétée par le DECS, vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Vous avez acquis, en PME et/ou en cabinet d'Expertise Comptable, une réelle maîtrise de la comptabilité, du contrôle de gestion et de la mise en place de procédures. Pragmatique et rigoureux, vos connaissances juridiques vous permettront d'être le garant de la pertinence des contrats. Homme de terrain, vous recherchez aujourd'hui des responsabilités élargies dans un environnement dynamique.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle), sous la référence H239/M, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Carré Turenne

Ernst & Young Conseil

Aujourd'hui leader aux Etats-Unis sur un des marchés de l'avenir, la monétique, notre enjeu pour demain : être aussi leader européen.

Jeune filiale d'une société américaine internationale (CA 120 M.$), en pleine expansion et réputée pour sa R&D, nous avons pour mission de commercialiser nos produits à haute performance technologique en France, en Europe du Sud et en Afrique.

JEUNE CONTROLEUR FINANCIER

créez la fonction administrative et financière

Rattaché au Directeur Général, vous mettrez en place nos outils informatiques de gestion et assurerez de façon autonome la comptabilité, le reporting vers le siège américain, le contrôle de gestion, la gestion de trésorerie et la gestion administrative de la société.

Agé d'une trentaine d'années, de formation supérieure en gestion complétée par le DECS, vous avez acquis une solide expérience de la comptabilité anglo-saxonne, du contrôle de gestion et, si possible, de la gestion du personnel dans une PME filiale d'un groupe international, de préférence du secteur informatique, ou dans un cabinet d'expertise comptable. L'anglais est indispensable.

Homme de terrain pragmatique et rigoureux, vous désirez aujourd'hui valoriser votre potentiel au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous la référence H237/M, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Carré Turenne

Ernst & Young Conseil

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

Nous recherchons pour l'une de nos filiales, 35 MF de CA en 1986, 220 MF en 1989, un

CONTROLEUR DE GESTION

Dans un contexte de très forte expansion,

vous prendrez en charge la responsabilité complète du contrôle de gestion de notre société, en France et à l'étranger : reporting financier, budgets et analyses de gestion...

Au sein d'une petite équipe - 10 personnes en FRANCE - très motivée et ambitieuse, vous assurerez également l'administration générale de cette société et superviserez les développements informatiques en cours.

Jeune, moins de 30 ans, de formation Ecole de Commerce et/ou de gestion, vous avez une première expérience réussie d'environ 3 ans dans laquelle vous avez exprimé vos talents d'animateur et de gestionnaire et révélé des qualités de rigueur, d'autorité et d'esprit d'équipe. La pratique de l'anglais opérationnel est indispensable pour s'intégrer et réussir dans ce poste très évolutif.

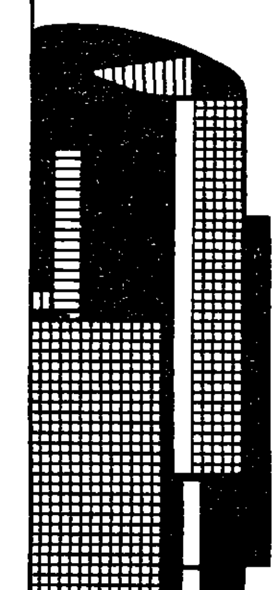


Pour un premier contact confidentiel, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil : QUIEL - RESSOURCES ET PERSPECTIVES - 7, rue de Presles - 75015 PARIS S/Réf. CG/1036. Une suite sera donnée à chaque dossier de candidature complet : CV, photo et rémunération actuelle.



PUBLIPANEL

QUI VEUT BATIR ?



Bâtir, filiale de Bouygues Immobilier, connaît une croissance régulière depuis plusieurs années (CA : 2 milliards de Francs). Notre expansion nationale nous amène à recruter un jeune diplômé d'Ecole de Commerce ou de Gestion.

Contrôleur de gestion junior

Responsable du contrôle budgétaire, du reporting et des tableaux de bord sous l'autorité du Directeur des Finances et de la Gestion, il évoluera dans une mission très variée, nécessitant le goût du contact et de la mobilité (déplacements fréquents). Travaillant sur micro et système central 4381, il devra être familiarisé avec l'informatique. Ce poste basé à Paris comprend une période de formation de 6 mois à Lille.



Adressez votre candidature (+ rémunération souhaitée + photo) à BATIR - Christine BUCHET 152, rue Gallieni 92100 BOULOGNE

15e Avenue

Le CREDIT NATIONAL recherche pour sa Direction Centrale des Marchés

Jeune Trésorier Devises

Au sein de notre Front Office, vous réalisez, aux conditions optimales, différents types d'interventions sur les marchés interbancaires, des changes, Euro CP, Swaps, Options... nécessaires au financement des prêts et à la gestion de la trésorerie du CREDIT NATIONAL.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP... ou Ecole d'Ingénieurs), vous êtes débutant ou vous apportez une première expérience de la trésorerie bancaire ou d'entreprise ainsi qu'une excellente maîtrise de l'anglais et de la micro-informatique. Vous souhaitez rejoindre une équipe jeune et performante.

Nous vous offrons une rémunération motivante et de réelles possibilités d'évolution dans le Groupe Crédit National.
Le poste est basé à Paris.

Merci d'envoyer une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et rémunération actuelle au
CREDIT NATIONAL
Département des Ressources Humaines
45, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS.

Crédit National





Nous sommes un groupe international de services réalisant plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires.

CONTROLEURS DE GESTION

Nous recherchons des Contrôleurs de Gestion qui seront basés au siège (grande ville du Sud Est) et qui seront chargés, sous l'autorité d'un Directeur de groupe de filiales, du contrôle, de l'analyse et du suivi du reporting de plusieurs sociétés.

Ces contrôleurs de gestion pourront être amenés à participer sur le terrain à des missions de contrôle et d'assistance nécessitant des déplacements de courte durée.

Ils évolueront à moyen terme vers des postes de responsabilité au sein d'une filiale.

Issu d'une grande école de gestion option finance-contrôle, vous avez environ 30 ans et possédez 2 à 4 ans d'expérience dans le domaine du contrôle de gestion, de l'audit interne, acquise de préférence au sein d'un cabinet d'audit.

Vous pratiquez l'anglais opérationnel.

Les personnalités intéressées par cette recherche peuvent adresser leur lettre de candidature et C V s/réf 2545 par Fax N (1) 49 10 95 72 ou à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier. Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS LYON STRASBOURG MARSEILLE **EUROMESSAGES**

ORC

VOUS SAVEZ ECOUTER ?

VOUS AVEZ LA PRINCIPALE QUALITE DE

GESTIONNAIRES DE PATRIMOINE

Une parfaite connaissance des placements financiers et de leur réglementation fiscale est indispensable. Notre GROUPE FINANCIER en pleine expansion cherche des professionnels avec une dizaine d'années d'expérience au cours desquelles ils ont fait la preuve de leurs capacités de négociateur et de gestionnaire. Nous offrons l'ensemble des produits nécessaires à « l'approche globale de la gestion de patrimoine ».

SAVOIR ECOUTER
est aussi une des qualités que nous demandons à nos

DELEGUES COMMERCIAUX (H/F)

Nous cherchons d'excellents vendeurs dont l'expérience commerciale nous convaincra de leurs capacités à réussir dans le domaine financier. Paris et Province. Nous assurons leur formation.

Le potentiel de rémunération de ces deux postes est très élevé car il est directement lié au résultat.

Ecrivez-nous avec C.V. et photo
Mme BAZIN - A.B. -Direction Générale
66, av. des Champs-Elysées - 75008 PARIS





---

bip BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT
recherche un

Gestionnaire obligataire

pour son Département
GESTION DES VALEURS MOBILIERES

Au sein d'une équipe dynamique, vous aurez la responsabilité de la gestion de portefeuilles obligataires pour le compte d'une clientèle exigeante, soucieuse de performance, de maîtrise du risque et de qualité dans le reporting.

De formation Grande Ecole scientifique (X, Centrale, Ponts, ENSAE...) ou Actuariat, vous disposez d'une expérience minimum de 3 ans soit dans la gestion obligataire, soit dans la gestion collective orientée produits de taux. Vous avez environ 30 ans, le goût des contacts. Vous parlez couramment soit l'anglais, soit l'allemand.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et votre C.V. + photo à :

BIP - Direction des Ressources Humaines - 108 Boulevard Haussmann 75008 PARIS (Réf. GE/OB 2).

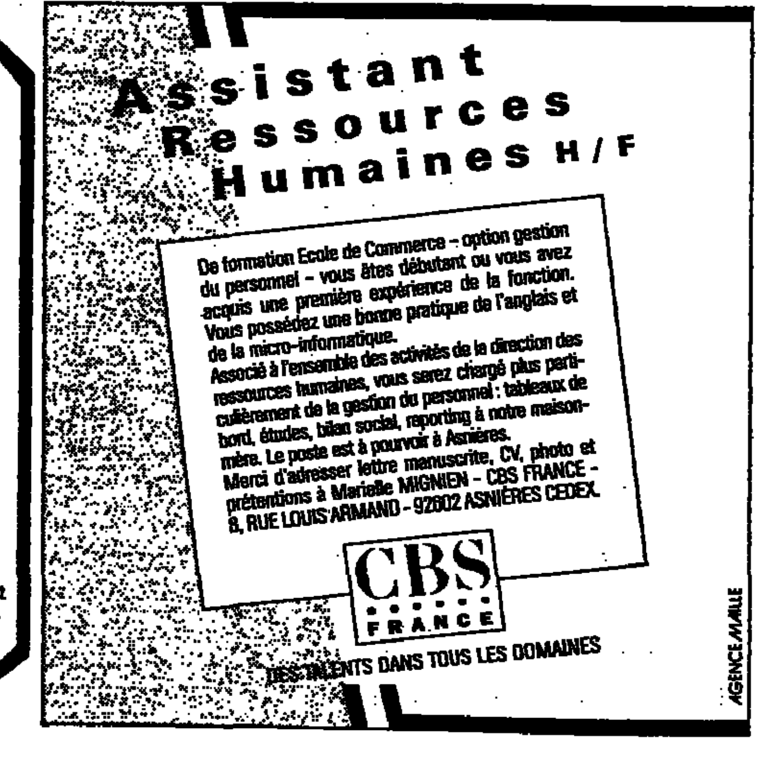
bip



La banque d'aide à la décision

---

construisons l'avenir



CONTROLEUR COMPTABLE et FINANCIER

De formation DECS ou DESCF ou école de commerce option finance comptabilité, vous justifiez d'une première expérience auprès d'un cabinet ou au sein d'un groupe international.
Sous l'autorité du Directeur Financier et des comptabilités, vous mènerez des opérations de contrôle comptable et financier sur l'ensemble des filiales Françaises et Etrangères et jouerez le rôle d'interface entre notre siège et nos filiales.
Vous contribuerez également aux études préalables aux acquisitions d'entreprises.
Pour réussir dans ce poste vous parlez Anglais / Italien ou Allemand

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo réf. C1) à POTAIN S.A. DRH - BP 173 - 69132 ECULLY Cedex.

POTAIN GROUPE LEGRIS INDUSTRIES

CONTESSE

JEUNE AUDITEUR

ESC (H/F)

Devenez notre
Directeur Administratif et Financier

Agé de 30 ans, de formation supérieure complétée par un DECS, vous avez une expérience minimum de 4 ans acquise dans un cabinet d'audit et/ou en milieu industriel.

Vous souhaitez aujourd'hui accéder à un poste de responsabilité opérationnelle et vous investir dans le suivi de la rentabilité de notre société, filiale d'un groupe leader dans le secteur des industries graphiques.

Vous serez chargé du contrôle de gestion, de la comptabilité générale et analytique et vous mettrez en place les outils d'analyse, de prévision ainsi que les procédures de vérification.

La connaissance de l'allemand et de l'anglais est un atout supplémentaire. Le poste est basé à NANCY.

Merci d'adresser votre dossier en indiquant la référence 554 à notre conseil.

ornicar 6 rue Halévy 75009 PARIS

L'évolution très rapide de notre Société (100 personnes), spécialisée en semences et produits phytosanitaires, nous conduit à créer un poste stratégique auprès de la Direction Générale.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Poitiers

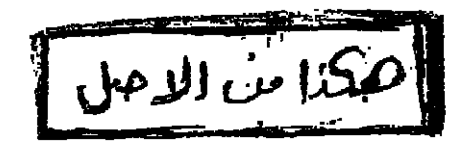
Adjoint direct de notre P.D.G., vous aurez pour mission principale de le décharger progressivement de l'ensemble de la fonction Gestion-Finance et d'établir les relations avec les filiales.

En vous appuyant sur le service comptable, vous aurez en charge :
- **Comptabilité générale** : déclarations, bilan, consolidation,
- **Gestion** : mise en place de comptes d'exploitation par filiale et par activité, définition de procédures de contrôle,
- **Informatique** : maîtrise de son utilisation, évolution.
- Les relations avec les banques, le traitement des questions juridiques, seront à terme, de votre ressort.

30 ans environ, DECS, formation SUP. de CO, option Finance-Comptabilité appréciée, vous avez une expérience de 3 à 5 ans similaire à celle que nous recherchons acquise en entreprise dans un environnement informatisé.

Outre vos compétences, nous serons très attentifs à découvrir vos qualités de contact et votre sens commercial. Votre réussite dans ce poste vous ouvrira d'autres horizons.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous **réf. 02010 à Nicole CAILLAREC**. Discrétion assurée.



NIORT - MONTAUBAN - BLOIS

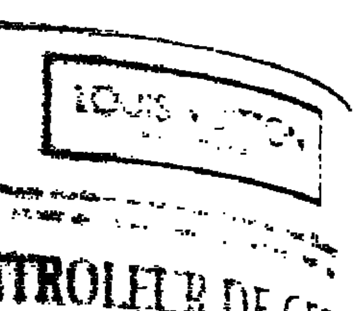
Assistant Ressources Humaines H/F

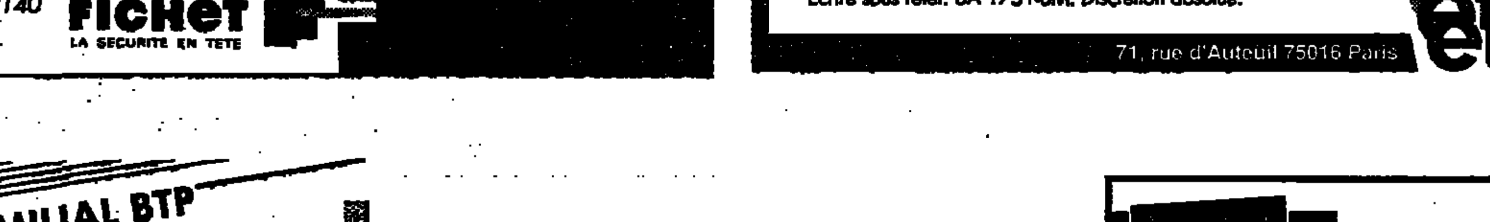
De formation Ecole de Commerce – option gestion du personnel – vous êtes débutant ou vous avez acquis une première expérience de la fonction. Vous possédez une bonne pratique de l'anglais et de la micro-informatique.
Associé à l'ensemble des activités de la direction des ressources humaines, vous serez chargé plus particulièrement de la gestion du personnel : tableaux de bord, études, bilan social, reporting à notre maison-mère. Le poste est à pourvoir à Asnières.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Marielle MIGNIEN – CBS FRANCE – 8, RUE LOUIS ARMAND - 92602 ASNIÈRES CEDEX.

CBS FRANCE

DES TALENTS DANS TOUS LES DOMAINES

AGENCE MALLE






FORMATION PROFESSIONNELLE

AFFAIRES

CAPITAL ET INTÉRETS

BOURSE DE PARIS

Malgré la hausse, la braderie continue

Les turbulences qui ont agité dès les premiers jours de janvier les marchés financiers ont, un moment, particulièrement affecté la Bourse de Paris. En se dépréciant de 10 % au cours du mois de février par rapport à son niveau du début de 1989, elle enregistrait l'un des reculs les plus importants des places internationales (*le Monde* du 22 février). Depuis deux semaines, en raison notamment de l'évolution favorable de l'économie française, les pertes ont été ramenées à 4 %. Néanmoins, malgré ce net redressement, la situation se révèle être très contrastée avec des écarts oscillant sur le marché à règlement mensuel entre + 49 et – 39 %.

Une constatation s'impose d'entrée de jeu. A l'exception d'Elf Aquitaine ou de la Société générale, aucune des « blue chips » n'entre dans le palmarès des quinze plus fortes variations de cours à la hausse ou à la baisse enregistrées depuis le début de l'année, et relevées à l'issue de la séance du vendredi 9 mars *(voir tableau)*.

De là à dire que les valeurs phares de la place française n'ont pas été affectées par ce recul général, ce serait aller un peu vite. Car la plupart se sont fortement dépréciées, et les redressements, hormis celui particulièrement spectaculaire de Peugeot dopé par de multiples rumeurs après le regroupement de Renault et Volvo, sont pour l'instant peu nombreux.

Si des titres comme BSN, Lafarge, Air Liquide ou L'Oréal ne sont pas trop loin de leur niveau du début d'année et ne se sont pas dépréciés plus que l'indice, les pertes dépassent encore les 10 % pour des valeurs comme Michelin, LVMH et Essilor.

L'internationalisation de leur actionnariat explique le recul important des grandes firmes françaises en temps de crise. En période d'instabilité des marchés financiers, les investisseurs ont souvent comme réflexe de se désengager très rapidement des places étrangères sur lesquelles ils se sont engagés afin de rapatrier leurs gains.

Ils choisissent donc dans leurs investissements des valeurs à forte liquidité, c'est-à-dire ayant un nombre suffisamment important de titres en circulation, pour pouvoir se retirer quand bon leur semble et ne pas être « coincés » si tous les gestionnaires ont la même idée au même moment. De plus, sachant que les investissements étrangers, principalement anglo-saxons, sur les valeurs françaises représentent environ 15 % de la capitalisation boursière française, un mouvement de retrait soudain peut amplifier la tendance à la baisse.

En dehors de cet aspect international, des raisons propres à chaque firme expliquent les réactions des investisseurs. Toutefois, dans l'accélération de la baisse en février, une certaine confusion a pu être observée parfois dans les motifs évoqués pour justifier la dépréciation de certaines valeurs emportées dans la spirale de la baisse.

Ce fut le cas, par exemple, pour Essilor. Des analystes estiment que le fabricant de lunettes est moins attrayant depuis qu'il a perdu en novembre 1988 son caractère de valeur opéable avec l'arrivée de Saint-Gobain dans son actionnariat. D'autres reprochent l'absence de grandes nouvelles et sont déçus par les perspectives de résultats financiers. Un peu comme si, au travers de cette démarche, les gestionnaires signifiaient leur hésitation dans un marché baissier où le côté dynamisant dû aux OPA a pour l'instant disparu. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si le secteur de la distribution est largement représenté dans les quinze plus fortes baisses avec Casino, Docks de France, Alsacienne de supermarchés, Galeries Lafayette et le Printemps. Ce compartiment a progressé de 47,8 % l'an dernier, enregistrant la deuxième plus forte hausse de 1989 derrière celui des assurances. La distribution vivait alors à l'heure des rumeurs de restructuration dans la perspective de l'ouverture des frontières européennes...

L'échange de participations entre les Docks de France et l'Alsacienne de supermarchés au mois de janvier a diminué la fragilité de leur actionnariat et éloigné la possibilité d'un rachat. De même les spéculations autour des intentions du raider néo-zélandais Ron Brierley, propriétaire depuis l'an dernier de 12,8 % des actions des Galeries Lafayette, ont tourné court, le capital du groupe étant bien contrôlé.

En revanche, le Printemps et Casino se sont dépréciés dans la perspective de leurs résultats. La chaîne de grands magasins du boulevard Haussmann devrait pâtir en particulier des pertes d'Euromarché, filiale dont elle détient 43,5 % directement et indirectement. Quant au groupe stéphanois, il chutait si brutalement à la fin du mois de janvier qu'il entraînait la publication d'un communiqué de la direction tentant de rassurer ses actionnaires et de calmer l'agitation.

Pechiney International et CMB Packaging ont souffert aussi de rumeurs sur un recul de leurs résultats et de ventes massives d'investisseurs étrangers. La chute du groupe d'emballages CMB Packaging, né de la fusion entre Carnand et Métal Box, a entraîné dans son sillage la dépréciation d'un de ses actionnaires, la CGIP.

Enfin, parmi les autres vives baisses, outre la dégringolade du Groupe Victoire liée à une réaction purement technique, après l'OPA menée l'été dernier par Suez sur ce titre, figure La Rochette. Cette valeur s'est écroulée après la déconfiture d'investisseurs monégasques qui spéculaient sur un éventuel rachat de cette firme papetière (*le Monde* daté 4-5 février).

A l'inverse, la frénésie apparue sur Nordon, société spécialisée dans la fabrication d'équipements industriels, serait due à des bruits évoquant pour certains une restructuration de son actionnariat actuellement contrôlé par Fives Lille. Les échanges sur cette valeur nancéienne sont toutefois peu élevés, comparés aux grandes actions de la cote.

Quatrième plus forte hausse en 1989 avec 41,7 % de gains, le secteur pétrolier continue de bénéficier de la bonne conjoncture permettant d'inscrire dans le palmarès des meilleures progressions Elf Aquitaine, sa filiale Sogerap, Raffinage, BP France et Géophysique.

Ces situations encourageantes ne doivent pas masquer aussi l'aspect valeur refuge de ces titres dans des périodes troubles. Ils sont alors recherchés pour leur valeur d'actif et pour le rendement qu'ils proposent. Une manière comme une autre d'attendre les jours meilleurs et de prendre à contre-pied le slogan à la mode des années 80 : *« En France on n'a pas de pétrole mais on a des idées. »*

DOMINIQUE GALLOIS

Les quinze plus fortes progressions de l'année

	%
Nordon	+ 49
Saupiquet	+ 38,4
Comptoirs des entrepreneurs	+ 28
Géophysique	+ 24,6
Raffinage distribution	+ 22,4
Elf Aquitaine	+ 20,8
Synthélabo	+ 20,7
Europe 1	+ 18,7
Sogerap	+ 15,2
Crédit national	+ 14
Radiotechnique	+ 14
BP France	+ 13,8
Béghin Say	+ 11,9
Société générale	+ 10,2
Luchaire	+ 9,8

Les quinze plus fortes baisses de l'année

Groupe Victoire	– 39,1
La Rochette	– 33,7
Casino	– 31,3
Dock de France	– 28,1
Salomon	– 27,5
CMP Packaging	– 23,9
Electronique Serge Dassault	– 23,2
Galeries Lafayette	– 23,1
Alsacienne de Supermarchés	– 22,9
Pechiney international	– 22,2
Casino prioritaire	– 21,1
Bic	– 21,1
Avions Dassault	– 20
De Dietrich	– 19,7
Printemps	– 17,7

Les valeurs du hors-cote négociées sur le CAC

La Société des Bourses françaises vient d'entamer une réflexion pour moderniser la cotation des valeurs dont les échanges sont souvent peu élevés. L'objectif est de ne plus les négocier à la criée sur l'ensemble des places boursières françaises dès 1991 en les incluant dans le système de cotation assistée en continu (CAC). Ce mode de transaction électronique, créé en juin 1986, qui concerne déjà l'ensemble des valeurs françaises du marché à règlement mensuel, du comptant et la plupart des emprunts obligataires, serait alors étendu aux 4 000 lignes de valeurs du marché hors-cote.

Toutefois, dans le même temps, les autorités boursières ont décidé d'adapter le CAC aux volumes échangés sachant que l'importance des transactions est très variable selon les différents marchés. Elles ont ainsi déterminé quatre catégories de valeurs.

La première regroupe les titres *« dont la liquidité naturelle permet une cotation en continu sans l'intervention d'un spécialiste »*. Elle concerne l'ensemble du marché à règlement mensuel. La deuxième catégorie rassemblera les actions cotées en continu avec l'aide d'un spécialiste, chargé, en raison du peu de transactions, d'assurer la contrepartie. Elle s'adressera en majorité aux valeurs actuellement échangées sur le comptant. La troisième catégorie sera composée des autres valeurs du comptant et de 200 titres du hors-cote qui n'auront pas de spécialistes pour assurer le bon déroulement du marché. Le principe retenu sera alors celui d'un *« mécanisme à clapet qui n'autoriseraient la cotation d'un premier cours que si la quantité de titres susceptibles d'être échangés le justifie »*. Enfin, le quatrième groupe, composé de la plus grande partie des valeurs du hors-cote, sera coté à la demande.

La bataille des comptes rémunérés fait rage en Espagne

La «movida» bancaire gagne en intensité au sud des Pyrénées (Le Monde du 13 février). Après la guerre des fusions et OPA hostiles, voici celle des «supercuentas», les comptes courants rémunérés

MADRID

de notre correspondant

La Banque de Santander, la cinquième du pays par le volume des dépôts, avait déclenché les hostilités à l'automne dernier, en lançant, à grands renforts de publicité, une offre spectaculaire : un rendement de 11 % sur tout compte à vue atteignant 500 000 pesetas (26 000 F), avec une franchise de 125 000 pesetas (6 500 F). Une initiative qui faisait figure de révolution, dans ce pays où l'épargne, traditionnellement, n'a été que faiblement, voire pas du tout, rémunérée.

Certes, certaines banques étrangères installées en Espagne offraient déjà à leurs clients une *supercuenta* semblable. Mais leur influence sur le marché de l'épargne des particuliers était marginale. Avec la Banque de Santander, c'était l'un des *sietes grandes*, les sept grands de la finance espagnole, se partageant ensemble quelque 80 % des dépôts, qui lançait une véritable déclaration de guerre à ses concurrents. La bataille pour la conquête des dépôts était désormais ouverte.

Les réactions furent à la mesure du défi. Les responsables des sept grands (à l'exception, bien sûr, de la Banque de Santander) se réunirent immédiatement, sans succès d'ailleurs, pour tenter de définir une réponse commune, au grand dam des autorités monétaires, pour qui un tel comportement était franchement contraire à l'esprit de la libre concurrence ! Réagissant avec conservatisme, la plupart des grandes banques protestèrent contre une telle rupture du *statu quo*. A leurs yeux, l'initiative de la Banque de Santander ne pouvait que déclencher une « guerre des taux d'intérêt » qui affecterait les bénéfices de tous les établissements financiers et pourrait même mettre en péril la survie des moins solides d'entre eux.

La *supercuenta*, il est vrai, remet en cause les fondements même du système bandaire espagnol. Celui-ci a traditionnellement tiré sa rentabilité de ses confortables marges financières, elles-mêmes conséquences, en grande partie, de la faible rémunération de l'épargne. Désormais, la *supercuenta* obligeait au contraire les banques à lutter pour maintenir leur rentabilité. Il s'agissait pour elles dorénavant d'améliorer leur efficacité, au lieu de se contenter de compter sur des marges artificiellement élevées. En ce sens, la Banque de Santander faisait définitivement voler en éclats le club des sept grands. Finie l'époque où les principaux établissements financiers déterminaient de concert, au niveau le plus bas possible, le taux de rémunération de leurs dépôts. Désormais, celui-ci dépendrait de la libre concurrence sur le marché et non de manœuvres d'oligopole.

La décision de la Banque de Santander, pourtant, n'est nullement suicidaire. Ses responsables avaient calculé avec raison que la *supercuenta* se traduirait par une augmentation de leurs dépôts et donc de leurs capacités de prêts, susceptibles de compenser ce renchérissement des comptes courants. A peine l'initiative lancée, les dépôts de la banque allaient effectivement croître de 19 % en un mois, alors que ceux des autres grands n'augmentaient en moyenne, dans le même temps, que de 4,6 %.

Aussi les principales banques ont-elles finalement dû, malgré leurs réticences initiales, se joindre au mouvement. D'abord à titre expérimental, au travers de leurs filiales; mais aussi, désormais, de façon directe. La Banque espagnole de crédit (BANESTO) vient d'annoncer qu'elle allait lancer incessamment sa propre *supercuenta*. La Banque extérieure, dont le capital est aux deux tiers public, a fait de même. La plupart des caisses d'épargne et des banques moyennes ont déjà, elles, franchi le pas, tout comme la quasi-totalité des banques étrangères.

Certes, un tel bouleversement ne va pas sans inconvénients. Ainsi, tout porte à croire que les établissements financiers répercuteront le renchérissement de leurs dépôts sur le coût de leurs prêts, stimulant ainsi à la hausse des taux d'intérêt qui comptent déjà, au grand dam des chefs d'entreprise, parmi les plus élevés d'Europe. En outre, la *supercuenta*, d'une certaine manière, participe de l'esprit spéculatif, qui semble aujourd'hui envahir l'Espagne, en favorisant le bénéfice immédiat, aux dépens de l'investissement à plus long terme. Mais il n'en reste pas moins qu'elle contribue aussi à faire souffler le vent de la concurrence dans un système financier trop longtemps ankylosé.

THIERRY MALINIAK



Le milliard des Français en Tunisie

Pour les 2800 familles françaises propriétaires de biens en Tunisie, la diplomatie a parfois des relents amers

AUX BONNES AFFAIRES

SOLDES

Le 7 novembre 1987, le premier ministre de Tunisie, M. Zine Abidine Ben Ali, déposait le « combattant suprême » Habib Bourguiba, à la faveur de ce qu'on ne tarda pas à appeler un *« coup d'Etat médical »*, sans violence ni effusion de sang. Dans un premier temps, la France se montra circonspecte devant ce changement de régime aux formes inhabituelles. Mais l'Elysée ne tarda pas à reconnaître le nouveau chef d'Etat et à l'assurer de son soutien, pendant qu'Habib Bourguiba coulait des jours paisibles dans sa ville natale de Monastir, appelant même à voter Ben Ali...

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'accord franco-tunisien du 4 mai 1989, passé à l'époque inaperçu, réglant le sort de l'ensemble des immeubles urbains appartenant à des Français dans cet ancien protectorat.

D'après les textes désormais en vigueur à la lumière de cet accord, *« les biens immobiliers français à caractère social ou professionnel* (soit 95 % du total) *ne pourront être vendus d'ici à 1993 qu'à l'Etat tunisien, pour un prix fixé sur ceux de 1955 majoré d'un coefficient de 2,5. Le produit de la vente pourra être transféré en France. »*

Pour les 2800 familles propriétaires de ces biens en souffrance de l'autre côté de la Méditerranée, dont certaines sont regroupées au sein de l'ADEPT (1), ce calcul relève ni plus ni moins que de la spoliation. A titre d'exemple, une pièce principale de neuf mètres carrés est estimée à 11 250 francs français, une fois appliqué le coefficient multiplicateur de 2,5. Un appartement de bon standing et situé en plein centre de Tunis, avec trois pièces principales, sans compter la cuisine et la salle de bains, est évalué à 33 750 francs (et à 27 000 francs hors la capitale...). On le voit, ce n'est pas cher du mètre carré. En francs constants, il apparaît que l'indemnisation offerte aux Français de Tunisie est quatre fois inférieure au dédommagement versé en 1978 aux expropriés français d'Algérie. Le président de l'ADEPT, M. Gilbert Orrand, fait surtout valoir que le coefficient multiplicateur appliqué en France pour rattraper l'écart des prix de la construction entre 1955 et 1989 est de 10. L'Académie d'architecture et la Fédération nationale du bâtiment vont jusqu'à calculer des coefficients multiplicateurs de 20 à 25.

En outre, les expertisetuées par des experts agréés près les tribunaux tunisiens montrent que les prix actuels du marché libre dans ce pays justifieraient un multiplicateur de 15... L'appartement de standing sis à deux pas de l'avenue Bourguiba ne vaudrait plus dans ces conditions 33 750 francs, mais 202 600 francs...

Depuis deux ans, la France a multiplié les gestes de sympathie envers la Tunisie, à travers des dons de céréales et un voyage de M. Mitterrand en juin 1989 qui a relancé un partenariat actif entre de nombreuses entreprises des deux pays. L'accord du 4 mai participe de cette volonté de Paris d'apurer au mieux les comptes du passé sans grever les finances d'un Etat du Maghreb en proie au chômage et à la chute de ses recettes d'exportations tirés notamment des phosphates.

Un problème social et humain

« Ces négociations ont été menées avec le souci constant de préserver au mieux les intérêts de nos compatriotes », déclarait le 29 juin dernier le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, interpellé au Sénat sur ce dossier. Mais l'accord conclu, qui met en jeu, selon M. Orrand, une somme dépassant le milliard de francs, n'est semble-t-il pas quitte avec l'équité.

L'ADEPT rappelle ainsi que, en vertu de la convention franco-tunisienne de réciprocité signée en septembre 1965 par le général de Gaulle et le président Bourguiba, les ressortissants d'un des deux pays pouvaient librement acheter, vendre et gérer librement des biens immobiliers dans l'autre pays.

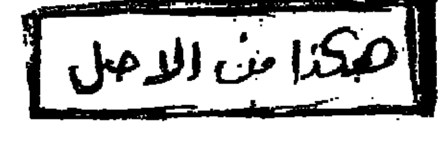
Si le texte est respecté pour les trois cent mille Tunisiens vivant aujourd'hui en France, l'OPA obligatoire de l'Etat tunisien sur les biens immobiliers français, à un prix préfixé et sans appel, rompt l'équilibre initial.

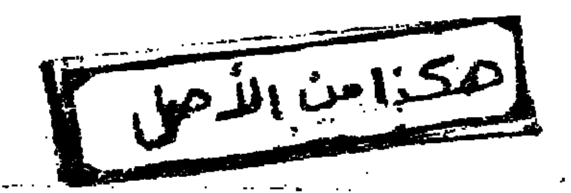
« Si la France veut faire un cadeau à la Tunisie, libre à elle, dit en substance l'ADEPT, *mais elle ne doit pas être généreuse sur notre dos. »*

Cette affaire soulève en outre un problème social et humain dans la mesure où les propriétaires français qui s'estiment lésés sont en général des gens de condition modeste. Ils ont laissé en Tunisie l'essentiel de l'épargne d'une vie et se retrouvent à présent dans l'impossibilité de se loger décemment en France. *« Nous ne sommes pas de ces petits Blancs qui ont fait suer le burnous »*, témoigne l'un d'eux, évoquant les loyers *« dérisoires (de l'ordre de cent francs par mois) »* et impayés depuis depuis plusieurs années par ses locataires tunisiens.

ERIC FOTTORINO

(1) ADEPT : Association pour la défense des biens patrimoniaux en Tunisie, 110, route de l'Étang, Mareuil-Marly.





AFFAIRES

Les rachats d'entreprises en RFA : un marché en pleine expansion

Terrain traditionnellement peu propice aux opérations de fusions et acquisitions, la RFA est devenue en 1989 le deuxième vendeur d'entreprises de la CEE, après la Grande-Bretagne, et le troisième acquéreur sur ce marché

FRANCFORT

de notre correspondante

Sur les quelques 3 000 entreprises ouest-allemandes qui ont changé de main en 1989, 459 ont été acquises par des étrangers, soit un triplement en volume en trois ans, pour une valeur globale estimée à 200 milliards de francs. Parmi les « prédateurs » étrangers, la France arrive en quatrième position avec 63 acquisitions, derrière les Etats-Unis (97), la Grande-Bretagne (87) et la Suisse (71).

Un examen plus détaillé du solde des rachats entre la France et la RFA fait apparaître une forte progression des acquisitions françaises outre-Rhin avec un triplement net en trois ans (*voir tableau*). Même si ces résultats sont encourageants, surtout au vu du déficit chronique de nos échanges extérieurs avec l'Allemagne, ils ne justifient toutefois pas un triomphalisme déplacé.

Les sociétés allemandes n'ont pas attendu ces dernières années pour s'implanter sur notre territoire, et le déséquilibre actuellement favorable à la France ne fait que traduire la faiblesse de nos implantations outre-Rhin.

Selon les estimations officielles, le rapport entre les deux pays varie en effet du simple au double, avec un total d'environ 2 200 implantations allemandes en France contre 1 100 implantations françaises en RFA ! Et, fait significatif, la France est devenue en 1989 la première cible des investisseurs allemands avec 40 acquisitions, soit près de 20 % du total des transactions allemandes à l'étranger, devant les Etats-Unis, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

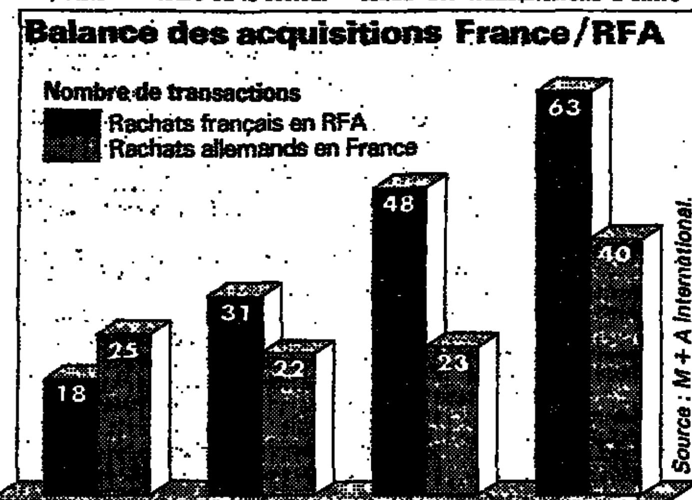
Il n'en reste pas moins que le dynamisme des entreprises françaises, face au mouvement de concentration sans précédent qui est en train de remodeler le paysage économique européen dans la perspective du grand marché de 1993, est réel. Selon M. Arno Burckhardt, président de M & A International, la filiale ouest-allemande d'un réseau international de consultants en fusions et acquisitions installée à Koenigstein, si l'on tient compte de la valeur des transactions et non plus du volume, la France a supplanté la Grande-Bretagne en 1989 sur le marché allemand en ce qui concerne les rachats d'entreprises, juste derrière les Etats-Unis.

Pour ce qui est des acquisitions en Europe, la France s'est même hissée au premier rang avec 56 milliards de francs investis au cours des neuf premiers mois de l'année, devant la Grande-Bretagne (34 milliards), la RFA (20 milliards) et l'Italie (11 milliards). Les rachats de Nabisco Europe par BSN, de Cementia par Lafarge-Coppée et de Colonia par Victoire constituent les opérations les plus spectaculaires dans cette course à la taille critique.

Une bonne ouverture sur le marché

L'acquisition d'une société allemande, en comparaison d'une implantation *ex nihilo* rendue de plus en plus difficile par la taille croissante des opérateurs dans la perspective de 1992, reste donc la meilleure stratégie pour prendre pied rapidement sur le marché allemand et s'assurer des débouchés dans des délais raisonnables. Sans compter les nouvelles opportunités résultant des développements récents à l'Est, dont la RFA va profiter au premier chef en raison de sa position géographique et de la réputation de savoir-faire dont elle jouit dans ces pays !

L'exemple de Rowenta, entreprise d'électroménager rachetée en juillet 1988 par SEB, est révélateur à cet égard. Du fait de cette acquisition, le groupe SEB (marques Calor, Tefal, etc.) a fait un saut de 50 % en effectifs et en chiffre d'affaires (6,6 milliards de francs en 1989, dont 61 % à l'exportation), devenant le premier groupe européen de petit électroménager. Selon le directeur général de Rowenta, M. François Duley, le groupe SEB n'avait absolument pas prévu la vitesse avec laquelle les changements se sont produits à l'Est mais ne peut que se féliciter, aujourd'hui, de sa percée outre-Rhin, dans la mesure où le secteur des biens de consommation est celui qui va connaître la plus forte demande même si la réunification des deux Allemagnes n'est pas immédiate.



Le prix d'une acquisition en RFA est souvent élevé, parfois même très élevé (1), car le marché allemand des transmissions d'entreprises est un marché où la demande excède l'offre (un vendeur pour huit acquéreurs en moyenne), avec des prix orientés à la hausse.

La recente fièvre de fusions et d'acquisitions n'est pas étrangère à la réforme fiscale, entrée en vigueur le 1er janvier en RFA, qui taxe plus lourdement les plus-values de cessions supérieures à 30 millions de marks (102 millions de francs).

Qui plus est, le recentrage des activités des groupes industriels ouest-allemands sur leur secteur d'origine contribue à « assécher » le marché : en 1988, les dix premiers groupes outre-Rhin ont réalisé 14 % du total des transactions.

Mais, contrairement aux idées reçues en France, le marché allemand des transmissions d'entreprises ne devrait pas dissuader les candidats potentiels au rachat, même parmi les PME, car il offre de multiples possibilités. Le tissu industriel (Mittlestand) allemand est en effet constitué de quelque 400 000 sociétés, la plupart créées après la guerre avec des capitaux familiaux, qui forment le plus gros réservoir d'entreprises d'Europe.

D'ores et déjà, les problèmes de succession sont responsables de la plupart des cessions de ces sociétés, en majorité de SARL ou des sociétés de personnes, qui ont besoin, pour assurer leur développement, d'un partenaire apportant technologie et ouverture internationale.

A cet égard, l'acquisition par Clemessy (2,1 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé dans l'électrotechnique) en février 1989, *via* sa filiale allemande RMT, de la majorité de la société Bibler (130 millions de francs de chiffre d'affaires), à Munich – qui, initialement, n'était pas à vendre mais allait être confrontée à un problème de succession, – fait figure de cas d'école.

Dans un autre secteur, les télécommunications, le rachat de Deutsche Fernsprecher Gesellschaft (DFG) en avril 1989 par Matra Communications (4,7 milliards de francs de chiffre d'affaires) représente un exemple réussi de coopération commerciale et technique.

Attention aux surprises

Grâce à ce rachat, le groupe Matra, numéro deux français des télécommunications, a été choisi par la Bundespost et France Telecom pour produire le premier poste téléphonique totalement compatible franco-allemand. Mais, selon le directeur international de la société française, M. Clauvel, même si la transaction n'a pas posé de problème particulier auprès de l'Office fédéral des cartels (Bundeskartelamt), qui soumet les entreprises au régime de l'autorisation préalable à celui de la notification *a posteriori* selon l'importance de la fusion, le groupe a toutefois eu des surprises une fois l'affaire conclue (2).

Cet exemple montre que la définition précise des objectifs, alliée à l'expérience des relations avec la RFA, même si elle constitue un préalable indispensable à la réussite d'un rachat, particulièrement pour les opérations d'envergure, ne saurait toutefois garantir le bien-fondé d'une transaction. La transparence financière n'est pas le point fort des sociétés allemandes dans la mesure où, en raison de leur statut juridique, très peu d'entre elles sont soumises à la publication de leurs comptes.

Cette caractéristique, doublée à un certain goût du secret pouvant entraîner un cloisonnement de l'information, rend absolument nécessaire des audits préalables le plus poussés possible avant un rachat. Même si une société qui connaît des difficultés financières est souvent plus facile à diriger, ainsi que le précise M. Clauvel, encore faut-il pouvoir évaluer les dégâts afin de proposer des solutions industrielles acceptables aussi bien pour le vendeur que pour l'acquéreur.

L'exemple du rachat de « canards boiteux » par des groupes français est rarissime. Selon M & A International, les acheteurs français sont en majorité des grandes entreprises qui acceptent de payer chér – deux à trois fois la valeur marchande – des compagnies allemandes en bonne santé, particulièrement dans le secteur des services (communication, assurances, transport, etc.) ou dans celui de la distribution de gros et de détail, afin de prendre pied sur le marché et de devenir acteurs à part entière en RFA. De plus en plus, les PME françaises franchissent à leur tour le Rhin, où elles n'ont aucun mal à trouver des partenaires allemands prêts à coopérer avec elles (3). A condition, toutefois, qu'elles s'en donnent les moyens et procèdent avec rigueur.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

(1) Le rachat de Rowenta a coûté 1 milliard de francs lourds au groupe SEB, financé essentiellement par des emprunts extérieurs.

(2) Le prix de DFG (300 millions de francs de chiffre d'affaires en 1989) n'a pas été rendu public par Matra mais serait, selon M. Clauvel, « *inférieur à un an de chiffre d'affaires* » de la société.

(3) Les services de l'expansion économique en RFA ont créé une cellule « rapprochement d'entreprises » domiciliée à Francfort, permettant aux sociétés françaises d'accéder à un vaste réseau d'intermédiaires allemands. Depuis janvier, le dépôt d'un dossier est payant (environ 4 000 francs) afin de filtrer les demandes.

MARCHÉS FINANCIERS

D'après une enquête de la Sofres pour Infomart

Près d'un quart des entreprises reconnaissent avoir été victimes de tentative de malveillance informatique

Une entreprise sur cinq (22 % exactement) reconnait avoir eu à souffrir de tentatives de malveillance informatique, révèle une enquête menée par la SOFRES pour Infomart (1). Parmi les tentatives identifiées, le piratage de logiciel est cité dans 9 % des cas. Pourtant, elles ne sont que 33 % à avoir pris des mesures particulières interdisant la duplication de logiciels...

Deux tiers des directeurs interrogés reconnaissent d'ailleurs, plus globalement, que les efforts réalisés par leur entreprise en faveur de la sécurité de l'informatique et des télécoms leur paraissent insuffisants. Encore plus rares sont les entreprises qui ont créé un poste de responsable (29 %) ou un budget spécifique pour ces questions.

Une entreprise sur deux (51 %) seulement, a prévu une solution rapide de secours en cas de problème grave, privilégiant dans 70 % des cas un site de back up (de secours). Quant à la nature du risque, trois entreprises sur quatre se sont surtout prémunies contre les risques matériels (incendie, inondation...), une sur dix seulement prenant des mesures contre la fraude et le sabotage immatériel et 6 % contre les détournements de logiciels.

F. V.

(1) L'enquête a été réalisée du 22 au 26 janvier 1990 auprès d'un échantillon de 295 directeurs informatique et télécoms, interrogés par minitel.

Le financement du logement social

La Caisse des dépôts va gérer la trésorerie des organismes HLM

Les organismes HLM (trois millions de logements locatifs) placeront désormais la majorité de leur trésorerie – 45 milliards de francs au total – sur un livret A spécial HLM, que gérera la *Caisse des dépôts et consignations.*

Le décret modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux placements financiers des organismes HLM est paru au *Journal officiel* du samedi 10 mars et entrera en application le 15 mars.

Cette trésorerie, qui était auparavant gérée par les caisses d'épargne, viendra compenser la chute de la collecte du livret A et permettra de continuer à financer la construction du logement social.

Le Trésor américain souhaite une surveillance renforcée des marchés financiers

M. Nicholas Brady, secrétaire au Trésor, souhaite que les différents marchés financiers des Etats-Unis soient soumis aux mêmes contrôles.

Les Bourses de valeurs mobilières et les marchés à terme (Chicago Board of Trade, Chicago Mercantile Exchange) relèvent actuellement de deux réglementations différentes, celle de la Security and Exchange Commission (SEC) pour les marchés d'actions et celle du Commodity Futures Trading Commission (CFTC) pour les produits financiers à terme et les contrats sur matières premières.

M. Brady a estimé que cette parcellisation du contrôle a joué un rôle clé dans le krach boursier d'octobre 1987. Il souhaiterait une fusion de la SEC et du CFTC, mais ce dernier résiste fortement et ne veut pas perdre son identité. Un groupe de travail étudie actuellement les différentes possibilités d'homogénéisation du contrôle boursier.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	2 mars	9 mars
Valeurs franç. à rev. variable .	91,9	96,4
Valeurs industrielles	90,5	96,3
Valeurs étrangères	95,1	95,6
Pétrole-Energie	108,4	120,3
Chimie	86,8	91,3
Métallurgie, mécanique	89	94,9
Electricité, électronique	95,1	102
Bâtiment et matériaux	86,3	92,2
Ind. de consommat. non alim.	88	91,3
Agro-alimentaire	89,3	93
Distribution	83,8	86,2
Transports, loisirs, services ..	98,4	100,2
Assurances	93,6	96,5
Crédit banque	100,7	108
Sicomi	97,2	98,3
Immobilier et foncier	94,6	97,1
Investissement et portefeuille	91,9	94,5
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe ..	96,7	96,2
Emprunts d'Etat	95,8	98,6
Emprunts garantis et assimilés ..	95,6	95,9
Sociétés	96,1	98,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable .	4 221,8	4 428,8
Valeurs étrangères	4 449,7	4 472,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable .	609,2	639,1
Valeurs étrangères	894,2	897,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe ..	110,5	111,1
Emprunt d'Etat	91	91,7
Emprunts garantis et assimilés ..	110,1	110,4
Sociétés	110,8	111,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	496,8	520,7
Produits de base	367,6	388,1
Construction	457	492
Biens d'équipement	320,6	392,6
Biens de consom. durables	549,5	683,1
Biens de consom. non durables ..	597,6	624,9
Biens de consom. alimentaires	785	797,7
Services	506	525
Sociétés financières	591	608,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	532,1	528,1
Valeurs industrielles	489	497,2
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	351,3	342

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	1er mars 1990
Total actif	663 730
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	72 453
Ecu	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 117
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	39 022
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	511
Effets privés	139 617
Effets en cours de recouvrement	36 218
Total passif	663 730
dont	
Billets en circulation	237 724
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	75 981
Compte courant du Trésor public	9 915
Reprises de liquidités	17 170
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 213
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	55 837
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours . 10,75 %
- Taux des avances sur titres .. 12 %

Vers la dématérialisation des titres en Grande-Bretagne

Les autorités boursières britanniques ont publié le programme de règlement automatisé des transactions Transfer and Automated Registration of Uncertificated Stock, TAURUS, dont la mise en place s'étendra sur une période de quatre ans.

Le nouveau système, qui coûtera entre 45 et 50 millions de livres (450 et 500 millions de francs) d'ici à la fin 1993, doit permettre de 225 à 245 millions de livres d'économies sur une période de dix ans, en supprimant le transfert physique des certificats de titres, qui sera remplacé par un archivage informatisé des sociétés ou des comptables.

La mise en œuvre du nouveau système devrait être effective en décembre 1993. Le programme prévoit également de remplacer le règlement des transactions sur la base du terme boursier de deux semaines par un règlement plus rapide *(rolling settlement)* qui rendra les opérations moins coûteuses et moins risquées.

TOKYO, 12 mars ⬇

Rechute

Dans le sillage du yen, la Bourse de Tokyo a fortement baissé, lundi, dans un marché très calme. L'indice cédait 1,8 % (624,89 yens) à 33 368,23 yens.

Le volume des affaires était faible, avec environ 370 millions d'actions échangées contre 664 millions vendredi.

Après avoir ouvert en baisse de 15,82 points à 2 524,07 points, le Nikkei affichait en mi-séance une perte de 260,19 yens (soit – 0,8 %), pour s'inscrire à 33 732,93 yens en fin de matinée. Le Nikkei avait gagné 302,23 yens vendredi.

Les courtiers indiquaient que de nombreux investisseurs individuels prenaient leurs bénéfices sur les valeurs qu'ils avaient poussées à la hausse la semaine dernière. De plus, expliquaient les professionnels, la faiblesse du yen a incité les investisseurs étrangers à alléger leurs positions sur indices.

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 12 mars
Akai	1 190	1 190
Bridgestone	1 630	1 610
Canon	1 610	1 660
Fuji Bank	3 180	3 170
Honda Motors	1 650	1 650
Matsushita Electric ..	2 110	2 060
Mitsubishi Heavy ...	993	990
Sony Corp.	8 030	7 920
Toyota Motors	2 330	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Les investisseurs étrangers prennent 40 % de l'augmentation de capital de l'UAP.** – Face à la mauvaise volonté des épargnants français pour souscrire à son augmentation de capital, l'UAP a décidé d'élargir la tranche internationale. Au lieu du tiers (2,2 milliards de francs), c'est près de 40 % des titres qui ont été proposés aux investisseurs japonais et américains, qui se sont montrés les plus empressés. L'émission de l'UAP a souffert en France d'une conjoncture particulièrement difficile du fait de la chute des cours.

□ **Drexel : accord pour la liquidation.** – Drexel Burnham Lambert et ses créanciers ont annoncé, vendredi 9 mars, être parvenus à un accord prévoyant la nomination de trois membres du conseil d'administration de *Drexel* afin de superviser la liquidation des derniers actifs de la firme d'investissements en faillite. Drexel avait demandé la formation de ce triumvirat mais les créanciers s'y étaient opposés au départ par crainte de se trouver lésés lors de la liquidation. La loi sur les faillites prévoit également la nomination d'un juge chargé de superviser la liquidation des actifs.

□ **Le Crédit lyonnais admis à la Bourse de Tokyo.** – Le Crédit lyonnais est le troisième établissement français, après la Banque Indosuez et la Société générale, à se voir attribuer un siège à la Bourse de Tokyo. Cette nouvelle position de membre du Kabuto-cho lui permettra d'intervenir directement sur le marché et évitera désormais le paiement de commissions sur les transactions.

□ **Standard and Poor's s'étend à l'étranger.** – L'agence de notation financière Standard and Poor's, filiale de McGraw-Hill, a pris des participations ou racheté des agences de notation en Australie, France, Grande-Bretagne et Suède, pour consolider son réseau mondial d'évaluation des sociétés. Standard and Poor's a racheté les firmes Insurance Solvency International Ltd. (Grande-Bretagne), Nordisk Rating (Suède), Australian Ratings Pty (Australie), et elle a pris une participation de 50 % dans la société française Agence d'évaluation financière (*le Monde* du 27 janvier).

□ **Le papetier ouest-allemand PWA augmente son capital.** – Le deuxième papetier ouest-allemand, PWA va augmenter de 54 millions de deutschemarks (environ 174 millions de francs) son capital, pour le porter à 321 millions de deutschemarks (soit 1,1 milliard de francs). L'opération a été annoncée mercredi 7 mars. Elle ne devra pas affecter la participation de 40 % détenue depuis octobre dernier par le producteur bavarois d'électricité Bayernwerk dans le capital du papetier. Selon PWA, Bayernwerk devrait souscrire environ 40 % des nouvelles actions qui seront émises. La totalité de l'émission porte sur 1 million d'actions nouvelles d'une valeur nominale de 50 deutschemarks.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	430	Le gd livre du mois	....	485
Asystel	....	74 70 d	Loca Investissement ...	....	282
B.A.C.	....	203	Locamic	....	141
B. Demachy & Assoc. ..	....	675	Metra Communication .	....	215 50
Banque Tarneaud	189	189	Metallurg. Minière	....	225
B.I.C.M.	....	655	Molex	227 50	228 60
Boiron	....	380	Navale-Delmas	....	1183
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2687	Om. Gest.Fin.	....	585
Calberson	....	750	Pinault	....	455
Cardif	....	787	Presbourg (C le & Fin) ..	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) ..	....	987	Présence Assurance ...	....	521
C.D.M.E.	....	1919	Publicat. Filipacchi	....	770
C. Equip. Elect.	....	342	Razel	....	791
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	373 50
Ciments d'Origny	....	650	Rhône-Alpes Ecu (Ly.) ..	....	310
C.N.I.M.	....	745	St-Honoré Matignon ...	....	228
Codetour	....	281	S.C.G.P.M.	...	676
Conforama	....	1187	Segin	....	306
Creeks	....	406	Sélection Inv. (Lyon) ...	....	112 60
Dalsa	....	200	S.E.P.	....	407
Dauphin	....	550	Seribo	....	506
Devanlay	....	871	S.M.T.Goupil	....	307 50
Deville	....	480	Sodinforg	....	63 50
Dolisos	....	175	Supra	...	216
Editions Belfond	....	245	Thermador Hold. (Lyon)	....	291
Elysées Investissem. ...	....	15 75	TF 1	....	310
Finacor	....	200	Unilog	....	176
Geronor	....	800	Union Financ. de Fr. ...	....	540
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) ..	....	421	Viel et Cie	....	168 50 d
Gravograph	....	223 60	Yves Saint-Laurent	....	1076
Guintoli	....	806 d			
I.C.C.	....	269			
Idia	....	304 50			
Kiarova	....	145			
I.M.S.	....	1175			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			

Marché des options négociables le 9 mars 1990

Nombre de contrats : 22 417.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	520	62	–	–	5
CGE	560	18	39	8	–
Elf-Aquitaine	600	24	50	4	13
Eurotunnel SA-PLC .	60	6,50	10,50	0,71	3,30
Euro-Disneyland SC .	100	2	8,50	3	–
Havas	1 500	–	60	–	–
Lafarge-Coppée	350	13	30	3,80	13
Michelin	140	–	11	–	8
Midi	1 300	23	80	47	–
Paribas	600	41	58	3,50	–
Pernod-Ricard	1 167	33	–	–	–
Peugeot SA	720	112	137	1,50	9,50
Rhône-Poulenc CI ...	440	4,50	22	–	–
Saint-Gobain	520	73	85	1	10
Source Perrier	1 600	50	120	29	–
Société générale	600	7,90	24	–	–
Suez Financière	400	52,50	64	1	7
Thomson-CSF	140	5	12,50	3,80	8,80

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 mars 1990

Nombre de contrats : 76 100.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	98,70	98,80	98,90
Précédent	98,72	98,82	98,82

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
99	1,33	1,78	1,25	1,68

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,76 F ⬆

Malgré les interventions répétées de la Banque du Japon, le dollar s'inscrivait de nouveau en forte hausse à Tokyo, le lundi 12 mars, atteignant, à 152 yens, son plus haut niveau depuis août 1987. A Paris, le dollar était en très légère hausse, à 5,76 F contre 5,7545 F, vendredi, à la cotation officielle. Le mark fléchissait, s'inscrivant à 3,3795 F contre 3,3808 F vendredi.

FRANCFORT	9 mars	12 mars
Dollar (en DM) .	1,7020	1,7065
TOKYO	9 mars	12 mars
Dollar (en yens) .	151,15	151,92

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 mars). . 10 5/16-10 7/16 %
New-York (9 mars). . 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	8 mars	9 mars
Valeurs françaises ..	93,7	93,8
Valeurs étrangères .	95,8	96
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	509,5	520,7
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40 .	1 917,99	1 921,11

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

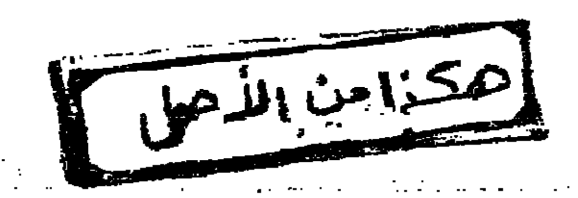
Industrielles	2 696,17	2 683,33

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 774,4	1 763,8
Mines d'or	283,5	275,8
Fonds d'Etat ...	77,79	76,9

TOKYO

	9 mars	12 mars
Nikkei Dow Jones ...	33 993,12	33 368,23
Indice général ..	2 539,89	2 508,88



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 MARS

Cours relevés à 17 h 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3852	C.N.E. 3% ★	3861	3868	3860	− 0 03
1051	B.N.P. T.P.	1058	1053	1059	+ 0 09
1226	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1045	Créd. Lyon. T.P.	1046	1050	1050	+ 0 38
1680	Renault T.P.	1720	1727	1720	....
2044	Rhone-Poul. TP	1940	1941	1940	....
1220	St-Gobain T.P.	1230	1230	1230	....
1190	Thomson T.P.	1200	1200	1200	....
845	Accor	873	879	873	....
810	Air Liquide	848	862	852	+ 0 82
2130	Als. Superm.	2125	2120	2120	− 0 24
555	A.L.S.P.I. ★	591	590	599	+ 1 36
2550	Arjom. Prioux ★	2579	2580	2556	− 0 89
615	Aussedat-Rey ★	615	610	600	− 2 44
975	Aux. Entrepr. ★	1075	1079	1063	− 1 12
525	Av. Dassault ★	530	546	520	− 1 89
300	Axa Midi Assur.	284	285 10	279	− 1 76
340	BAFIP ★	341	344	348	+ 2 05
325	Bail-Equipem. ★	317	319	317	....
990	Bail Investiss. ★	980	980	977	− 0 31
420	B.N.P. C.I. ★	414	411	418	+ 0 97
885	Bolloré Tech.	862	870	878	+ 1 86
480	Cie Bancaire ★	565	585	556	− 1 59
730	Bazar H.-V. ★	725	731	718	− 0 97
750	Béghin-Say ★	783	788	806	+ 2 94
1410	Berger (Mid)	1345	1358	1358	+ 0 97
655	Bic ★	645	642	639	− 0 93
950	B.I.P. ★	960	960	960	....
570	B.I.S. ★	562	575	560	− 0 36
2830	Bongrain S.A. ★	2876	2862	2820	+ 1 57
1000	Bon-Marché ★	1038	1058	1018	− 1 93
550	Bouygues ★	584	582	575	− 1 54
175	B.P. France ★	175 90	178 50	177 60	+ 0 97
710	B.S.N. ★	732	749	746	+ 1 91
810	Canal Plus ★	797	801	798	+ 0 13
430	Cap Gem. S. ★	449	450	454	+ 1 11
3100	Carrefour ★	3310	3350	3290	− 0 60
160	Casino ★	149 90	150	148 90	− 0 60
120	Casino A.D.P. ★	118 90	119	118 80	− 0 08
985	Castorama D.I.	985	998	1000	+ 1 52
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
665	C.E.G.I.D.	615	626	630	+ 2 44
245	Centrest	243	244	251 10	+ 3 33
555	C.E.P. Comm.	552	550	550	− 0 36
405	Cerus CER	396	399 10	396	....
490	Cetelem ★	524	527	520	− 0 76
690	C.F.A.O. ★	614	619	611	− 0 49
540	C.G.E.	568	573	570	+ 0 35
1520	C.G.I. Informat.	1475	1485	1520	+ 3 05
1190	C.G.I.P. ★	1272	1285	1293	+ 1 65
600	C.G.P.	608	609	606	− 0 33
1110	Chargeurs S.A. ★	1108	1115	1113	+ 0 45
770	Cica	700	700	701	+ 0 14
1300	Ciments franç. ★	1454	1479	1470	+ 1 10
700	Club Méditerr. ★	675	685	679	+ 0 59
185	C.M.B. Packag.	178	182	181	+ 1 69
180	Codetel ★	176 90	172 50	172	− 2 77
410	Cofimeg ★	405 10	408 90	406	+ 0 22
470	CPR (Par.-R.) ★	478 80	480	478 50	− 0 06
685	Colas ★	765	762	772	+ 0 92
280	Cpt. Entrepr. ★	316	331	320	+ 1 27
970	Compt. Mod. ★	1080	1075	1050	− 2 78
390	Concept S.A.	385	387	386	....

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1328	1330	1339	+ 0 83
495	C. F. Internat. ★	512	512	510	− 0 39
230	C.C.F. ★	242	240	235	− 2 89
705	Cr. Lyon. (CI) ★	691	695	694	+ 0 43
1310	Crédit Nat. ★	1340	1345	1345	+ 0 37
300	C.S.E.E. ★	340	344	341	+ 0 29
3820	Damart S.A. ★	3500	3502	3520	+ 0 57
1850	De Dietrich ★	1730	1730	1726	− 0 23
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	212	209	− 0 48
310	Dév. R. Sud-Est	285	291	288 90	+ 1 32
590	D.M.C.	588	580	580	− 1 36
4600	Docks France ★	4250	4350	4240	− 0 24
820	Dumez ★	895	910	900	+ 0 56
2030	Eaux (Gén.) ★	2237	2251	2279	+ 1 88
500	Ecco ★	518	534	523	+ 0 97
910	Electrofinanc. ★	952	985	979	+ 2 84
400	El. S. Dassault ★	378	382	384	+ 1 59
585	Elf-Aquitaine	638	641	616	− 3 45
425	− (certific.) ★	465	470	465	....
1320	Epeda-B.-F.	1300	1301	1290	− 0 77
2700	Essilor ★	2580	2635	2620	+ 1 55
1180	Essil. Int.(DP) ★	1172	1200	1235	+ 5 38
690	Esso S.A.F. ★	709	709	709	....
2400	Eurafrance ★	2349	2350	2360	+ 0 47
1810	Eurocom ★	1850	1869	1890	+ 2 16
100	Eurodisneyland	98 25	98 50	97 80	− 0 46
4300	Euromarché ★	4090	4090	4090	....
1230	Europe n° 1 ★	1265	1275	1275	+ 0 79
56	Eurotunnel ★	56	56 50	55 25	− 1 34
1700	Exor ★	1680	1695	1707	+ 1 61
1780	Facom ★	1728	1749	1713	− 0 87
1180	Fichet-Bauche ★	1228	1235	1270	+ 3 34
199	Financial ★	204	203 50	203	− 0 49
420	Fives-Lille ★	430	439	435	+ 1 16
2310	Fromager. Bel ★	2356	2424	2355	− 0 04
1780	Gal. Lafayette ★	1705	1740	1700	− 0 29
510	Gascogne ★	515	523	523	+ 1 55
1530	Gaz et Eaux ★	1532	1530	1550	+ 1 17
1120	Géophysique ★	1157	1170	1170	+ 1 12
680	Gerland ★	675	665	670	− 0 74
720	Groupe Cité ★	794	805	793	− 0 13
1480	Gr. Victoire	1400	1380	1380	− 1 43
1120	− (certif.)	950	980	931	− 2
1300	GTM-Entrep. ★	1260	1273	1300	+ 3 17
1160	Guyenne-Gas. ★	1150	1140	1150	....
370	Hachette ★	357	360	360	+ 0 84
1420	Havas ★	1427	1432	1438	+ 0 77
580	Hénin (La) ★	565	567	564	− 0 18
1130	Hutchinson ★	1200	1235	1210	+ 0 83
270	Imétal ★	318	320	311	− 2 20
78	Immobil. Phénix	79 20	80	79 90	+ 0 88
136	Ingénico ★	130	128	126	− 3 08
5430	Inst. Mérieux ★	5590	5590	5580	− 0 18
510	Interbail ★	499	500	512	+ 2 61
1600	Intertechnique ★	1615	1622	1575	− 2 48
1010	J. Lefebvre ★	1075	1080	1080	+ 0 47
1100	Labinal ★	1145	1144	1105	− 3 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2530	Lab. Bellon ★	2435	2430	2468	+ 1 36
320	Lafarge-Coppée	358	360	359 90	+ 0 53
1310	Lebon ★	1260	1247	1232	− 2 22
3150	Legrand ★	3420	3485	3410	− 0 29
1780	Legrand (DP) ★	1899	1896	1896	− 0 18
610	Legris Ind.	543	537	556	+ 2 39
....	Leroy-Somer ★	2122	2120	2100	− 1 04
770	Locabail Im. ★	784	785	790	+ 0 77
530	Locafrance ★	520	529	530	+ 1 92
845	Locindus ★	867	865	869	+ 0 23
490	Luchaire ★	509	500	503	− 1 18
4680	L.V.M.H. ★	4645	4730	4735	+ 1 94
525	Lyonn. Eaux ★	590	598	591	+ 0 17
320	Majorette (Ly) ★	324	324 90	323	− 0 31
385	Mar. Wendel ★	407 50	410	410	+ 0 61
345	Matra ★	353	355 50	362 80	+ 2 78
4800	Merlin-Gerin ★	4695	4699	4780	+ 1 80
205	Metaleurop ★	213	223	217 10	+ 1 92
230	Métrologie Int. ★	228 50	230	225	− 1 53
131	Michelin	141	142 10	141	....
1290	Midi (Cie)	1260	1271	1270	+ 0 79
174	Midl. Bt SA ★	175	174 50	175	....
460	Min Salsig (Mz)	444	455	455	+ 2 48
178	M.M.BM. ★	182	182	185	+ 1 65
123	Moulinex ★	127	130	127 80	+ 0 63
1890	Navig. Mixte ★	1930	1940	1939	+ 0 47
166	Nord-Est ★	186 10	190	188 50	+ 1 29
430	Nordon (Ny)	460	460	470	+ 2 17
730	Nouvelles Gal. ★	716	715	700	− 2 23
790	Occid. (Gén.) ★	870	873	875	+ 0 57
1670	Omn.F.Paris ★	1710	1710	1700	− 0 58
370	Olipar ★	388	387 50	390	+ 0 26
4300	Oréal (L') ★	4750	4735	4740	− 0 21
620	Paribas	628	638	624	− 0 64
1650	Pechelbronn ★	1578	1580	1579	+ 0 06
265	Pechiney CIP ★	281	285	284 90	+ 1 39
155	Pechiney Int.	158 80	161	156 20	− 1 64
565	Penhoet ★	552	569	556	+ 0 72
1340	Pernod-Ricard ★	1177	1185	1175	− 0 17
705	Peugeot S.A.	835	845	828	− 0 84
405	Plastic Omn. ★	435	425	425	− 2 30
490	Poliet ★	537	543	529	− 1 49
1160	Présabail Sic. ★	1146	1150	1160	+ 1 22
880	Prisunic ★	858	840	827	− 3 61
600	Printemps ★	618	620	613	− 0 81
3780	Promodès ★	3868	3870	3909	+ 1 03
640	Radiotechn. ★	655	660	651	− 0 61
200	Raff. D. Total ★	208	209 90	208	....
3150	Redoute (La) ★	3076	3099	3099	+ 0 75
400	R.-Poulenc CIP ★	437	439 50	428	− 2 06
325	Robur financ.	334	335	335	+ 0 30
102	Rochette (La)	108	108	103 70	− 3 98
1950	Roussel-Uclaf ★	1940	1989	1902	− 1 96
4600	R. Impér. (Ly)	4615	4616	4631	+ 0 35
185	Sade	182 30	182 30	182	− 0 16
1440	Sagem ★	1401	1420	1404	+ 0 21
535	Saint-Gobain	586	597	592	+ 1 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1480	St-Louis ★	1448	1485	1502	+ 3 73
2610	Salomon	2155	2155	2150	− 0 23
545	Salvepar	560	550	556	− 0 71
880	Sanofi ★	1014	1017	1027	+ 1 28
1760	S.A.T. ★	1610	1600	1599	− 0 68
335	Saul-Chât. (B) ★	321	325	326	+ 1 56
1500	Saupiquet (Na)	1600	1590	1590	− 0 63
880	Schneider ★	886	890	910	+ 2 71
42	S.C.O.A. ★	41 70	41 90	40 20	− 3 60
1110	S.C.R.E.G. ★	1100	1100	1100	....
1040	Seb ★	1148	1150	1195	+ 4 09
510	Sefimeg ★	535	528	537	+ 0 37
585	Sextant A.	547	568	560	+ 2 38
1360	S.F.I.M. ★	1469	1460	1460	− 0 61
236	S.G.E. ★	233	242 10	237	+ 1 72
830	Silic ★	854	856	855	+ 0 12
585	Simco	602	602	610	+ 1 33
1040	Sk. Rossignol ★	1065	1075	1035	− 2 82
920	Sligos ★	928	939	945	+ 1 83
540	Société Génér.	581	586	584	+ 0 52
142	Sodexco	143 50	143 50	143 50	....
170	Sodero (Na)	173	173	173	....
875	Sodexho ★	687	681	688	+ 0 15
98	Sogenal (Ny)	98 50	99 10	103	+ 4 57
510	Sogerap ★	531	536	539	+ 1 51
2150	Somm-Allib. ★	2220	2268	2285	+ 2 93
1500	Source Perrier ★	1605	1624	1606	+ 0 06
645	Sovac ★	701	700	700	− 0 14
720	Spie-Batignol. ★	785	776	780	− 0 65
1190	Strafor ★	1220	1230	1225	+ 0 41
420	Suez	445 50	450	447 50	+ 0 43
465	Synthélabo ★	525	525	519	− 1 14
133	Thomson-C.S.F.	141 50	143	138 60	− 2 05
545	Total (CFP) ★	628	628	602	− 4 14
102	− (certific.) ★	109 50	110 60	108	− 1 37
405	Tuffaut (Fn.)	402	404	401	− 0 25
420	U.F.B.-Locab. ★	394	390	401	+ 1 78
1060	U.I.C. ★	1165	1161	1161	− 0 34
650	U.I.F. ★	670	670	675	+ 0 75
1010	U.I.S. ★	982	995	985	+ 0 31
240	U.C.B. ★	248 50	248 50	248	− 0 20
910	Unibail ★	880	878	889	+ 1 02
680	Valéo ★	716	720	722	+ 0 84
410	Vallourec ★	425	440	428 30	+ 0 78
375	Via Banque ★	372	372	374	+ 0 54
1400	Zodiac	1330	1326	1336	+ 0 45
1180	Elf-Gabon ★	1185	1185	1180	− 0 42
130	Amax Inc.	140	139	139	− 0 71
184	Amer. Express	158	162	160	+ 1 27
220	Amer. Teleph.	237	241 20	241 20	+ 2 49
205	Anglo Amer. C.	202 90	195 70	195 70	− 3 55
600	Amgold	550	541	544	− 1 09
260	Banco Santander	244	244 50	244 50	+ 0 20
1010	BASF (Akt)	1049	1039	1039	− 0 95
1040	Bayer	1065	1046	1046	− 1 78
101	Buffelsfont.	94 60	94 10	94 10	− 0 53
168	Chase Manh.	169 50	171	171	+ 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
95	Echo Bay Mines	93 80	91 50	91 50	− 2 45
109	De Beers	131 50	128 50	128	− 2 66
2680	Deutsche Bank	2592	2580	2579	− 0 50
1390	Dresdner Bank	1395	1387	1383	− 0 86
81	Driefontein Cfd	72 40	70 50	69 60	− 3 87
215	Du Pont-Nem.	226	230 10	230 10	+ 1 81
215	Eastman Kodak	230	232	232	+ 0 87
31	East Rand	28 70	28 25	28 40	− 1 05
240	Electrolux	233	235	235	+ 0 86
780	Ericsson	767	790	790	+ 3
270	Exxon Corp.	271	271	271	....
260	Ford Motors	270	273	273	+ 1 11
78	Freegold	70 60	68 70	69	− 2 27
18	Gencor limit.	17 60	17 30	17 40	− 1 14
350	Gén. Electr.	362	363	363	+ 0 28
610	Gén. Belgique	519	527	527	+ 1 54
245	Gen. Motors	262	266	266	+ 1 53
56	Gd Metropolitain	52 90	52 90	52 90	....
63	Harmony	63 60	62 60	61 60	− 3 73
246	Hewlett-Packard	250	256	256 10	+ 2 44
59	Hitachi	59	58 70	58 40	− 1 02
1030	Hoechst Akt.	1057	1048	1046	− 1 04
128	Homestake	112	112 50	113	+ 0 89
101	Imp. Chemical	103 90	102 50	102 50	− 1 35
585	IBM	608	623	622	+ 2 30
300	ITT	311 50	320	321	+ 3 05
166	Ito-Yokado	150	149 90	149 50	− 0 13
183	Mac Donald's	180 50	188	186	+ 3 05
83	Matsushita	80 20	79 30	79 30	− 1 12
20	Maxwell	19 05	18 90	18 95	− 0 52
400	Merck	403	398	398	− 1 24
465	Minnesota M.	470	478	478	+ 1 70
355	Mobil Corp.	362	362	362	....
205	Morgan J.P.	214	214	214	....
33620	Nestlé	33450	33600	33500	+ 0 15
925	Nixdorf	888	880	880	− 0 90
172	Norsk Hydro	185 20	185 10	185 40	+ 0 11
189	Ofsil	177	174 50	174 50	− 1 41
1760	Petrofina	1840	1858	1857	+ 0 92
215	Philip Morris	222	221	220	− 0 90
125	Philips	121 60	122 40	122 40	+ 1 57
109	Placer Dome	103 20	101 50	102	− 1 16
330	Quilmès	343 50	343 50	343 50	....
465	Randfontein	415	403	403	− 2 89
435	Royal Dutch	436	438	437	+ 0 23
50	Rio Tinto Zinc	50 10	49 30	49 30	− 1 60
21	Saat. & Saatchi	13 90	14	14	+ 0 72
67	St Helena Co	60 20	58 60	58 50	− 2 82
280	Schlumberger	286	287 90	288	+ 0 70
45	Shell transp.	45	45 20	44 50	− 1 11
2640	Siemens A.G.	2582	2587	2585	+ 0 12
315	Sony	309 50	309	307 50	− 0 65
130	Sumitomo	108	110 50	110	+ 1 85
45	Telefonica	44 55	44 65	44 95	+ 0 90
230	T.D.K.	232	237	237	+ 2 15
46	Toshiba Corp.	41 80	42	42 10	+ 0 72
435	Unilever	435	438 10	440	+ 2 07
290	Unit. Techn.	308 50	309 50	310	+ 0 49
850	Vaal Reefs	604	593	598	− 0 99
345	Volvo	352	351	350	− 0 57
275	West Deep	254 50	253	253	− 0 59
280	Xerox Corp.	311 60	320	320	+ 2 70
131	Yamanouchi	114 50	112	112 20	− 2 01
2 51	Zambia Corp.	2 50	2 55	2 59	+ 3 60

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	117 60	6 992
9,80 % 78/93	98 20	8 444
10,80 % 79/94	99 72	5 504
13,25 % 80/90	100 51	10 128
16 % juin 82	101 23	11 967
14,60 % fév. 83	103 58	0 640
13,40 % déc. 83	108 75	2 884
12,20 % oct. 84	103 56	5 081
11 % fév. 85	104	0 492
10,26 % mars 86	99 45	10 176
OAT 10 % 2000	99 08	7 636
OAT 8,90 % 1997	99 30	2 333
OAT 9,90 % 1998	98	1 020
Ch. France 3 %	146	..
CNB Bques janv. 82	99 45	1 621
CNB Paribas	100 35	1 621
CNB Suez	100 40	1 621
CNI janv. 82	99 46	1 621
PTT 11,20% 85	101 40	2 872
CFF 10,30% 86	94 95	1 219
CNE 11,50% 86	101 65	7 911
CNT 9% 86	89 80	7 458
CRH 10,90% déc. 86	100 50	1 854
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cons 4%	2000	200
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	56
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1545
A.G.F. (St Cent.)	....	1147
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1180
Arbel	....	925
Astorg	....	....
Avenir Publicité	....	1750
Bain C. Monaco	....	767
Banque Hypoth. Eur.	...	....
Béghin-Say (C.I.)	....	581
Blanzy-Ouest	....	3865 o
B.N.P. Intercontin.	....	300
Bénédictine	....	3788 d
B.T.P. (Compagnie)	....	109 20
Calf	....	818
Cambodge	....	720
C.A.M.E.	....	191 10
Carbone-Lorraine	....	989
Casa-Pochin	....	27 96
C.E.G.Frig.	....	440
Centen. Blanzy	....	605
Cerabati	....	150
Champex (Ny)	142	147
C.I.C. (Financ. de)	....	198
C.I. Maritime	....	831
Citram (B)	2340	....
Clause	....	890
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	398
Comiphos	....	....
Cie Industrielle	....	8360
Comp. Lyon-Alem.	....	570
Concorde (La)	....	1324
C.M.P.	....	51 30
Créd. Gén. Ind.	....	476 10
Cr. Universel (Cie)	....	718
Crédital	....	140
Dablay S.A.	....	....
Degremont	....	890
Delalande S.A.	....	1990
Delmas Vieljeux	....	4300
Didot-Bottin	....	1091
Drouot Assurances	....	333
Eaux Bass. Vichy	....	1760
Eaux Vittel	....	5300
E.C.I.A.	....	1680
Electro-Banque	....	362 20 d
Elf-Antargaz	....	1415
E.L.M. Leblanc	....	605
Eneli-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	1680
Europe Soufre Indust.	....	....
Eternit	....	1910
Finalens	....	208
FIPP	....	222
Fnac	....	1671
Foncière (Cie)	....	760
Fonc. Lyonnaise	....	952
Foncina	....	527
Fougerolle	....	....
France I.A.R.D.	....	1300
France (La)	....	3219
From. Paul Renard	....	1830
GAN	....	2210
G.F.I.I.	....	314
Gaumont	....	1005
Genefim	....	352 10
Gévelot	....	519
Gr. Fin. Constr.	....	435
Gds Moulins Paris	....	1486
G. Transp. Ind.	....	769
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindo	....	....
Immobail	....	431
Immobanque	....	835
Immob. Marseille	....	8500
Immofice	....	514
Invest. (Sté Cent.)	....	3200
Jaeger	....	216
Lambert Frères	....	415
Lille-Bonnières	....	1650
Loca-Expansion	....	287
Locafinancière	....	400
Locatel	....	....
Louis Vuitton	....	1340
Louvre (Sté)	....	4980
Lucia	....	1950
Machines Bull	....	73 60
Magasins Uniprix	....	196
Magnant S.A.	....	292 20 d
Maritimes Part.	....	356
Métal Déployé	....	605
Mors	....	180
Navig. (Nat. de)	....	224
Nozal	....	279
Optorg	....	435
Oréal (L') C.I.	2105	2180
Origny-Desvroise	....	1200
Palais Nouveauté	....	1184
Paluel Marmont	....	678
Parfinance	....	240
Paribas-CIP	311	315
Paris France	....	249 60
Paris-Orléans	....	267 30 d
Partenha	....	457 50
Patern. Bisq. Div.	....	1630
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	549
Porcher	....	715
Promodès	1774	1773
Publicis	....	1009
Rochefortaise S.A.	....	1380
Rosario (Fin.)	....	650
Rougier et Fils	....	402
Rizières (usine de)	....	620
Sacer	....	640
SAFAA	....	529
Safic-Alcan	....	....
SAFT	....	2515
Saga	....	231
Salins du Midi	....	572
Sanam	....	120
Savoisienne (M)	174 50	174 50
SCAC	....	715
Senelle Maubeuge	....	472
S.E.P. (M)	182	186
Sicli	....	527
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	563
Siph (Plant. Hévéas)	....	495 d
Sofal financière	....	796
Sofical	....	1060
Soflo	....	578
Soficomi	....	730
S.O.F.I.P. (M)	465	493
Sofragi	....	1415 d
Sopagri	....	178 50
Sophia-Bail	....	470
Soudure Autog.	....	855
Sovabail	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	....	236
Stemi	....	737
Taittinger	....	4985
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aquitaine	....	740
Tour Eiffel	....	307
Ufiner S.M.D.	....	834
Ugine A. Chat. Gueug.	....	255 80 d
U.A.P.	....	627
U.T.A.	....	3068 o
Vicat	....	2987
Viniprix	....	2290
Virax	....	189 10
Waterman S.A.	....	950
Brass. du Maroc	....	238 90
Étrangères		
A.E.G.	1070	1072
Alco	385	369
Alcan Alum	122	121
Algemene Bank	117 50	117 50
American Brands	369	392
Arbed	716	....
Asturienne Mines	219	211
Bco Pop Espanol	418 10	420
Banque Ottomane	1831	1831
B. Régl. Internat.	42000	41950
Br. Lambert	630	635
Canadian-Pacific	111	112
Chrysler corporation	99	103
CIR	20 20	....
Commerzbank	977	873
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	376	380
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1280	....
Glaxo	69 80	69 60
Goodyear	205	210
Grace and Co	167	168
GTE corporation	347 20	....
Honeywell Inc.	490	480
Johannesburg	68	70
Kubota	38	39
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	32	....
Mineral-Ressourc.	89 10	89 20
Noranda	102	102
Olivetti	18 10	18 60
Pakhoed Holding	473	479
Pfizer Inc.	341	350
Procter Gamble	360	360 10
Ricoh Cy Ltd	44	45
Rolinco	292 60	292 10
Robeco	296	296 70
Rodamco	238	238
Saipem	9 10	9 40
Sana Group	36 20	36 20
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	137	130
Steel Cy of Can.	90 95	96
Tenneco	390	....
Thorn EMI	66 50	66
Toray indust. inc	31 10	34 60
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1390	1410
West Rand	21 15	20 25
Whitman Corporation	142	....
Hors-cote		
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Bottoni	860	850
Calciphos	176	176
Chambourcy (M.)	878	....
Cochery	380	....
Cogembor	112	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	352	....
Europ. Accumul.	72 20	72 20
Gachot	127	137
Guy Degrenne	490	....
Hariko-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Perrier	352 10	....
Rorento N.V.	170 10	170 90
St-Gobain-Emballage	1990	1990
Sema-Metra	319	311 20
S.E.P.R.	1720	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	455	...
Ufinex	380	....
Union Brasseries	90	....
Wonder	1200	1060 o

SICAV (sélection) 9/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1110 34	1083 26
Action	233 18	226 92
Actions France	593 28	571 84
Actions sélectionnées	680 39	655 80
Aedificand	673 24	648 91
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1192 21	1163 13
A.G.F. 5000	698 01	679 03
A.G.F. ECU	1056 68	1046 22
A.G.F. Foncier	125 40	122 34
A.G.F. Interfonds	433 77	423 19
A.G.F. Invest	124 03	121
A.G.F. OBLIG.	1118 94	1114 37
A.G.F. Sécurité	11246 93	11246 93
Agfimo	715 68	698 23
Alkali	205 18	197 76
A.L.T.O.	176 01	169 65
Améri-Gan	6317 04	6030 59
Amplitude	661 50	642 23
Arbitrages court terme	5843 77	5832 09
Associc	1065 87	1065 87
Atout Futur	368 41	358 30
Aurecic	1435 23	1393 43
Avenir C.I.C.	103 61	100 79
Avenir Alizés	1528 22	1498 25
Axa Europe	123 36	117 77
Axa Investissements	127 61	121 82
Axa N.P.I.	110 38	105 37
Axa Valeurs PER	133 29	127 25
Bred Associations	2607 25	2589 45
Capitacic	1052 58	1037 02
Capital-Monde (ex F.I.)	425 26	414 89
Capital Plus	1674 97	1674 97
Cardan-Pierre	35 11	34 25
CP (voir AGF Actions)	......	......
Comsic	1058 40	1042 76
Comptavalor	5726 38	5717 80
Convertimmo	423 62	407 33
Créditer	513 39	498 43
Crédit Mutuel Capital	1047 26	1026 73
Dieze	1165 84	1127 50
Drouot-France	858 83	819 89
Drouot-Investiss.	1052 52	1004 79
Drouot-Sécurité	248 10	236 85
Drouot-Sélection	145 33	138 74
Ecocic	1053 15	1037 59
Ecureuil Capitalisation	2070 69	2050 19
Ecureuil Investissement	408 42	396 52
Ecureuil Monépremière	54379 93	54379 93
Ecureuil Monétaire	32046 36	32046 35
Ecureuil Trimestriel	1940 47	1921 26
Elicash	2261292	2261292
Energia	283 57	270 71
Epacic	2925 45	2926 45
Epacourt Sicav	4371 30	4360 40
Epargne Associations	25879 70	25840 94
Epargne-Capital	8533 23	8448 74
Epargne Court-Terme	552 95	552 95
Epargne Croissance	1626 97	1583 43
Epargne-Industr.	94 17	91 65
Epargne Inter	594 21	578 31
Epargne-J	57061 29	57061 29
Epargne Long-Terme	189 69	184 61
Epargne Monde	1321 61	1286 24
Epargne Première	11885 40	11777 07
Epargne-Oblig.	193 67	188 49
Epargne-Ouest	1082 05	1053 09
Epargne-Unie	1369 74	1320 23
Epargne-Valeur	465 35	443 16
Epsilon	1165 15	1143 71
Eurocic Leaders	1109 44	1077 13
Eurodyn	1143 82	1106 21
Euro-Gan	7371 84	7037 55 ◆
Fonsicav (div. par 10)	11644 10	11644 10 ◆
Foncival	262 51	254 25
France Avenir	113 46	113 46
France-Gan	9698 64	9220 66
France-Garantie	270 03	269 48
France-Index Sicav	115 56	112 80
France-Obligations	458 04	453 50
Francic	485 56	471 42
Francic Pierre	118 57	115 12
Francic Régions	1324 52	1286 94
Fructi-Associations	29 21	29 21
Fructi-Epargne	29 24	28 53
Fructicapi	33 44	32 95
Fructicourt	115860 39	115860 39
Fructidor	228 94	226 54
Fructifrance	934 07	911 29
Fructimmo	32 05	31 27
Fructivar	4467 60	4456 46
Fructi ECU	540 66	532 67
Fructi-Première	10672 39	10514 87
Futuroblig	1153 98	1116 04
Gestilion	59496 43	59348 06
Gestion Associations	158 78	155 29
Gest. France Sécurité	10218 92	10218 92
Horizon	1238 83	1202 55
Interpar	105252 24	102186 64
Interoblig.	11537 48	11188 89
Intersélect France	536 74	521 11
Japacic	184 88	178 50
Jeune épargne	241 38	237 79
Laffitte-Amérique	221 32	211 28
Laffitte Europe	293 81	280 49
Laffitte-Expansion	287 08	274 06
Laffitte-France	356 27	340 11
Laffitte-Immobilier	260 08	248 29
Laffitte-Japon	436 88	417 07
Laffitte-Oblig.	134 35	128 26
Laffitte-Rend.	188 05	179 52
Laffitte-Tokyo	377 16	360 05
Latitude	5543 82	5535 52
Leumi Court terme	10355 30	10366 30
Leumi Long terme	5623 90	5460 10
Lion-Associations	10806 54	10806 54
Lion-Institutionnels	23564 47	23505 71
Lionplus	777 71	770 01
Lion Trésor	2162 29	2140 88
Livret Bourse Investis.	548 09	532 13
Livret portefeuille	723 40	702 33
Méditerranée	196 84	187 91
Mensuel CIC	10081 87	9981 05
Mondiale Investissem.	461 26	430 79
Monacic	5636 38	5636 38
Monedor	54934 17	54934 17
Moné J.	59453 91	59453 91
Mutualité Dépôts	10894 33	10872 39
Mutuelle Unie Sél.	144 58	138 02
Natio-Epargne	14308 46	14164 90
Natio-Epargne Retraite	123 60	120 29
Natio-Epargne Trésor	6394 26	6381 50
Natio-Court terme	230423	230423
Natio-Inter.	1152 27	1121 43
Natio-Immobilier	1211 98	1179 54
Natio-Monétaire	20840 54	20840 54
Natio-Obligations	493 81	480 59
Natio-Patrimoine	1458 81	1419 77
Natio-Placements	62569 66	62569 66
Natio-Revenu	990 31	980 50
Natio-Sécurité	11578 81	11578 81
Natio-Valeurs	851 02	828 24
Nippon-Gan	6502 32	6207 47
Nord-Sud Développ.	1220 09	1217 65 ◆
Normatif	12463 97	12219 58
Obli Association	122 03	120 82
Oblicic Mondial	2260 43	2227 02
Oblicic Régions	1040 16	1024 79
Oblig. toutes catég.	145 89	143 73
Oblilion	1078 73	1068 05
Oblisécurité	10497 12	10497 12
Oraction	1213 32	1173 42
Orvalor	6607 46	6368 66
Paribas Epargne	16862 73	16849 03
Paribas Opportunités	123 85	118 80
Paribas Patrimoine	553 03	530 48
Paribas Revenu	89 35	88 47
Patrimoine Retraite	180 29	176 75
Pensalor	649 15	630 24
Phénix Placements	270 51	262 63
Pierre Investiss.	776 38	757 44
Placement A	1196 74	1173 27
Placement crt-terme	73186 39	73040 31
Placement J	5886 79	5875 04
Placement Premier	53858 88	53851 18
Pléiade	116 35	113 24
Poste Gestion	53304 65	53304 65
Première Obligations	11082 04	11070 97
Prévoyance Ecureuil	113 87	110 82
Priv'Association	24015 77	24015 77
Quartz	124 58	121 51
Réalvalor	1000 80	1000 80
Rentacic	158 48	156 15
Revenus Trimestriels	5196 53	5145 08
Revenu Vert	1121 33	1104 76
St-Honoré Bio-aliment.	880 18	849 81
St-Honoré Global	274 51	262 06
St-Honoré Matignon Pl.	237 73	226 95
St-Honoré Pacifique	607 64	580 09
St-Honoré P.M.E.	533 66	509 46
St-Honoré Real	12266 32	12217 45
St-Honoré Services	502 50	483 17
St-Honoré Technol.	792 03	756 11
Sécuricic	1437 81	1437 81
Sécuri Taux	11427 40	11427 40
Sicasdan (Cardan BP)	692 38	682 15
Sicav-Associations	1522 15	1519 87
S.F.I. fr. et étr.	704 75	684 22
Sicav 5000	433 16	421 57
Sivafrance	693 02	664 74
Sivam	442 57	430 87
Sivarente	213 18	211 05
Sivinter	429 07	417 59
S.N.I.	1268 02	1231 09
Sogepargne	330 58	318 63
Sogevar	1113 78	1083 27
Sogintar	1386 57	1323 69
Soleil Investissement	582 42	536 92
Stratégie Actions	1176 17	1130 93
Stratégie Rendement	1174 20	1137 24
Technocic	1135 84	1102 76
Techno-Gan	6188 70	5908 07
Thesora	527 63	522 41
Trésor Avenir	111 67	108 42
Trésor Plus	1042 77	1032 45
Trésor Réel	11731 91	11731 91
Trésoricic	105044 80	105044 80
Trilion	5092 29	5041 87
U.A.P. Investiss.	480 46	463 09
U.A.P. moyen terme	111 41	107 38
Uni-Associations	112 46	112 46
Unifrance	599 16	577 50
Unifoncier	1483 70	1430 07
Uni-Garantie	1253 07	1228 48
Uni-Régions	1690 28	1632 80
Unirente	2320 83	2244 52
Univar	197	197
Univers-Actions	1276 25	1234 28
Univers-Obligations	1627 86	1574 33
Valorem	578 26	564 16
Valorg	1712 44	1710 73
Valrea	43668 37	43647 56
Vauban	23708 91	23698 20

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 750	5 754	5 570	5 970
ECU	6 904	6 893	....	....
Allemagne (100 DM)	338 040	338 080	327 500	348
Belgique (100 F)	16 267	16 256	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	300 160	300 260	290	310
Danemark (100 krd)	88 130	88 210	85	92
Norvège (100 k)	87 620	87 380	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 457	9 346	9 060	9 850
Grèce (100 drachmes)	3 585	3 583	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 581	4 578	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	392 360	391 470	3 700	3 940
Suède (100 krs)	93 190	93 210	90	99
Autriche (100 sch)	48 016	48 035	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	6 262	5 260	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 835	3 828	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 868	4 879	4 680	5
Japon (100 yens)	3 813	3 802	3 670	3 890

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/3
Or fin (kilo en barre)	74350	73800
Or fin (en lingot)	74800	74100
Pièce française (20 fr)	436	434
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	464	468
Pièce latine (20 fr)	431	431
Souverain	542	545
Pièce de 20 dollars	2580	2575
Pièce de 10 dollars	1370	1360
Pièce de 5 dollars	915	.....
Pièce de 50 pesos	2805	2805
Pièce de 10 florins	446	446
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres	..	..

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

La fin du congrès du Mouvement de la jeunesse communiste

Répétition générale et triomphe de Cuba

M. Jacques Perreux a été réélu secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) au terme du congrès qui s'est achevé dimanche 11 mars à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) en présence d'un millier de délégués. Trois dirigeants qui avaient émis des critiques ont été écartés du conseil national du Mouvement. Aucun des amendements condamnant la répression du « Printemps des étudiants de Pékin » en 1989 n'a été retenu dans la résolution finale qui a été adoptée.

Le congrès de la jeunesse communiste est-il une répétition générale du congrès du parti prévu en décembre ? Si c'est le cas, cette préfiguration permet de tirer quelques enseignements quant à l'état d'esprit des dirigeants, l'ouverture du débat et les priorités en matière internationale. Sur ce dernier point, il est très clairement apparu à Gennevilliers que Castro l'emporte largement sur Gorbatchev, le socialisme cubain sur la perestroïka soviétique. A l'instar de son aîné, le MJCF s'est présenté comme un indéfectible défenseur des mouvements révolutionnaires de libération – le Front sandiniste au Nicaragua, l'OLP dans les territoires occupés et l'ANC en Afrique du Sud – au moment où Moscou est implicitement soupçonné, par les communistes français, de chercher des compromis avec la bourgeoisie et de faire les yeux doux à la social-démocratie.

L'état d'esprit des dirigeants et leur capacité à ouvrir un débat peuvent être mesurés à l'aune tant des amendements inclus dans le projet de résolution que du renouvellement des instances du Mouvement. Si 847 amendements ont été retenus sur les 1 034 présentés, la commission de la résolution a rejeté tous ceux qui condamnait explicitement, fermement, la répression exercée par les autorités chinoises sur la place Tiananmen, l'an dernier. Cette volonté laisse un peu perplexe sur le sens de la condamnation claire formulée, à la veille des élections européennes de juin 1989, par les dirigeants communistes français. La seule référence (1) au massacre de Pékin figure dans un amendement général qui a été adopté. *« De Kutlu et Sargin, dirigeants communistes dans les geôles turques depuis deux ans, à Abraham Serfaty, embastillé depuis dix-ans au Maroc,* précise-t-il, *nous exigeons la libération de tous les prisonniers politiques, des interdits professionnels de RFA au risque de fichage de la population française, de Tiananmen à Jakarta, de Panama à l'Irlande..., en Amérique, en Afrique, en Europe... »*

Cette façon de procéder n'a pas reçu l'aval du congrès unanime. En effet, un délégué a tout de même soumis, samedi en séance plénière, un amendement dénonçant la *« répression »* chinoise, contre l'avis de la commission idoine. Au lieu de faire voter la salle sur cet amendement, ce qui paraissait logique, la direction lui a demandé de se prononcer sur le maintien du projet de résolution en l'état. Résultat : 58 délégués ont voté contre et 52 se sont abstenus. Un autre amendement du même style sur la Corée du Nord a subi le même sort (13 contre et 27 abstentions). Au final, le projet de résolution a été adopté à l'unanimité moins 2 voix contre et 16 abstentions.

Le renouvellement des instances dirigeantes a suscité quelques remous, qui se sont cristallisés autour de M. Stéphane Peu, membre du bureau national sortant, qui avait fait entendre une voix discordante au cours du congrès. Son éviction des instances semble avoir choqué quelques délégués, telle cette jeune fille qui, en privé, ne comprenait pas pourquoi *« Stéphane a fait l'objet d'un procès, dimanche matin, au cours duquel il a été accusé d'être déloyal, menteur, malhonnête et de vivre, sans activité, sur l'argent des JC ».* Un délégué lui aurait demandé de s'expliquer publiquement. Un autre dirigeant, M. Xavier Aknine (UEC-santé), ancien président de l'UNEF-SE, n'a dû sa réélection au collectif national de la branche étudiante qu'à son prestige parmi ses camarades. N'ayant pu empêcher qu'il se présente, *« la direction a combattu sa candidature en sous-main »*, selon un étudiant de Jussieu, ce qui lui a valu de n'obtenir que 5 voix de plus que la majorité nécessaire.

Les dirigeants critiques écartés

« Toutes les propositions de candidature ont été acceptées » par les délégués, a indiqué M. Bernard Calabuig, membre du secrétariat national sortant du Mouvement, en clôture des travaux du congrès. Ainsi les 141 noms soumis par la direction aux congressistes pour former le conseil national ont-ils été retenus lors d'un vote à bulletin secret. M. Jacques Perreux, secrétaire général sortant, et Mme Sylvie Vassalo, secrétaire national sortant de l'Union des étudiants communistes (UEC) – elle présidait la commission de la résolution, – figurent parmi ceux qui ont obtenu les scores les moins élevés avec respectivement 1 049 et 1 039 suffrages sur 1 068 exprimés. Il y a eu 8 bulletins blancs et nuls. Le fils du secrétaire général du PCF, M. Olivier Marchais, fait son entrée dans ce conseil national.

M. Stéphane Peu, membre du bureau national sortant dont la candidature n'avait pas été retenue par la direction, s'est présenté en candidat *« libre »*, selon le qualificatif utilisé par M. Calabuig. Il a obtenu 12 voix. M. Stéphane Gatignon (UEC-Nanterre), membre du conseil national sortant dont la candidature n'avait pas été retenue non plus, a eu 4 voix sans se présenter. Ces deux jeunes communistes étaient signataires d'une lettre collective adressée à M. Georges Marchais et aux membres du comité central (*le Monde* daté 11-12 février) réclamant *« un débat ouvert, constructif et fraternel »*. M. Xavier Aknine a recueilli 4 voix sans être candidat.

Au cours de sa première réunion, le conseil national a réélu M. Perreux (trente-sept ans) à son poste. Membre du comité central du PCF depuis 1985, il entame ainsi son troisième mandat à la tête du MJCF, qu'il dirige depuis 1984. D'aucuns disent qu'il pourrait passer la main après le vingt-septième congrès du parti, en décembre prochain.

Trois nouveaux membres ont intégré le secrétariat national du Mouvement. Il s'agit de Mme Vassalo (vingt-six ans), réélue secrétaire national de l'UEC, et de MM. Hugues Latron (vingt-sept ans) et Fredi Meignan (trente et un ans). Deux membres sortants n'y siègent plus. Il s'agit de Mme Ghislaine Abad et de son époux, M. Robert Abad (trente-trois ans), qui est appelé à prendre la direction de la fédération des Bouches-du-Rhône de la jeunesse communiste. Les cinq autres membres sortants sont reconduits. Il s'agit, outre MM. Perreux et Calabuig, de Mme Elisabeth Vernay et de MM. Jean-Paul Cazeneuve et Gilles Perre. En conclusion, M. Perreux a estimé qu'il s'agissait d'un *« très bon congrès »*.

OLIVIER BIFFAUD

(1) *L'Humanité* du lundi 12 mars affirme que la condamnation de la répression en Chine figurait *« déjà largement dans le projet »*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Veuves joyeuses

« ALLO, c'est toi ? C'est Jeanine. Pourquoi t'es pas venue au rassemblement des veuves de vingt-cinq à cinquante ans, dimanche à la mairie des Lilas ? On espérait que tu nous ferais un papier.

– Parce que vous avez mis la barre trop bas. L'âgisme, le racisme anti-vieux, moi, je supporte pas.

– La question n'est pas là. On a voulu protester contre notre condition de jeunes femmes réduites à la solitude.

– Pour ça, il aurait fallu vous réunir à l'église. C'est pas la faute de la société si...

– Si, justement ! C'est notre image qu'on veut changer. Au temps des mariages de raison avec un homme plus âgé, de préférence friqué, on était très recherchées ! Maintenant, avec les mariages d'amour, la veuve passe pour chagrine, pas joyeuse, et sa situation s'est complètement dévalorisée. Surtout par rapport aux divorcées.

– Qu'est-ce que tu racontes ! Une femme plaquée par son mec, elle perd tout : son amour, son amour-propre, souvent l'amour de ses gosses, qui eux ont gardé leur père, l'affection de sa belle-famille et l'amitié des copains. Tandis que toi, Georges nous a quittés, ça fait une drôle de différence.

– Ça faisait. C'est plus vrai. Depuis quelques années, je sais pas si c'est le sida, le cancer, tout ça, les gens ont tellement peur de la mort qu'ils s'écartent instinctivement de celles qui l'ont approchée de trop près. Comme si c'était contagieux. La veuve ça colle la poisse, ça fait oiseau de malheur. Du coup, plus personne ne porte le deuil. Au contraire, on met des couleurs gaies, claires. Exprès. Et parfois même, quand on sort, on enlève nos alliances pour ne pas être obligées de répondre au Père-Lachaise si on nous demande où est notre mari.

– A ce compte-là, les veufs, ça doit faire pareil. Alors, pourquoi vous les avez exclus de votre mouvement de revendication ? C'est sexiste et c'est débile. Un : ça vous aurait permis de vous retrouver entre pestiférés. Et, qui sait, de reconvoler. Deux : c'est en se féminisant que les situations se dégradent. Regarde les enseignants et les magistrats.

– C'est bien pour ça qu'on a écarté les vieilles. Là, c'était foutu. On s'en sortait pas.

TF1 réorganise son secteur production

Alors que fictions, documentaires et magazines de TF 1 dépendaient jusqu'à présent d'une direction unique (confiée à Mme Pascale Breugnot), la première chaîne a décidé de décentraliser désormais ces responsabilités par genre. Mme Breugnot reste à la tête d'une unité des documentaires et magazines mais les grandes fictions de soirée dépendront de M. Claude de Givray et les fictions de la journée de M. Jacques Rouzet. Enfin, les coproductions internationales sont confiées à M. Guillaume de Vergès, qui gère la filiale cinéma de TF 1.

Parallèlement à cette réorganisation, TF1 tient compte des nouveaux décrets sur la production qui autorisent les chaînes à *« réaliser un tiers de leur production avec des producteurs non indépendants »*. Outre ses sociétés de production internationales (Mercury, avec le groupe Kirch, et Starcom, avec les groupes Kirch et Berlusconi), TFI a racheté la société française Protecrea. Et elle va créer sous la présidence de Mme Breugnot une autre société, dont la vocation sera de produire une dizaine de fictions de quatre-vingt-dix minutes par an, destinées aux heures de grande écoute.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 mars

En baisse

La Bourse de Paris était en recul de 0,40 % en milieu de matinée, lundi 12 mars, après avoir ouvert à – 0,70 %. Etaient en hausse : Institut Mérieux International (+ 6,6 %), Plastic Omnium (+ 5,1 %), Fichet-Bauche (+ 4,5 %), Groupe Victoire (+ 4,3 %), Centre-Est (+ 3,1 %), Sogem (+ 2,8 %). Parmi les principaux titres en baisse, on notait Rochette (– 5,4 %), Sogenal (– 3,7 %), CFF (– 3,6 %), Ingenico (– 3,5 %), Géophysique (– 3,4 %), Eurocom (– 3,1 %).

□ **ECHECS : la finale du tournoi des candidats.** – Après sa défaite dans la première partie contre Karpov, Timman a facilement fait nul dans la deuxième où il avait les Noirs, mais a dû lutter pendant près de six heures jusqu'au soixante et unième coup pour arracher un demi-point dans la troisième partie. Karpov mène donc par 2 à 1 dans la finale du tournoi des candidats qui se joue à Kuala-Lumpur. Il reste huit parties à jouer.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 11-12 mars 1990 a été tiré à 553 726 exemplaires.

Une greffe à l'hôpital Rothschild de Paris

Pied « en nourrice »

Une équipe chirurgicale dirigée par le professeur Maurice Mimoun (hôpital Rothschild de Paris, service du professeur Serge Baux) a greffé le pied d'un homme sur son avant-bras en attendant de pouvoir le réimplanter ultérieurement à l'extrémité de son membre inférieur. L'intervention, qui a duré six heures, a eu lieu dans la nuit du jeudi 8 mars au vendredi 9 mars. L'opéré, un homme d'une quarantaine d'années, était tombé d'un quai de métro et avait eu la jambe droite déchiquetée. Dès son admission à l'hôpital Rothschild, au vue de son état – une jambe en mauvais état et un pied en revanche parfaitement préservé, – les chirurgiens décidèrent de mettre son pied *« en nourrice »* au niveau de son avant-bras gauche (légèrement au-dessus du poignet) le temps que l'on puisse réparer sa jambe. *« Si la section de la jambe avait été franche,* explique le professeur Mimoun, *la réimplantation immédiate du pied aurait été possible. Mais son état était tel qu'un branchement n'était guère envisageable. »* La mise en nourrice du pied (sectionné au niveau de l'articulation tibio-tarsienne) ayant été, aux dires des chirurgiens, réussie, deux hypothèses restent envisageables pour l'avenir : soit les chirurgiens parviennent à remettre, moyennant des interventions itératives, la jambe en bon état et la réimplantation du pied sera possible ; soit les différentes interventions ne suffisent pas pour une telle réimplantation, ou encore elles diminuent de manière trop importante la longueur de la jambe, et dans ce cas l'amputation sera définitive. *« Le fait d'avoir gardé son pied,* explique le professeur Mimoun, *servira tout de même de banque de peau au niveau de la plante du pied pour faire un excellent moignon. »*

Selon le professeur Mimoun, cette intervention était le seul moyen de conserver le pied du patient en bon état. Ce dernier n'avait pas pu donner son consentement avant l'intervention, son état ne le permettant pas.

F. N.

□ **M. Mitterrand sur la côte picarde.** – M. François Mitterrand s'est rendu, samedi 10 mars, à Cayeux-sur-Mer et à Mers-les-Bains (Somme) pour constater les dégâts provoqués par les tempêtes des 26, 27 et 28 février. Accompagné de MM. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, Henri Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt, et Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, le président de la République a formulé l'espoir que *« les ministres, comme c'est leur habitude, vont servir à quelque chose, c'est-à-dire commencer à débrouiller les affaires »*.

Le chef de l'Etat a indiqué : *« Je ne suis pas venu les poches pleines, je n'ai rien du tout dans les poches, simplement rien ne vaut le témoignage direct. »*

□ **COTE-D'IVOIRE : le principal opposant détenu puis libéré.** – M. Laurent Gbagbo, secrétaire général du Front populaire ivoirien, principale formation d'opposition, non reconnue officiellement, a été remis en liberté dimanche 11 mars après avoir été assigné à résidence à son domicile la veille. Les autorités lui reprochaient de s'être déclaré *« prêt à gouverner »* et d'avoir appelé à des manifestations. M. Gbagbo s'est d'autre part élevé contre le *« refus »* du consulat de France de lui délivrer un visa pour Paris où il devait participer à une émission télévisée (*lire également page 8*). – (*AFP.*)

□ **Nouvelle secousse tellurique à Alger.** – Une nouvelle secousse tellurique, d'une magnitude de 4 sur l'échelle de Richter, a été ressentie dimanche 11 mars à 9 h 30 à Alger. Son épicentre, situé à une cinquantaine de kilomètres au sud-est d'Alger, était proche de celui d'une autre observée le 9 février (4,8 Richter). De nombreuses secousses d'intensité moyenne, et ne faisant pas de dégâts, ont été perçues dans l'Algérois depuis le séisme du 29 octobre 1989, qui fit une trentaine de morts et plus de 50 000 sinistrés dans la région de Tipasa, à 80 kilomètres à l'ouest d'Alger. – (*AFP.*)